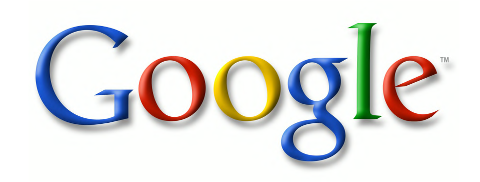
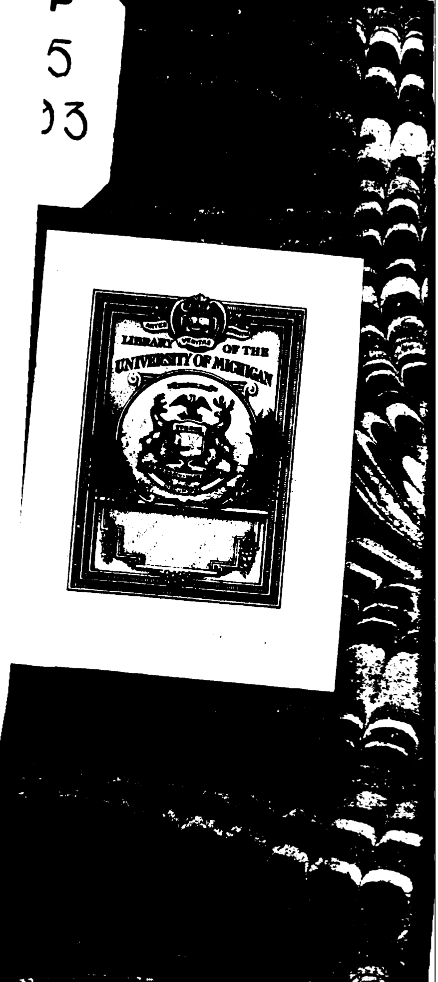



LIBRARY
VERITAS
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Janvier 1705.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES & DANIEL PAIN.

M. DCCV.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

AVERTISSEMENT.

On trouve à Amsterdam chez Henry Desbordes, Daniel Pain & Etienne Roger *dans le Kalverstraat, en quatre grandes tables* l'Idée générale de la Fortification tant Défensive qu'Offensive, précedée des Elemens ou Principes de Geométrie les plus necessaires à cet Art. *Et une* Nouvelle Méthode de Fortifier toutes sortes de Places tant réguliéres qu'irreguliéres sur le côté exterieur ou sur l'interieur.

Lesdits Henry Desbordes & Daniel Pain, *ont aussi achevé une nouvelle Edition des* Oeuvres de Moliere 12. 4 voll. *mieux imprimées & plus correctes que les Impressions précedentes.*

Les Principes de Physique & l'Essay de Dioptrique de Mr. Nicolas Hartsoeker, 4°. 2 *voll. se trouvent chez lesdits Libraires, comme*

Les Nouvelles de la République des Lettres, *complettes jusqu'à present & par années ou mois separez pour la commodité du Public.*



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Janvier 1705.

ARTICLE I.

ΛΥΚΟΦΡΟΝΟΣ τοῦ Χαλκιδέως ΑΛΕΞΑΝΔΡΑ, Τὸ σκοτεινὸν Ποίημα. Καὶ εἰς αὐτὸ τοῦτο ΙΣΑΑΚΙΟΥ, μᾶλλον δὲ ΙΩΑΝΝΟΥ τοῦ ΤΖΕΤΖΟΥ ΕΞΗΓΗΜΑ. C'est-à-dire, * *L'Alexandra de Lycophron de Chalcide, Poëme Ténébreux, & le Commentaire d'Isaacius, ou plutot de Jean Tzetzes sur ce Poëme. Seconde Edition.* A Oxford. 1702. *in fol.* pagg. 424.

* *Ou, comme d'autres l'appellent*, la Cassandre.

DE TOUS les Poëtes Grecs, il n'y en a point de plus obscur que *Lycophron.* C'est pour cette raison qu'il a été surnommé *le Noir* & son Poëme *le Poëme ténébreux.* On peut l'excuser en disant qu'il introduit parlant dans son Ouvrage, *Cassandre* la Prophetesse, fille de *Priam*, & que le langage des Prophétes, & surtout celui des faux Prophétes du Paganisme étant toujours obscur, il auroit donné à *Cassandre* un caractére, qui ne lui convient point du tout, s'il l'avoit fait parler clairement. Je répons à cela, qu'à la vérité voulant faire parler *Cassandre*, il devoit lui faire prononcer des Oracles, c'est-à-dire, lui faire dire des choses fort obscures; mais que le projet & le plan de son Ouvrage est ridicule. Un Poëte peut bien raporter quelques Oracles dans son Poëme, comme ont fait *Homére* & *Virgile*; parce que, quoi qu'on ne les comprenne pas d'abord, l'événement & la suite du Poëme en découvrent le sens. Mais de faire un Poëme tout entier composé de quatorze ou quinze cens vers en forme d'Oracle & dans le Stile des Oracles; c'est, n'en déplaise à l'Antiquité, un projet qui paroit extravagant.

vagant. Quand un Auteur écrit dans le dessein de n'être pas entendu, le plus sûr est de ne pas lui faire l'honneur de se donner la peine de l'entendre, & d'abandonner à la pourriture & aux vers ses pompeux galimatias.

Mr. *Le Févre*, homme de bon gout, & qu'on n'accusera pas d'avoir été prévenu contre l'Antiquité, fait assez voir dans son excellent Ouvrage des *Poëtes Grecs*, qu'il ne faisoit pas grand cas de *Lycophron* & de toutes ses obscuritez. Après avoir parlé des ténébres d'Egypte, de Sicile, & des ténébres Cymmériennes; il ajoute; *mais ténébres, brouillart, obscurité, noirceur, tant qu'il vous plairra; tout cela pourtant est lumineux & clair, si l'on en veut faire comparaison avec le* Poëme ténébreux *de* Lycophron le Noir. *Ce Poëme est tout obscurité, est tout ténébres; c'est un grand corps, qui est noir d'un bout à l'autre, non pas d'un noir d'ébéne, mais d'un noir de suye & de charbon. Il y fait nuit depuis le commencement jusqu'à la fin, c'est un Pays, où il n'y a ni matin, ni soir; la lumiére ne s'y fait pas voir davantage, que dans les entrailles de la Terre.* Il demande ensuite pourquoi on n'a pas nommé ce Poëme *le gibet & la roüe des Grammairiens*;

pourquoi on n'a pas dit qu'il étoit fils de la nuit, & que l'esprit du Poëte étoit plus noir, que la peau des Négres & des Abyssins. Il ajoute qu'il a * lû dans un Manuscrit, *que quelques personnes d'honneur avoient oui dire à* Lycophron, *qu'il se pendroit, si tôt qu'on trouveroit quelcun, qui eût assez d'esprit & de lecture, pour entendre son Poëme, & pour répondre à toutes les difficultez, qu'on pourroit lui faire*; mais, selon Mr. *Le Févre*, il ne risquoit pas beaucoup; puis qu'il *seroit bien difficile de trouver un homme, qui fût assez hardi, pour entreprendre l'explication des mystéres de* Cérés, *des* cérémonies Orphiques, *& l'interprétation de* Merlin *& de* Nostradamus; & qu'*il ne seroit guéres plus aisé d'expliquer de bout en bout le Poëme*, dont il s'agit. Ce Savant soupçonne, que *Lycophron*, *en composant* son Ouvrage, *n'avoit d'autre dessein, que de donner de la peine à ceux qui pensent devoir entendre tout ce qui est écrit, tout ce qui se nomme fable & histoire, baragouyn & galimatias. Il se vouloit moquer de certains Lecteurs chagrins & mélancoliques, qui n'admirent, que ce qu'ils n'entendent point, qui n'estiment que ce qui est difficile, & qui n'ai-*

* *Il y a aparence que c'est une fiction.*

n'aiment que les prodiges & les choses monstrueuses. Il vouloit aussi *faire suer certaines gens, qui n'usent pas toujours bien de leur oisiveté; qui ont le gout dépravé, & qui n'aiment que les viandes dures & de mauvaise digestion.* Il finit en disant, que puis que *Lycophron*, est un des sept Poëtes qui composent la *Pleïade Poëtique*; comme il y a dans la Pleïade céleste, une étoile, qui est ou plus petite de beaucoup, ou plus obscure que les six autres; il tient la place & le rang de cette étoile, dans la *Pléïade Poëtique.*

Mais, quoi qu'il en soit, de l'obscurité *de Lycophron*, le Public ne laisse pas de lui avoir de l'obligation, puis qu'il a fourni l'occasion à divers Savans, qui ont pris la peine de le commenter, de nous donner des recherches fort curieuses, qui concernent l'Antiquité.

De toutes les Editions, qui ont été faites de notre Poëte, celle qui fournit de sujet à cêt Article, est, sans contredit, la plus parfaite en tout genre, car outre la beauté du caractére & de l'impression, elle a divers autres avantages très-considérables, comme cela paroîtra par ce que nous en allons dire.

Mr. *Potterus*, à qui nous en sommes redevables, a examiné avec soin toutes les diverses Editions imprimées, qu'il a pû trouver, qu'il a conferées entr'elles & avec deux Manuscrits de la Bibliothéque *Bodle'enne*. De toutes ces Editions & de ces deux Manuscrits, il en a composé le Texte, qui lui a paru le plus pur & le plus vraisemblable; & afin que le Lecteur pût juger par ses propres yeux, dans les diverses Leçons, quelle est celle qu'on doit préférer; il a mis à la marge ces différentes Leçons. Il a mis à côté du Texte la Version Latine de *Guillaume Canterus*. Il y auroit aussi ajouté celle de *Bertrand*, qui a traduit *Lycophron* & *Tzetzes* son Scholiaste, s'il l'eut cruë digne d'une nouvelle Impression & de la curiosité du Public. Il eut pourtant été à souhaiter, pour ceux qui n'entendent pas bien la Langue Grecque, que Mr. *Potterus* lui-même eut traduit le Commentaire de *Tzetzes*; son Ouvrage eut été d'un usage plus universel; d'autant plus que quelques fautes que ce Scholiaste aît commises, son Ouvrage est plus utile que le Poëte auquel il sert de Commentaire. Mais si Mr. *Potterus* n'a pas jugé à propos de nous donner une Traduction Latine

tine de *Tzetzes*, du moins nous a-t-il donné le texte de cèt Auteur beaucoup plus complet & plus correct, qu'il n'avoit paru dans toutes les précédentes Editions. Et de peur qu'on ne craigne, que, selon la mauvaise coutume des Critiques, il a été trop hardi à corriger des endroits, qui n'avoient pas besoin de correction; il a marqué d'étoiles, toutes les Additions qu'il a faites sur la foi des Manuscrits, & a mis à la marge une espêce d'échantillon des principales fautes qu'il a corrigées. Ainsi le Lecteur est toujours libre d'admettre les corrections de Mr. *Potterus*, de retenir l'ancienne Leçon, ou de supléer ses propres conjectures, à celles de notre *Editeur*. Après le Texte de *Lycophron*, accompagné de la Version Latine, dont nous avons parlé, & du Commentaire de *Tzetzes*, on trouve la Traduction de *Lycophron* en vers, par *Joseph Scaliger* selon les corrections de *Meursius*, & un Indice exact de tous les mots de *Lycophron*. Il a été composé par un Savant de Londres, apellé Mr. *Richard Wright*. Il y a aussi un Indice des mots les plus remarquables, qui se trouvent dans les Scholies.

On a mis après cela les Notes en-

tiéres de *Guillaume Canterus* sur *Lycophron*, avec l'Abrégé du Poëme de cèt ancien en vers Grecs & Latins par le même ; le Commentaire de *Jean Meursius* sur le même Poëte ; celui de notre Auteur, qui est ample & fort savant, & des Indices particuliers sur châcun de ces Commentaires.

Pour dire quelque chose de celui de notre Auteur, qui est proprement ce qu'il y a de nouveau dans ce Volume ; comme diverses personnes nous ont donné la Vie de *Lycophron*, il nous donne en abrégé celle de *Tzetzes* son ancien Scholiaste. Ce Savant vivoit il y a plus de cinq cens ans, c'est-à-dire, vers l'an 1176. Il s'apelloit *Isaacius* & avoit un frére nommé *Jean*. On les éleva l'un & l'autre avec soin. Ils firent beaucoup de progrès dans les Sciences, & surtout dans la Critique. Leurs savans Ouvrages, dont un petit nombre est parvenu jusqu'à nous, & le surnom de *Grammairiens* qu'on leur donna dans leur Siécle en sont une bonne preuve. Les Commentaires sur *Lycophron* ont toujours été estimez des Savans, & il faut avoüer qu'ils servent infiniment pour pénétrer presque partout le sens impénétrable de cèt Auteur.

Il

Il est vrai que *Tzetzes* n'a pas toujours réussi. Mais il faut avoir égard au Siécle de ténébres dans lequel il vivoit, & on doit moins le blâmer des fautes qu'il a commises, que lui savoir bon gré des endroits où il a bien réussi. Notre Editeur ne sauroit souffrir que *Canterus* aït si mal parlé de ce savant Scholiaste. Il le charge par tout d'injures; il le nomme Plagiaire, & l'accuse d'avoir pillé *Theon* & certains autres anciens Auteurs, dont il ne nous reste que le nom, & tout cela sous le simple prétexte que ces Auteurs ont vécu avant *Tzetzes* & qu'il les cite quelquefois. Mais on soutient que ces anciens Interprêtes, qu'on prétend avoir été pillez par *Tzetzes*, n'étoient pas parvenus entiers, jusques au tems de ce Scholiaste, ou n'étoient pas d'un aussi grand mérite que s'imagine le * *bon Canterus.* La raison en est, que si on eut eu tout entiers ces Commentateurs du tems de *Tzetzes*, ou s'ils eussent été d'un fort grand prix, l'Ouvrage de *Tzetzes* n'eut pas été autant estimé, qu'on sait qu'il le fut, du tems même de son Auteur.

* *C'est l'épithéte que lui donne notre Auteur.*

Cependant Mr. *Potterus* n'a pas aparemment ignoré que l'accusation intentée à *Tzetzes* par *Canterus* a été renouvellée par *Gerard Jean Vossius* dans son Traité des Poëtes Grecs. Il accuse expressément *Tzetzes*, d'avoir compilé *Dection*, *Orus*, & *Theon*, & d'y avoir mêlé ses *niaiseries*. Je cite les paroles mêmes de *Vossius* à la marge *. Il faut avoüer qu'il y a deux préjugez contre *Tzetzes*, dont il est assez difficile de se défaire, l'ignorance du siécle auquel il vivoit, & l'antiquité de ceux qu'on prétend qu'il a copiez. Quoi qu'il en soit, si *Tzetzes* a copié les Auteurs qui l'ont précédé; il a été d'assez bonne foi, pour leur faire honneur de ce qu'il en empruntoit. S'il avoit eu moins de bonne foi, ses Accusateurs auroient assez de peine de donner quelque couleur à leurs accusations.

Mais Mr. *Potterus*, qui défend *Isaacius Tzetzes*, contre les accusations de Plagiat, qui ont été intentées par *Canterus*, l'accuse d'un crime bien plus considérable lui & *Jean* son frére. Il pré-

* In eum Commentatus olim *Dection* ..... Item *Orus* & *Theon*. Sed periere pariter. Ea iis sua congessit, sed subinde nugis suis admistis, *Izaacius Tzetzes*.

prétend qu'ils avoient beaucoup de vanité l'un & l'autre, comme cela paroît par les loüanges qu'ils se donnent par tout, parce qu'ils ne cessent de vanter leur savoir, de mépriser les autres, & de s'élever au dessus de tout le monde. Il le prouve par un petit Traité de Prosodie, qui commence & finit par des vers Héroïques, composé par *Jean Tzetzes*, & consacré à la mémoire de son frére, que la mort enleva dans un âge peu avancé. Ce petit Ouvrage n'a jamais été imprimé, & on nous en donne ici les vers, au nombre de 68.

Mais Mr. *Potterus* avance un autre fait, bien plus injurieux à *Isaacius Tzetzes*, du moins dans l'esprit des Savans, en cas qu'il soit véritable. C'est que le Commentaire sur *Lycophron*, qui porte son nom, pourroit bien ne lui point apartenir. Il croit que c'est l'Ouvrage de *Jean* son frére, & voici les raisons qu'il en a. Premiérement le Style & le génie du Scholiaste paroissent absolument les mêmes, que ceux de l'Auteur des *Chyliades Historiques*, lesquelles sont constamment de *Jean Tzetzes*. L'un & l'autre se louë à toute outrance, & paroit si amoureux de son nom, qu'il le repéte à chaque page. Ils convien-

nent partout dans la maniére de raconter les Fables, & dans l'explication des mots. D'ailleurs *Jean Tzetzes* dit nettement qu'il a composé ce * Commentaire sur *Lycophron*, & Mr. *Potterus*, s'étonne que personne jusques ici, n'aît fait attention à ce passage. † *Dans mon Commentaire sur Lycophron*, dit-il, *j'ai parlé de cet animal.*

Enfin Mr. *Potterus* raporte une Lettre de *Jean Tzetzes* tirée d'un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi de France, qui met cette question hors de tout doute; puis que *Jean Tzetzes* s'y attribuë clairement le Commentaire sur *Lycophron*, & y allégue la raison pourquoi il y a mis le nom de son frére, laquelle il justifie encore par des exemples. Il y a à la fin de ce Commentaire une autre preuve de cette même vérité.

Après ces remarques sur le Scholiaste de *Lycophron*, viennent les Notes même de Mr. *Potterus* sur cet ancien Poëte. Il y étale partout beaucoup de littérature. Il compare les expressions de son Auteur à celles des autres Anciens Poëtes, il explique les unes par les autres, & répand beaucoup

* *Chiliad. IX. CCXCVI.* † Ἐν δὲ τοῖς εἰς Λυκόφρονα ἐμῇ (*Lege* ἐμοὶ) ἐξηγηθεῖσι, καὶ περὶ τούτου ἔγραψα τότε τοῦ ζωυφίου.

coup de lumiéres sur tous les endroits qu'il commente. Il paroit qu'il n'a écrit que pour ceux qui entendent bien la Langue Grecque, puis qu'il ne s'est pas donné la peine de traduire en Latin les passages Grecs qu'il cite; aussi n'y a t-il guéres que ces sortes de gens, qui s'avisent de lire ou de consulter même un Auteur aussi obscur que *Lycophron*. Mais on répondra à cela que tel ne voudra pas lire un Poëte si obscur, qui seroit ravi de profiter des Notes de Mr. *Potterus*, s'il avoit voulu s'humaniser un peu plus, en faveur des demi-savans, qui ne sont pas en petit nombre. La Langue Grecque n'est pas partout aussi cultivée, qu'elle l'est aujourdhui en Angleterre. Nous ne raporterons aucune des Notes de Mr. *Potterus*, tant parce que nous aurions de la peine à choisir dans une si riche abondance; que parce que nous ne pourrions en raporter aucune, sans remplir cèt Article de termes & de citations Grecques, ce que nous évitons, autant qu'il nous est possible.

ARTICLE II.

DISSERTATION *sur la* NOURRITURE *des* OS, *où l'on explique la nature & l'usage de la Moëlle*, *avec trois Lettres sur le Livre de* la Génération des Vers dans le Corps de l'Homme. *Par Mr.* LEMERY *le Fils*, *Docteur de la Faculté de Médecine*, *de l'Académie Royale des Sciences. in* 12. pagg. 99. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces *Nouvelles*.

MR. LEMERY le Fils commence d'abord par encourager ses Lecteurs, en leur donnant avis, que sa Dissertation ne leur déplaitra, peut-être, pas. Puis il entre en matiére & leur communique de bonne foi les curieuses recherches, qu'il a faites sur la Nourriture des Os, sur la nature & sur l'usage de la Moëlle. La Dissertation n'a pas plus de trente six pages; mais elle ne renferme rien que de choisi, & aux raretez qu'elle contient, on reconnoit aussi-tôt l'Auteur du * *Traité des Alimens*.

Les

* *On en a donné l'Extrait dans ces Nouvelles, Octobre.* 1702, *pag.* 417.

Les savantes découvertes, dont il veut bien faire part au Public sont, Que de toutes les parties du corps, l'Os est la plus dure: Que si l'Os n'étoit aussi solide qu'il est, il ne pourroit point soûtenir le poids du corps: Que les Os sont faits pour servir de baze & d'apui à toutes les autres parties: Que la dureté & la solidité des Os viennent des parties terrestres qu'ils contiennent: Que pour voir combien les Os renferment de parties terrestres; il a fait calciner un gros Os de bœuf, & qu'après la calcination il a trouvé que cèt Os n'avoit perdu environ que la moitié de son poids; mais qu'il faut rabattre de cette *terrestréité*, quelque peu de sel fixe, qu'il a tiré par la Lescive: Que la solidité des Os différe beaucoup, suivant les âges: Que les enfans ont les Os plus tendres, & que les hommes faits les ont plus durs: Que cette différente solidité est nécessaire, parce que d'abord il faut que les Os s'étendent considérablement, & que d'ailleurs dans l'enfance les parties étant encore petites ne pésent que foiblement, & qu'ainsi les Os n'ont besoin alors que de peu de solidité; mais que comme ces parties en augmentant pésent toûjours de plus en plus

sur

ſur leurs fondemens; les mêmes fondemens aquiérent auſſi plus de force, pour pouvoir leur réſiſter.

On nous aprend auſſi que pluſieurs cavitez qu'on aperçoit dans le crane des hommes faits, ne ſont point ſenſibles dans celui des enfans; & que la raiſon de cette différence vient de ce que les parois de ces cavitez ſont unies & ſe touchent dans les enfans, au lieu que dans la ſuite de l'âge elles s'éloignent les unes des autres.

On nous dit encore que quoi qu'on n'aperçoive pas une diminution bien ſenſible dans les Os des Vieillards, néanmoins on peut conjecturer qu'ils perdent un peu de leur volume. Que l'on peut inférer avec quelque vraiſemblance que dans un âge avancé les fibres oſſeuſes étant privées d'une partie de leur force, s'affaiſſent les unes ſur les autres, & que diminuant par cèt affaiſſement la capacité de leurs cellules, elles diminuent auſſi le volume de l'Os: Que ſi l'on veut voir diſtinctement la diſtribution des vaiſſeaux ſanguins dans le corps de l'Os, il faut choiſir l'Os encore tendre d'un jeune animal: Que les Os dans leur état de perfection demandent moins de nourriture, parce qu'ils ont moins be-

besoin de s'étendre.

Que quand on casse l'Os d'un animal nouvellement né, il sort de cèt Os des goutelettes de sang: Que les artéres portent dans le corps de l'Os un suc, qui, à cause de la ressemblance qu'il a avec la substance de l'Os; y aquiert toute la solidité de l'Os: Que ce suc n'est point de la moëlle, mais une liqueur mucilagineuse, semblable par sa consistance à de la gelée de viande: Que pour reconnoitre cela, il a concassé des Os, les a mis avec leur moëlle dans un vaisseau; sur le feu, pendant quelques heures; puis a retiré le pot du feu, & qu'ensuite il a remarqué que la liqueur contenoit une portion huileuse, nageant sur le bouillon, ce qui est, dit-il, la moëlle; & une portion mucilagineuse, semblable par son gout à de la gelée de corne de cerf, ce qui est, ajoute-t-il, le suc nourricier de l'os. Que les Anciens, faute d'être assez versez dans la Chymie, étoient peu en état d'aprofondir la question de la moëlle. Qu'il paroit inconcevable qu'une huile aussi fine que la moëlle puisse nourrir des parties terrestres & grossiéres comme l'os. Que les graisses du corps n'ont point le caracté-

re d'un ſuc nourricier: Que les Anatomiſtes ſe trompent, quand ils s'imaginent que la graiſſe contenuë dans les veſicules de la membrane graiſſeuſe, peut ſervir dans une grande abſtinence, à la nourriture de toutes les parties du corps, en rentrant dans les vaiſſeaux ſanguins, & en ſe diſtribuant enſuite à tout le corps. Que, ſi ce ſentiment étoit vrai, les perſonnes graſſes venant à tomber malades, ne devroient d'abord diminuer que par leur graiſſe, & leurs chairs demeurer dans le même état, jusqu'à ce que toute la graiſſe fût épuiſée: Que l'uſage de la graiſſe eſt d'entretenir la chaleur du corps, d'humecter les muſcles, & d'empêcher les rides de la peau. Que l'uſage de la Moëlle eſt de rendre les Os moins caſſans: Que la moëlle s'inſinuë aiſément entre les fibres oſſeuſes: Que plus les Os ſont en mouvement, plus ils ont beſoin de cette liqueur. Que comme les Os des enfans ſont tendres, ils n'ont pas grand beſoin de Moëlle: Que le corps de leur Moëlle eſt plutot rouge que blanc, parce qu'alors les véſicules de la moëlle ſont preſque tout-à-fait couvertes par les ramifications des vaiſſeaux ſanguins: Que dans la ſuite cet-

te

te rougeur disparoit, parce que les vaisseaux sanguins diminuent de capacité.

Voila généralement toutes les Remarques, qui composent la Dissertation de notre Auteur. Ces Remarques, comme on voit, étant extrêmément nouvelles, doivent par conséquent faire beaucoup estimer le travail de celui qui les donne. Après tout, quand on fait réflexion aux deux savantes opérations chymiques qu'il a faites, l'une de prendre d'abord un gros Os de bœuf, & puis de le faire calciner: l'autre de concasser des Os pleins de Moëlle, & de les faire bouillir ensuite avec de l'eau dans une marmite, on ne peut s'empêcher de reconnoitre avec lui, qu'effectivement les Anciens, faute de posséder ainsi la Chymie, étoient bien éloignez de pouvoir jamais aprofondir la question de la Moëlle.

Nous aurions plusieurs réflexions à faire sur les différens articles de cette Dissertation; comme, par exemple, sur les merveilleuses raisons, que l'Auteur aporte, pour prouver que la graisse du corps ne sauroit le nourrir dans une grande abstinence: sur ce qu'il suppose que les corps abondent d'autant

tant plus en parties terrestres, qu'ils perdent moins de leur poids par la calcination: sur ce qu'il ajoute qu'il faut rabattre de cette terrestréïté quelque peu de sel fixe tiré par la Lescive: sur l'usage qu'il donne à la Moëlle, quand il ne la fait servir qu'à rendre les Os moins cassans, & sur plusieurs autres points, qu'il est inutile de détailler; mais il faut être court. Nous remarquerons néanmoins, que le sel fixe, qu'il dit qu'il faut rabattre, ne se dégage pas tout par la calcination: & que pour le séparer, il faut employer d'autres préparations, ainsi que l'a fait voir depuis peu Mr. *Vieussens* célébre Médecin de Montpelier. Nous ajouterons touchant la Moëlle, qu'apparemment l'Auteur ne veut pas nous en révéler tous les usages; car nous n'avons garde de penser qu'il ignore les Observations qu'on a faites, que lors que la Moëlle a été fort gâtée par le mélange de quelque levain malin & venimeux, les malades ne reviennent que difficilement de leurs maladies, que les animaux qui ont de la Moëlle sont sains, gras, & vigoureux; que ceux qui en manquent sont mal-sains, maigres & fóibles. Que la Moëlle des Vieillards en qui toutes les fonctions

baif-

baissent, n'est qu'une masse séreuse & sans consistance.

Mais il est tems de venir aux trois Lettres, qui suivent la Dissertation de notre Auteur. Elles sont écrites contre le Livre de *la Génération des Vers*, composé par Mr. *Andry*. La premiére a déja paru dans les Mémoires de Trevoux du mois de Novembre, 1703. L'Extrait de ces trois Lettres nous seroit d'autant plus aisé, que, de la maniére dont elles sont écrites, il suffit de raporter ce qui est dans l'une, pour raporter ce qui est dans les autres ; mais comme l'*Eclaircissement* qu'on a donné *sur le Livre de la Génération des Vers*, & dont nous avons fait l'Extrait dans nos Nouvelles du mois d'Octobre * dernier, explique suffisamment cette matiére, nous en demeurerons-là.

Nous remarquerons seulement quatre Articles, qui méritent quelque réflexion. Le premier est que l'Auteur dans sa premiére Lettre, voulant prouver que la Moëlle ne nourrit pas les Os, n'allégue point d'autre raison, si ce n'est que les Os se nourrissent par des vaisseaux sanguins; par où l'on voit qu'il suppose que la Moëlle n'est point

* *pag.* 389.

point verſée dans l'Os par des vaiſſeaux ſanguins, mais qu'il y en a d'autres deſtinez à cèt uſage. Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur voulut bien enſeigner aux Savans, quels ſont ces vaiſſeaux, & comment il faut s'y prendre pour les découvrir; tous les Anatomiſtes lui auroient obligation.

Le ſecond Article eſt qu'il dit dans ſa ſeconde Lettre, que les vers ne peuvent cauſer une maladie, ſans la cauſer depuis le tems qu'ils ont été formez dans le Corps; en ſorte que ſi le *Solium*, qui eſt un ver que l'on aporte en naiſſant, & qui vieillit ordinairement avec l'homme, pouvoit être la cauſe d'une pleuréſie dans un homme de vint ans, il faudroit, dit notre * Auteur, que cèt homme eut ſa pleuréſie depuis le commencement de ſa vie, & qu'ainſi cette maladie eut duré toute ſa vie. La découverte eſt heureuſe, & un malade, qui eſt tombé depuis deux jours dans une fiévre, qu'il ſoupçonne venir des vers, peut s'aſſurer par là, qu'en cas que ſa fiévre en vienne, les vers qu'il a ne ſont formez dans ſon corps, que depuis deux jours ſeulement. Voila un ſûr moyen de deviner l'âge des

* *pag.* 73.

vers & le tems précis de leur naissance.

Le troisiême Article est qu'il dit dans sa Préface, qu'à la Chine il se trouve des Charlatans, qui ne font point de difficulté de supposer des vers à leurs malades; sur quoi nous observerons que Mr. *Andry* dans son Livre *de la Génération des vers*, a fait avant notre Auteur une remarque semblable, touchant les Charlatans. C'est à la page * 165. & 166. où en parlant d'un certain moyen bizarre, que quelques gens assurent être très-propre pour tirer les vers du corps, & qui consiste à faire avaler au malade un cœur de pigeon, ou quelque autre chose de semblable attaché avec un fil, qu'on tire ensuite, il dit qu'il s'est vû des Charlatans imposer ainsi au peuple, en cachant adroitement des vers dans le prétendu appas, qu'ils faisoient avaler. Nous avons oüi dire, qu'il y avoit des gens qui n'avoient pas pris plaisir à cette réflexion de Mr. *Andry*.

Le dernier Article est que notre Auteur dit dans sa Préface, qu'on trouvera dans ses trois Lettres ce qu'on doit penser du Systême des vers. Com-

* *Edit. de Hollande.*

me il ne dit pas qu'il a tâché d'exposer ce qu'on doit juger là-dessus ; mais qu'il assure qu'on trouvera effectivement ce qu'il en faut penser, il n'y a pas lieu de balancer sur la lecture de ces trois Lettres.

ARTICLE III.

LETTRE *de Mr.* HARTSOEKER *à l'Auteur de ces* Nouvelles, *sur le Problême de Physique pourquoi les boutons des Arbres, qui résistent à la plus forte gelée durant l'hiver, ne peuvent pas résister à un froid assez médiocre au Printems.*

MONSIEUR.

DEPUIS que je n'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai lû dans vos *Nouvelles* du Mois d'*Octobre* dernier, *pag.* 476. qu'on vous a prié de proposer au Public, pourquoi les boutons des arbres, qui résistent en hiver à la plus forte gelée & se conservent très-bien, ne sauroient résister à la moindre gelée, quand au printems ils sont devenus grans, & qu'ils ont commencé à s'épanouïr. Vous renvoyez l'Auteur de ce Problême à la

Physique de *Rohault. Partie I. chap. XXIII. Article* 59. *& suivans.*

Je doute fort que cèt Auteur se contente de l'explication qu'on y trouve, du moins, elle ne me contente pas, & comme il paroit souhaiter d'aprendre sur son Problême les conjectures des autres Physiciens, avant que de communiquer les siennes au Public; je hazarderai de vous faire part des miennes, pour les inférer dans quelcun de vos Journaux, afin de le contenter, & de l'engager par là à nous dire ce qu'il en a pensé.

L'expérience nous aprend, comme je l'ai raporté dans mes *Principes de Physique*, que l'eau purgée d'air par le moyen de la Machine Pneumatique se condense en se gelant, bien loin de se raréfier, comme fait l'eau qui n'a point été purgée d'air. Par conséquent le suc, qui se trouve dans le bouton des arbres, a beau se geler pendant l'hiver, comme il n'est pas encore pénétré de l'air, & qu'il y est d'ailleurs en très-petite quantité, il n'y sauroit faire aucun dommage. Mais au printems, quand les mêmes boutons ont poussé des bourgeons, & que l'air a trouvé moyen de s'insinuer dans le suc qui y circule en abondance, ce suc

se dilatant, lors qu'il se gêle, casse les tuyaux où il est contenu: d'où il arrive que la circulation ne sauroit plus s'y continuer; que le suc s'en évapore, lors qu'il est dégelé, & par conséquent que les bourgeons se flêtrissent en très-peu de tems après avoir été dégelez.

L'Air fait par son ressort d'étranges effets sur la Terre. Il sert à présent à renverser nos Villes & nos châteaux, & à nous détruire les uns les autres. Car sans air la poudre à canon ne produit aucun effet, comme je l'ai expérimenté avec un balon de cuivre rempli de cette poudre, & exactement vuidé de tout air, où le feu ne fit autre chose, que fondre tous les grains de la poudre en une seule masse, par la même raison qu'il fond en une seule masse plusieurs grains de plomb, ou de quelque autre metal. Si l'on y avoit laissé l'air, il auroit été contraint par le feu de se dilater très-considérablement & auroit fait crever le balon.

Quand on expose à un air sujet à beaucoup de vicissitudes du chaud & du froid, un morceau de viande ou quelque autre chose dont les fibres sont assez tendres & délicates, & où

l'air peut facilement s'insinuer, tout cela se corrompt en très-peu de tems; car l'air, qui s'y insinuë la nuit en une figure ovale, prend le jour ou par quelque augmentation de chaleur une figure plus aprochante de la circulaire, & casse par conséquent les cellules, où il s'étoit insinué.

Le feu s'éteint faute d'air, parce que le premier Elément, comme j'apelle dans mes Principes de Physique ce qui cause le feu, ne coule, par exemple, entre les parties du bois, que comme l'eau couleroit à travers un tas de sable ou de pierres, & en échape par conséquent bien vîte, sans y faire un grand désordre: au lieu que cèt élément liquide, quand il vient accompagné de l'air, coule entre les parties du bois, comme l'eau qui seroit accompagnée de graines bien séches, couleroit au travers d'un tas de pierres. Car ces graines venant à se dilater par l'eau écarteroient ces pierres les unes des autres, & les derangeroient entiérement.

L'Air n'est donc que comme l'instrument dont cèt Elément se sert. Il n'est que comme un bâton ou une épée entre les mains d'un furieux, qui s'en sert pour fendre la presse & écar-

ter çà & là tous ceux qui s'opposent à son passage, & qui sans armes & les mains liées y auroit passé tranquilement. L'air nous fait vivre, comme je l'ai expliqué ailleurs, & nous reduit en poussiére après notre mort. Je suis, &c.

ARTICLE IV.

HISTOIRE *de la* REBELLION *& des* GUERRES CIVILES *d'*ANGLETERRE, *depuis* 1641. *jusqu'au Rétablissement de Charles II. par* EDWARD *Comte de* CLARENDON. A la Haye, chez Loüis & Henri van Dole. 1704. in 12. Tom. I. pagg. 410. Tom. II. pagg. 674. sans les Préfaces. Du Caractére de ces Nouvelles.

ON SAIT que cette Histoire a été imprimée en Anglois *in folio*, & qu'elle a été reçuë en Angleterre avec tant d'empressement, que la premiere Edition n'a pas suffi pour satisfaire l'avidité du Public. On avoit résolu de n'en donner qu'un Abrégé en François, & on auroit évité par là de publier un grand nombre de Piéces assez

assez longues, & dont la lecture n'est pas fort agréable, tant parce qu'on trouve souvent repeté dans les suivantes ce qu'on a lû dans les précédentes; que parce que le Stile des Mémoires, des Adresses, des Proclamations &c. est un certain Stile de pratique, qui n'est rien moins qu'agréable. On a, sans doute, senti ces inconvéniens en Angleterre, puis qu'on y a déja publié un Abrégé de cette Histoire. Cependant le Traducteur François, qui est une personne intelligente & de très-bon gout, n'a pas crû devoir suivre son premier dessein. Il a trouvé tous les faits de cette Histoire si importans & tellement liez les uns aux autres, qu'il n'a pas pensé qu'il fût possible d'en suprimer aucun, sans contrevenir au but de l'Auteur, qui est de faire connoitre la vérité d'un fait historique si important, que la mémoire ne s'en éteindra jamais dans l'esprit des hommes, quand le monde dureroit encore plusieurs siécles; & sur lequel pourtant tous les esprits ont été si partagez, depuis plus d'un demi siécle, qu'il y a qu'il est arrivé.

L'Auteur de cette Histoire est le fameux *Edoüard* Comte de *Clarendon*, Grand Chancelier d'Angleterre, &

Chancelier de la fameuse Université d'Oxford. Il passoit pour un homme droit, équitable, d'un jugement solide, qui dans les fonctions de la premiére de ces Charges s'étoit aquis l'aprobation de tout le Royaume, & l'aplaudissement de tous les gens de bien. Il commença son Histoire par un ordre exprès de *Charles I.* qui voulut que la Postérité fût informée, par un homme de mérite, d'une sagesse, & d'une capacité reconnuës, des malheurs qui l'avoient accompagné pendant une bonne partie de son Régne.

Cette circonstance & le titre même de son Livre font assez voir, que l'Auteur est du Parti du Roi. Mais il ne faut pas croire, que ce soit un de ces Ecrivains outrez, qui ne trouvent rien de condamnable dans le Parti qu'ils ont embrassé ou par caprice, ou par intérêt; ni rien de loüable dans celui contre lequel ils se sont déclarez. Le Comte *de Clarendon* est pour le Parti de *Charles I.* parce qu'il croit que c'est celui de l'Equité, & que ce Prince n'a été accablé que par la malice & les artifices d'une Cabale emportée, dont le but étoit de renverser la Religion & le Gouvernement établis par les

Loix & de s'élever sur les ruines de l'un & de l'autre. Mais en même tems il ne desavouë pas les fautes, que le Parti qu'il a embrassé a commises, quel que soit le principe, qui les lui a fait commettre : & en montrant l'injustice de la plûpart des prétensions du Parti opposé, il ne supprime point celles qu'il croit avoir été justes & conformes aux Loix fondamentales du Gouvernement. Il raporte avec exactitude les piéces, qui ont été publiées de part & d'autre, sans qu'il paroisse avoir eu dessein d'en suprimer aucune. Il raisonne en habile Politique sur la plûpart des faits importans, qu'il raporte ; il tâche d'en pénétrer les Principes ; il en examine les suites ; il fait voir les fautes, que les uns & les autres ont commises ; & en mettant au jour les fausses mesures qu'on a prises ; il montre ce qu'il auroit falu faire, pour éviter les inconvéniens dans lesquels on étoit tombé, & pour parvenir plus sûrement aux fins qu'on s'étoit proposées. Il est vrai qu'à cèt égard, les réflexions ne coutent pas toujours beaucoup à un Historien. Quand on est à portée de comparer les Evénemens avec leurs causes ; il est souvent aisé de juger

par ce qui est arrivé, des effets que devoient produire les mesures que l'on a prises ; & il n'est pas difficile d'en opposer d'autres à celles-là, par lesquelles on auroit pû éviter les inconvéniens dans lesquels on est tombé ; mais on ne voit pas toujours sûrement les effets qu'auroient pû produire les moyens qu'on oppose à ceux qu'on a effectivement employez ; on voit le mal qu'ont causé les résolutions qu'on a prises ; mais on ne voit pas celui qu'auroient produit celles qu'on voudroit qu'on eut pris. Malgré cette remarque, de la solidité de laquelle je ne vois pas qu'on puisse douter ; j'avoüe qu'il y a de certaines occasions où l'avantage de ce que nôtre Auteur voudroit qu'on eut fait est si visible sur celui des résolutions qu'on a prises, qu'il est impossible qu'on ne soit de son sentiment.

Mais ce qu'il y a surtout de remarquable dans cèt Ouvrage, c'est que l'Auteur y peint au vif tous les principaux personnages, qu'il introduit sur la scéne. Il n'y a presque pas eu une seule personne, qui aît eu quelque part aux événemens dont il nous donne l'Histoire, qu'il ne nous dépeigne exactement, & dont il ne nous fasse

voir

voir les bonnes & les mauvaises qualitez.

Tout l'Ouvrage est composé en Anglois de trois Volumes *in folio*, dont on ne nous donne ici que le premier, qu'il a fallu diviser en deux, à cause de la forme. Il comprend l'Histoire de tout ce qui se passa depuis 1641. jusqu'au 4. de Septembre de 1642. que commença la guerre entre le Roi *Charles I.* & son Parlement. Le Lecteur n'attend pas, sans doute, que nous donnions ici un abrégé de ces deux Volumes; nous ne saurions le faire, sans une excessive longueur, & sans raporter des choses fort communes, qui ne sont ignorées de personne, en même tems que nous omettrions des particularitez, qui méritent d'être sues, parce qu'on les trouve difficilement ailleurs que dans cèt Ouvrage. C'est uniquement sur quelques uns de ces endroits particuliers que nous nous arrêterons dans la suite de cèt Extrait.

En examinant la premiére origine des Troubles, dont notre Auteur nous donne l'Histoire, il déclare qu'il ne veut point porter sa vuë aussi loin que ceux qui prétendent que la Rebellion fut fomentée par les Princes étran-

gers, & par les premiers Miniſtres d'Etat de la Chrétienté, dès la mort de la Reine *Elizabeth*. Il ſe contente d'en trouver les ſemences dans l'eſprit de la Cour, & dans celui du peuple. Du côté de la Cour, dit-il, on remarque l'orgueil, l'inconſtance, la profuſion dans la plus grande diſette, un eſprit d'artifice & de ſubtilité. Du côté du peuple la lenteur, l'épargne dans la plus grande abondance, une ſimplicité groſſiére, ennemie du déguiſement. Tout cela joint enſemble peut avoir cauſé les déſordres, dont on nous donne ici l'Hiſtoire. L'Echiquier étoit épuiſé par les dettes du Roi *Jaques*, par les libéralitez de *Charles I.* ſon fils, à ſon avénement à la Couronne & par les frais de la guerre. Les revenus ordinares & caſuels étoient épuiſez. Le Roi manquoit des choſes les plus néceſſaires pour l'entretien de ſa maiſon. Il falut vendre une partie des Domaines de la Couronne, créer des Pairs à prix d'argent, & mettre en uſage pluſieurs autres moyens, ſans ſe mettre en peine des inconvéniens, auſquels ils étoient ſujets. Dans les quatre premiéres années de ſon Régne, *Charles I.* avoit convoqué trois Parlemens, & les avoit caſſé tous

trois

trois avec aigreur & avec un mécontentement réciproque. En cassant le dernier, il déclara qu'il regarderoit comme téméraires, ceux qui prétendroient désormais lui prescrire un tems, pour faire assembler un Parlement. On en conclut qu'on ne devoit plus espérer à l'avenir de pareilles assemblées, & l'on peut juger, quel effet cela produisit dans l'esprit d'un peuple, qui regardoit les Parlemens, comme le plus sûr apui de sa liberté & de ses priviléges. Le Comte *de Clarendon* prétend, que la cause la plus probable de tous les troubles qui ont affligé le Royaume est ces ruptures des Parlemens * *imprudentes & précipitées.* On doit ajouter à cela que *Charles I.* retenoit auprès de sa personne des esprits artificieux, qui, par de faux raports, exaggeroient au peuple les défauts & les foiblesses de la Cour, & qui n'oublioient rien pour rendre le peuple suspect au Souverain." Le peuple, au témoignage de nôtre Auteur, n'aspiroit qu'au bien public; mais n'étant pas content de la conduite du Conseil, tout ce qui venoit de sa part lui étoit suspect, & lui paroissoit tout autre & plus mau-

* Ce sont les termes de nôtre Auteur.

vais, qu'il n'étoit en effet.

Dans les Parlemens qui furent cassez, & surtout dans celui de la quatriême année, quelques Membres eurent à la vérité des emportemens contraires au respect dû au Roi & à son Conseil; mais il n'y eut aucune résolution arrêtée, qui ne répondît à la sagesse de ces Cours Souveraines dans des occasions aussi importantes. Au lieu que durant la cessation de ces Assemblées, il y avoit des Ministres qui exerçoient une si grande tyrannie, qu'elle excuse en quelque sorte la chaleur & la passion, qui parurent dans ces Assemblées. Le second Parlement étoit sur le point d'accorder cinq subsides, lors qu'il fut dissout; & quoi que l'Acte n'en fût pas formé, on ne laissa pas d'exiger ces cinq subsides dans tout le Royaume avec une extrême rigueur.

Que ne devoit-on pas craindre de ces violences? Cependant tous ces sujets de ressentiment aboutirent à une protestation de *non préjudice à la Couronne*, achetée au prix de cinq nouveaux subsides; qui ne furent pas plutot accordez, que le troisiême Parlement fut cassé avec des marques de mécontentement & de passion tout-à-fait extraordinaires.

Ce

Ce furent là les premiéres étincelles, qui causérent dans la suite ce feu funeste, qui produisit de si terribles révolutions. Notre Auteur n'oublie pas le malheureux Voyage du Prince de Galles en Espagne, qu'il attribuë uniquement à l'ambition du Duc *de Buckingham*, & dont il démêle ici toute l'intrigue. Il nous raporte jusqu'aux conversations particuliéres, que le Prince & le Duc eurent avec le Roi sur une entreprise si dangéreuse & si téméraire; & il paroit par là que *Jaques I.* étoit le plus indulgent de tous les Maîtres, & le Duc le plus fier de tous les favoris. Ce fut lui qui porta depuis *Charles I.* à casser les deux premiers Parlemens, qu'il avoit convoquez. Quand il eut été assassiné, il y eut bien des gens qui crurent, que cette perte étoit fort indifférente au Roi, & qu'il n'étoit pas fâché d'être défait d'un Ministre si haï du peuple, & contre lequel le Parlement étoit si prévenu, qu'il rejettoit toutes les ouvertures proposées pour le bien de sa Majesté. Voici le caractére qu'on nous donne de ce Duc. Il avoit naturellement le cœur noble & l'ame généreuse; il possédoit toutes les qualitez requises au Favori d'un grand

Roi.

Roi. Il connoissoit parfaitement les finesses de la Cour. Il parloit agréablement & à propos. Il avoit aquis une grande pénétration dans les affaires. Il étoit extrêmément doux & facile envers ceux qui avoient recours à lui. L'envie qu'il avoit de les obliger ne lui permettoit pas de considérer l'importance du bienfait, ni de faire choix de ceux qu'il obligeoit, ce qui fut une des causes de son malheur. Il a toujours été d'un courage intrépide. Il aimoit ses amis & haïssoit ses ennemis avec excès. La dissimulation lui paroissoit une bassesse. Dans le plus fort de son ressentiment, il étoit rare de lui voir rendre un mauvais office à qui que ce fût, qu'auparavant il ne lui eut reproché l'outrage qu'il croyoit en avoir reçu, & ne l'eut averti du dessein qu'il avoit de lui faire tout le mal qu'il pourroit. L'Auteur prétend que deux circonstances ont fait tort à la mémoire de ce Duc; la premiére fut d'avoir engagé le Roi à faire la guerre à l'Espagne, dans un tems où ce Prince n'avoit point d'argent; sans en avoir d'autre motif que son animosité particuliére, contre le Duc d'*Olivarez*, favori du Roi d'Espagne. L'autre est l'ardeur & la préci-

cipitation avec laquelle il fit déclarer la guerre à la France, sans d'autre prétexte, que son propre ressentiment. Il n'est pas vrai qu'il fut amoureux de la Duchesse d'*Olivares*, comme on l'a voulu dire, puisque cette Duchesse étoit vieille, dégoutante, bossuë, & contrefaite; mais il est certain qu'il se laissa surprendre en France aux charmes d'une Dame du premier rang. Il lui en fit sa Déclaration; & obligé de partir pour conduire l'Epouse de *Charles I.* en Angleterre, il avoit formé la résolution d'aller revoir sa maitresse, dont il esperoit être reçu plus favorablement. Mais son dessein fut trop tôt découvert, on lui préparoit une triste réception en France, & s'il avoit fait ce Voyage, il est sans doute qu'il eut été assassiné, avant que d'avoir eu le tems de faire sa visite. Il en fut averti, il prévint le peril: mais il jura dans ce moment-là qu'il verroit la Dame, & parleroit à elle, malgré toutes les forces de la France. Depuis il témoigna dans toute occasion à cette Couronne l'extrême mépris qu'il avoit pour elle. C'est ainsi que souvent les Souverains & les Royaumes tout entiers deviennent le joüet de l'ambition d'un Favori, ou de quel-

que

que passion encore plus folle que celle-là. Ce fut par le même principe que le Duc employa toutes sortes d'artifices pour faire perdre au Roi l'affection qu'il avoit pour la jeune Reine, & qu'il sût si bien changer l'humeur de ce Prince, qu'il ne fit plus paroître que de l'indifférence & de la sévérité pour cette Princesse.

Après la cassation du dernier Parlement, qui n'en faisoit point espérer d'autre, on eut recours à des moyens extraordinaires & contraires aux Loix, pour faire trouver au Roi des sommes, qu'il ne devoit lever sur son peuple, que du consentement de son Parlement, notre Auteur ne dissimule point toutes ces injustices. Il en fait un détail exact à sa page 89. & aux suivantes. *La * Chambre Etoilée*, dit-il, *punissoit par amendes & par emprisonnemens la desobéïssance à des Proclamations par lesquelles on commandoit ou deffendoit au peuple, ce qui n'étoit ni commandé, ni défendu par les Loix. On punissoit sévérement le manque de respect pour ces sortes d'Actes, & les anciens droits établis avec tant de sagesse & de pru-*

* *C'étoit une Chambre de justice extraordinaire, que le Parlement obligea* Charles I. *d'abolir.*

prudence pour la sureté des Peuples, ne furent jamais plus en danger d'être renversez. Il est certain, dit plus bas notre Auteur, *que le déréglement de la Chambre des Communes dans le Parlement* suivant *ne provenoit que du mépris des Loix*. Il est vrai qu'il ajoute, que ceux qui examineront les Regîtres du Conseil de la Reine *Elizabeth*, y trouveront d'aussi grans exemples de pouvoir & de Souveraineté sur la liberté, & sur les biens des sujets, qu'il y en ait eu depuis ce tems-là. Mais les procedures étoient conduites avec tant d'adresse, d'ordre, & de gravité; les régles fixes, courtes, & sévéres, qu'on avoit établies étoient éxécutées si ponctuellement & si secrétement, que le public en étoit beaucoup moins scandalisé; & que la personne condamnée ne ressentoit que le poids de son jugement, sans ressentir la mauvaise humeur & l'affectation des Juges.

Cependant malgré toutes les injustices exercées sur le peuple, le Comte de *Clarendon* croit que l'Angleterre ne fut jamais si heureuse, que dans les tems qui précédérent la convocation de celui qu'on apella *le long Parlement*. On rend ce témoignage à *Charles I.* que c'étoit un Prince d'une piété exemplaire,

plaire, plus sobre & plus chaste, qu'aucun Prince de son tems, qui avoit trouvé le secret de concilier l'empire avec la liberté. Il avoit une extrême aversion pour l'Eglise Romaine, & connoissoit parfaitement les motifs de la Réformation, & la haine de cette Eglise contre ceux qui ne sont pas soumis à son autorité. Il aimoit la Religion Anglicane, & ne pouvoit souffrir ceux qui étoient ennemis du Gouvernement établi. Il avoit extrêmément à cœur de rendre le Culte divin uniforme dans ses trois Royaumes, & châcun sait que les démarches qu'il fit pour parvenir à bout de ce dessein furent la premiére & la principale cause de sa perte. On explique ici toutes les fautes qu'il commit lui-même & que ceux qui agissoient par ses ordres commirent dans toute cette affaire.

En parlant de *Laud* Archevêque de Cantorberi, qui eut tant de part dans tout ce qui se passa sous le Régne de *Charles I.* l'Auteur, qui étale ses bonnes qualitez, avoüe que dans son élévation il conserva trop de ressentiment contre ceux qui l'avoient persécuté; & que tombant dans le même défaut qu'il leur reprochoit, il devint à son tour le persécuteur de ceux qui l'accusoient, d'avoir

d'avoir quelques ſentimens particuliers, qu'ils prétendoient reſſentir le Papiſme. Il les traitoit comme des ennemis de la Diſcipline de l'Egliſe, ſous prétexte qu'ils ſe conformoient aux Calviniſtes, en quelque point de doctrine, quoi qu'ils reſpectaſſent le Gouvernement établi par les Loix, & qu'ils euſſent autant de zéle & de ferveur pour les cérémonies de l'Egliſe Anglicane, qu'aucun de la Nation. Cet Archevêque étoit dans les ſentimens d'*Arminius*, avant même que l'on connut ce nom, & faute d'autre nom, on l'apelloit *Papiſte*, quoi qu'on ne pût pas croire qu'il le fût en effet.

Dans le recit de la guerre d'Ecoſſe, notre Auteur prétend que la France y entra bien avant. Elle regarda les Ecoſſois ſes anciens Alliez comme des inſtrumens propres à troubler ſes voiſins. Le Cardinal *de Richelieu* envoya ſecrétement un Agent à Edimbourg, pour y échaufer les eſprits & fomenter les diviſions. Il en reçut auſſi un de la part des Ecoſſois, pour ſolliciter le ſecours dont ils avoient beſoin. Il leur fournit des armes & des munitions, & leur promit de les aſſiſter dans toutes les entrepriſes où ils voudroient s'engager. Le Roi *Charles I.* intercepta

ta une Lettre, qu'ils écrivoient en France, & qui lui fit comprendre, que le mal étoit plus grand, qu'il ne se l'étoit imaginé.

Il fit la guerre aux Ecossois, & la fit malheureusement. Cela l'obligea, à avoir recours à un expédient dont on n'avoit point vû d'exemple depuis plusieurs Siécles. Ce fut d'assembler à Yorck un Grand Conseil de tous les Pairs du Royaume, pour voir ce qu'il y auroit à faire dans un besoin si pressant. Ce Conseil lui demanda un Parlement; il n'osa le refuser. Il fut convoqué le 13. Novembre, 1640. Ce fut cette Assemblée à laquelle il fut enfin obligé de faire la guerre & qui fut cause de sa perte. Notre Auteur raporte avec la derniére exactitude tout ce qui se passa dans cette longue Assemblée, & toutes les Piéces, qui concernent les disputes qu'elle eut avec le Roi, & qui éclatérent enfin en une guerre ouverte. Il nous donne aussi le caractére des principaux Membres, qui composoient les deux Chambres du Parlement. Il n'oublie pas le Procès du fameux Comte *de Stafford*, dont il fait un détail fort circonstantié. Il remarque que dans l'embarras où se trouvérent le

Roi

Roi & son Conseil pour sauver ce Comte, il y eut une personne qui proposa de faire entrer dans Londres l'Armée, qui étoit sur pié, pour tenir le Parlement dans la crainte, & l'obliger à faire tout ce que le Roi souhaiteroit. Le Comte *de Clarendon* a sû de bonne part, qu'il n'y eut pas une personne dans le Conseil, qui ne marquât avoir de l'horreur pour cette proposition. Mais qu'on se contenta pourtant de proposer les raisons, qui en faisoient voir l'absurdité. L'Officier, qui avoit proposé un tel avis, soit qu'il l'eut fait par artifice & pour faire tomber quelques uns du Conseil dans le piége, soit qu'il eût du chagrin de voir son avis méprisé, & qu'il apréhendât d'être découvert, en alla immédiatement après révéler tout le mystére aux chefs du Parti du Parlement opposé à celui du Roi. Il raporta les choses tout autrement qu'elles ne s'étoient passées, & feignit d'avoir eu tant d'horreur pour ce dessein, qu'il avoit résolu de servir la République aux dépens de sa vie. Il ne laissoit pas en même tems de joüer son personage à la Cour, de paroitre fort irrité contre les violentes procedures du Parlement, & de s'offrir
de

de tirer de prison par force le Comte de *Stafford*. C'est ainsi qu'en même tems que le Roi avoit un Parti rédoutable contre lui dans le Parlement ; il ne pouvoit pas même se fier à la plûpart de ceux de son Conseil, qui étoient comme autant d'ennemis secrets, qui ne lui donnoient que de mauvais avis, qui lui firent faire mille fausses démarches, & qui découvroient toutes les justes mesures qu'il pouvoit prendre pour sa conservation & pour le maintien de son autorité. Ce furent eux qui lui conseillérent de passer tout à la fois & le Bil qui condamnoit à la mort le Comte *de Stafford*, & le Bill qui porroit que le Parlement ne pourroit être dissout que de son propre consentement & lors qu'il le jugeroit à propos. On voit ici tous les artifices dont on se servit, pour obtenir ce Bil, qui privoit le Roi d'un des plus beaux fleurons de sa Couronne. Son malheur étoit qu'en même tems qu'il ne pouvoit point se fier aux Membres de son Conseil, il n'avoit personne dans le Parlement, qui fût bien intentionné pour lui, & en état d'y maintenir ses intérêts, lors qu'on faisoit quelque proposition qui leur étoit contraire. Il eut pû se faire des Créa-

Créatures, s'il eut voulu les prévenir par ses faveurs; mais il vouloit que le service précédât la récompense, & cette maxime n'étoit pas bonne dans ce tems-là, parce qu'il ne devoit pas s'attendre qu'on abandonnât un parti, où l'on trouvoit un avantage présent & certain, pour en embrasser un autre sur de simples espérances.

Au sujet de la Rebellion d'Irlande, que les Républicains ont attribuée au Roi, ou, du moins, à la Reine son Epouse; notre Auteur nous aprend, que le peu d'empressement qu'on témoigna pour en arrêter les funestes suites, venoit du Parlement même; qui affectoit beaucoup de lenteur dans toutes les résolutions, qu'il faloit prendre sur ce sujet, laquelle il ne manquoit pas d'attribuer au Roi, tâchant adroitement de faire croire au Peuple, que la Cour favorisoit cette Rebellion. Il eut même la hardiesse de publier une Déclaration, qui contenoit les noms de ceux qu'il disoit avoir passé en Irlande, sur les Passeports du Roi, & être pour lors Officiers dans l'Armée des Rebelles. Notre Auteur soutient que le Roi n'avoit jamais entendu parler de ces noms, qu'il n'avoit point accordé de Passeports à ces prétendus Offi-

ciers, & que ce Prince crut que c'étoit tout autant d'Etres de raison. Cependant cette Déclaration, quelque faux qu'en fût le fondement, ne laissa pas de confirmer le peuple dans sa mauvaise volonté pour le Roi, & dans sa persuasion, qu'il avoit part à tous les malheurs de l'Irlande.

Mais ce qui fit beaucoup de tort aux affaires de ce Prince, fut la résolution qu'il prit, & qu'il exécuta d'ôter au Comte d'*Essex* la Charge de Grand Chambellan, & au Comte de *Holland*, celle de Grand Maître de la Garde-robe & de Gentilhomme de la Chambre, dont ils étoient revêtus. Ceux ausquels le Roi avoit le plus de confiance voulurent le détourner de ce dessein; mais il avoit promis à la Reine avant son départ pour la Hollande, d'écarter ces deux Seigneurs de sa Cour; & il voulut lui tenir parole. Ces Seigneurs, qui n'avoient point dessein de pousser les choses à l'extrémité, se voyant maltraitez, s'unirent avec les plus désespérez, pour les entreprises les plus dangéreuses; & ne contribuérent pas peu à tous les funestes événemens, qui arrivérent dans la suite, & qui coûtérent, enfin, la vie à ce Prince infortuné. Qu'il me

me soit permis de dire ici, qu'il semble qu'il y aît quelque espêce de contradiction entre ce que nous venons de raporter, & ce que nous avons remarqué plus haut, que le Duc de *Buckingham* avoit fait perdre à la Reine, toute l'autorité qu'elle avoit sur l'esprit du Roi. C'étoit, ce semble, en avoir encore assez, que de pouvoir l'obliger à écarter ces deux Seigneurs, contre l'avis de ses plus fidéles Conseillers.

Notre Auteur fait dans la suite une remarque fort judicieuse, sur l'irrégularité des procedures du Parlement pour dépouiller le Roi de ses droits les plus sacrez. *On peut observer ici*, dit-il, *une conduite admirable de la justice de Dieu, en ce que les mêmes principes apliquez de la même maniére, dont la Couronne se servoit peu de tems auparavant, pour étendre sa puissance au delà de ses justes bornes, au préjudice des droits & de la liberté du peuple, servoient dans le tems, dont nous parlons, à ruiner cette même puissance. Ce fut assez autrefois d'une simple estimation qu'il y avoit nécessité, pour autoriser la taxe sur les vaisseaux au profit de la Couronne. Et en cette occasion c'étoit assez de dire qu'il y avoit nécessi-*

 té,

té, pour priver la Couronne de l'usage de sa puissance, par une Déclaration; dont on n'avoit jamais oui parler, non plus que de la Taxe sur les Vaisseaux. La même maxime, salus populi suprema lex; *la première Loi c'est le salut du peuple, qui a servi pour violér la liberté de l'un, sert aujourdhui pour ruiner les droits de l'autre.* Cette Loi, *que le Roi n'a jamais tort*, qui paroit avoir été faite pour mettre les têtes couronnées hors de toute atteinte, servit alors pour persécuter *Charles I.* On rejettoit sur ses prétendus méchans Conseillers, tout ce dont on prétendoit avoir lieu de se plaindre, & sous ce beau prétexte, on prenoit tous les jours des résolutions contraires à ce Prince, & qui sappoient tous les fondemens de son autorité. *Que ces infidéles Conseillers*, disoient-ils, *s'efforcent tant qu'ils voudront de se décharger de leur infamie sur la personne du Roi, en le faisant Auteur de tous les maux, qui sont les fruits de leurs mauvais Conseils; pour nous qui sommes les fideles serviteurs de sa Majesté, nous ne changerons point de Stile, suivant la maxime de la Loi*, que le Roi n'est jamais en tort; *que le Conseil est responsable des fautes commises en matiére*

d'Etat,

d'Etat, *&* *les Juges en matiére de Justice.*

Le Roi, qui s'étoit retiré à Yorck, voyant qu'il ne pouvoit éviter d'entrer en guerre avec son Parlement, résolut d'avoir en sa puissance le Grand-Seau d'Angleterre, *Littleton* Chancelier étoit suspect à ce Prince; & il ne savoit comment le tirer de ses mains. Enfin, *Littleton* le lui porta, & déconcerta par ce moyen, du moins pour quelque tems, les mesures du Parlement. On a parlé diversement de cette affaire. Mais notre Auteur, connu alors sous le nom de Mr. *Hyde*, fut celui qui ménagea toute cette intrigue, à la satisfaction du Roi, & il nous en aprend ici * toutes les particularitez, qui jusques à présent n'avoient pas été connues du Public. Il travaille aussi à faire voir, que dans la rupture qui suivit bien-tôt après, le Parlement fut l'agresseur & le Roi ne fut que sur la défensive.

L'Auteur éclaircit sur la fin de ce Volume un autre fait, qui pour n'avoir pas été bien éclairci jusqu'à présent, avoit attiré sur *Charles I.* le blâme, non seulement de ses Ennemis & des personnes indifférentes; mais

* *Voyez Tom. II. pag.* 428. *&* *suiv.*

mais même de ceux qui étoient le plus engagez dans ses intérêts. Le Gouvernement de la Ville de *Hull*, où le Roi avoit ses magazins, avoit été confié au Chevalier *Hotham*, qui étoit tout-à-fait dans les intérêts du Parlement. Le Roi voulut s'assurer de cette Ville; il y alla avec une suite assez nombreuse; mais *Hotham* lui en ferma les portes au nez, & lui en réfusa l'entrée. Le Roi s'en plaignit en vain au Parlement, & voyant qu'il alloit en guerre; il résolut de s'emparer de cette Place, & de la prendre par force. Il s'en aprocha avec peu de Troupes, & avec si peu de préparatifs, qu'on jugea bien qu'il échoüeroit, comme il fit effectivement, ayant été contraint de se retirer avec quelque honte. Les principaux de sa Cour & les Officiers l'ayant vû s'engager si légérement dans cette entreprise blâmérent sa conduite; & il aima mieux soufrir tous ces reproches, que de découvrir les véritables raisons de son voyage, qui n'étoient connuës, que de très-peu de personnes, & que le Public avoit ignorées jusques à présent. Voici ce que c'est. Le Lord *Digby* qui s'étoit retiré en Hollande, pour éviter les poursuites du Parlement,

étoit

étoit allé à Yorck avec quelques ordres de la Reine, & y étoit resté quelques jours déguisé. Comme il trouva les affaires du Roi en plus mauvais état qu'il ne l'avoit cru, il résolut de retourner en Hollande pour hâter le secours, que l'on y préparoit pour ce Prince. Il se remit sur la barque qui l'avoit aporté avec quelques autres; mais il fut pris avec eux & mené à Hull, sans être connu. Sachant qu'il seroit bientôt découvert; il résolut de se faire connoitre à *Hotham*, quoi que son ennemi juré, & de le piquer de générosité. Cela lui réussit; *Hotham* ne le découvrit point, il eut même des conférences avec lui, & se laissa enfin persuader de remettre la ville de Hull entre les mains du Roi, pourvû qu'on fît seulement mine de l'attaquer. Le Lord *Digby* s'en alla porter cette bonne nouvelle au Roi; qui, sans perdre tems, s'aprocha de Hull, comme d'une conquête assurée. En effet *Hotham* auroit tenu parole; mais il ne fut pas maître des autres Officiers, & particuliérement de son fils, qui ayant juré une fidélité inviolable au Parlement, & soupçonnant quelque négociation, fit en sorte que la ville ne fut point livrée, & que le

Roi fut obligé de s'en retourner avec quelque honte. Si on pouvoit ainsi pénétrer toutes les raisons des démarches du Souverain, peut-être ne seroit-on pas si porté à les blâmer, lors qu'elles ne réussissent pas.

ARTICLE V.

THESAURUS ANTIQUITATUM & HISTORIARUM ITALIÆ, *Mari Ligustico & Alpibus* VICINÆ, *quo continentur Optimi quique Scriptores, qui Ligurum & Insubrum, seu Genuensium & Mediolanensium, Confiniumque Populorum ac Civitatum Res Antiquas, aliasque vario tempore gestas, memoriæ prodiderunt: Collectus curâ & Studio* JOANNIS GEORGII GRÆVII. *Accesserunt variæ Tabulæ Geographicæ, Aliæque ut & Indices ad singulos Tomos locupletissimi. Tomi Primi Pars Prior.* C'est-à-dire, *Trésor des Antiquitez & des Histoires de cette Partie de l'Italie qui est près de la Mer de Gennes & des Alpes, dans lequel sont ramassez les Ouvrages des meilleurs Auteurs, qui ont écrit les Antiquitez de l'Etat de Gennes,*

Gennes, du Milanois, & des Pays & Villes Voisines, & diverses autres choses arrivées en divers tems. Recueilli par les soins de Jean George Grævius. On y a joint diverses Cartes de Géographie, & autres Tailles douces, avec des Indices très-amples à châque Tome. Tome I. Partie I. A Leide, chez Pierre Van der Aa. 1704. *in folio.* pagg. 392. D'un Caractére plus gros que celui de ces Nouvelles.

APRÈS que Mr. *Grævius* eut achevé de donner au Public son *Thrésor des Antiquitez Romaines*, qui en a été reçu avec tant d'empressement; il crut qu'il devoit travailler à ramasser aussi en un Corps tous les Auteurs les plus estimez, qui ont traité de quelque Partie de l'Italie. Car puis que toute cette Partie de l'Europe fut enfin obligée de subir le joug des Romains, & qu'elle reçut en même tems leurs moeurs, leurs coutumes, leurs loix, & même leur langue; il est impossible de bien entendre les Antiquitez & l'Histoire de ces Anciens Maîtres de l'Univers, si l'on se renferme dans la connoissance des seules Antiquitez de la Ville de Ro-

me. Aprés que l'Italie toute entiére eut aquis le droit de Bourgeoisie Romaine ; les affaires de toute cette Partie de l'Europe se trouvérent tellement mêlées & confonduës avec celles de Rome ; qu'on ne trouve point d'Auteur Latin, Poëte, Orateur, ou Historien, qui ne fasse très-souvent mention des coutumes, des affaires, & des personnes distinguées des autres Parties de l'Italie. En sorte que quelque connoissance qu'on aît des Antiquitez particuliéres de Rome, on se trouvera fort souvent embarrassé dans la lecture de ces anciens Auteurs, si l'on est absolument étranger dans l'Histoire & dans les coutumes de tous les autres Peuples de l'Italie. Peut-être que généralement les Auteurs qui composent ce nouveau Trésor ne sont pas du même prix, que ceux qui composent celui des Antiquitez Romaines : mais il suffit qu'ils soient les meilleurs qu'on puisse avoir sur le sujet, dont ils traitent ; c'est tout ce qu'on a pû exiger de Monsieur *Grævius*, & l'excellence de son gout nous doit persuader, qu'il n'a pas trompé l'attente du Public à cèt égard.

André Schot avoit eu à peu près le même dessein sur la fin du seiziéme Siécle,

Siécle, lors qu'il ramassa divers Traitez en un seul Volume auquel il donna le nom d'*Italia Illustrata*. Mais comme ce Volume est assez petit, & qu'il y mêle les Descriptions des Isles de Sicile & de Malte, il est aisé de juger, que son Recueil est fort imparfait. Ajoutez à cela, qu'il n'a pas toujours suivi les meilleures Editions, quoi qu'elles fussent déja publiques, lors qu'il travailloit à son Ouvrage. Par exemple, le Traité de *Gaudence Merula* sur l'Antiquité & l'Origine des Gaulois, qui habitoient cette partie de l'Italie, qu'on apella *la Gaule Cisalpine*, avoit été réïmprimé à Bergame huit ans avant qu'*André Schot* travaillât à son Recueil, & on y avoit joint de nouvelles Notes. Cependant il l'a fait fidélement imprimer sur l'Edition précédente, qui est beaucoup moins parfaite. Mr. *Grævius* a eu soin d'éviter ce défaut, ayant toujours choisi les meilleures Editions, qu'il connoissoit parfaitement, comme châcun fait. Ce Recueil, quoi que complet en soi-même, ne comprend que le Pays voisin des Alpes & de la Mer de Gennes. Mr. *Grævius* vouloit essayer par là le goût du Public. S'il eut véeu, & qu'on eut aprouvé son travail, il eut donné de

ſemblables Recueils des Ouvrages, qui concernent les autres Pays: &, peut-être, qu'après la fin de la guerre, le Libraire pourra faire continuer ce travail, par quelque perſonne habile de ce Pays, & dont le mérite ne ſera pas fort inférieur, à celui de l'Illuſtre *Grævius*, qui a généralement été eſtimé & aimé de tous les Savans de l'Europe. L'Edition de ce Thréſor étoit preſque achevée, quand il mourut. Il n'y manquoit que la Préface, qui a été composée par Mr. *Perizonius*, ſi connu dans la République des Lettres par les excellens Ouvrages, qu'il a donnez au Public.

Mr. *Grævius* a joint dans ce Recueil les Ouvrages des Auteurs, qui ont écrit l'Hiſtoire & les Antiquitez d'Italie du moyen & du dernier Age. Il eſt vrai que ces Auteurs raportent bien des choſes ſur l'origine & l'antiquité des peuples, qui reſſent tout-à-fait la Fable, & qui ne ſont dignes d'aucune créance. Mais on pardonne facilement ces défauts à des Auteurs du quinziême & du ſeiziême Siécle, qui ſortant tout fraichement des Siécles auſquels avoient régné les ténébres de l'ignorance; étoient entêtez du deſſein de rendre l'origine de leur na-

tion

tion & de leur Ville illustre, en l'attribuant à quelques Dieux ou à quelques Heros, fameux dans l'Histoire, ou nez subitement de la Terre & forgez à plaisir. Un tems a été que, non seulement tous les peuples d'Italie, mais mêmes ceux qui habitoient au delà des Alpes par raport à cette Partie de l'Europe, faisoient gloire d'être descendus des anciens Troyens; comme s'il eut été plus honorable pour eux d'être sortis d'une Nation subjuguée, que des Grecs, qui en avoient triomphé. Du reste, les Auteurs de ce Recueil ne sont pas les seuls, qui raportent des origines si fabuleuses. *Tite-Live*, qu'on peut apeller en quelque sorte le Prince des Historiens Latins, n'a pas fait difficulté de commencer son Histoire par l'origine tout-à-fait fabuleuse de la Ville de Rome & des Romains. On ne laisse pas d'estimer infiniment son Ouvrage. Si ces commencemens sont fabuleux; le recit en est fort court & est richement récompensé par toute la suite de l'Histoire, de la fidélité de laquelle il n'y a que ceux qui sont pour le Pyrrhonisme Historique, qui puissent douter. Il en est de même des Auteurs de ce Recueil. Ils content des fables,

 quand

quand ils parlent de l'origine des peuples ; mais ils ne s'arrêtent pas là. Ils viennent à des tems plus connus, & où la verité commence à se faire jour, à travers de tous ces nuages, qui la cachoient d'abord, & à mesure qu'ils s'aprochent de notre Siécle, ils s'aprochent de la vérité. S'il y a eu quelques Auteurs, qui n'ont recité que des Fables, Mr. *Grævius* les a écartez, comme indignes de son Recueil. Tel est l'Ouvrage, qui a pour titre *Salvatoris Vitalis Theatrum Triumphale Magnalium Mediolani.* Le Soleil n'a jamais vû, dit Mr. *Perizonius*, d'Auteur ni de Livre plus fat & plus fou; quoi qu'il se vende toujours chérement dans les ventes publiques. Il en est de même de quelques autres qu'il nomme, & ausquels Mr. *Grævius* n'a pas fait l'honneur de leur donner place dans son Thrésor. Il n'a pas crû non plus y devoir placer des Ouvrages fort communs & qu'on trouve encore dans toutes les Bibliothéques; quoi qu'ils ayent d'ailleurs leur mérite. Il a donc choisi des Auteurs également utiles & rares; pour ne pas engager les Savans à acheter deux ou trois fois les mêmes choses.

C'est la rareté de quelques Ouvrages,

ges, qui leur a fait trouver place dans ce Recueil, quoi qu'ils n'entrent pas directement dans le dessein général qu'on s'est proposé. Ainsi on a joint à l'Histoire d'*Hubert Folieta*, divers autres Traitez de cèt Auteur, dont nous parlerons plus bas, & qui n'apartiennent pas proprement à l'Histoire de la Ligurie; mais qui ne laissent pas d'être utiles, & qui étoient devenus fort rares.

Mr. *Perizonius* remarque en général à l'égard de tous ces Auteurs, qu'ils n'ont pas eu soin d'indiquer les sources, où ils ont puisé les choses qu'ils raportent, lors que ce sont des événemens, dont ils n'ont pas été les témoins. Il semble qu'on doive les en croire sur leur bonne foi, & qu'ils se soient regardez comme infaillibles. Cependant il est bien certain, qu'on ne peut les suivre aveuglément, sans s'égarer quelquefois. On ne parle pas ici des miracles qu'ils racontent, pour faire valoir telle ou telle Eglise, tel ou tel Saint. On sait que dès que les Prêtres ont mis en vogue quelque miracle, & lui ont aquis du crédit parmi le Peuple, un Historien ne sauroit les suprimer, & moins encore les raporter & faire connoître qu'il en dou-

te,

te, sans s'attirer de terribles affaires sur les bras. Il s'agit de faits purement politiques, où la Religion ni les Prêtres n'entrent pour rien; & que ces Historiens raportent comme certains, quoi qu'ils soient faux, ou, du moins, douteux, sans en alleguer la moindre preuve. C'est ainsi que *Merula* & *Chalcus* racontent comme un fait constant, que le Colége des sept Electeurs fut institué en Allemagne sous l'Empire d'*Othon III.* & sous le Pontificat de *Grégoire V.* pour élire un Roi des Romains, qui devoit être couronné & recevoir du Pape le titre d'*Empereur Auguste.* Cependant ce fait est tout-à-fait faux, & a été refuté solidement par divers Auteurs du Siécle passé & même par le Jésuite *Maimbourg*, dans son *Histoire de la Décadence de l'Empire.* Mr. *Perizonius* remarque quelques autres fautes des Auteurs de ce Recueil, pour faire voir que, quoi qu'on les estime autant qu'ils le méritent, on ne reçoit pas tout ce qu'ils disent aveuglément, & sans examen.

Pour achever de donner une idée générale de cèt Ouvrage; on ajoutera après Mr. *Perizonius*, au nom & sur la foi du Libraire, qu'il a pris soin de nous donner les Cartes de Géographie,

graphie, & les Portraits des Hommes illustres, les plus exacts, qu'il lui a été possible, & qu'il n'a point épargné les frais pour cela. D'ailleurs, comme les Editions d'Italie, si on en excepte celles de Venise, de Rome, & de Florence, sont très-peu correctes, on a été exact à corriger les fautes d'impression, & on a ajouté les citations des Auteurs, qui avoient été omises par ceux-même, dont on trouvera ici les Ouvrages.

Voila ce qu'on avoit à dire en général sur ce Thrésor; mais il semble que cela ne suffit pas pour en donner une juste idée, & je crois que plus d'un Lecteur sera bien aise de savoir en détail de quels Ouvrages il est composé. D'ailleurs peut-être que ces Ouvrages ni leurs Auteurs ne sont pas connus de tout le Monde: nous avons donc crû, qu'on ne seroit pas fâché, que nous entrassions dans le particulier; sans nous y arrêter néanmoins autant, que nous le ferions, si ces Traitez paroissoient en public pour la premiére fois. Nous ne parlerons, pour le coup, que de la premiére Partie du premier Tome, qui compose un Volume entier; les autres pourront fournir de matiére aux Nouvelles des mois suivans.

Après la Préface de Mr. *Perizonius*, qui nous a fourni une bonne partie de ce que nous avons dit jusques ici, on trouve 1. l'éloge de l'Italie écrit par *Gabriel Barri.* On a suivi en cela l'intention de Mr. *Grævius*, qui avoit résolu de mettre cette Piéce à la tête de son Recueil, comme une espêce d'introduction à tout l'Ouvrage. C'est un ramas de tout ce que les anciens Grecs & Latins ont dit à l'honneur de l'Italie. Il ne contient que dix ou douze pages.

2. La seconde Piéce est un petit Traité des premiers Habitans de l'Italie, composé par *Pierre Leon Casella.* Cèt Auteur raméne les choses de bien loin, & par conséquent il ne faut s'attendre à rien moins, qu'à des Démonstrations Mathématiques. Il raporte ce qu'on a dit de ces premiers Habitans, & non ce qui en est, & qu'il est impossible de savoir. Ce qu'il a de meilleur, ce sont quelques Inscriptions anciennes, qui sont les plus sûrs monumens de l'Antiquité, que l'on puisse avoir. L'Ouvrage d'ailleurs est assez court, & la lecture n'en sauroit ennuyer; quoi qu'on marche presque partout dans des Pays perdus.

3. On

3. On trouve en troisiême lieu deux petits Traitez de *Jaques Bracelli*; le premier est une Description de la Côte de Genes, c'est à dire du Pays qui s'étend depuis le Var jusqu'à la Macra, & l'autre contient les Eloges des Illustres Genois. Ces deux Traitez ne comprennent que six pages. C'est ce qui me fait croire que *Moreri* n'avoit pas vû cèt Ecrit, quand il dit que *Bracelli a laissé un Livre des Hommes illustres de Genes*; puis que trois ou quatre pages d'écriture ne méritent pas le nom de Livre, à moins que cèt Italien n'aît composé quelque autre Ouvrage sur ce sujet, ce que je ne sai point, & à quoi il n'y a pas beaucoup d'aparence.

4. On voit ensuite un Traité de *Gaudence Merula* divisé en trois Livres, où il est parlé de l'Antiquité & de l'Origine des Gaulois, qui ont habité cette partie de l'Italie, qu'on a apellé *la Gaule Cisalpine*. Cèt Auteur écrit bien & avec esprit, & la lecture de son Ouvrage est également agréable & utile. Il a vû lui-même la plûpart des lieux, dont il parle, ce qui est d'un grand secours pour ceux qui en voudront donner des Cartes exactes. Si nous avions de telles Descriptions

de

de tous les endroits du Monde connu, la Géographie ne feroit pas si imparfaite, qu'elle l'est encore aujourdhui. Les Géographes ne sont point conformes sur les Pays même, que nous croyons connoitre le mieux, dès qu'ils veulent entrer dans quelque détail. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'un même Auteur se contredit souvent lui-même; ne se souvenant point au milieu ou à la fin de son Ouvrage, de ce qu'il a dit au commencement. Cela vient de ce qu'on copie souvent différens Auteurs, l'un sur un sujet, l'autre sur l'autre, & qu'on ne prend pas garde que l'un établit certains principes, ou tire certaines conséquences, qui sont tout-à-fait contraires aux principes & aux conséquences de l'autre. On pourroit en alleguer divers exemples tirez du Dictionaire Géographique de l'Abbé *Baudrand*, quoi que ce soit le meilleur Ouvrage, que nous ayons en ce genre.

Merula raporte plusieurs Inscriptions dans son Traité. Il examine aussi quelle étoit la Langue des Anciens Gaulois, qui ont habité la Gaule Cisalpine. Il croit que les Gaulois *Transalpins* & *Cisalpins* parloient la même Langue; que s'il s'y est introduit des mots

mots Grecs, cela n'est arrivé que du tems de *Jules César.* Il soutient que les Gaulois avoient une Langue différente de la Latine, & il le prouve par divers exemples. Nous nous contenterons d'en indiquer un seul. Les Latins apelloient un cheval *Equus*, mais les Gaulois l'apelloient *Marca*, d'où viennent le mot François *Marcher*, & l'Italien *Marchiare*; & les Peuples qu'on a apellez *Marcomans* avoient ce nom, parce qu'ils savoient bien manier un cheval, ou parce qu'ils étoient presque toujours à cheval.

5. Cèt Ouvrage de *Merula* est suivi d'un Traité de *Bonaventure Castillioni* sur les anciennes habitations des Gaulois, qui se sont établis dans cètte Partie de l'Italie, qu'on apelloit autrefois *Insubria*, & qui est à peu près ce que nous nommons aujourdhui *le Milanois.* Ce Traité peut aussi beaucoup servir à la connoissance exacte de ce Pays, parce que l'Auteur l'avoit presque tout parcouru, & qu'il ne raporte presque que ce qu'il a vû de ses propres yeux. Ceux qui aiment les anciennes Inscriptions trouveront de quoi se satisfaire dans cèt Ouvrage. Mais je ne sai si tout le Monde

aprouvera le sens qu'il donne à ces deux vers de * *Virgile.*

Anne Lacus tantos? Te Lari? Maxime? teque
Fluctibus assurgens fremitu Benace marino.

Il ne veut point que le mot *Maxime* soit l'épithéte de *Lari*, & que *Virgile* aït donné à ce Lac, que nous nommons aujourdhui *Lac de Come*, l'épithéte de très-grand Lac. Il veut qu'on ponctuë le premier de ces vers, de la maniére que nous l'avons ponctué; & que par le mot *Maxime*, *ô très-grand*, le Poëte aït entendu un Lac particulier, qui est celui que les Latins appelloient *Verbanus Lacus*; & qui porte aujourdhui le nom de *Lac Majeur*, ou *Majour*, ce qui répond précisément au nom que notre Auteur prétend, que lui donne *Virgile*. La principale raison qu'il rend de son opinion, c'êst qu'il seroit honteux à ce Poëte, qui étoit de Mantouë, d'avoir fait mention de tous les autres Lacs de son Pays, & d'avoir oublié le principal, qui est le Lac Majour. Notre Auteur se plaint qu'au-

cun

* *Georgiq. II. vers.* 159. 160.

cun Géographe n'ait parlé d'un assez grand Lac, qui s'étend d'Orient en Occident entre le Lac Majour & le Lac de Côme, & qu'il nomme *Lucanus Lacus*, pendant qu'ils ont fait mention d'un autre Lac beaucoup plus petit, qu'on apelloit anciennement *Eupilis*, & qui a aujourdhui le nom de *Lago di Pusiano*.

Il a une opinion au sujet de plusieurs montagnes des Alpes, qui se ressent encore de la vieille Philosophie. Il croit qu'il y a dans ces montagnes de grandes cavernes, où l'air, à cause de la grande humidité, se change en eau, qui fournit ensuite de matiére aux Lacs & aux Fleuves. L'air ne se change pas plus en eau qu'en feu On peut en faire l'expérience; qu'on prenne une phiole bien bouchée, qu'on la plonge dans un puits, ou qu'on la mette au fond d'une cave dans de l'eau, qu'on l'y laisse plusieurs années, & l'on n'y verra pas la moindre apparence d'une seule goute d'eau. Je suis pourtant très-persuadé, comme le dit nôtre Auteur, qu'il y a dans les montagnes de grans réservoirs souterrains, qui fournissent d'eau aux fontaines, aux lacs & aux riviéres. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire venir ces

eaux de la Mer, comme font quelques uns. Ce sont les pluyes & les neiges, qui tombant sur le sommet des montagnes, remplissent ces cavernes, & comme il y pleut assez souvent, il y en a d'assez grandes, pour contenir une quantité d'eau nécessaire aux fontaines perpétuelles, & qui ne sont jamais épuisées, qu'une nouvelle pluye ne vienne supléer aux eaux dont elles se sont déchargées. J'ai vû en Suisse des fontaines dont l'origine étoit visiblement telle que je viens de la décrire, & je ne doute pas qu'il n'y en aît ailleurs un grand nombre, qui ont une origine toute semblable.

L'Auteur raporte qu'en 1528. au mois d'Octobre, sans qu'il eut précédé ni tempête, ni pluye, ni tremblement de terre, il sortit une si grande quantité d'eau du côté d'une montagne, qui est près d'un Vilage apellé *Campionum*, que les habitans du voisinage crurent être tous perdus. On ne savoit où se retirer; on n'osoit monter sur les Montagnes dans la crainte que l'eau ne vint à couvrir leur sommet. Notre Auteur & divers autres habitans, qui se trouvérent exposez à ce danger, se mirent dans des barques, jusques à ce que cette espêce

de

de déluge eut passé. Il conclut de là & de quelques autres exemples, que toutes les montagnes, qui sont entre le Lac de Come & celui qu'il nomme *Lucanus* sont pleines d'eau. Que, peut-être, autrefois il n'y avoit point là de Lac, ou que s'il y en avoit un, il étoit si petit, que les Géographes ne jugeoient pas à propos d'en faire mention.

6. Enfin, l'Ouvrage le plus considérable de ce prèmier Volume, qui fait la premiére partie du premier Tome, est l'Histoire de la République de Gênes en douze Livres, composée par *Oberto Foglieta*, ou pour parler à notre maniére, *Hubert Folieta.* C'étoit un Prêtre du seizième siécle habile & judicieux. Aussi son Histoire a-t-elle été estimée de toutes les personnes de bon gout. Mr. * *Perizonius* dit que c'est un Ouvrage très-élégant, écrite d'un stile judicieux, & véritablement historique. Cette Histoire commence dès l'origine de la République, & décrit tout ce qui y est arrivé de considérable année par année. De là vient que, peut-être, le nom d'*Annales* auroit mieux convenu à cèt Ouvrage,

* *Dans la Préface, qui est à la tête de ce Recueil.*

que celui d'Histoire. Un Historien ne s'attache pas si scrupuleusement à la suite des tems. Quoi qu'il ne néglige point la Chronologie, quand il a commencé le recit d'un événement, il ne l'interromt point, pour aprendre à son Lecteur, ce qui est arrivé dans cèt intervale ; sauf à revenir sur ses pas, après qu'il a achevé une matiére, qu'il avoit entamée. Il néglige d'ailleurs les événemens moins considérables ; ce que ne fait pas un Annaliste. Mais il faudroit être de mauvaise humeur, pour chicaner *Folieta* sur le tître de son Livre. Il paroit d'ailleurs par un grand nombre d'Historiens modernes, qu'on n'a pas aujourdhui la même idée de l'Histoire, qu'on avoit autrefois. On peut dire qu'il est arrivé à ce nom, ce qui est arrivé au nom de *Madame*, qu'on ne donnoit il y a moins d'un siécle qu'aux personnes de la premiére qualité, & que s'aproprient aujourdhui les moindres petites *Soubretes*. Il en est de même du mot de *Comedie*, qu'on donne à présent à quantité de Piéces, qui ne peuvent passer tout au plus, que pour des farces très-médiocres. Ceci soit dit par occasion & non par aplication à l'Histoire de *Folieta*, que nous

estimons

eſtimons beaucoup, ſouſcrivant agréablement à l'éloge qu'en fait Mr. *Perizonius.* Tout ce qu'on peut remarquer, c'eſt que cèt Auteur n'eſt pas tout-à-fait exemt de prévention en faveur de ſa Patrie. Mais c'eſt là un défaut ſi commun, & qui aproche de ſi près de la vertu, qu'on ne ſauroit lui en faire un crime. Cette Hiſtoire finit à l'année 1527. En 1528. la Ville de Gênes recouvra ſa liberté par les ſoins d'*André Dorie. Paul Folieta* Frére d'*Hubert* a joint le recit de ce fameux événement à l'Hiſtoire de ſon Frére. Il dit dans la Préface, qu'un de ſes Amis le lui avoit communiqué; mais qu'il ne ſait pas d'où cèt Ami l'avoit tiré. Mr. *Perizonius* nous aprend ce que *Paul Folieta* n'a pas ſû, c'eſt que ce Suplément eſt tiré du premier Livre de *Jaques Bonfadio*, qui a préciſément commencé ſon Hiſtoire de Gênes à l'année 1528. c'eſt-à-dire, à l'endroit, où *Hubert Folieta* a fini la ſienne.

Cèt Auteur a une penſée aſſez ſinguliére ſur l'origine du nom de la Ville dont il écrit l'Hiſtoire, & qu'on apelle *Genua* en Latin. Il remarque que l'Apennin commence près de cette ville, & ſe joignant avec les Alpes

 fait

fait une eſpêce de Genou, que les Latins apellent *Genu*, d'où eſt venu le nom de *Genua*. Il donne auſſi ſon ſufrage à l'opinion générale, raportée par *Saluſte*, par *Priſcien*, & par d'autres, qui veulent que l'Iſle de Corſe tire ſon origine d'une femme de Ligurie apellée *Corſa*, qui voyant qu'un Taureau de ſon Troupeau, paſſoit ſouvent la mer à la nage, & après quelque ſéjour revenoit plus gras qu'il n'étoit auparavant, le ſuivit un jour dans une petite barque, & arriva juſques à cette Iſle. Ayant raporté à ſon retour ce qu'elle avoit vû, ſes compatriotes envoyérent des gens dans cette Iſle, s'en mirent en poſſeſſion, & l'apellérent *Corſe*, du nom de la femme qui l'avoit découverte. Quelques Savans ont traité ce recit de fable; mais *Folieta* dit qu'il ne voit pas pourquoi on douteroit d'une tradition reçuë durant tant de ſiécles, & atteſtée par de ſi graves Hiſtoriens. Il y a des Pays dont on doit la découverte à des circonſtances, qui ſont beaucoup moins aparentes, que celle que nous venons de raporter. Cependant il eſt vrai que ce Taureau, qui va & vient de l'Iſle à la Terre ferme, eſt une circonſtance un peu difficile à croire. Quoi

Quoi que l'Auteur commence son Histoire dès la premiére origine de la ville de Gênes, il n'a pourtant rien pû trouver de bien suivi, jusques à l'année 1096. Mais depuis ce tems, il parcourt les événemens presque toujours année par année. C'étoit alors à peu près le commencement des Croisades, & les Genois se signalérent dans cette guerre contre les Infidéles. Bien que nous ayons résolu de n'entrer dans aucun détail, nous ne saurions nous empêcher de tirer ici cinq ou six faits remarquables, que nous avons rencontré comme par hazard, en parcourant cette Histoire. Je commence par la Harangue, que fit au Legat du Pape & au Patriarche qui assiégeoient la ville de Césarée, un Sarazin qui leur fut envoyé par les Assiegez. *Si nous étions attaquez par d'autres que par vous*, leur disoit-il, *nous n'en serions pas surpris, il n'y a rien de si ordinaire, que de voir un peuple, faire la guerre à un autre peuple; mais quand nous vous considérons vous qui étes Chrétiens, à qui, à ce que nous avons apris, votre Législateur, qui vous a été envoyé du Ciel, a ordonné expressément de s'abstenir de tout meurtre, & de s'emparer du bien d'autrui; nous ne pouvons assez*

nous étonner de votre entreprise. Vous venez nous attaquer, au mépris de votre Loi; vous venez nous enlever notre ville, sans que nous vous en ayons donné le moindre sujet; prêts à nous arracher l'ame, si nous entreprenons de vous résister; comme vous avez fait dans toute la Palestine & dans toute la Syrie, que vous avez remplies de sang & de carnage. Mais nous vous admirons surtout vous autres Prêtres, qui avez le commandement & la direction de tout; vous qui Docteurs de la Loi, & Maîtres des peuples qui ont été commis à vos soins, devriez les instruire par votre exemple & par vos exhortations. Cependant bien loin de détourner vos peuples de toutes mauvaises convoitises, vous les enflamez au contraire par vos paroles & par vos actions. Vous rendrez compte de tous ces crimes dans une autre vie; & vous en devez rendre raison aux hommes dans celle-ci, si Dieu, la pieté, la religion, & votre réputation, sont encore en quelque estime près de vous. On pourra voir la Réponse du Patriarche dans * l'Auteur, & l'on jugera s'il se défend bien contre les accusations du *Sarazin*. On ne doit pas douter, que notre Historien ne soit l'Au-

* *Col.* 242.

l'Auteur de ces deux Harangues de même que de plusieurs autres qu'on trouve dans son Ouvrage: comme il étoit Prêtre, il y a aparence, qu'il croit avoir fort bien défendu la cause des Chrétiens contre les Infidéles; dans la Harangue du Patriarche; mais je ne sai si tous les Lecteurs seront de son opinion. La Harangue qu'il prête au Sarazin ressemble fort à celle que *Q. Curce* prête aux Scythes, & où la conduite injuste d'*Alexandre le Grand* est si naturellement dépeinte.

Ce fut en 1102. que la République de Gênes commença à faire battre de la Monnoye. Elle s'étoit servie jusques là des monnoyes étrangéres. *Conrad* Roi des Romains lui confirma ce droit en 1139. & pour conserver la mémoire de ce bénéfice, on mit le nom de *Conrad* sur la Monnoye. En 1118. *Bernard* Abbé de Clairvaux, qui a été canonisé dans la suite, fut élu Evêque de Gênes; mais le Pape ne voulut pas confirmer cette Election. Cèt Abbé étoit * trop utile à l'Eglise en général, pour permettre qu'il ne s'occupât que du soin d'une Eglise particuliére.

 En

* *C'est qu'il animoit les peuples à faire la guerre aux Infidéles, & à se croiser pour la Conquête de la Terre sainte.*

En 1212. il arriva à Gênes une Troupe de sept mille personnes, tant hommes que femmes, ayant à leur tête un Jeune Allemand, nommé *Nicolas*, qui disoient qu'ils avoient apris, qu'en peu de tems la Mer devoit être à sec, qu'on pourroit aller par terre visiter les saints lieux de la Syrie, & qu'ils s'étoient mis en chemin, pour faire ce Voyage. On fit sortir au plutôt cette multitude insensée de la Ville, de peur qu'elle ne fût à charge aux habitans, & que, peut-être, elle n'en infectât quelques uns de ses reveries.

ARTICLE VI.

HISTORICA DISQUISITIO *de* RE VESTIARIA HOMINIS SACRI, *Vitam communem more civili traducentis*. C'est-à dire, *Recherche Historique sur les Habits d'un Ecclésiastique dans l'usage civil.* A Amsterdam, chez Jean Loüis de Lorme. 1704. in 12. pagg. 188. D'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

QUOI que le tître de ce Livre porte qu'il a été imprimé à Amsterdam,

sterdam, chez le Sieur *de Lorme*, on nous écrit pourtant de Paris qu'il est sûr que Roüen est le véritable lieu de cette Edition. Aussi le Libraire d'Amsterdam que nous venons de nommer le desavoüe-t-il, de même que quelques autres Livres qu'on lui donne libéralement, & qu'il soutient avoir été imprimez en France. On le fait parler magnifiquement Latin dans la Préface, & on le fait finir par un beau passage Grec, qu'il auroit, peut-être, bien de la peine à lire. Il est tiré du *Livre VI.* des *Réflexions Morales de Marc Antonin. Num.* 21. En voici la Traduction du Stile de Madame *Dacier.* Il est assez beau, pour mériter d'avoir place ici. On fait dire à Mr. *De Lorme*, que c'est la devise de son Auteur. *Si quelcun peut me reprendre, & me faire voir que je prens mal une chose, ou que je la fais mal, je me corrigerai avec plaisir: car je cherche la Vérité, qui n'a jamais blessé personne; au lieu qu'on se trouve toujours mal de persister dans son ignorance & dans son erreur.*

On croit que cèt Ouvrage est une production de Mr. l'Abbé *Boileau*, Docteur de Sorbonne, & Doyen de la Sainte Chapelle; mais on dit qu'il

le desavouë. Le Stile en est affecté, farci de Grec, de Citations, de termes Latins fort obscurs, & de phrases peu usitées. Il y fait paroitre beaucoup d'érudition; mais qu'on ne croit pas toujours bien placée. Le but qu'il se propose est d'inspirer la modestie des habits aux Ecclésiastiques.

Pour y réussir, il prend les choses dès leur origine, & examine comment étoient faits les premiers habits d'*Adam* & d'*Eve*. L'Ecriture ne nous aprend point s'ils étoient longs ou courts; mais si l'on regarde à l'usage pour lequel ils furent faits, on conclurra qu'ils ne furent ni fort longs, ni fort larges, leur unique usage étant de couvrir la nudité de nos premiers parens. Par où l'on aprend, que les habits ayant une origine si mortifiante pour l'homme, bien loin de chercher à tirer vanité de ses habits, il devroit y trouver un sujet perpétuel d'humilité. L'Auteur croit aussi, que dans ces commencemens les habits des femmes n'étoient point distinguez de ceux des hommes, ni ceux des Prêtres des habits des Laïques. Il croit même qu'à ce dernier égard il n'y eut point de distinction établie avant la Loi de *Moyse*. Mais les Sacrificateurs

des Hébreux & des Egyptiens se servirent de robes longues qui alloient jusques au delà du gras de la jambe, & même jusqu'aux talons. Il est vrai que ce ne fût que dans le service divin, qu'ils portérent ces robes; pour l'usage ordinaire, ils en avoient de semblables à celles des autres hommes. Car, dit notre Auteur, qui peut s'imaginer, & qui oseroit assurer *Aaronem cubitum iturum, pransurum, excrementa egesturum, cum uxore coïturum, & alia plura ex naturalibus necessitatibus atque indigentiis facturum, sanctis vestibus indutum*? Ceux qui entendent le Latin verront bien pourquoi je ne traduis pas ces paroles.

Les longues robes ne furent en usage qu'assez tard chez les Grecs & chez les Romains. Les premiers qui en portérent, furent regardez avec mépris, comme des personnes molles & efféminées. Ce ne fut que sous l'Empereur *Antonin Caracalla* que les robes amples & longues jusques aux piés, furent en usage parmi le peuple. „ Il „ reçut le nom de *Caracalla*, dit *Spar-* „ *tien* parlant de cèt Empereur, d'un „ habit qu'il donna au peuple, qui „ alloit jusqu'aux talons, ce qui n'é- „ toit pas auparavant. On les apelle

„ encore aujourdhui *Caracallæ*, & „ elles sont fort en usage parmi le „ peuple Romain.

A l'égard de *Jesus-Christ* & de ses Apôtres; il y a aparence, qu'ils n'affectérent point d'être autrement vétus, que les autres Juifs de la même condition qu'eux. Aparemment que *Jesus-Christ* étoit habillé comme *Joseph* le Charpentier ou le Maréchal, qui passoit pour être son pére; & qu'il avoit par conséquent un habit court & étroit, comme en ont ceux de cette profession, pour pouvoir exexcer plus facilement leur métier. Notre Auteur examine ici la plûpart des passages du N. Testament, où il est parlé d'habits, & en dévelope le sens. Pour les Apôtres ils étoient à peu prés vétus comme leur Maître. Il n'y a, dit-il, nulle apparence, que S. *Pierre*, qui coupa l'oreille de *Malchus*, ait endossé un baudrier & une épée sur une robe, qui lui seroit venuë jusqu'aux talons. Aparemment notre Auteur n'a jamais vû de Moscovite: autrement cèt équipage ne lui paroitroit pas si extraordinaire. Il ne veut point que la φιλώνη, dont parle S. *Paul II. à Timothée. Chap. IV. vers.* 13. soit un manteau ou quelque au-

tre espêce de vétement; il aime mieux croire, que c'étoit un étui ou une petite cassette dans laquelle S. *Paul* enfermoit ses papiers & ses parchemins. C'est la pensée de l'Auteur de la Version Syriaque & de S. *Chrysostome*.

Il est difficile de savoir si les premiers Chrétiens portoient des habits longs ou courts; mais il semble à notre Auteur, qu'ils avoient plus d'éloignement pour les premiers que pour les derniers. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Chrétiens ne cherchoient point à se distinguer des autres hommes par leurs habits, mais par leur modestie & par leur innocence. On trouvera ici l'explication de plusieurs passages des Péres sur cette matiére. Tout ce qu'on recommandoit aux Chrétiens c'étoit la modestie, & d'éviter tout ce qui sentoit le faste & l'envie de se distinguer. Ils suivirent assez long tems ces préceptes. Mais, enfin, le luxe l'emporta sur la modestie; & parce que les Laïques se laissérent plûtot entraîner à la mondanité que les Ecclésiastiques; il arriva insensiblement que ceux-ci se trouvérent autrement vétus que les autres. Mais tout cela, comme le remarque l'Auteur, ne décide rien pour les habits courts ou longs.

 On

On a toujours plutot défendu les habits trop longs & les queües trainantes, que les habits courts & étroits; parce que c'étoit une marque plus sensible de vanité. On raporte sur ce sujet plusieurs Canons des Conciles tant généraux que particuliers. On examine aussi comment étoit vétu S. *Cyprien*, lors qu'il fut décapité.

Le plus ancien monument Ecclésiastique qui ordonna aux gens d'Eglise de porter des habits longs se trouve dans la Constitution pour la Réformation du Clergé d'Allemagne, publiée en 1524. par le Cardinal *Campege* Légat *à Latere* du Pape. *Quapropter*, dit-il, *singulari cura intendat quisque Prælatus, ni hi quibus præest, in sacris Ordinibus constituti, vestes varii coloris, virgatas & fimbriatas deferant, sed longis atque talaribus utantur.* „ Que „ chaque Prélat aît grand soin de faire „ en sorte, que tous les Ecclésiasti„ ques qui sont sous sa direction ne „ portent point d'habits de diverses „ couleurs, rayez & avec des fran„ ges; mais des habits longs, & qui „ leur aillent jusqu'aux talons. Notre Auteur croit qu'une des raisons qui obligérent les Ecclésiastiques à se distinguer des Laïques par leurs habits;

fût

fût afin que les Juges Séculiers ne violassent pas l'immunité Ecclésiastique, en citant indifféremment les uns & les autres devant leurs Tribunaux.

Il conclut enfin de toutes ses remarques, que les Ecclésiastiques peuvent & doivent se servir alternativement d'habits longs & d'habits courts. Qu'au commencement du Christianisme on défendit principalement les habits trop amples & trop longs; que dans la suite on défendit ceux qui étoient trop courts & trop étroits. Que dans le fond, quand on défendit les premiers on n'eut en vuë, que de prévenir l'ostentation, la vaine gloire, & tout ce qui ressent l'esprit leger & adonné à la bagatelle.

ARTICLE VII.

Extrait de diverses Lettres.

DE *France.* Le douziéme de Novembre dernier l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences servit d'ouverture aux Séances ordinaires de cèt illustre Corps au lieu & à la maniére accoutumées. Ce qui fit le plus de plaisir aux Auditeurs ce furent

les

les réflexions judicieuses de Mr. l'Abbé *Bignon*, qui donnoit toujours en très-peu de mots de très-justes idées de ce qu'on avoit eu beaucoup de peine à comprendre dans des discours souvent trop diffus, & quelquefois embarrassez.

1. Mr. *de la Hire* lut un Ecrit, qui contenoit la Description & l'usage d'un Niveau d'une nouvelle invention. Il parut à quelques uns, que, si ce Niveau est plus exact que les autres; il est à craindre, que la trop grande précision n'en rende l'usage très-difficile. C'est aux Géométres Praticiens à en faire l'épreuve, & à juger s'il vaut mieux que celui de Mr. *Huygens*, dont il semble que ce ne soit qu'une espêce rafinée & renversée.

2. Mr. *Merry* fit en suite une Dissertation sur l'Iris de l'œil, où il avança plusieurs choses, qui ne parurent pas conformes à l'opinion commune des Physiciens. Il conclut avec Mr. *Mariotte* que la principale sensation de l'œil se fait sur la Choroïde, & non pas sur la Retine. Mr. *Merry* prétend que l'Iris n'est qu'un tissu de longues fibres, qui tendent de la circonférence de l'œil vers le centre, que ces fibres ont une certaine longueur déterminée, qu'el-

qu'elles s'alongent vers le centre de l'œil à mesure que les esprits animaux y coulent avec plus d'abondance, & que ces esprits animaux cessant d'y couler, le ressort de ces fibres les repousse vers la circonférence: de sorte que c'est l'équilibre qui se trouve entre le ressort de ces fibres & l'action des esprits animaux, qui tient l'œil ouvert dans un certain degré nécessaire à la vision. Il compare à cause de cela ces fibres aux corps cavernaux du *penis*.

Ce qui porte Mr. *Merry* à croire que ces fibres sont de cette nature, c'est que dans l'anatomie, qu'il a faite de l'œil, il n'y trouve point de fibres circulaires & concentriques attachées à celle-ci. Il prouve d'ailleurs ce Systême par l'expérience faite sur un chat, qu'il avoit d'abord exposé au Soleil & ensuite à l'ombre. Car sa prunelle se rétrecissoit aux rayons du Soleil, & s'élargissoit à l'ombre. La même chose arrivoit en exposant les yeux du chat au Soleil, & lui plongeant ensuite la tête dans l'eau. Ayant, enfin, tenu la tête du chat dans l'eau jusqu'à ce qu'il fut près d'expirer; il aperçut l'Iris du chat extrémément dilaté vers la circonférence, & l'ouverture de la prunel-

prunelle fort grande; d'où il conclut que cette grande dilatation venoit de ce que la suffocation du chat empêchoit les esprits animaux de couler librement dans les fibres de l'Iris. Ainsi ce n'est pas la lumiére, qui est la cause motrice immédiate du rétrécissement de la prunelle, elle n'en est que l'occasion & la cause éloignée. Mr. *Merry* ajouta, qu'il y avoit plus de lumiére dans l'eau, que dans l'air; parce qu'on voit plus distinctement les objets dans l'eau, que dans l'air.

3. Mr. *Amontons* inépuisable sur la matiére des Thermomêtres & des Baromêtres, lût un long discours, qui comprenoit la méthode de rectifier le Baromêtre ordinaire, * & de le numéroter à sa maniére. Il aprit au public que le verre se dilatoit environ de $\frac{1}{2388}$ partie de sa capacité par la chaleur de la main.

4. Mr. *Geofroi*, qui parla le dernier, fit un Discours, qui comprenoit quelques Observations, sur le soufre, & sur la maniére de le composer artificiellement par la réunion de ses principes, ce qui lui donna lieu de parler de la composition des metaux. Il croit avoir trouvé la maniére de faire du fer artificiel. Il dit qu'il continueroit

à travailler sur ce sujet, & qu'il rendroit compte de son travail à l'Académie. Ce qui lui a fait soupçonner qu'il avoit réussi dans la composition du fer, c'est qu'il a trouvé une poussiére noire dans le *Caput Mortuum* de la distillation d'argile dessechée paîtrie avec de l'huile de lin; laquelle poussiére s'attachant à la pierre d'Aiman, lui fit croire que c'étoit du fer. Peut-être aussi que cette matiére s'attachoit à l'Aiman, parce qu'elle étoit grasse & visqueuse: mais pour s'assurer mieux de ce qui en étoit, il auroit dû mettre cette poussiére sous une feuille de papier, & promener la pierre d'Aiman sous ce papier; si cette poussiére avoit fait les mêmes mouvemens qu'a coutume de faire la limaille de fer en pareille situation, c'eut étéune marque, que l'attraction eut été réelle. Ce Discours de Mr. *Geofroy* fut écouté avec plaisir. Il étoit bien écrit, rempli de bonnes choses, & lû de bonne grace. Les Alchimistes, qui se trouvérent dans cette Assemblée, furent un peu consolez de la dépense qu'ils font en charbon: car aprenant que Mr. *Geofroy* avoit fait du fer artificiel, ils ne désespérent pas de trouver le moyen de faire de l'or.

L'Assem-

L'Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Médailles se tint au lieu ordinaire le 14. du mois de Novembre. Voici en peu de mots ce qui s'y passa.

Mr. *Boutard* lut les vers Latins, qu'il a faits pour exhorter Mr. le Duc de *Mantoüe* à faire chercher dans la riviére du *Mincio*, qui est dans ses Etats, la statuë de *Virgile*, qui y a été jettée anciennement par les Barbares, & de la faire rétablir magnifiquement dans sa Ville Capitale où elle étoit, & qui est le lieu de la naissance de ce Prince des Poëtes Latins. Il apostropha tous les Poëtes, pour s'intéresser à une si noble entreprise.

Ensuite l'illustre Mr. *Vaillant* recita une Dissertation, qu'il a composée sur les Rois du Bosphore, qui sont la suite des Rois du Pont, dont il entretint l'Assemblée l'année derniére. Mr. son Fils en lut ensuite une autre sur une Médaille de l'Empereur *Alexandre Sévére*, qui a été frapée dans une Ville de la Gréce.

Puis, Mr. *Henrion* fit part à la Compagnie d'une Critique du petit Ouvrage de Mr. * *Genebrier* sur *Magnia Urbica*,

* *Voyez ce qu'on en a dit dans les Nouvelles de Décembre.* 1704. *pag.* 681.

bica, qui de tout tems a été reconnuë par les Antiquaires pour femme de l'Empereur *Maxence*, & pour Mére de *Romulus*, au lieu que Mr. *Genebrier* prétend qu'elle fut femme de l'Empereur *Carus* & Mére de *Carinus* & de *Numerianus*. Mr. *Henrion* prétend, que tous ces sentimens sont incertains, & que l'on n'a aucune autorité incontestable, pour prouver certainement de qui elle étoit femme.

Mr. *Genebrier* vient de répondre aux Difficultez de Mr. *Henrion*, dans une Dissertation sur *Nigrinianus*, *dont le tems a été jusqu'ici fort incertain*, & *sur quelques autres Princes*, *dont les Médailles sont quelque difficulté parmi les Antiquaires*. A Paris in 12. *pagg.* 45. Cette Dissertation, qui n'est pas moins curieuse, ni moins savante que celle de *Magnia Urbica* est en forme de Lettre écrite à Mr. *Baudelot de Dairval* Avocat en Parlement & un des plus savans Antiquaires de ce tems. Elle est précédée d'un Avertissement dans lequel Mr. *Genebrier* répond à son Antagoniste d'une maniére si vive & si convainquante, qu'il y a lieu de croire que Mr. *Henrion* y sera sensible, & prendra mieux ses mesures une autrefois, lors qu'il voudra critiquer les Ou-

Ouvrages d'autrui. Pour vous dire quelque chose de cette Replique, l'Auteur fait remarquer que sa Dissertation sur *Magnia Urbica* avoit été luë il y a trois ou quatre ans dans une des Assemblées de la Societé des Médailles, & qu'on n'y avoit rien trouvé, qui la dût faire mépriser jusqu'à l'abandonner à de si foibles attaques. Mr. *Vaillant* même, entre les mains de qui elle fut mise, pour l'examiner de plus près, rendit à cèt Ecrit le témoignage le plus favorable, que l'Auteur pouvoit souhaiter. De plus, la maniére dont l'illustre Président de l'Académie, Mr. l'Abbé *Bignon*, s'est expliqué sur l'Ouvrage de Mr. *Henrion* n'est pas moins avantageux à Mr. *Genebrier.* Car ce savant & judicieux Abbé, en faisant la recapitulation du Discours de Mr. *Henrion*, ne put s'empêcher de lui dire, que ce que *son Ouvrage avoit de singulier étoit qu'il s'attachoit à détruire la conjecture de Mr.* Genebrier *sur* Magnia Urbica, *sans en avoir une meilleure à y opposer. Que tout le fruit de son travail se bornoit à nous replonger dans les ténébres & dans la même incertitude où l'on étoit auparavant sur l'état de cette Princesse.* Cette Réflexion auroit dû être fort mortifiante pour Mr.

Henrion, si Mr. l'Abbé *Bignon* ne l'eut accompagnée de toute la politesse, qui lui est naturelle. Mr. *Genebrier* répond ensuite aux objections de Mr. *Henrion*. Il lui fait voir que ce n'est point sans raison, qu'il a traduit le *rem Romanam* de *Vopiscus*, par *Territoire Romain*; qu'un ignorant ou un homme sans lecture auroit aisément traduit, par *les emplois de la République*, ou *le maniement des affaires*. Le guide que Mr. *Genebrier* a suivi dans cette interprétation est l'illustre *Saumaise*. Mr. *Henrion* s'est trompé en prenant le *Territoire Romain*, pour un lieu hors de l'Italie, ou en croyant que Mr. *Genebrier* avoit traduit *Vopiscus* en ce sens. Pour ce qui est de la remarque que le Critique fait sur la Jeunesse prétenduë de *Magnia Urbica*; Mr. *Genebrier* lui fait voir, qu'elle y paroit d'un âge à pouvoir être mére de *Carinus* & de *Numérien*, & qu'il n'y a pas de sincérité, ni de connoissance de l'*Antique*, à soutenir que ces deux figures avec la robe virile, ne sont que des enfans à la bavette. Il n'est pas extraordinaire de voir des Empereurs en petit & dans un même habillement auprès de grandes figures de Divinitez; quoi qu'en dise Mr. *Hen-*

Henrion. Le *Trajan* du Duc d'*Arschot* aux piés de Jupiter avec cette Légende *Conservatori Patris Patriæ*; un revers de *Marc Auréle* encore *César*, avec la Puissance de Tribun, où ce Prince & *Verus* sont aux deux côtez d'une grande figure debout, qui les couvre avec sa robe, & ce mot *Concordia*. Un *Commode* comme le *Trajan*, qui se trouve partout &c. sont de bonnes preuves du peu de solidité de Mr. *Henrion*. Les Médailles de *Carinus*, lors qu'il n'étoit que *César*, servent à montrer l'existence d'une Princesse femme de *Carus* après son élévation à l'Empire. On y lit du côté de la tête, *M. Aur. Carinus Nob. Cæs.* & au revers, ou, *Moneta Augg.* avec le type ordinaire, ou *Virtus Augg.* avec deux figures, ou *Pietas Augg.* avec les vases des Sacrifices. Ces deux Augustes constamment ne peuvent être que le Pére & la Mére de *Carinus*. Une autre Médaille assez singuliére de *Numerianus* du Cabinet de Mr. *Baudelot*, prouve la même chose. Elle ne donne à ce Prince, que la qualité de *César*, & marque qu'il y avoit trois Augustes de son tems IMP. C. M. AUR. NUMERIANUS NOB. C. Du côté de la tête & au revers VIR-

VIRTUS. AUGGG. avec deux figures, dans le Champ E. Δ. & dans l'Exergue XXI. Comme les monnoyes de *Carinus Cesar* font voir deux *Augustes*, qu'on ne peut interpréter que de *Carus* & de son Epouse, cela fait conjecturer, que *Carinus* a été fait *Auguste* du vivant de *Carus* avant *Numerianus*, & que la Médaille de ce Prince, dont on vient de parler a été frapée dans ce tems-là. En effet le même revers & la même Légende de *trois Augustes*, les mêmes Lettres E. Δ. du Champ, & celles-ci de l'Exergue XXI. se trouvent dans *Carus* &c. Comme je me suis un peu étendu sur l'Avertissement, je renvoye à une autre fois à vous entretenir sur la matiére de cette Dissertation touchant *Nigrinianus*.

Quatre des Auteurs du *Journal des Savans*, ont entrepris de publier un nouveau Journal, qui sera un abrégé de tous ceux, qui s'impriment actuellement dans les Pays Etrangers; & de tems en tems ils en donneront un autre des années précédentes, en commençant par celle, où ils ont été publiez pour la premiére fois. Mr. l'Evêque de *Blois* a publié une *Ordonnance* contre le Cas de Conscience dans la-

quelle il répond à quelques objections faites contre celle de Mr. l'Évêque de *Chartres*, & qui se trouvent dans la *Défense des Théologiens*, & *en particulier des Disciples de S.* Augustin, &c. Ouvrage attribué au P. *Quesnel*. A propos de ce Religieux on voit ici (Paris) un Ecrit à la main, comme un Cas de Conscience, qui tâche de prouver que les Réflexions Chrétiennes de ce Pére sur le Nouveau Testament sont pleines des dogmes de *Jansenius* condamnez par l'Eglise; & on assure qu'il doit bientot paroître un petit Ouvrage intitulé *Le P. Quesnel hérétique*. On imprime l'Histoire du *Cas de Conscience*, qui sera en quatre Volumes *in* 12.

On voit ici (Paris) une Lettre manuscrite de Mr. *Petit-pied* Docteur & Professeur de Sorbonne, à Mr. *Vivant* Syndic de la Faculté de Théologie, au sujet du résultat de l'Assemblée de cette Faculté du 1. Septembre, qui exclut Mr. *Petit-pied* de la Sorbonne, pour n'avoir pas voulu retracter la signature qu'il a faite du *Cas de Conscience*. Cette Lettre est fort modérée & bien écrite. On croit qu'elle verra bientôt le jour. Il représente à Mr. *Vivant*, qu'il y a toujours eu différens senti-

sentimens sur la signature du Formulaire, & qu'un des plus communs a été, que la signature ne tombant simplement que sur le dogme, on peut regarder le fait comme une chose incidente, & sans croire le fait, signer le Formulaire purement & simplement. Il ne veut point examiner la vérité ou la fausseté de ce sentiment. Il ne l'a même jamais suivi pour sa propre conduite; mais il a crû seulement le pouvoir tolérer dans les autres, qui se fondoient sur une certaine notorieté, dont ils apuyoient ce sentiment. Après l'Ordonnance du Cardinal *de Noailles* du 22. Février 1703. il se soumit sincérement sur le point qui regarde les parjures & les équivoques. S'il a eu quelque tolérance pour une opinion, qui a été suivie & autorisée par un grand nombre de Théologiens; il n'a point différé à la condamner, dès qu'elle a été condamnée par ce Cardinal. Il déclare encore qu'il condamne ce sentiment, *qu'on peut signer purement & simplement le Formulaire, sans être persuadé du fait de* Jansenius. Voila un échantillon de cette Lettre, que j'aime mieux vous envoyer toute entiére, que d'en faire un simple Extrait. Vous la lirez, sans doute, avec plaisir.

Le P. *Le Gobien* Jésuite vient de donner au Public un *Nouveau Recueil de Lettres édifiantes & curieuses écrites des Missions étrangeres par quelques Missionaires de la Compagnie de Jesus. Quatriême Recueil.* A Paris, chez *Nic. Le Clerc. in 12. pagg.* 433. Ce Recueil commence par deux Lettres d'un * Jésuite Missionaire de Syrie, qui rend compte de l'état présent de leur Mission. Il décrit dans ces deux Lettres, la persécution que les Catholiques ont souferte, la maniére dont le Patriarche Catholique des Syriens a été chassé par l'adresse & par l'argent des hérétiques Eutychiens, qui y placérent un méchant Moine. Mais par l'intercession du Roi † auprès du Grand Seigneur, le Patriarche Catholique a été rétabli, après une longue persécution, dont l'Auteur fait le détail.

On trouve ensuite les Lettres, que ce Patriarche & celui des Arméniens ont écrite au Roi & au Révérend Pére de la Chaise son Confesseur, pour remercier sa Majesté de sa protection, des Libéralitez qu'il fait à leurs Eglises, & de la bonté qu'il a de faire élever & entretenir un grand nombre d'enfans

* *C'est le Pere Verseau, qui est présentement à Rome.* † *de France.*

d'enfans Syriens, qui porteront quelque jour la Religion Catholique dans la Syrie. La fin de ce Volume contient une Rélation d'un Voyage fait d'Egypte en Ethiopie par Mr. *Poncet* Médecin François établi au Caire. Voici l'occasion de ce voyage. Ce Médecin ayant guéri au Caire un Officier du Roi d'Ethiopie, d'une certaine maladie; cèt Officier fit savoir sa guérison à son Maître, & lui parla de l'habileté du Médecin François. Cèt Empereur afligé du même mal le chargea de lui amener ce Médecin à quelque prix que ce fut. Il y alla avec un Jésuite Missionaire nommé le Pére *Brévedent*, qui fut obligé de prendre l'habit & la qualité de Médecin, pour entrer en Ethiopie, & qui mourut en chemin.

Cette Rélation contient plusieurs particularitez inconnuës aux Géographes, que l'Auteur corrige fort souvent. Ce qui manque à sa Rélation, c'est une Carte Itinéraire, qu'il n'a pû tracer à cause de ses incommoditez. Il parle amplement de la Religion des Ethiopiens, bons Chrétiens, qui ne veulent point soufrir les Anglois, ni Hollandois, parce qu'ils ne jûnent point, qu'ils n'invoquent pas les

les Saints, & qu'ils ne croyent pas la réalité. * Il croit qu'il seroit fort aisé de les rendre Catholiques. Ces Lettres nous aprennent plusieurs particularitez concernant les Missions de Sourie; où l'on voit que les Schismatiques Souriens se convertissent en grand nombre, & que plusieurs Archevêques & même leur Patriarche se sont réunis à l'Eglise Romaine.

On trouve dans l'une de ces Lettres le Martyre du Patriarche d'Antioche & de l'Archevêque d'Alep, & quelques exemples héroïques de vertu de nouveaux Chrétiens de ce pays-là. Par exemple, une très-belle fille Chrétienne étant recherchée en mariage par un Mahometan riche & puissant, pour éviter ses poursuites se déchiqueta tout le visage avec un couteau; ce que le Turc ayant vû, il ne la tourmenta plus.

Il y a quelque tems qu'on voit ici (Paris) un petit Livre anonyme, qu'on attribuë au Pére *Quesnel* intitulé; *Avis sincéres aux Catholiques des Provinces-Unies sur le Décret de l'Inquisition de Rome, contre l'Archevêque de* Sébaste *Vicaire Apostolique,* avec

* *C'est, du moins, ce que dit l'Auteur de la Rélation.*

avec plusieurs Piéces, qui ont raport à son affaire. 1704. *in* 8. Il y a deux Parties, dont la premiére contient, sans la Préface, 192. pages, la seconde 148. Ce Livre contient ce qui se trouve dans un autre sous ce Tître *Defensio Coddæi.* On y a ajouté 1. La Lettre circulaire de Mess. les Evêques d'*Alet*, de *Pamiers*, de *Beauvais*, & d'*Angers*, de l'an 1668. 2. La Lettre Pastorale de Mr. l'Evêque d'*Alet*, de 1669. & trois Letres de Mr. l'Evêque de S. *Pons* au Pape *Clement XI.*

On a imprimé ici (Paris) depuis peu chez *Denys du Puys*, une petite brochure in 12. de 32. pages, qui a pour tître *Introduction aux Sections Coniques.* On dit qu'elle est du Pére *Lami* de l'Oratoire, connu par plusieurs autres Livres de Mathématique & sur d'autres sujets.

On ne vous a dit qu'un * mot du dernier Ouvrage du R. P. *Lami* Bénédictin sur l'Eloquence. Il mérite bien qu'on vous en entretienne un peu plus au long. Voici le tître entier de l'Ouvrage. *La Rhétorique du Colége trahie par son Apologiste dans son Traité* de

* *Voyez les Nouvelles de Décembre*, 1704. *pag.* 686.

de la véritable Eloquence contre celui de la Connoissance de soi-même. A Paris chez Denys Mariette. 1704. *in* 12. *pagg.* 228. C'est Mr. *Pouchard* un des Auteurs du *Journal des Savans*, qui a été l'Aprobateur de ce Livre, & comme son Aprobation est conçuë en des termes assez singuliers, je vous la raporte ici tout au long. *J'ai lû par ordre de Mr. le Chancelier un Manuscrit intitulé* la Rhétorique, &c. *La beauté & l'utilité des réflexions qu'on trouve dans cèt Ouvrage dédommagera bien les Lecteurs de l'ennui, que leur aura causé la fatigante lecture des Objections, qui y sont solidement refutées. A Paris, ce* 26. *Avril*, 1704. *signé* Pouchard.

Cèt Ouvrage est une réponse fine, polie & vive au Livre que Mr. *Gibert* Professeur en Rhétorique du Colége des quatre Nations publia il y a environ un an sous le tître de *Traité de la véritable Eloquence.* Il contient deux Lettres à un Anonyme Dans la prémiére le P. *Lami* dit, que ce n'est point par hauteur ni par dédain qu'il ne répond point à l'Auteur du Traité de *la Véritable Eloquence*; mais que ce qui l'empêche de lui répondre est la trop grande distance qu'il y a entre

entre ses principes & ceux de son Censeur, qui, selon lui, n'est ni Physicien, ni Métaphysicien, ni même Logicien. Il ajoute qu'il n'a point été trompé, qu'il s'étoit bien attendu, & qu'il l'avoit même prédit, qu'on ne regarderoit que comme des paradoxes ce qu'il avoit avancé contre l'éloquence ordinaire du Colége: mais qu'il ne se seroit jamais imaginé qu'un Rhétoricien de Profession ne pût défendre la Rhétorique, sans trahir ses intérêts; que c'est cependant ce qui est arrivé à l'Auteur du Traité de la véritable Eloquence. Le P. *Lami* distingue ici deux Personnages très-différens, celui de la Scéne, & celui du Rhétoricien, qui la donne; & qui est, pour ainsi dire, derriére le rideau. Il ne touche point à celui-ci; il n'en veut qu'au personnage introduit sur la Scéne, auquel il donne le nom d'*Acteur*; feignant que Mr. *Gibert*, sous couleur de vouloir défendre la Rhétorique ordinaire du Colége, l'a voulu joüer finement & trahir absolument ses intérêts en justifiant par la pratique presque tous les mauvais effets, qui lui sont attribuez dans le Livre *de la Connoissance de soi-même*. Il fait cette fiction, pour n'être

pas obligé de dire, que la fausse Eloquence a fait sur l'esprit de l'Apologiste la plûpart des mauvaises impressions, qu'il lui a attribuées. Il aime mieux le considérer comme un homme, qui à pris plaisir à joüer un rôle étranger dans le Traité de la véritable Eloquence. Après cela le P. *Lami* donne deux idées de ce Traité. 1. Une idée générale de la méthode. 2. une idée particuliére des principaux égaremens de l'Auteur.

Les mauvais caractéres que ce Pére avoit attribuez à l'usage ordinaire de la Rhétorique sont d'être nuisible 1. à la perfection du jugement. 2. au bon gout de l'esprit. 3. à sa droiture & à sa justesse. 4. à la pureté du cœur. Pour montrer qu'elle est contraire à la perfection du jugement, il avoit prouvé qu'elle est propre 1. à resserrer l'esprit. 2. à l'affoiblir. 3. à l'aveugler. 4. à l'enchaîner. Le P. *Lami* dit sur cela, qu'il ne pouvoit par avance tracer une plus fidéle idée de ce que devoit faire un jour l'Acteur, que l'on introduit dans le *Livre de la véritable Eloquence*. Il l'accuse d'avoir altéré, outré, ou affoibli presque toutes ses Propositions essentielles; d'avoir suprimé ou éludé la plûpart de ses

ses preuves; d'avoir pris, ou donné le change dans la plus grande partie de ses questions; d'avoir pris à contre-sens presque tous ses termes essentiels; d'avoir par des distinctions entortillées & frivoles embarrassé la meilleure partie de ses Eclaircissemens; enfin de s'être efforcé d'afoiblir par de vaines Déclamations les véritez qui lui étoient incommodes.

Sans m'arrêter à toutes les preuves du P. *Lami*, voici seulement des échantillons des altérations de l'Apologiste de la Rhétorique. Le P. *Lami* avoit dit simplement qu'elle étoit nuisible & propre à gâter l'esprit, l'Apologiste lui fait dire que la Rhétorique ordinaire gâte le jugement. Et sur ce que l'Apologiste avoit cité *Aristote*, *Ciceron*, & *Quintilien*, pour preuve que la Rhétorique ne gâtoit point l'esprit, le P. *Lami* raporte ici la réflexion plaisante d'un Suisse. *Il y a quarante ans que moi va à la guerre, & pourtant moi n'a point encore été tué une seule fois.* Donc &c. La plûpart des Réponses du P. *Lami* sont des retorsions. Par exemple, pour répondre à son Acteur sur ce qu'il dit que la Sainte Ecriture & les Péres se servent aussi d'expressions sensibles, figu-
 rées,

rées & touchantes, & que cependant ils ne nous aveuglent pas ; il fait sentir l'absurdité & le ridicule des conséquences que cèt Apologiste en tire par le moyen de quelques rétorsions, qu'il fait sur l'usage du vin. Par exemple, *l'usage immodéré du vin est propre à troubler la Raison, il n'en faut donc jamais boire*. A l'égard de la Remarque, que l'Apologiste fait, qu'il y a dans les Ouvrages du P. *Lami* du *Grand*, du *Sublime*, des endroits *cadencez* & écrits *avec soin*; ce P. répond qu'il en est presque aussi surpris, que celui à qui l'on fit remarquer qu'il faisoit de la prose, & qu'il parloit en prose. Sur ce que son Acteur avoit dit, que la Rhétorique n'est pas faite pour traiter les Sciences; le P. *Lami* demande s'il ne suffit pas, qu'elle altére l'esprit, qui doit les traiter?

Pour prouver que l'Acteur n'a pas les premiers principes de la Logique, il lui fait voir qu'il n'a sû ce qu'il disoit, quand il a regardé comme une maxime dangereuse, ce que ce Pére a avancé, qu'*il ne peut parler des choses, que sur les idées qu'il en a*. Il lui demande si l'on doit donc parler des choses, sans en avoir aucune idée & sans

sans savoir ce qu'on dit, ou si l'o
peut parler des choses contre les idée
qu'on en a. Le P. *Lami* fait voir en
suite, que l'idée de la fausse éloquen
ce qu'il attaque est très-réelle, qu
l'Acteur en est une preuve vivant
Il décide ensuite la question, savoi
quelle sorte d'éloquence il a attaqué
Il s'est déclaré plus d'une fois, qu
c'étoit la fausse, & l'Acteur ne pré
tend prouver, que c'est la vraye
que par de purs Paralogismes. . . .

Dans la seconde Lettre le P. *Lam*
expose la suite des égaremens de l'Ou
vrage qu'il combat. On y trouver
des preuves pour faire voir que l
Rhétorique resserre l'esprit, fortifiée
par les efforts que l'Acteur fait pou
les affoiblir; des travers de la Criti
que de l'Acteur, pour le Physique, &
pour le Moral: des preuves de l'afoi
blissement, de l'aveuglement, & d
l'enchainement de l'esprit pour la Rhé
torique, fortifiées par les faux raison
nemens de l'Acteur. Des preuves qu
la Rhétorique est nuisible au bon gou
& à la justesse de l'esprit affermies pa
les bevuës, les illusions, les bas arti
fices, & les Paralogismes de son Ad
versaire. Ses égaremens en fait d
Logique, de Physique, & de Rhéto

 rique

rique. Le P. *Lami* finit par quelques Remarques curieuses sur les connoissances Physiques utiles à l'Orateur ; témoignant qu'il regrette beaucoup le tems qu'il a perdu à la lecture du Livre de son Adversaire.

Mr. *Sidobre* Docteur en Médecine de la Faculté de Montpelier Neveu & Eléve de Mr. *Barbeyrac* travaille à donner au Public un Cours de Médecine en deux Volumes. Le premier, qui paroîtra bien tôt, contiendra toute la Théorie de cette Science ; l'autre traitera de la Pratique & de l'aplication des remêdes. Cèt Auteur est le même, qui a déja publié un Traité *de Variolis & Morbillis*, imprimé à Lyon en 1699. & réimprimé à Leide en 1702. avec une Dissertation sur le même sujet de feu Mr. *Drelincourt*.

De Genéve. On a imprimé ici une feuille de sept pages, où l'on voit le *Projet d'un Essai de Grammaire Françoise*, de laquelle on *ote* toutes les Lettres *inutiles*, & où l'on *fixe* la prononciation de celles qui sont *nécessaires*, par le moyen de quoi on prétend, qu'on aprendra le François plus facilement & en moins de tems, que par l'*Ortografe* ordinaire.

L'Auteur dit que comme il y a déja

un grand nombre de Grammaires Françoiſes, avant que de publier la ſienne, il ſouhaite de ſavoir le ſentiment des Connoiſſeurs, promettant de *corriger* ſon Ouvrage ou de le ſuprimer, ſi quelcun fait voir, que le *Siſteme n'en ſoit pas bien lié.*

Cette Grammaire aura deux Parties; châcune deſquelles ſera compoſée de ſix Dialogues. Dans la premiére il ne traitera que de l'uſage qu'il veut qu'on faſſe des Lettres de l'Alphabet François, qu'il donne tel que voici.

a. b. c. d. e. f. g. h. i. l. m.
bé. cé. dé. efe. gué. ache. ele. éme.
n. o. p. q. r. ſ. t. u. z.
éne. pé. qu,ou,cu. ere. eſſe. té. zéde.
y. j. v.
yé. jé. vé.

L'Auteur dira pourquoi il a changé à la fin de cèt Alphabet les noms d'une voyelle & de deux *Conſonantes.* Il fera pluſieurs remarques curieuſes ſur les Lettres; par exemple, il fera voir ce qui eſt eſſentiel aux *Voyelles*, qui eſt que l'une ne doit jamais être prononcée de la *meme* maniére que l'autre, quoi que leur prononciation ſoit quelquefois *ſemblable*; & ce qu'elles ont d'accidentel, c'eſt qu'on les prononce *plus vite* ou *plus lentement*,

ſuivant l'accent qu'elles ont, ou qu'elles ſont ſuivies de l'*s* ou de la lettre *z*. Il prétend que les François ont des diphtongues & des triphtongues vrayes & fauſſes, mais qu'ils ne doivent jamais avoir quatre voyelles dans une Syllabe, par exemple *ils nageoient*, qu'il écrit *ils nagêt*.

Il explique l'uſage qu'il veut qu'on faſſe des trois accens dans le François; il diſtingue quatre ſortes d'*e*. Il parle des points de ſéparation, qu'on nomme auſſi *Dierese*, & de l'apoſtrophe, qu'il diviſe en *ecrite* & non *ecrite*. Il montre comment il faut ſe ſervir de chaque Conſone, ſuivant ſon Orthographe, au commencement, au milieu & à la fin des mots. Il en donne diverſes nouvelles diviſions.

Il établit l'uſage des lignes de liaiſon, qu'il veut qu'on mette à la fin d'une ligne ou d'une page, dans laquelle on n'a pas pû achever d'écrire un mot entier. Il parle de la ligne de *compoſition*, de laquelle on doit ſe ſervir dans la plûpart des mots compoſez, & de la ponctuation, des marques de citation & de la diviſion des Syllabes. Enfin il donne une Table dans laquelle on pourra voir l'uſage qu'il veut qu'on faſſe de châque Lettre,

tre, & celui qu'on en fait, afin qu'on ſache lire ce qui a été écrit, & qu'on écrira encore ſuivant l'*ortografe* ordinaire. Par exemple il écrit, *peïz*, *peyer*, *j'ei*, du *pen*, *fere*, *crendre*, *j'aurei*, *ont*, *fame*, *prodijieux*, *j'ei tu*, pour *j'ai tû* ou *teu*, *tu etèz*, *tu ſerès*, un *Anglèz*, un *Suëdoiz*, *euil*, pour *œil*, &c. Il y a pourtant des mots, qu'il écrit à l'ordinaire, par exemple, *rayer*, *caille*, *railler*, *Manheim*, &c.

Dans la Seconde Partie il parle premiérement du nom & du nombre des Parties du Diſcours, à peu près comme les autres Grammairiens. Il prétend qu'on a mal apellé Article, ce qui n'eſt qu'une prépoſition. Il explique ce que c'eſt que l'Article chez les François & d'où ils l'ont tiré. Il diviſe la Déclinaiſon en réguliére & irréguliére, & l'une & l'autre en définie & indéfinie. Il fait diverſes remarques curieuſes ſur les adjectifs & ſubſtantifs, ſur leur place dans le Diſcours, ſur les genres, où il critique *Vaugelas*, qui a dit que le François a plus de penchant pour le genre Maſculin, que pour le féminin. Il montre ce que c'eſt que le pronom, & combien de ſortes il y en a. Il fait voir comment le propre du verbe eſt d'afirmer ou de

de nier, & que ſa racine eſt dans l'Impératif. Il veut qu'on aît mis pluſieurs tems au *conjonctif* ou *Subjonctif*, qui apartiennent à l'Indicatif. Il enſeigne à ne pas confondre le premier tems du participe, qui ſe termine toujours en *ant*, & qui eſt indéclinable, avec pluſieurs adjectifs, qui ont la même terminaiſon. Il parle de l'Adverbe & de ſa place dans le Diſcours par raport au verbe, de la Prépoſition *ſéparable* & *inſéparable*. Il fait diverſes autres remarques curieuſes ſur les autres parties du Diſcours. Il montre ſur la fin, qu'il y a certains mots, qui ne ſignifieroient rien en Latin, & qu'on met pourtant dans le François, comme eſt le mot *Autres*, nous *autres* François, vous *autres* Allemans. Il dit que les Grammairiens ont apellé pluſieurs mots des *Particules*, au lieu de dire leur véritable nom, en leur donnant la place qu'ils doivent avoir dans les neuf parties du Diſcours. Par exemple, *y*, *en*, *les*; car les deux premiers de ces mots ſont Adverbes rélatifs, dans *il y eſt*, *j'en parle*, & *les* eſt article dans *les* Livres, & pronom, dans *je les voi*. Il dit que l'origine d'une infinité de mots *François* eſt *Allemande*. Il parle auſſi de la Poëſie Fran-

Françoise & de ses libertez, comme aussi des rimes *bonnes* ou *mauvaises*. Il traite ensuite du nombre & de ses usages. Il fait voir dans sa Préface la beauté de la Langue Françoise; l'inconstance de son Orthographe & la nécessité de la changer & de la rendre fixe. On n'a pû mettre son plan, que fort en abrégé; parce qu'il auroit falu trop de place pour l'insérer tout entier.

De Hollande. Le Sieur *Leers* Libraire à Rotterdam débite depuis quelque tems, *Continuation des Pensées Diverses, Ecrites à un Docteur de Sorbonne, à l'occasion de la Comète qui parut au mois de Décembre* 1680. *ou Réponse à plusieurs Difficultez que Monsr.* *** *a proposées à l'Auteur.*

On voit depuis peu des *Difficultez sur l'Ordonnance & l'Instruction Pastorale de Mr. l'Archevêque Duc de* Cambrai, *touchant le fameux* Cas de Conscience; *proposées à ce Prélat en plusieurs Lettres, par Monsieur* Verax *Bachelier en Théologie.* A Nancy, 1704.

Le Sieur *Guillaume van de Water* Libraire à Utrecht, a imprimé des *Réflexions sur l'Humilité Chrétienne, avec deux Méditations; l'une sur l'Amour de Dieu & l'autre sur la Tiédeur*

dans

dans le service de Dieu. Par Pierre Brazi *Pasteur à Wesel.* On pourra parler de ces Livres le mois prochain.

Mr. de *Superville* Pasteur à Rotterdam a fait imprimer un nouveau Volume de Sermons sur divers Textes détachez.

Le Sieur *de Hondt* Libraire à la Haye, débite présentement, *Johannis Voet JCti & Antecessoris in Academia Lugduno - Batava Commentarius ad Pandectas. In quo præter Romani Juris principia ac Controversias illustriores, Jus etiam hodiernum, & præcipuæ Juris Quæstiones excutiuntur. Pars hæc Posterior continet octo & viginti Libros posteriores. Hagæ Comitum, apud Abrahamum de Hondt.* 1704. *in folio.* Le même Libraire a aussi acheté le premier Volume, en sorte qu'il vend présentement l'Ouvrage complet, & le dernier à part pour ceux qui ont le premier.

Mr. *Jaquelot* fait imprimer à Amsterdam chez *H. Desbordes* & *D. Pain* un Livre nouveau, intitulé *Conformité de la Foi avec la Raison, ou Défense de la Religion contre les principales Difficultez répanduës dans le* Dictionaire Historique & Critique *de Mr.* Bayle. *in* 8. Cèt Ouvrage paroitra dans quelques jours.

Le

Le Sieur *Vander Plaats* Libraire d'Amsterdam débite présentement les Livres suivans: *Petri Francii Orationes. Editio secunda longè emendatior & magna parte auctior.* in 8.

Emblemata selectiora, typis elegantissimis expressa, necnon Sententiis, Carminibus, Historiis ac Proverbiis, ex Scriptoribus antiquis & recentioribus illustrata. in 4.

Philippus de Leydis, de Cura Reipublicæ & sorte Principantis. Accedunt Consilia de firmis & semitis Reipublicæ utiliùs & faciliùs gubernandæ. in 4.

On trouve chez le même Libraire, *Geographiæ Veteris Scriptores Græci Minores; cum interpretatione Latina, Dissertationibus ac Annotationibus. Pars secunda. Oxoniæ.* in 8.

TABLE

des Matieres Principales.

Janvier 1705.



NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES
LETTRES.

Mois de Février 1705.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCV.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

promis diverſes fois depuis dix ans. Parmi un grand nombre de bonnes choſes, que renferment ſes Penſées diverſes, & qui n'ont pû qu'être aprouvées de toutes les perſonnes judicieuſes, & ſurtout de celles, qui ne prétendent pas que l'antiquité puiſſe prévaloir en faveur d'un faux préjugé; parmi, dis-je, un grand nombre de bonnes choſes, il y en a eu, qui n'ont pas été généralement aprouvées. On peut mettre au premier rang ce qu'il a avancé, que l'Athéïſme n'eſt pas pire, que l'Idolatrie Payenne. Cette opinion a ſoulevé un grand nombre de perſonnes contre lui, perſuadées qu'elles ſont, que l'Athéïſme eſt la plus pernicieuſe diſpoſition d'eſprit & de cœur, qui ſe puiſſe rencontrer dans un homme.

C'eſt donc pour répondre aux objections, qui lui ont été faites contre cette opinion & contre quelques autres, qu'il a composé le Livre, dont on vient de lire le titre. Quoi que Mr. *Bayle* aît un talent particulier à enviſager une opinion par toutes ſes faces, & à pénétrer toutes les difficultez auſquelles elle paroit être ſujette; il eſt pourtant vrai que l'opinion que je viens de raporter & quelques autres en font naître une ſi grande

de quantité, qu'on ne doit nullement être surpris qu'il ne les aît pas toutes prévuës. Comme je suis persuadé, qu'il cherche la Vérité de bonne foi, & que d'ailleurs il nous prépare un troisiême Volume, je suis convaincu, sans avoir eu besoin de le consulter, qu'il ne trouvera pas mauvais que je lui propose quelques difficultez dans cèt Extrait, à mesure qu'elles me viendront dans l'esprit, en observant d'ailleurs toutes les régles de l'honnêteté, de l'estime, & du respect que j'ai pour sa personne, & pour son mérite. Il s'agit ici d'un Article, qui me paroit important; & puis que les difficultez que je proposerai seront toutes en faveur des opinions le plus généralement reçuës, & que je crois les plus vrayes; j'ai pensé qu'on ne trouveroit pas mauvais que je les proposasse avec toute sorte de modestie.

Cèt Ouvrage, comme on l'a vû par le titre, est divisé en deux volumes. Le premier comprend une grande diversité de matiéres, parce que l'Auteur s'étoit proposé d'examiner toutes les difficultez, qui lui ont été faites; mais dans le second il s'atache à répondre à toutes les Objections, contre la pensée qu'il a, que le Paga-

nisme ne vaut pas mieux que l'Athéïsme; s'il y a quelques questions incidentes, elles sont en petit nombre, & on les discute d'ordinaire en peu de mots. Nous ne nous arrêterons, qu'aux Questions principales; parce que pour indiquer seulement les autres, il faudroit beaucoup plus d'espace, que nous n'en destinons d'ordinaire à nos Articles.

La plus importante de toutes celles, qui sont proposées dans le premier Volume, concerne l'Argument pour l'existence de Dieu, tiré du consentement de tous les peuples de la Terre, qui reconnoissent tous une Divinité. Cet Argument ne paroit pas solide à notre Auteur, & il allégue cinq raisons pour en faire voir la foiblesse. La premiére, c'est que cette preuve demande des Discussions, qui surpassent la capacité humaine; parce qu'il y a encore bien des terres à découvrir; & qu'on ne sait pas quelle est l'opinion des habitans de ces Pays-là; & que dans le monde connu ce consentement n'est pas si universel qu'on le fait. Il y a eu des peuples entiers, qui n'ont reconnu aucune Divinité, il y en a encore aujourdhui. Il faut savoir si parmi les peuples, qui

qui en ont admis une, il n'y a eu personne qui se soit opposé à ce sentiment; sur quelles raisons il fondoit son opinion; comment elle a été éteinte; si ce n'est point par la force qu'on lui a imposé silence, & qu'on a empéché, qu'elle n'aît eu la vogue, & qu'elle n'aît prévalu sur l'opinion de l'existence d'une Divinité. Il faut savoir de plus, comment cette derniére s'est introduite chez tous les peuples, si elle est aussi ancienne que la Nation, &c.

La seconde difficulté est que cèt argument suppose que les impressions de la Nature sont un caractére infaillible de la Vérité; ce qui n'est pas trop certain. Nous avons été enfans avant que d'être hommes, nous avons été capables de recevoir toutes les impressions, qu'ont voulu nous donner ceux qui nous ont élevez. Les Fables ont plus été de notre gout, que les Histoires véritables. On sait combien on a de peine, quand on est venu en âge, de se défaire de ces premiéres impressions qu'on a succées avec le lait.

La troisiéme difficulté, c'est que si cette preuve étoit bonne, elle établiroit le dogme impie de la pluralité

des Dieux, & non pas l'existence d'un seul & vrai Dieu; puis qu'il a été un tems, où le consentement des peuples étoit pour cette pluralité; n'y ayant que le seul peuple Juif, qui n'admit qu'un seul Dieu.

La quatrième, c'est que l'argument du consentement des peuples est tout propre à porter châque Nation à préférer à toute autre la créance de ses Ancêtres. Toutes les fausses Religions s'en sont servies, lors qu'elles ont pû se vanter, ou d'une grande étendue, ou d'une longue durée. Le Paganisme insultoit les premiers Chrétiens sur leur petit nombre & leur opposoit son antiquité, & le suffrage général d'une infinité de Nations. *L'Eglise Romaine se servit de la même baterie contre* Luther *&* Calvin; *& les Protestans*, ajoute l'Auteur, *s'en serviroient dès aujourdhui contre une Secte naissante au milieu d'eux.*

Enfin, cèt argument autorise beaucoup d'erreurs & de superstitions. L'Astrologie Judiciaire, les présages des Eclipses, la vertu de la Canicule, celle de la Lune, les menaces des Cométes, & du débordement des riviéres, la superstition pour les prodiges, ont obtenu le consentement général

des

des peuples. Cent autres superstitions des Payens ont passé dans le Christianisme, & ne sont pas encore déracinées; on peut même les nommer encore *erreurs populaires.* Qui voudroit adopter toutes ces folies, sous prétexte du consentement général?

Je n'ai point dessein de répondre en forme à toutes ces objections; je me contenterai de quelques remarques détachées, dont on fera le cas qu'on jugera à propos.

1. Il ne faut jamais rejetter une opinion, surtout quand elle est généralement reçuë, sous prétexte qu'elle est sujette à des difficultez, ou qu'on peut faire des objections contre elle. Car sur quoi ne dispute-t-on pas, ou ne peut-on pas disputer dans le Monde? Tous ceux qui ont ouï parler de cette proposition, que *les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits*, sont persuadez de sa verité; les uns parce qu'ils savent les fondemens sur lesquels elle est apuyée; les autres parce qu'ils s'en raportent à l'autorité des Géométres, qui les assurent qu'elle est vraye. Cependant je suis persuadé, qu'on peut faire un plus grand nombre de difficultez & plus plausibles, contre cette proposition, que contre l'argu-

ment dont il s'agit. Si cela en valoit la peine, & que quelcun en voulut faire la gageure, je me ferois fort d'écrire un Livre plus gros que celui de notre Auteur contre cette Proposition, & d'aporter des objections, ausquelles il seroit difficile de répondre, & ausquelles j'avoüe que j'aurois moi même de la peine à satisfaire; moi, dis-je, qui ne doute pas plus de la vérité de cette proposition, que de ma propre existence. Par exemple, il est facile de faire voir que cette Proposition est tirée de conséquence en conséquence de ces axiomes, qu'*un point n'a point d'étenduë*, qu'*une ligne n'a point de largeur*, qu'*une superficie n'a point de profondeur*. Cependant les Géométres démontrent, qu'un point sans étenduë, une ligne sans largeur, une superficie sans profondeur, sont des choses qui impliquent contradiction, qui n'existérent jamais, & qui ne peuvent exister. Autre difficulté. Interrogez un homme qui soutiendra la proposition, dont il s'agit, poussez-le de principe en principe, vous le verrez enfin reduit à vous dire, qu'il assure la chose, parce qu'elle est comprise dans l'idée qu'il a de cette chose, & qu'il sait, que tout ce qu'il conçoit clairement & distinctement est

véri-

véritable. Mais combien n'a-t-on pas disputé & ne dispute-t-on pas encore tous les jours sur ce principe? La doctrine des idées innées ne reviendra-t-elle point ici? Ne demandera-t-on point d'où viennent ces idées; si elles sont nées avec nous; si nous les avons de l'éducation, &c. Ainsi la proposition, que *les trois Angles d'un Triangle sont égaux à deux droits*, de laquelle je ne sache personne qui doute, est sujette aux plus grandes difficultez qu'on puisse faire, contre l'argument tiré du consentement des peuples; & elle a, de plus, ses difficultez particuliéres. On doit conclurre de tout cela; que quand une opinion est fondée sur des raisons claires & évidentes; il la faut regarder comme sûre, quoi qu'elle soit accompagnée de grandes difficultez, qui naissent des bornes étroites de notre esprit. Si on n'admet ce Principe, il faut nécessairement tomber dans le Pyrrhonisme le plus outré; puis qu'il n'y a rien sur quoi on ne puisse disputer, faire des difficultez, & embarrasser quelquefois un habile homme.

2. L'argument dont il s'agit ayant été reçu pour bon, par tout ce qu'il y a eu de grans esprits dans tous les siécles; c'est un préjugé en sa faveur,

& il faut que les difficultez qu'on lui oppose soient de la derniére force, pour pouvoir en ébranler la persuasion.

3. On prétend que le consentement n'est pas si général qu'on se l'imagine; parce qu'on ne connoit pas tous les peuples de la Terre, & que tous ceux que l'on connoit n'admettent pas une Divinité. La premiére partie de cette objection est peu importante; parce qu'elle n'est fondée que sur un *peut-être*, auquel on peut opposer d'autres *peut-être*, qui ne seront pas moins aparens. Car, peut-être, aussi que les Pays, que nous ne connoissons point ne sont pas habitez; peut-être, que, s'ils le sont, on y trouvera, quand ils seront découverts, ce qu'on a trouvé généralement partout ailleurs, c'est-à-dire, quelque idée de la Divinité. Car tout de même que de ce que dans tous les Pays qu'on a découverts, & qui ont été habitez par des créatures raisonnables; on y a trouvé des hommes à peu près faits comme nous; on peut raisonnablement conclurre, qu'on trouvera aussi des hommes dans ceux qu'on découvrira dans la suite, si on y trouve des animaux raisonnables. Car je me moquerois d'un homme, qui pour prouver que, peut-être, tout

ce qu'il y a d'Etre raisonnable sur la terre ne descend pas d'Adam, s'aviseroit de me dire, que nous ne savons si les habitans de la Terre Australe, ayant d'ailleurs une Raison aussi parfaite que la notre, n'ont pas le corps semblable à celui d'un chien ou d'une grue, ou de quelque nouvelle espèce d'animal, que nous ne connoissons point. Peut-être, que dans ces Terres Australes on trouvera autant de peuples, qu'il y en a dans toutes les trois anciennes Parties du Monde, qui, quoi que divisez les uns des autres, conviendront tous dans la persuasion claire & évidente de l'existence d'une Divinité. Après tout, quand est-ce qu'on sera à bout des *peut-être*, si on veut produire tous ceux qui peuvent naître dans l'esprit.

Quant à la seconde Partie de l'objection, je ne sai s'il ne faut point un peu rabatre du nombre de tous ces Peuples qu'on nous assure n'avoir aucune connoissance d'une Divinité. Des personnes, qui ont un peu de penchant pour le Pyrrhonisme de l'Histoire, en doivent avoir sur tout pour le Pyrrhonisme des Relations de Voyages. On a dit avec justice, que les Livres de Voyages étoient les Romans des honnêtes gens. Pour une

vérité, on y trouve d'ordinaire mille fauſſetez. J'ai vû des gens, qui ont demeuré quinze ou ſeize ans en Afrique, avant dans les Terres, au milieu des Hotentots, pour ainſi dire, & qui ſoutiennent que preſque tout ce que l'Abbé de *Choiſi*, le Pére *Tachard* & la plûpart des autres Voyageurs nous diſent de ces Peuples, ſont tout autant d'inſignes fauſſetez; & qu'ils ne diſent pas même la vérité du Cap de Bonne Eſpérance, qu'ils ont vû, & où ils ont fait quelque ſéjour. Si ces Voyageurs du premier ordre, gens ſenſez & habiles, qui avoient une réputation à conſerver, nous ont raporté tant de fables; quel fondement peut-on faire ſur la relation de mille autres Voyageurs ſans lumieres, ſans jugement, de nulle réputation, & peut-être, ſans bonne foi? Je ſuis comme ſûr, que ſi une perſonne d'eſprit avoit pris la peine d'interroger adroitement quelques uns des plus judicieux de ces peuples, qu'on dit n'avoir aucune idée de Dieu; elle auroit, enfin, pû découvrir, quelque ſentiment confus d'un ſouverain Etre. Si on joint cette ſeule conjecture, avec mille difficultez qu'on peut faire contre toutes les Relations des Voya-

geurs,

geurs, je ſuis ſûr, qu'elle ſuffira pour perſuader tout homme raiſonnable, que quoi que puiſſent dire tous ces Voyageurs; il y a beaucoup plus d'apparence, que d'ordinaire ou ils ſe ſont trompez, ou ils veulent nous tromper; qu'il n'y en a que tant de peuples vivent ſans aucune connoiſſance de la Divinité. Il eſt ſi naturel à tout homme, qui a un reſte de Raiſon, de ſe demander, qui l'a mis dans le monde; que je ne puis comprendre, qu'il y aît un ſeul homme, qui ne ſe ſoit jamais fait cette queſtion. S'il y a donc des peuples entiers, qui n'ont nulles idées ſur ce ſujet; on peut dire qu'ils aprochent plus de la bête que de l'homme; & qu'ils ne doivent point être comptez, comme une exception à la régle générale. Ils ſont d'ailleurs ſi abrutis, & ils ont fait ſi peu de progrès dans tous les Arts, qui peuvent ſervir à l'homme à paſſer la vie commodément, que c'eſt leur faire trop d'honneur, que de compter leur ſufrage pour quelque choſe. Des gens qui n'ont pas ſeulement eu la penſée de ſe mettre à l'abri contre les injures de l'air; de ſe garentir contre les moindres inſectes; de faire cuire la viande qu'ils mangent pour l'amolir; ne doivent

vent pas être comptez parmi ceux dont on demande le sufrage sur l'existence d'une Divinité, & l'autorité de la moindre personne prise dans une Nation civilisée, qui me dira qu'elle a l'idée d'un Dieu, & qu'elle en croit un, fera plus d'impression sur mon esprit; que celle de plusieurs millions d'hommes semblables à ceux que je viens de décrire.

4. La force de l'argument, dont il s'agit, ne dépend point du tout d'une Universalité Métaphysique. Si *Ciceron* ou quelque autre l'ont proposé de cette maniére; on ne s'engage point à défendre leur sentiment; qu'on les batte tant qu'on voudra, les coups qu'on leur portera ne tomberont point sur nous. Il suffit que la plûpart des Nations, celles surtout qui sont éclairées; & qui d'ailleurs ne sont presque d'acord sur rien., consentent unanimément à réconnoitre une Divinité; pour me persuader que ce sentiment est apuyé sur un fondement solide & inébranlable.

5. D'ailleurs, je crois qu'il ne faut pas seulement considérer ce consentement par raport à l'étenduë des lieux; mais aussi par raport à sa durée. C'est-à-dire, qu'il ne faut pas seulement apuyer

puyer sur ce que la plûpart des Nations reconnoissent l'existence d'une Divinité, mais aussi & principalement sur ce qu'autant que nous avons de connoissance de leur Histoire, elles l'ont toujours reconnuë, & qu'on ne peut point marquer d'époque où elles ayent passé de l'Athéïsme au dogme de l'existence d'un Dieu. Je vois bien qu'on m'opposera ici des possibilitez, & peut-être aussi des exceptions. Mais les possibilitez reviendront aussi de mon côté; je nierai la plupart des exceptions, & je ne compterai pour rien celles que je ne voudrai pas nier. Il se pourra faire, me dira-t-on, que quoi qu'on ne voye pas que ces peuples ayent passé de l'Athéïsme au * *Déïsme*, cela soit pourtant arrivé; & je dirai que puis que je ne vois point que le *Déïsme* aît commencé chez eux, il me paroit beaucoup plus vraisemblable que ce sentiment est aussi ancien qu'eux. On pourra me dire, qu'il y a des peuples, qui étoient Athées, & qui ont passé de l'Athéïsme au *Déïsme*, je répondrai que, peut-être, cela n'est pas vrai; que si ces exem-

* *On se sert de ce terme pour abréger, & on entend par là la doctrine de l'existence d'un Dieu.*

exemples sont sûrs, ils sont rares ; & que, peut-être aussi en remontant plus haut, si on avoit l'Histoire de ces peuples, on trouveroit, qu'ils ont été * *Déistes* avant que d'être Athées.

6. On entrevoit assez de ce que je viens de dire ; d'où je tire l'origine du *Déisme*, qu'on a trouvé établi de tout tems presque dans toutes les Nations. Je crois que ce sentiment n'a point généralement d'autre origine que la Tradition, en sorte que je ne me mets nullement en peine d'examiner si les idées innées sont vrayes ou fausses. Nous avons tous un Pére commun qui est *Adam*. C'est lui qui nous a apris à tous, qu'il y a une Divinité. Les Péres l'ont dit à leurs enfans, & cette opinion s'est trouvée si conforme à toutes leurs autres idées, si proportionnée à leur nature, qu'ils l'ont reçuë sans peine, & l'ont transmise à leurs enfans. Il ne faut pas être surpris, si dans une si longue suite de Siécles, quelques uns ont altéré cette idée, si d'autres l'ont laissé presque tout-à-fait éteindre, pendant qu'ils ont perdu en même tems, presque tous les autres priviléges de l'humanité. Je ne disconviens

* *Je me sers de ce terme au même sens que du précédent.*

conviens pas pourtant, qu'il ne puisse être arrivé, que quelques uns des Descendans d'*Adam*, ayant par mille moyens, qu'il seroit trop long d'expliquer, éteint l'idée qu'ils avoient de la Divinité, leurs Descendans n'ayent pû la rallumer, pour peu de réflexion qu'ils ayent fait sur eux-mêmes & sur l'Univers. Il est si impossible à l'homme, qui a encore quelque peu de raison, de se passer d'une Divinité, que rien ne lui est si aisé que de la trouver, pourvû qu'il veuille ouvrir les yeux; car Dieu n'est pas loin de châcun de nous: par lui, nous avons la vie, le mouvement, & l'être.

7. Tout ceci recevra, peut-être, quelque lumiére par un exemple. On demande si un Enfant est obligé d'honorer celui qui l'a mis au monde. Je suppose que je ne veus point me servir de tous les argumens qu'on peut alleguer pour l'affirmative. Je m'en tiens au consentement universel de tous les peuples. Je trouve qu'ils ont tous eu les mêmes idées là-dessus; que ces idées n'ont point été passagéres; qu'elles sont chez ces peuples aussi anciennes que ces peuples; j'en conclus qu'honorer son Pére est un devoir enseigné par la nature, que la

Raison

Raiſon dicte à châque homme, ou que nous avons tous apriſe d'un même Maître, & qu'un nombre infini de Siécles n'a pû entiérement effacer. On m'objecte ſur cela, que l'on ne connoit pas tous les peuples: qu'entre ceux qui ſont connus, il s'en trouve quelques uns, qui n'ont point cette idée; mais chez qui, les enfans, ſemblables aux petits des bêtes, demeurent avec ceux qui les ont mis au Monde, tant qu'ils ont beſoin d'eux, & qui, dès qu'ils n'en ont plus beſoin, ne les reconnoiſſent plus; & ne mettent aucune différence entr'eux, & les autres bêtes de la même eſpêce. On ajoute que même, parmi les peuples où le ſentiment qu'on doit honorer ſon Pére a été reçu; il s'eſt trouvé de tems en tems des Philoſophes habiles, qui ont examiné la queſtion, & qui ont ſoûtenu qu'un enfant ne devoit point honorer ſon Pére, parce qu'il ne penſoit pas à lui, mais uniquement à ſe ſatisfaire, lors qu'il l'a mis au monde. En bonne foi, trouve-t-on que ces difficultez ayent quelque force contre une opinion que la nature elle-même a dictée à tous les hommes? N'eſt-on pas en droit de conclurre, que quoi qu'il y ait des terres à découvrir,

vrir, il est très-probable, qu'on y trouvera la même opinion, que dans les Pays connus. Que ceux où les enfans oublient leurs pére & mére dès qu'ils n'en ont plus besoin, ne doivent être comptez pour rien, puis qu'il paroit par leur conduite qu'ils sont devenus bêtes, en agissant précisément, comme agissent les bêtes, & que pour ce petit nombre de Philosophes, qui nient qu'on doive honorer son Pére, ce sont des enragez, qui ont voulu se faire un nom, en avançant les paradoxes les plus étranges.

8. On voit assez par ce que je viens de dire; ce que je pense sur la premiére & sur la seconde Objection. Les trois derniéres n'en font proprement qu'une seule; qui se reduit à ceci; que si le consentement des Peuples est une raison suffisante pour établir la vérité d'un dogme; il faudra recevoir je ne sai combien d'erreurs, comme autant de véritez; parce que les peuples leur ont donné leur consentement. Mais je défie qu'on me prouve, qu'il y ait eu aucun sentiment erroné, qui ait été reçu aussi généralement, & dans tous les Siécles, comme l'a été l'existence d'une Divinité. On peut marquer la naissance, presque de toutes les opinions;

nions; mais celle de l'existence d'un Dieu, n'a point de commencement que celui du Monde; & ceux qui croyent le Monde éternel auroient bien de la peine de montrer que la persuasion de l'existence d'un Dieu n'est pas éternelle. Peut-on, par exemple, comparer le dogme de la vertu de la Canicule, qui n'a commencé, que quand on a commencé à connoitre le mouvement annuel du Soleil, & qui n'a peut-être été crû que par les Grecs, par les Romains, & par un petit nombre d'autres peuples, avec le dogme de l'existence d'un Dieu, qui a toujours été cruë dans le Monde, & par presque tout ce qu'il y a eu de peuples répandus sur la Terre.

§. 9. Mais, dit-on, tous ceux qui ont crû une Divinité ont crû la pluralité des Dieux; si donc leur sentiment prouve quelque chose, il prouve aussi bien & mieux, l'existence de plusieurs Dieux, que l'existence d'un seul. Je répons, que si tous les peuples du Monde s'étoient toujours accordez & s'accordoient encore aujourdhui à croire un certain nombre fixé de Divinitez, plus ou moins, & telles Divinitez particuliéres, ce seroit un fort argument que toutes ces Divinitez existent: mais on

on ne voit rien de tel. Après que les hommes ont dit d'une commune voix, il y a une Divinité; ils se partagent en une infinité de Sectes différentes; & l'on ne trouve pas deux peuples, qui admettent, ni les mêmes Dieux, ni un même nombre de Dieux. Quand ils parlent un même langage je les écoute; parce que je crois que c'est la voix de la nature. Mais dès qu'ils ne s'acordent plus, & qu'ils parlent tous différemment, je commence à examiner, qui est celui, qui a raison, & qui est celui qui ne l'a pas. Comment peut-on prouver que tous les peuples ont toujours crû le Polythéïsme? Est ce par le témoignage d'*Orphée*, d'*Homére*, ou d'*Hésiode*? Mais faisons l'honneur à *Moyse* de lui donner autant d'autorité, qu'à ces trois anciens Poëtes. C'est bien le moins qu'on lui puisse accorder. Or cèt ancien Législateur m'aprend, qu'il s'est passé près de deux mille ans, sans que les peuples ayent pensé à la pluralité des Dieux; puis que s'ils y eussent pensé, il nous en auroit dit quelque chose. Il y a même quelque apparence, que le Polythéïsme n'est pas plus ancien que la Tour de Babel; comment donc se pourroit-il vanter

d'un consentement aussi uniforme, que le *Déisme*. Les Polythéïstes, en établissant plusieurs Dieux en établissent un; mais tous les Peuples qui n'ont reconnu qu'un Dieu n'ont point reconnu le Polythéïsme. Je le redis encore, il me semble qu'on n'a pas fait assez d'attention à l'âge & à la perpétuelle durée du dogme de l'existence d'une Divinité.

D'ailleurs présque tous les Peuples, qui ont reconnu plusieurs Dieux en ont reconnu un au dessus de tous les autres. Je n'en sache point qui aît mis de l'égalité entre tous les Dieux. Or ces Dieux subalternes, ne sont pas proprement des Dieux. Ils ne tiennent dans le Polythéïsme, que le même rang, que tiennent dans le dogme de l'unité d'un Dieu, les Anges, & les Saints glorifiez, qui sont les Ministres de Dieu. Après tout, je le redis encore, quand on me montrera, que la plupart des Nations, dans tous les Siécles, se sont accordées à reconnoitre quatre ou cinq Divinitez égales & les mêmes, alors, ou je commencerai de douter de la solidité de l'argument, que je défens; ou je me rangerai à leur opinion.

10. Je ne crois pas qu'il faille s'arrêter

rêter à ce qu'on dit de l'autorité du plus grand nombre, & de la raison que les Payens tiroient de là, pour rejetter le Christianisme. Car où est le peuple dans le Paganisme, qui aît pû prouver que son sentiment en matiére de Religion avoit alors, & avoit toujours eu le consentement unanime? Comment cela se pourroit-il, puis qu'on savoit la naissance de la plûpart de leurs Dieux, & qu'il y en avoit beaucoup, qui n'étoient pas si anciens, que ceux qui les adoroient; & puisque ce qui étoit adoré chez une Nation, étoit chez une Nation Voisine immolé aux Dieux qu'on y adoroit. Il ne faut pas s'y méprendre. Les Grecs nous ont trompé les premiers, & ensuite les Latins, quand en nous parlant des autres peuples, ils nous ont dit qu'ils adoroient, un *Jupiter*, un *Mars*, une *Venus*, & toutes les mêmes Divinitez, que les Grecs & les Latins adoroient. Quelque legére ressemblance leur a souvent fait prendre pour leurs Divinitez des Dieux tous différens des leurs. Il n'y a point donc d'uniformité dans le Polythéïsme. Toute la conséquence qu'on peut tirer de toutes ces opinions différentes, c'est que toutes les Nations, ont reconnu qu'il

y avoit une Divinité; qui est la conséquence que nous en tirons. Le Polythéïsme est trop bigarré, pour qu'on puisse rien conclurre en sa faveur.

Voila quelques unes des pensées, qui me sont venuës en lisant ce que notre Auteur a écrit, contre l'argument tiré du consentement général. J'en avois eu beaucoup d'autres; mais elles occuperoient trop d'espace. J'espére que ce que je viens de dire ne choquera point l'Auteur; comme je puis l'assurer, que je n'ai point eu dessein de le choquer. Si mes raisons pouvoient le persuader; nous aurions lieu de nous en féliciter l'un & l'autre; puis que Philosophe comme il est, il doit être ravi toutes les fois qu'on lui fait voir la vérité. Si, au contraire, il ne les trouve pas solides, il peut les refuter ou les mépriser; je n'en serai point du tout fâché. Au reste, on ne doit pas oublier de remarquer, que si l'Auteur ne croit pas solide l'argument pris du consentement général, il déclare que cela ne fait point de tort à la doctrine de l'existence d'un Dieu; parce que nous avons un très-grand nombre d'autres argumens solides, qui établissent cette existence. D'ailleurs il ne *laboure* point

ici avec les Athées. Car jusques à présent les Athées avoient communément accordé ce que suppose l'argument, qui est en question, c'est-à-dire, le consentement des peuples; au lieu que c'est ce consentement en particulier, que notre Auteur travaille à combattre.

Il passe ensuite à l'Astrologie Judiciaire, dont il fait voir de nouveau l'incertitude. Cèt Article contient plusieurs remarques considérables. Il croit que, quelque vaine que soit cette Science, elle attirera toujours les Esprits souverainement curieux, & infatuera les ames ambitieuses & impatientes de posseder les dignitez qu'elles souhaitent & qu'elles espérent. Elle aura toujours des Sectateurs, quoi que cela ne la rende ni moins fausse, ni moins ridicule. * Je suis très-convaincu, que l'Astrologie Judiciaire, sur le pié qu'elle a été jusques à présent, est une Science tout-à-fait vaine, qui n'a aucuns principes qui ayent la moindre apparence de certitude. Mais, je ne sai si l'on peut tout-à-fait nier toutes les Influences des Astres. Je vois que Mr. *Gregory* croit que les

* *Remarques de l'Auteur de ces Nouvelles.*

Cométes influent sur notre Terre, lors qu'elles s'en aprochent; si cela est, d'autres Planétes, qui sont plus près de nous que les Cométes, ne peuvent-elles pas aussi produire quelques effets sur cette même Terre? Je vois d'ailleurs, que c'est aujourdhui une opinion assez communément reçuë, que tous les corps célestes, au nombre desquels nous pouvons mettre notre Terre, pesent les uns sur les autres. Cette action réciproque de ces corps ne peut-elle point avoir de suites? Les Cartésiens croyent, que c'est le Corps de la Lune, qui pesant, en quelque sorte, sur la Mer; produit son flux & son reflux. C'est là une influence bien considérable, & qui peut nous faire tirer quelques conséquences en faveur des autres Astres, quoi qu'ils ne soient pas dans notre tourbillon, comme la Lune.

Notre Auteur cite un beau passage de l'*Art de Penser*, contre l'Astrologie Judiciaire, & dont voici un petit fragment: *Il y a une Constellation dans le Ciel, qu'il a plû à quelques personnes de nommer Balance, & qui ressemble à une balance, comme à un moulin à vent: la balance est le Symbole de la Justice; donc ceux qui naîtront sous cette Constel-*

lation

lation seront justes & équitables. La premiére fois que je lus cet endroit j'en fus frapé, & il me parut démontrer la fausseté des principes des Astrologues; mais il m'est venu depuis dans l'esprit que les Astrologues pourroient bien avoir quelque chose à repliquer à ce raisonnement. Ils pourroient dire, que ce n'est pas parce qu'on a donné à cette Constellation le nom de Balance, ou parce qu'elle ressemble à une balance, qu'on a conclu, que ceux qui naissoient sous cette Constellation étoient justes; mais qu'on lui a donné au contraire le nom de Balance, parce que l'expérience a fait voir, que tous ceux qui naissoient sous ce signe étoient justes. Mais ce ne seroit là dans le fonds qu'une vaine défaite; puis qu'il est impossible aux Astrologues de prouver, que ceux qui ont donné ce nom à cette Constellation, ayent fait les expériences qu'on suppose. J'ajoute à tout cela, que quand les Astres auroient de véritables influences, on les connoit si peu, qu'il faudra aparemment encore plusieurs siecles, avant que d'en pouvoir former un Systême un peu complet.

L'Auteur aporte ensuite de nouvelles Remarques, pour prouver, que

la Religion Payenne se contentoit du culte extérieur; & que les Prêtres Payens se mettoient peu en peine de la bonne vie de ceux qui étoient soumis à leur conduite, pourvû qu'on honorât les Dieux, qu'on leur offrît des Sacrifices, & qu'on fit de riches ofrandes, dont les Prêtres profitoient. On cite des passages des Péres, qui ont reproché aux Payens, que leur Religion ne portoit point à la vertu, mais seulement au culte externe des Dieux. On ne leur demandoit pas aussi la sagesse, ni les autres vertus; mais seulement les richesses, & la prospérité temporelle.

On trouve après cela l'examen de la Question, si toutes choses ont été faites pour l'homme. On explique quel a été le sentiment de *Senéque* sur cette question, qui se reduit à avoir crû, que le mouvement des Cieux, l'action des élemens, & tous les Ouvrages de la Nature tendent à une fin plus vaste, & plus sublime, que ne l'est la conservation du genre humain; que les hommes entrent pour leur part dans les soins & dans les vuës de Dieu, qu'il sait qu'il les trouvera à son passage, & qu'il veut en chemin faisant les combler de biens, ce qui mérite une très-

très-juste reconnoissance; mais qu'il va beaucoup plus loin, & que nous présumerions trop de nous, si nous prétendions être ses colonnes d'*Hercule*, son but principal, le centre à quoi aboutissent tous les mouvemens de la nature, & la raison unique de tous ses travaux. L'Auteur aprouve ces pensées de *Senéque*. Il propose pourtant un moyen d'acommodement entre la Théologie Chrétienne, & la Philosophie, sur la question, *si tout l'Univers a été créé pour l'homme*? Il prétend aussi qu'il n'est pas facile de refuter ceux qui nient l'empire que l'homme croit avoir sur toutes les bêtes: quoi qu'il avoüe pourtant, qu'on peut reconnoitre cet empire de l'homme sur les animaux, si l'on n'entend par là qu'une permission de s'en servir pour les besoins de la vie, ou qu'un droit naturel de se garentir des maux que les bêtes peuvent faire, & qu'une industrie de les assujettir. Mais il croit que le Pseaume huitiême entendu au pié de la Lettre dit quelque chose de plus. Il est vrai qu'il ajoute plus bas, que dans le fond le Prophéte n'a rien voulu dire, si ce n'est que Dieu a donné à l'homme assez d'industrie, pour tirer des bêtes une infinité d'uti-

litez, & pour domter & aprivoiser les plus redoutables.

Ce premier Tome finit par des Remarques sur ce que plusieurs ont dit que la plûpart des Payens & surtout les Philosophes ont reconnu l'unité d'un Dieu. L'Auteur apuye beaucoup contre cette opinion, sur ce qu'il est difficile de produire des Payens, qui ayent admis l'unité de Dieu, sans entendre une Substance composée. J'avoüe que je ne comprens pas bien cette question. Dans le sein du Christianisme il y a des Théologiens qui n'ont pas voulu reconnoitre la simplicité de Dieu, & qui ont prétendu, que toute sorte de composition n'étoit pas une imperfection dans la Divinité, mais je ne vois pas qu'on les aît accusé pour cela d'admettre plusieurs Dieux. Pierre est un composé, ce n'est pourtant qu'un homme. L'eau, elle-même, est un composé, c'est pourtant un corps unique qu'on apelle l'eau. Car une seule partie similaire d'eau, n'est pas de l'eau, puis que l'essence de l'eau consiste dans la fluidité, & qu'une partie d'eau prise separément n'est pas fluide, soit que ce soit un petit corps rond, comme le veulent quelques uns, soit que ce soit un petit

corps long & flexible, comme le veulent quelques autres. Je ne vois pas comment de plusieurs Êtres différens, il n'en peut point résulter un être total, qu'on puisse apeller en un sens un Etre simple, & dont l'essence consiste *in indivisibili*, comme parlent les Métaphysiciens. Une maison n'est qu'une maison, une horloge n'est qu'une horloge; quoi que l'un & l'autre soient composez de plusieurs parties. Ceci soit dit, au reste, sans vouloir donner aucune atteinte à la simplicité de Dieu. On peut aussi remarquer sur ce que tous les Payens n'ont pas eu la même Idée de Dieu, que si pour être tous d'un même sentiment sur un même sujet, il faloit que chacun eut précisément la même idée de ce sujet, on ne pourroit pas dire, que deux hommes du monde fussent du même sentiment sur quoi que ce soit; puis qu'il n'y en a pas deux, qui en ayent précisément la même idée. On parlera du Tome Second le mois prochain.

ARTICLE II.

LETTRE *de Mr.* COSTE *à l'Auteur de ces* Nouvelles, *à l'occasion de la mort de Monsieur* LOCKE.

MONSIEUR,

VOus venez d'apprendre la mort de l'illustre Mr. *Locke*. C'est une perte générale. Aussi est-il regretté de tous les gens de bien, de tous les sinceres Amateurs de la Verité, auxquels son Caractére étoit connu. On peut dire qu'il étoit né pour le bien des hommes. C'est à quoi ont tendu la plûpart de ses Actions: & je ne sai si durant sa vie il s'est trouvé en Europe d'homme qui se soit appliqué plus sincerement à ce noble dessein, & qui l'ait executé si heureusement.

Je ne vous parlerai point du prix de ses Ouvrages. L'estime qu'on en fait, & qu'on en fera tant qu'il y aura du Bon-Sens & de la Vertu dans le Monde; le bien qu'ils ont procuré ou à l'Angleterre en particulier, ou en général à tous ceux qui s'attachent serieusement à la recherche de la Verité, & à l'étude du Christianisme, en

fait

fait le veritable Eloge. L'Amour de la Verité y paroit visiblement partout. C'est dequoi conviennent tous ceux qui les ont lûs. Car ceux-là même qui n'ont pas goûté quelques-uns des Sentimens de Mr. *Locke* lui ont rendu cette justice, que la maniére dont il les défend, fait voir qu'il n'a rien avancé dont il ne fut sincerement convaincu lui-même. Ses Amis lui ont rapporté cela de plusieurs endroits : *Qu'on objecte après cela*, repondoit-il, *tout ce qu'on voudra contre mes Ouvrages ; je ne m'en mets point en peine. Car puis qu'on tombe d'accord que je n'y avance rien que je ne croye veritable, je me ferai toûjours un plaisir de préferer la Verité à toutes mes opinions, dès que je verrai par moi-même ou qu'on me fera voir qu'ils n'y sont pas conformes*. Heureuse disposition d'Esprit, qui, je m'assûre, a plus contribué, que la pénétration de ce beau Genie, à lui faire découvrir ces grandes & utiles Veritez qui sont repanduës dans ses Ouvrages !

Mais sans m'arrêter plus long-tems à considerer Mr. *Locke* sous la qualité d'*Auteur*, qui n'est propre bien souvent qu'à masquer le veritable naturel de la Personne, je me hâte de vous

le faire voir par des endroits bien plus aimables & qui vous donneront une plus haute idée de son Mérite.

Mr. *Locke* avoit une grande connoissance du Monde & des affaires du Monde. Prudent sans être fin, il gagnoit l'estime des hommes par sa probité, & étoit toûjours à couvert des attaques d'un faux Ami, ou d'un lâche Flatteur. Eloigné de toute basse complaisance; son habileté, son experience, ses maniéres douces & civiles le faisoient respecter de ses Inferieurs, lui attiroient l'estime de ses Egaux, l'amitié & la confiance des plus grands Seigneurs.

Sans s'ériger en Docteur, il instruisoit par sa conduite. Il avoit été d'abord assez porté à donner des conseils à ses Amis qu'il croyoit en avoir besoin: mais enfin ayant reconnu *que les bons Conseils ne servent point à rendre les gens plus sages*, il devint beaucoup plus retenu sur cet article. Je lui ai souvent entendu dire que la prémiere fois qu'il ouït cette Maxime, elle lui avoit paru fort étrange, mais que l'experience lui en avoit montré clairement la verité. Par *Conseils* il faut entendre ici ceux qu'on donne à des gens qui n'en demandent point.

Cepen-

Cependant quelque désabusé qu'il fut de l'esperance de redresser ceux à qui il voyoit prendre de fausses mesures; sa bonté naturelle, l'aversion qu'il avoit pour le désordre, & l'intérêt qu'il prenoit en ceux qui étoient autour de lui, le forçoient, pour ainsi dire, à rompre quelquefois la resolution qu'il avoit prise de les laisser en repos; & à leur donner les avis qu'il croyoit propres à les ramener: mais c'étoit toûjours d'une maniére modeste, & capable de convaincre l'Esprit par le soin qu'il prenoit d'accompagner ses avis de raisons solides qui ne lui manquoient jamais au besoin.

Du reste, Mr. *Locke* étoit fort liberal de ses avis lors qu'on les lui demandoit: & l'on ne le consultoit jamais en vain. Une extrême vivacité d'Esprit, l'une de ses Qualitez dominantes, en quoi il n'a peut-être eu jamais d'égal, sa grande experience & le desir sincére qu'il avoit d'être utile à tout le Monde, lui fournissoient bientôt les expediens les plus justes & les moins dangereux. Je dis les moins dangereux; car ce qu'il se proposoit avant toutes choses, étoit de ne faire aucun mal à ceux qui le consultoient. C'étoit une de ses Maximes favorites

qu'il ne perdoit jamais de vûë dans l'occasion.

Quoi que Mr. *Locke* aimât sur tout les veritez utiles; qu'il en nourrit son Esprit; & qu'il fût bien-aise d'en faire le sujet de ses Conversations, il avoit accoûtumé de dire, que pour emploïer utilement une partie de cette vie à des occupations serieuses, il falloit en passer une autre à de simples divertissemens: & lors que l'occasion s'en présentoit naturellement, il s'abandonnoit avec plaisir aux douceurs d'une Conversation libre & enjoûée. Il savoit plusieurs Contes agréables dont il se souvenoit à propos; & ordinairement il les rendoit encore plus agréables par la maniére fine & aisée dont il les racontoit. Il aimoit assez la raillerie, mais une raillerie délicate, & tout-à-fait innocente.

Personne n'a jamais mieux entendu l'art de s'accommoder à la portée de toute sorte d'Esprits; qui est, à mon avis, l'une des plus sûres marques d'un grand genie.

Une de ses addresses dans la Conversation étoit de faire parler les gens sur ce qu'ils entendoient le mieux. Avec un Jardinier il s'entretenoit de jardinage, avec un Joaillier de pierreries,

ries, avec un Chimiste de Chimie, &c. „ Par là, disoit-il lui-même, je „ plais à tous ces gens-là, qui pour „ l'ordinaire ne peuvent parler perti- „ nemment d'autre chose. Comme ils „ voyent que je fais cas de leurs oc- „ cupations, ils sont charmez de me „ faire voir leur habileté; & moi, „ je profite de leur entretien. Effectivement, Mr. *Locke* avoit acquis par ce moyen une assez grande connoissance de tous les Arts; & s'y perfectionoit tous les jours. Il disoit aussi, que la connoissance des Arts contenoit plus de veritable Philosophie que toutes ces belles & savantes Hypothèses, qui n'ayant aucun rapport avec la nature des choses ne servent au fond qu'à faire perdre du tems à les inventer ou à les comprendre. Mille fois j'ai admiré comment par differentes interrogations qu'il faisoit à des gens de métier, il trouvoit le secret de leur Art qu'ils n'entendoient pas eux-mêmes, & leur fournissoit fort souvent des vûës toutes nouvelles qu'ils étoient quelquefois bien aises de mettre à profit.

Cette facilité que Mr. *Locke* avoit à s'entretenir avec toute sorte de personnes, le plaisir qu'il prenoit à le faire,

faire, surprenoit d'abord ceux qui lui parloient pour la prémiere fois. Ils étoient charmez de cette condescendance, assez rare dans les gens de Lettres, qu'ils attendoient si peu d'un homme que ses grandes qualitez élevoient si fort au dessus des autres. Bien des gens qui ne le connoissoient que par ses Ecrits, ou par la reputation qu'il avoit d'être un des prémiers Philosophes du siécle, s'étant figuré par avance, que c'étoit un de ces Esprits tout occupez d'eux-mêmes & de leurs *rares speculations*, incapables de se familiariser avec le commun des hommes, d'entrer dans leurs petits intérêts, de s'entretenir des affaires ordinaires de la vie, étoient tout étonnez de trouver un homme affable, plein de douceur, d'humanité, d'enjoûment, toûjours prêt à les écouter, à parler avec eux des choses qui leur étoient le plus connuës, bien plus empressé à s'instruire de ce qu'ils savoient mieux que lui, qu'à leur étaler sa Science. Je connois un bel-Esprit en Angleterre qui fut quelque tems dans la même prévention. Avant que d'avoir vû Mr. *Locke*, il se l'étoit représenté sous l'idée d'un de ces Anciens Philosophes à longue barbe, ne par-

parlant que par sentences, negligé dans sa personne, sans autre politesse que celle que peut donner la bonté du naturel, espece de politesse quelquefois bien grossiére, & bien incommode dans la Societé civile. Mais dans une heure de conversation, revenu entierement de son erreur à tous ces égards il ne put s'empêcher de faire connoitre qu'il regardoit Mr. *Locke* comme un homme des plus polis qu'il eut jamais vû. *Ce n'est pas un Philosophe toûjours grave, toûjours renfermé dans son caractére, comme je me l'étois figuré: c'est,* dit-il, *un parfait homme de Cour, autant aimable par ses maniéres civiles & obligeantes, qu'admirable par la profondeur & la délicatesse de son genie.*

Mr. *Locke* étoit si éloigné de prendre ces airs de gravité, par où certaines gens, savans & non-savans, aiment à se distinguer du reste des hommes; qu'il les regardoit au contraire comme une marque infaillible d'impertinence. Quelquefois même il se divertissoit à imiter cette Gravité concertée, pour la tourner plus agréablement en ridicule; & dans ces rencontres il se souvenoit toûjours de cette Maxime du Duc *de la Rochefoucault*, qu'il admiroit

roit sur toutes les autres, *La Gravité est un mystére du Corps inventé pour cacher les défauts de l'Esprit.* Il aimoit aussi à confirmer son sentiment sur cela par celui du fameux Comte de * *Shaftsbury*, à qui il prenoit plaisir de faire honneur de toutes les choses qu'il croyoit avoir apprises dans sa Conversation.

Rien ne le flattoit plus agréablement que l'estime que ce Seigneur conçut pour lui presque aussitôt qu'il l'eût vû; & qu'il conserva depuis, tout le reste de sa vie. Et en effet rien ne met dans un plus beau jour le mérite de Mr. *Locke*, que cette estime constante qu'eût pour lui Mylord *Shaftsbury*, le plus grand Genie de son Siécle, superieur à tant de bons Esprits qui brilloient de son temps à la Cour de *Charles II.* non seulement par sa fermeté, par son intrepidité à soutenir les véritables intérêts de sa Patrie, mais encore par son extrême habileté dans le maniment des affaires les plus épineuses. Dans le tems que Mr. *Locke* étudioit à Oxford, il se trouva par accident dans sa compagnie; & une seule conversation avec ce grand hom-

me

* *Chancelier d'Angleterre sous le Regne de Charles II.*

me lui gagna son estime & sa confiance à tel point que bientôt après Mylord *Shaftsbury* le retint auprès de lui pour y rester aussi longtems que la santé ou les affaires de Mr. *Locke* le lui pourroient permettre. Ce Comte excelloit sur tout à connoître les hommes. Il n'étoit pas possible de surprendre son estime par des qualitez médiocres ; c'est dequoi ses ennemis même n'ont jamais disconvenu. Que ne puis-je d'un autre côté vous faire connoître la haute idée que Mr. *Locke* avoit du mérite de ce Seigneur ? Il ne perdoit aucune occasion d'en parler ; & cela d'un ton qui faisoit bien sentir, qu'il étoit fortement persuadé de ce qu'il en disoit. Quoi que Mylord *Shaftsbury* n'eût pas donné beaucoup de tems à la lecture, rien n'étoit plus juste, au rapport de Mr. *Locke*, que le jugement qu'il faisoit des Livres qui lui tomboient entre les mains. Il démêloit en peu de tems le dessein d'un Ouvrage, & sans s'attacher beaucoup aux paroles qu'il parcouroit avec une extrême rapidité, il découvroit bientôt si l'Auteur étoit maître de son sujet, & si ses raisonnemens étoient exacts. Mais Mr. *Locke* admiroit sur tout en lui, cette pénétration, cette présence d'Esprit qui lui four-

fournissoit toûjours les expediens les plus utiles dans les cas les plus desesperez, cette noble hardiesse qui éclatoit dans tous ses Discours Publics, toûjours guidée par un jugement solide, qui ne lui permettant de dire que ce qu'il devoit dire, régloit toutes ses paroles, & ne laissoit aucune prise à la vigilance de ses Ennemis.

Durant le tems que Mr. *Locke* vêcut avec cet illustre Seigneur, il eût l'avantage de connoitre tout ce qu'il y avoit en Angleterre de plus fin, de plus spirituel & de plus poli. C'est alors qu'il se fit entierement à ces maniéres douces & civiles qui soûtenuës d'un langage aisé & poli, d'une grande connoissance du Monde, & d'une vaste étenduë d'Esprit, ont rendu sa conversation si agréable à toute sorte de personnes. C'est alors sans doute qu'il se forma aux grandes affaires dont il a paru si capable dans la suite.

Je ne sai si sous le Roi *Guillaume*, le mauvais état de sa santé lui fit refuser d'aller en Ambassade dans une des plus considerables Cours de l'Europe. Il est certain du moins, que ce grand Prince le jugea digne de ce poste; & personne ne doute qu'il ne l'eût

l'eût rempli glorieusement.

Le même Prince lui donna après cela, une place parmi les Seigneurs Commissaires qu'il établit pour avancer l'intérêt du Negoce & des Plantations. Mr. *Locke* exerça cet emploi durant plusieurs années; & l'on dit (*absit invidia verbo*) qu'il étoit comme l'Ame de ce noble Corps. Les Marchands les plus experimentez admiroient qu'un homme qui avoit passé sa vie à l'étude de la Medecine, des belles Lettres ou de la Philosophie eût des vûës plus étenduës & plus sûres qu'eux sur une chose à quoi ils s'étoient uniquement appliquez dès leur premiére jeunesse. Enfin lorsque Mr. *Locke* ne put plus passer l'Eté à Londres sans exposer sa vie, il alla se demettre de cette Charge entre les mains du Roi, par la raison que sa santé ne pouvoit plus lui permettre de rester longtems à Londres. Cette raison n'empêcha pas le Roi de solliciter Mr. *Locke* à conserver son Poste, après lui avoir dit expressément qu'encore qu'il ne pût demeurer à Londres que quelques Semaines, ses services dans cette Place ne laisseroient pas de lui être fort utiles: Mais il se rendit enfin aux instances de Mr. *Locke*, qui ne pouvoit

se

se resoudre à garder un Emploi aussi important que celui-là, sans en faire les fonctions avec plus de regularité. Il forma & executa ce dessein sans en dire mot à qui que ce soit, évitant par une générosité peu commune ce que d'autres auroient recherché fort soigneusement. Car en faisant savoir qu'il étoit prêt à quitter cet Emploi, qui lui portoit mille Livres sterling de revenu, il lui étoit aisé d'entrer dans une espêce de composition avec tout Prétendant, qui averti en particulier de cette nouvelle & apuyé du crédit de Mr. *Locke* auroit été par là en état d'emporter la place vacante sur toute autre personne. On ne manqua pas de le lui dire, & même en forme de reproche. *Je le savois bien*, répondit-il; *mais ç'a été pour cela même que je n'ai pas voulu communiquer mon dessein à personne. J'avois reçu cette Place du Roi, j'ai voulu la lui remettre pour qu'il en pût disposer selon son bon-plaisir.* HEU *prisca fides*! Où trouver aujourd'hui de pareils exemples?

Une chose que ceux qui ont vécu quelque tems avec Mr. *Locke*, n'ont pû s'empêcher de remarquer en lui, c'est qu'il prenoit plaisir à faire usage de sa Raison dans tout ce qu'il faisoit: &

& rien de ce qui est accompagné de quelque utilité, ne lui paroissoit indigné de ses soins ; de sorte qu'on peut dire de lui, comme on l'a dit de la Reine *Elizabeth*, qu'il n'étoit pas moins capable des petites que des grandes choses. Il disoit ordinairement lui-même qu'il y avoit de l'art à tout ; & il étoit aisé de s'en convaincre, à voir la maniére dont il se prenoit à faire les moindres choses, toûjours fondée sur quelque bonne raison. Je pourrois entrer ici dans un détail qui ne deplairroit peut-être pas à bien des gens. Mais les bornes que je me suis prescrites, & la crainte de remplir trop de pages de vôtre Journal ne me le permettent pas.

Mr. *Locke* aimoit sur tout l'Ordre ; & il avoit trouvé le moyen de l'observer en toutes choses avec une exactitude admirable.

Comme il avoit toûjours l'utilité en vûë dans toutes ces recherches, il n'estimoit les occupations des hommes qu'à proportion du bien qu'elles sont capables de produire : c'est pourquoi il ne faisoit pas grand cas de ces Critiques, purs Grammairiens qui consument leur vie à comparer des mots & des phrases, & à se déterminer sur le choix d'une

d'une diversité de lecture à l'égard d'un passage qui ne contient rien de fort important. Il goûtoit encore moins ces Disputeurs de profession qui uniquement occupez du desir de remporter la victoire, se cachent sous l'ambiguité d'un terme pour mieux embarrasser leurs adversaires. Et lors qu'il avoit à faire à ces sortes de gens, s'il ne prenoit par avance une forte resolution de ne pas se fâcher, il s'emportoit bientôt. Et en général il est certain qu'il étoit naturellement assez sujet à la colere. Mais ces accès ne lui duroient pas longtemps. S'il conservoit quelque ressentiment, ce n'étoit que contre lui-même; pour s'être laissé aller à une passion si ridicule, & qui, comme il avoit accoûtumé de le dire, peut faire beaucoup de mal, mais n'a jamais fait aucun bien. Il se blâmoit souvent lui-même de cette foiblesse. Sur quoi il me souvient que deux ou trois semaines avant sa mort, comme il étoit assis dans un Jardin à prendre l'air par un beau Soleil, dont la chaleur lui plaisoit beaucoup, & qu'il mettoit à profit en faisant transporter sa chaise vers le Soleil à mesure qu'elle se couvroit d'ombre, nous vînmes à parler d'*Horace*, je ne sai à quelle

occa-

occasion, & je rappellai sur cela ces vers où il dit de lui même qu'il étoit

——— *Solibus aptum Irasci celerem tamen ut placabilis essem.*

„ qu'il aimoit la chaleur du Soleil, & „ qu'étant naturellement prompt & „ colere il ne laissoit pas d'être facile „ à appaiser. „ Mr. *Locke* repliqua d'abord que s'il osoit se comparer à *Horace* par quelque endroit, il lui ressembloit parfaitement dans ces deux choses. Mais afin que vous soyez moins surpris de sa modestie en cette occasion, je suis obligé de vous dire tout d'un temps qu'il regardoit *Horace* comme un des plus sages & des plus heureux Romains qui ayent vécu du temps d'*Auguste*, par le soin qu'il avoit eû de se conserver libre d'ambition & d'avarice, de borner ses desirs, & de gagner l'amitié des plus grands hommes de son siécle, sans vivre dans leur dépendance.

Mr. *Locke* n'approuvoit pas non plus ces Ecrivains qui ne travaillent qu'à détruire, sans rien établir eux-mêmes. „ Un bâtiment, disoit il, leur „ déplait. Ils y trouvent de grands dé- „ fauts: qu'ils le renversent, à la bon- „ ne heure, pourvû qu'ils tâchent d'en

„ élever un autre à la place, s'il est
„ possible.

Il conseilloit qu'après qu'on a medité quelque chose de nouveau, on le jettât au plûtôt sur le papier, pour en pouvoir mieux juger en le voyant tout ensemble; parce que l'Esprit humain n'est pas capable de retenir clairement une longue suite de conséquences, & de voir nettement le rapport de quantité d'idées différentes. D'ailleurs il arrive souvent, que ce qu'on avoit le plus admiré, à le considerer en gros & d'une maniére confuse, paroît sans consistence & tout-à-fait insoûtenable dès qu'on en voit distinctement toutes les parties.

Mr. *Locke* conseilloit aussi de communiquer toûjours ses pensées à quelque Ami, sur tout si l'on se proposoit d'en faire part au Public; & c'est ce qu'il observoit lui-même très-religieusement. Il ne pouvoit comprendre, qu'un Etre d'une capacité aussi bornée que l'Homme, aussi sujet à l'Erreur, eût la confiance de negliger cette précaution.

Jamais homme n'a mieux employé son tems que Mr. *Locke*. Il y paroît par les Ouvrages qu'il a publiez lui-même; & peut-être qu'on en verra

un

un jour de nouvelles preuves. Il a passé les quatorze ou quinze derniéres années de sa vie à *Oates*, Maison de Campagne de Mr. le Chévalier *Masham*, à vingt-cinq milles de Londres dans la Province d'Essex. Je prens plaisir à m'imaginer que ce Lieu, si connu à tant de gens de merite que j'ai vû s'y rendre de plusieurs endroits de l'Angleterre pour visiter Mr. *Locke*, sera fameux dans la Posterité par le long séjour qu'y a fait ce grand homme. Quoi qu'il en soit, c'est là que jouïssant quelquefois de l'entretien de ses Amis, & constamment de la compagnie de Madame *Masham*, pour qui Mr. *Locke* avoit conçu depuis long-tems, une estime & une amitié toute particuliére, (malgré tout le merite de cette Dame, elle n'aura aujourd'hui de moi que cette louange) il goûtoit des douceurs qui n'étoient interrompuës que par le mauvais état d'une santé foible & délicate. Durant cet agréable séjour, il s'attachoit sur tout à l'étude de l'Écriture Sainte; & n'employa presque à autre chose les derniéres années de sa vie. Il ne pouvoit se lasser d'admirer les grandes vûës de ce sacré Livre, & le juste rapport de toutes ses parties: il y faisoit tous les

jours des découvertes qui lui fournissoient de nouveaux sujets d'admiration. Le bruit est grand en Angleterre que ces découvertes seront communiquées au Public. Si cela est, tout le monde aura, je m'assûre, une preuve bien évidente de ce qui a été remarqué par tous ceux qui ont été auprès de Mr. *Locke* jusqu'à la fin de sa vie, je veux dire que son Esprit n'a jamais souffert aucune diminution, quoi que son Corps s'affoiblit de jour en jour d'une manière assez sensible.

Ses forces commencérent à défaillir plus visiblement que jamais, dès l'entrée de l'Eté dernier, Saison, qui les années précédentes lui avoit toûjours redonné quelques dégrez de vigueur. Dès-lors il prévit que sa fin étoit fort proche. Il en parloit même assez souvent, mais toûjours avec beaucoup de serenité, quoi qu'il n'oubliât d'ailleurs aucune des précautions que son habileté dans la Medecine pouvoit lui fournir pour se prolonger la vie. Enfin ses jambes commencerent à s'enfler; & cette enflure augmentant tous les jours, ses forces diminuerent à vûë d'œil. Il s'apperçut alors du peu de tems qui lui restoit à vivre, & se dis-

posa

posa à quitter ce Monde, pénétré de reconnoissance pour toutes les graces que Dieu lui avoit faites, dont il prenoit plaisir à faire l'énumeration à ses Amis, plein d'une sincere resignation à sa Volonté, & d'une ferme espérance en ses promesses, fondées sur la parole de *Jesus-Christ* envoyé dans le Monde pour mettre en lumiére la vie & l'immortalité par son Evangile.

Enfin ses forces lui manquerent à tel point que le vingt-sixiéme d'Octobre (1704) deux jours avant sa mort, l'étant allé voir dans son Cabinet, je le trouvai à genoux, mais dans l'impuissance de se relever de lui-même.

Le lendemain, quoi qu'il ne fut pas plus mal, il voulut rester dans le lit. Il eût tout ce jour-là plus de peine à respirer que jamais: & vers les cinq heures du soir il lui prit une sueur accompagnée d'une extrême foiblesse qui fit craindre pour sa vie. Il crut lui-même qu'il n'étoit pas loin de son dernier moment. Alors il recommanda qu'on se souvint de lui dans la Priere du soir: là dessus Madame *Masham* lui dit que s'il le vouloit, toute la Famille viendroit prier Dieu dans sa Chambre. Il répondit qu'il en seroit fort aise si cela ne donnoit pas trop

d'embarras. On s'y rendit donc & on pria en particulier pour lui. Après cela il donna quelques ordres avec une grande tranquillité d'esprit; & l'occasion s'étant présentée de parler de la Bonté de Dieu, il exalta sur tout l'amour que Dieu a témoigné aux hommes en les justifiant par la foi en *Jesus-Christ*. Il le remercia en particulier de ce qu'il l'avoit appellé à la connoissance de ce divin Sauveur. Il exhorta tous ceux qui se trouvoient auprès de lui de lire avec soin l'Ecriture Sainte, & de s'attacher sincerement à la pratique de tous leurs devoirs, ajoûtant expressément, que *par ce moyen ils seroient plus heureux dans ce Monde; & qu'ils s'assûreroient la possession d'une éternelle felicité dans l'autre.* Il passa toute la nuit sans dormir. Le lendemain, il se fit porter dans son Cabinet, car il n'avoit plus la force de se soûtenir; & là sur un fauteuil & dans une espèce d'assoupissement, quoi que maître de ses pensées, comme il paroissoit par ce qu'il disoit de tems en tems, il rendit l'Esprit vers les trois heures après midi le 28me. d'Octobre vieux stile.

Je vous prie, Monsieur, ne prenez pas ce que je viens de vous dire du

caractére de Mr. *Locke* pour un Portrait achevé. Ce n'est qu'un foible crayon de quelques-unes de ses excellentes qualitez. J'apprens qu'on en verra bien-tôt une Peinture faite de main de Maître. C'est là que je vous renvoye. Bien des traits m'ont échappé, j'en suis sûr; mais j'ose dire que ceux que je viens de vous tracer, ne sont point embellis par de fausses couleurs, vous les tirez fidellement sur l'Original.

Je ne dois pas oublier une particularité du Testament de Mr. *Locke* dont il est important que la *République des Lettres* soit informée; c'est qu'il y déclare quels sont les Ouvrages qu'il a publiez sans y mettre son nom. Voici à quelle occasion. Quelque tems avant sa mort, le Docteur *Hudson* qui est chargé du soin de la *Bibliotheque Bodleienne* à Oxford, l'avoit prié de lui envoyer tous les Ouvrages qu'il avoit donnez au Public, tant ceux où son nom paroissoit, que ceux où il ne paroissoit pas, pour qu'ils fussent tous placez dans cette fameuse Bibliotheque. Mr. *Locke* ne lui envoya que les prémiers; mais dans son Testament il déclare qu'il est résolu de satisfaire pleinement le Docteur *Hudson*; & pour cet effet il legue à la Bibliotheque

Bodleïenne, un Exemplaire du reste de ses Ouvrages où il n'avoit pas mis son nom, savoir une *Lettre Latine sur la Tolerance*, imprimée à Tergou, & traduite quelque tems après en Anglois à l'insû de Mr. *Locke*; *deux* autres *Lettres* sur le même sujet, destinées à repousser des Objections faites contre la Prémiére; *la Religion Raisonnable* *, avec deux *Défenses* de ce Livre; & *deux Traitez sur le Gouvernement Civil*. Voilà tous les Ouvrages anonymes, dont Mr. *Locke* se reconnoit l'Auteur.

Au reste, je ne vous marque point à quel âge il est mort, parce que je ne le sai point. Je lui ai ouï dire plusieurs fois qu'il avoit oublié l'année de sa naissance; mais qu'il croyoit l'avoir écrit quelque part. On n'a pû le trouver encore parmi ses papiers; mais on s'imagine avoir des preuves qu'il a vêcu environ soixante & seize ans.

Quoi que je sois depuis quelque tems à Londres, Ville féconde en Nouvelles Litteraires, je n'ai rien de nouveau à vous mander. Depuis que Mr. *Locke* a été enlevé de ce Monde, je

* Autrement, *Que la Religion Chrétienne est très-raisonnable, telle qu'elle nous est représentée dans l'Ecriture Sainte.*

je n'ai presque pensé à autre chose qu'à la perte de ce grand homme, dont la memoire me sera toûjours précieuse: heureux si comme je l'ai admiré plusieurs années que j'ai été auprès de lui, je pouvois l'imiter par quelque endroit. Je suis de tout mon cœur,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obeïssant serviteur,

COSTE.

A Londres ce 10 de Decembre 1704.

ARTICLE III.

THESAURUS ANTIQUITATUM & HISTORIARUM ITALIÆ, &c. C'est-à-dire, *Thrésor des Antiquitez & des Histoires de cette Partie de l'Italie, qui est près de la Mer de Gênes & des Alpes. &c. Seconde Partie du Premier Tome.* A Leyde, chez Pierre Vander Aa. 1704. pagg. 377. Sans les Préfaces & les Indices.

I. LES OPUSCULES de *Hubert Folieta*, dont nous dîmes un mot le mois passé, sont les premiers Ouvrages qu'on trouve dans la Seconde Partie du premier Tome de ce Thrésor. Les voici tous dans l'ordre, qu'ils ont été placez.

1. Les Eloges des Hommes Illustres, que la Ligurie a produits. *Folieta* dit dans sa Préface, que la raison, qui lui fit entreprendre cèt Ouvrage, fut la pensée qu'avoient plusieurs personnes, que parce que la République de Gênes semble uniquement occupée des soins du négoce, elle ne peut produire que des gens attachez à un gain sordide, & qu'il ne peut naître chez elle aucun de ces génies du premier ordre, qui semblent être nez pour les grandes choses, & pour faire honneur à leur Patrie, en s'élevant par leur mérite au dessus de tous les autres hommes. La République de Hollande, qui ne subsiste que par le négoce, & qui a pourtant produit de si grans hommes & dans les armes & dans les belles Lettres, fait bien voir la fausseté des préjugez, dont se plaint *Hubert Folieta*. La Nature n'est point épuisée. Elle produira toujours des hommes,

mes, qui se distingueront par leur mérite, dans tous les lieux où régnera la Liberté, où l'esprit & le mérite ne seront pas mis au rang des crimes, & où le Souverain se piquera de récompenser la vertu. Mais dans tous les lieux où l'on fera une affaire à un homme de son mérite, & où il faudra faire preuves de bêtise, & de penchant à tous les vices, pour être avancé, on ne verra jamais que des gens de néant, & qui feront l'oprobre de leur Patrie, & même de tout le genre humain. C'est la raison qui fait que certains Pays ont été depuis quelque tems fort stériles en gens de mérite, au lieu qu'autrefois, ils en produisoient en abondance. Qu'on y rétablisse la Liberté & la récompense, qu'il soit permis d'y avoir de l'esprit & du mérite, & l'on y verra renaître ces heureux tems, dont nous parlons, & qu'on peut apeller les tems Héroïques, ou le siécle des Héros.

L'Auteur commence par l'éloge des Illustres Gênois, que leur pieté & leurs miracles ont fait placer dans le Ciel. Mais que le Lecteur ne s'épouvante point, & qu'il n'apréhende pas de trouver ici une longue Légende de Vies des Saints. *Folieta* se tire bientot de ce

mauvais pas, & il expédie les Saints de son Pays dans moins de deux petites Colonnes. Il passe de là aux Papes de sa Patrie, & il continuë par ceux qui se sont rendus illustres dans les Armes, où il raporte des actions de valeur, qui égalent celles des plus grans Héros de l'Antiquité. Il parle ensuite des Cardinaux, de ceux qui se sont distinguez dans les Arts & dans les Sciences; & il finit par ceux qui ont aquis de grandes richesses, ou une grande autorité. Ces éloges sont courts. L'Auteur ne fait pas toute l'Histoire de ceux dont il parle, parce, dit-il, que les Mémoires nécessaires pour cela lui auroient manqué, du moins à l'égard de la plûpart. Il se contente de marquer en peu de mots quelques unes des bonnes qualitez, ou des belles actions par lesquelles se sont rendus célébres ceux dont il fait l'éloge. Il finit d'ordinaire par des vers, à leur honneur, qui ont été composez par lui ou par quelque autre. Il y en a de très-bons, & qui méritent d'être lûs.

En parlant du célébre *Christophe Colomb*, il dit qu'on peut lui donner la gloire d'avoir découvert deux Mondes; parce que s'il fit connoitre l'Amérique à l'ancien Monde, il fit connoitre aux

Amé-

Américains un Monde, dont ils n'avoient jamais ouï parler ; & que s'il nous fournit les moyens de profiter des richesses des Américains ; il fournit aussi aux Américains les moyens de profiter de nos biens. C'est ce qu'on eut dû faire selon les régles du Christianisme & de l'humanité ; mais l'avarice des Espagnols fut cause que pendant qu'ils s'enrichissoient des dépouilles des Américains, ces malheureux peuples ne gagnérent avec eux, que de la misére, l'esclavage, ou la mort.

Folieta se plaint amérement de ce que Gênes, qui a souvent élevé des Statues à des gens de peu de mérite, & pour des raisons très-legéres, en a privé un des plus grans hommes que cette République aît produits. Il ne plaint pas, dit-il, le sort de *Colomb*, dont la mémoire ne dépend pas de l'érection d'une statuë ; mais il plaint la * *stupide négligence* de ses Compatriotes, qui n'ont pas sû se faire honneur d'un si grand homme, en immortalisant sa mémoire dans leur ville, par quelque monument érigé en son honneur.

2. La Conjuration des Fiesques,

* *Supina negligentia.*

le Tumulte arrivé à Malthe, quand on entreprit d'y établir l'Inquisition; & le Meurtre de *Pierre Louis Farnése* Duc de Plaisance. *Folieta* a joint dans un même Ouvrage la Rélation de ces trois événemens, parce qu'ils arrivérent tous trois la même année. Il le composa avec quelques autres dans le tems de son exil: car ayant eu part à quelques troubles arrivez à Gênes, ses Ennemis eurent assez d'autorité pour le faire bannir; quoi qu'il nous dise, qu'il n'avoit eu d'autre but dans toute sa conduite, que le bien de la République. Il se plaint dans sa Préface de ce qu'il y avoit tant de gens, qui s'érigeoient en Historiens malgré les Muses; & qui dès qu'ils savoient tenir la plume entreprenoient d'écrire l'Histoire, souvent sans la savoir. Qui ne se sentant pas assez forts pour composer des harangues, blâment les Historiens qui en insérent dans leurs Ouvrages; quoi que ç'ait été la coutume de tous les siécles, & de toutes les Nations. Aussi *Folieta* la suit-il constamment dans tous ses Ouvrages Historiques. Il est vrai que ses Harangues sont quelquefois bien longues; mais elles sont toujours judicieuses, & il y a beaucoup à apren-
dre.

dre. Il dit qu'il montroit d'ordinaire ses Ouvrages à ceux de ses Amis, qu'il savoit être capables d'en juger; & qu'il ne manquoit point de les corriger sur leurs Avis. Si *Folieta* eut vécu de notre tems, il eut eu beaucoup plus de sujet de se plaindre de ce grand nombre d'Historiens, que notre siécle produit, & qui naissent souvent dans une nuit, comme les Champignons. Ils peuvent dire avec vérité d'eux-mêmes, ce que *Perse* n'en disoit que par modestie; * *He! quoi, me voila Historien! je ne pense pourtant pas avoir jamais rêvé sur le Parnasse.*

3. L'Histoire de la Ligue des Chrétiens contre *Selim II.* Empereur des Turcs, de diverses Expéditions en Afrique, & du Siége de Malthe. *Paul Folieta* frére de *Hubert* dédia cèt Ouvrage à *Philippe II.* Roi d'Espagne. Cette guerre des Chrétiens contre les Turcs ne dura que trois ans; mais elle fut si fertile en grans événemens, qu'elle étoit digne d'occuper la plume de notre Auteur. Il s'attache surtout à bien décrire la fameuse Bataille de Lé-

* *C'est comme le Pére* Tarteron *traduit ces paroles de Perse.* Nec fonte labra &c. *On a seulement changé le mot de* Poëte *en celui d'*Historien.

Lépanthe, où les Chrétiens remportérent une victoire si compléte sur les Turcs, que *Selim* ne se crut pas en sureté à Constantinopte; & qu'il y a aparence, qu'ils auroient pris cette grande ville, s'ils eussent sû profiter de leurs avantages.

Les expéditions, dont on nous donne l'Histoire dans ce même Ouvrage, sont celle de Tripoli entreprise par *Jean de la Cerda* Duc de Medina-Celi, & Viceroi de Sicile; à la sollicitation de *François Parisot*, Grand Maître de Malthe, & par les ordres de *Philippe II.* Roi d'Espagne. On sait que cette entreprise ne réussit point. Celle d'Oran, que les Turcs avoient assiégée en 1556. mais que les Espagnols contraignirent à lever honteusement le siége. Celle de *Pegnon de Velez*, que *Dom Garcias de Tolède* reprit aux Maures en 1564. Celle de Tunis, que les Turcs reprirent sur les Espagnols, par la négligence du Conseil d'Espagne. Et enfin la rélation du siége de Malthe entrepris par l'Armée de *Selim II.* Empereur des Turcs, & qu'elle fut contrainte de lever honteusement, après y avoir employé quatre mois, durant lesquels elle perdit plus de vint mille hommes.

4. D'autres Opuscules du même Auteur sur différens sujets, qui ne faisoient qu'un Volume, & qui avoient tous été imprimez à la fois. Le premier enseigne la maniére dont doit vivre & étudier un homme engagé dans les Ordres sacrez. Il ne contient que trois petites pages. Le second est de la maniére, dont on doit écrire l'Histoire. C'est proprement une réponse aux objections, que quelques personnes avoient faite contre son Histoire de la République de Gênes. Ils y trouvoient principalement trois choses à reprendre. 1. Qu'il l'eut écrite en Latin, au lieu d'imiter les Anciens, qui écrivoient toujours en leur Langue; à quoi *Folieta* étoit d'autant plus obligé, qu'on a aujourdhui inventé un grand nombre de machines de guerre, & plusieurs parties de Fortifications, qui étoient inconnuës aux Anciens, & qu'on ne sauroit nommer en leur Langue. 2. Qu'il n'avoit pas les lumiéres nécessaires pour écrire l'Histoire, n'ayant point été présent à la plûpart des choses, dont il parle; & n'ayant point eu le secret du cabinet, pour entrer dans les motifs du Souverain; ce qui l'obligeoit très-souvent à lui prêter des pensées, & à leur

leur atribuer des desseins, qui n'avoient aucun fondement que dans son imagination. 3. Enfin, on le blâme de s'être servi dans sa narration de Harangues directes, qui blessent la Vérité, laquelle doit être comme l'ame de l'Histoire. *Folieta* dit qu'il a répondu à la premiére Objection dans son Traité de l'Usage & de l'excellence de la Langue Latine. On peut voir dans l'Auteur ce qu'il répond aux deux autres Objections. On se contentera de remarquer, qu'il déclare qu'il ne croit pas que personne aît pris plus de peine qu'il en a pris pour bien s'informer de la verité des faits qu'il a raportez.

Le troisiême Traité explique les raisons de l'agrandissement des Turcs, & de la terrible Puissance à laquelle on les voit élevez. Voici à quoi elles se reduisent. Les Turcs suivent beaucoup mieux les principes de leur Religion que les Chrétiens; ils sont par conséquent plus obéïssans à leur Souverain, plus soumis, & plus exacts à observer les ordres du Magistrat. Ils croyent que la mort de châque particulier est fixée par un Decret éternel, sans qu'il y aît rien, qui en puisse avancer ou retarder l'heure; ce qui les porte à s'exposer aux plus grans périls

avec intrépidité ; persuadez que si leur heure est venuë, ils mourroient dans leur lit, tout de même que dans une bataille, & que si leur heure n'est pas venuë, il n'y a rien qui soit capable de leur nuire. La Discipline militaire des Turcs est admirable, au lieu qu'il n'y en a point dans les Armées des Chrétiens. Cela étoit, peut-être, vrai du tems de *Folieta* ; mais les choses ont bien changé depuis. Enfin, les Turcs savent beaucoup mieux récompenser & punir, que les Chrétiens, & il n'y a chez eux presque point d'autre moyen de s'avancer que celui des armes ; il ne faut pas être surpris s'ils s'y apliquent avec soin, & s'ils y réussissent. Ce sont là les causes que l'Auteur allégue de l'agrandissement des Turcs ; mais je suis assuré que ce ne sont ni les seules, ni les principales : & qu'il faut plûtôt les chercher dans l'état où ils ont trouvé les peuples qu'ils ont assujettis, que dans leur conduite & dans leur propre valeur ; quoi que je ne disconvienne pas qu'elles n'y ayent aussi contribué.

Le quatriême est la Description du Palais du Cardinal *Hyppolite d'Est*, qui est à Tivoli. Le cinquiême est l'Eloge de la Ville de Naples. Le sixiême

me parle de certaines choses qu'*Aristote* a trouvé à reprendre dans *Platon*. On fait voir que ce premier a eu tort de blâmer la communauté des biens, comme une chose impossible. Qu'il s'est trompé en distinguant l'honnête de l'utile; puis que tout ce qui est honnête est utile. Qu'il n'a pas erré moins grossiérement quand il a soutenu, qu'on peut être bon Citoyen sans être homme de bien, & qu'un homme de bien est quelquefois un méchant Citoyen. Mais on blâme aussi *Platon* en ce qu'introduisant la communauté des biens, pour obvier à toutes sortes de disputes, il n'a pas introduit en même tems l'égalité des conditions & des honneurs; puis que l'inégalité à cèt égard n'est pas moins dangereuse, qu'à l'égard des biens.

Le septiéme examine cette maxime de *Polybe*, qu'il en est de la Vérité à l'égard de l'Histoire, comme de la *rectitude* à l'égard d'une Régle. Si une Régle n'est pas droite, qu'elle soit d'argent ou d'or, ce n'est pas une Régle; mais si elle est droite, c'est une Régle, quand elle ne seroit, que de fer ou de bois. Ainsi si une Histoire n'est pas véritable, ce n'est pas une Histoire, quelque excellente qu'en soit

la

la matiére ; mais si elle est vraye, c'est une Histoire, quel qu'en soit le sujet, & de quelque maniére, qu'il soit traité. *Folieta* convient au fond de la vérité de la maxime ; mais il dit que les raisons de ceux qui sont d'une opinion contraire, & qu'il raporte, ne sont pas méprisables, & que la comparaison de *Polybe* n'est pas exacte.

Enfin, le dernier est une Harangue qu'il recita le jour de la Fête de tous les Saints.

II. Après tous ces Ouvrages de *Folieta*, on trouve l'Histoire de la guerre des Espagnols contre les Gênois, qui dura depuis l'an 1412. jusqu'à 1444. Elle a été composée par le même *Jaques Bracelli*, dont nous avons dit qu'il y avoit deux petites Piéces dans la premiére Partie de ce premier Tome. Cet Auteur écrit bien. *Augustin Justiniani* Evêque de Nebbio, qui en a fait la Dédicace, nous dit que *Philippe Beroalde* comparoit son Stile à celui de *César*. Son Histoire contient des évenemens très-importans. Tels sont la délivrance de *Bonifacio*, ville de l'Isle de Corse assiégée & reduite aux abois par les Espagnols ; la fameuse bataille navale entre les mêmes Espagnols & les Gênois ; où les

pre-

premiers furent entiérement défaits, & les Rois d'Arragon & de Navarre faits prisonniers avec les principaux Seigneurs de leur Cour, les démêlez de la même République avec le Duc de Milan; dont elle secoüa enfin le joug & se mit en liberté. La prise de la ville de Naples par le même Roi d'Arragon, & divers autres événemens considérables, qui intéressent beaucoup le Lecteur. Cette Histoire est divisée en cinq Livres. On a mis à la fin l'Inscription d'une plaque de cuivre trouvée dans le Territoire de Gênes en 1506. qui contient un jugement rendu par des Commissaires Romains sur un diférent qu'il y avoit entre les Gênois & les Vituriens. Ce jugement fut rendu l'an de Rome 637. c'est-à-dire, 117. ans avant *Jesus-Christ*, comme cela paroit par les Consuls * *Cæcilius & Mutius*, qui y sont nommez. Ce monument est fort curieux. On y aprend entr'autres choses la maniére dont les Latins orthographioient en ce tems-là.

III. On a fait suivre les Annales de Gênes par l'Histoire de *Jaques Bonfadio*. Il commence où *Folieta* avoit fini, c'est-à-dire en 1528. auquel cette

Ré-

* *L. C. Metellus, & Q. Mutius Scævola.*

République recouvra sa liberté, & il finit en 1550. Cette Histoire est courte, quoi qu'elle soit divisée en cinq Livres. L'Auteur fait quelquefois des digressions; mais elles ne sont pas longues, & elles ont toujours du raport à son sujet. Ses Harangues ne sont non plus ni si diffuses, ni tout-à fait si fréquentes que celles de *Folietà*. *Bonfadio* étoit Historiographe de la République de Gênes; & il avoit tous les talens nécessaires, pour bien s'aquitter de cet emploi. Il parla dans son Histoire trop satyriquement de quelques Familles, & s'attira de puissans Ennemis, qui résolurent de le perdre. Ils l'accusérent d'un crime infame; des témoins l'en convainquirent, & il fut condanné à être brûlé. Il y a des Auteurs, qui disent qu'il le fut effectivement; mais d'autres assurent, que la peine fut commuée en celle de la décapitation. Voyez le Dictionaire de Mr. *Bayle* à l'article de *Jaques Bonfadius*. Il me semble que cet Auteur court un peu trop aprés l'esprit, ce qui le rend quelquefois ennuyeux, & le fait tomber en quelques endroits dans des pensées, qui ne sont rien moins que solides. On peut voir, pour s'en convaincre, le commencement de son

qua-

quatrième Livre, où il fait une longue comparaison entre une Grenade & une République bien gouvernée. Ce petit défaut n'empêche pas que ce ne soit un très-bon Auteur, & qui a très-justement mérité les loüanges, que plusieurs Savans lui ont données.

IV. BONFADIO est suivi de *Jerôme de Marinis*, qui traite du Domaine, du Gouvernement, de la Puissance, & de la dignité de la République de Gênes. Ce Livre fut imprimé pour la premiére fois vers l'an 1666. & comme cette République, dont le Gouvernement a été sujet d'ailleurs à tant de révolutions, n'a presque point changé depuis ce tems-là ; la lecture de ce Livre, qui ne demande que trois ou quatre heures de tems, peut suffire pour être instruit de tout ce qui regarde de son Gouvernement.

Au reste, *de Marinis* auroit eu grand besoin de *quelques avis charitables de la S. Vierge à ses dévots indiscrets*; puis qu'il n'y a rien de si outré que les loüanges qu'il lui donne dans l'Epître Dédicatoire, qu'il lui adresse. C'est aparemment pour ne pas contredire la maxime, qu'*il faut savoir bien mentir, pour faire une bonne Dédicace*. Il ne se contente pas de lui dire qu'elle

com-

commande à toute la Terre, qu'elle tient le Sceptre du Ciel, que c'est elle qui gouverne le Tonnerre du Tout-puissant, à l'ouïe duquel tous les Esprits célestes, les Vertus, & les Puissances s'assemblent; mais il finit en disant, que si servir à Dieu c'est régner, lui servir à elle qui est la Mére de Dieu, c'est quelque chose de meilleur & de plus glorieux, que de régner. *Posthac discant, qui Regna capiunt, nedum servire Deo regnare esse; sed tibi, Dei Genetrici, servire, longè melius esse, ac magnificentius quàm regnare.* Il ne faut pas être Réformé pour condamner ces excès; on est persuadé que tout Catholique Romain raisonnable les desaprouvera; malgré l'Aprobation d'un Théologien, dont cèt Ouvrage est muni. Mais l'impieté de la Dédicace n'influe point sur l'Ouvrage même, qui est d'ailleurs très-utile, pour ceux qui veulent un peu connoitre la République de Gênes. Il nous dit qu'avant la peste de 1657. il y avoit cent mille habitans dans cette Ville; qu'il en périt la moitié par ce terrible fleau; & que sept ans aprés qu'il eût cessé, le nombre revint à soixante & dix mille.

V. Ceux qui voudront s'instruire

I plus

plus à fond de l'Etat de cette République, pourront lire l'Ouvrage qui suit, composé par *Pierre Bizari*; c'est une Dissertation sur l'Etat & la forme de son Gouvernement. Le même Auteur a ramassé les nouvelles Loix, que les Ambassadeurs du Pape, de l'Empereur & du Roi d'Espagne donnérent à cette République, le 17. de Mars 1576. C'est là le dernier Ouvrage de ce premier Tome. On parlera des autres les mois suivans.

ARTICLE IV.

HISTOIRE *des* YNCAS, *Rois du Perou; contenant leur Origine, depuis le premier Ynca Manco Capac, leur Etablissement, leur Idolatrie, leurs Sacrifices, leurs Conquêtes; les merveilles du Temple du Soleil; & tout l'Etat de ce grand Empire, avant que les Espagnols s'en rendissent Maîtres. Avec une Description des Animaux, des Fruits, des Mineraux, des Plantes, &c. Traduite de l'Espagnol de l'Ynca* GARCILLASSO *de la* VEGA, *par* J. BAUDOÜIN. A Amsterdam chez Gerard Kuyper. 1704. Grand in 12. Tom. I. pagg. 512.

512. Tome. II. pagg. 492. sans la Table & les Préfaces. Du caractére de ces Nouvelles.

L'HISTOIRE de *Garcillasso de la Vega* écrite en Espagnol, traduite par *Baudoüin*, & imprimée ci-devant *in* 4. étoit devenuë rare, & les changemens arrivez à notre Langue faisoient qu'on ne pouvoit la lire qu'avec peine. Outre cela l'Auteür repetoit souvent les mêmes choses dans les mêmes pages, & *Baudoüin* avoit fidélement traduit toutes ces repetitions. On a corrigé tous ces défauts dans cette nouvelle Edition. On a retranché les repetitions tout-à-fait inutiles; mais on a eu si grand soin de ne point alterer les pensées de l'Auteur, qu'on a mieux aimé laisser quelques unes de ces repetitions, que de tomber dans cèt autre inconvenient. A l'égard du langage, il y a peu de période où l'on n'ait fait quelque changement.

Au reste tous ceux qui connoissent cèt Ouvrage savent, que non seulement nous n'avons point de meilleure Histoire du Perou, mais que nous n'en avons point qui lui puisse être comparée. Nous n'avons rien même d'aussi bon sur les autres parties du

Nouveau Monde, pour la sincérité & pour l'exactitude. Si l'Histoire de toutes les guerres, que les *Yncas* ont faites pour étendre les bornes de leur Pays ou pour défendre leurs frontiéres sont un peu ennuyeuses à lire, parce qu'elles se ressemblent presque toutes, l'Auteur a eu soin d'y mêler ce qui concerne l'Histoire naturelle, & de réveiller par ce moyen l'attention du Lecteur.

Garcillasso de la Vega étoit fils d'un Pére Espagnol & d'une mére, qui étoit du sang des *Yncas* anciens Rois du Perou. Il étoit né dans le Pays, il en savoit la Langue & ce mélange de sang Espagnol & de sang *Peruvien*, nous doit persuader qu'il n'a été porté d'aucune passion déraisonnable, lors qu'il a parlé des affaires de son Pays. S'il panche, c'est plutot du côté des *Peruviens*, que du côté des Espagnols. Il reléve ces derniers en diverses occasions, & dans ce qui faisoit le second volume de son Ouvrage *in* 4 & que le Libraire nous promet au plûtôt, il décrit si naïvement les vices des Espagnols, qui découvrirent & conquirent le Perou, qu'il paroit assez, qu'il n'étoit pas prévenu en leur faveur.

L'Histoi-

L'Histoire dont on vient de lire le tître est précédée d'une courte Préface, après quoi on voit quelques Remarques touchant la Langue générale des Péruviens. L'Auteur nous aprend qu'il y a quelques syllabes de cette Langue qu'on prononce de trois maniéres différentes, qui donnent au même mot différentes significations. On nous dit quelque chose d'aprochant de la Langue des Chinois. C'est aux Savans à voir si c'est une raison assez forte pour conjecturer, que quelques Chinois ont passé de leur Pays dans le Perou & l'ont peuplé. Si le Perou a été peuplé immédiatement par des Habitans de l'Ancien Monde, il semble qu'il n'y ait point de conjecture plus plausible que celle-là. Mais il peut se faire que les Parties les plus Orientales de l'Amérique par raport à nous ayent été les premiéres habitées, & que les habitans de ces Parties Orientales se soient répandus peu à peu & de proche en proche dans les Parties Occidentales.

L'Auteur remarque aussi que les *Peruviens* ne savoient ce que c'étoit que d'argent monnoyé avant que les Espagnols entrassent dans leur Pays. Que même il n'y en avoit encore point

en 1560. lors que l'Auteur en sortit, ni même vint ans après. Les Espagnols qui vouloient vendre & acheter pesoient l'or & l'argent.

I. TOUT l'Ouvrage est divisé en neuf Livres. Le premier traite de la découverte de l'Amérique, de l'origine du mot de *Perou*, de l'Idolatrie de cette Nation & de sa maniére de vivre, avant qu'elle fût gouvernée par ses Rois apellez *Yncas*, de son origine, de la vie du premier *Ynca*, & de ses Conquêtes. L'Auteur fait de grandes difficultez sur la maniére dont le nouveau Monde a pû se peupler, & surtout sur ce grand nombre d'espéces différentes d'animaux, dont plusieurs sont inutiles, & d'autres nuisibles, qu'on y trouve, & qu'on ne trouve pas ailleurs. On pourroit alleguer diverses conjectures sur ce sujet, si l'on avoit le tems de s'y arrêter.

A l'égard de l'origine du mot *Perou*, elle est propre à montrer le peu de fondement qu'il y a à faire sur les étymologies. Quelques uns ont prétendu que c'étoit l'*Ophir* de l'Ecriture, fondez sur la ressemblance de ces deux mots; mais on voit ici la fausseté de cette conjecture. Les premiers qui abordérent sur les Côtes de ce Pays enlevé-

enlevérent un Indien taudis qu'il étoit occupé à admirer leur vaisseau, parce qu'il n'avoit jamais rien vû de tel. Ils le caressérent le mieux qu'ils purent, & après l'avoir un peu aprivoisé, ils lui demandérent par des signes & par des paroles, quel étoit ce Pays, qu'ils voyoient & comment il s'apelloit. Le Peruvien, qui n'entendoit ni ces paroles ni ces signes, & qui connut seulement qu'on lui demandoit quelque chose, leur dit son nom, qui étoit *Beru*, & y ajouta en même tems le mot de *Pelu*, pour dire qu'il s'apelloit *Beru*, & qu'il étoit sur le bord de la riviére, quand ils le prirent, car dans la Langue de la Province où il étoit *Pelu* signifie une riviére. Les Espagnols crurent avoir été bien entendus, & depuis ce tems, c'est-à-dire, depuis l'an 1516. ils apellérent *Peru* ou *Perou* ce grand Royaume, en corrompant & confondant ensemble les deux mots, que l'Indien leur avoit dits. Mais il est sûr que les Habitans du Pays ne se servoient point de ce nom, & qu'ils n'en avoient point même de général pour désigner tout ce grand Pays, que les Espagnols ont nommé *Perou*. Les noms de plusieurs autres Pays ont une origine à peu près semblable.

A l'occasion de ces noms donnez par hazard, l'Auteur fait l'histoire de *Pedro Serrano*, qui a donné son nom à deux Isles voisines, dont l'une s'apelle *Serrana*, & l'autre *Serranilla*. Les avantures de *Serrano* sont très-curieuses, & méritent d'être luës. On ne peut douter de leur vérité, puis que lui-même fut mené à l'Empereur *Charles V.* portant sur son corps des preuves incontestables de ce qui lui étoit arrivé. On ne sauroit abréger ces avantures sans les gâter. Il vaut mieux renvoyer le Lecteur au Livre même.

Avant que les *Yncas* se rendissent Maîtres du Perou, tous les peuples de ce vaste Empire n'adoroient pas les mêmes Dieux. On peut dire, au contraire, qu'il y en avoit autant de différens qu'il y avoit de Provinces, de Nations, de Villes, & même de Familles différentes. Ils se piquoient tous de n'avoir pas les mêmes Dieux que leurs voisins. Leur maniére de vivre & leur Gouvernement se ressentoit de la grossiereté de leur Religion. Il y en avoit qui étoient Anthropophages.

Le premier * *Ynca* & la Reine son † Epouse, qui étoit aussi sa sœur, & qui

* *Qui s'apelloit* Manco Capac. † *Dont le nom étoit* Mama Oello Huaco.

qui se disoient les enfans du Soleil furent les premiers, qui civilisérent ces peuples, qui leur donnérent des loix, & qui fixerent leur culte. Ils leur ordonnérent d'adorer le Soleil & d'avoir beaucoup de vénération pour la Lune, qu'ils n'ont pourtant jamais adorée. La raison qu'ils rendoient de ce culte, c'est que ces deux Astres leur avoient envoyé deux de leurs enfans, pour les gouverner. Selon notre Auteur, ce *Manco Capac* étoit un homme d'esprit, qui voyant la stupidité des Indiens en profita. Et parce qu'il leur fit beaucoup de bien, ils crurent facilement ce qu'il leur disoit de son origine, & l'adorérent comme Dieu fils du Soleil, après sa mort. Il leur donna de fort bonnes Loix, du moins, si l'on peut ajouter foi à tout ce que l'Auteur nous en dit.

II. Le Livre second traite de l'Idolatrie des *Yncas*. Il fait voir qu'ils ont eu quelque idée du vrai Dieu, auquel ils donnoient le nom de * *Pacbacamac*; qu'ils ont crû l'immortalité de l'Ame, & même une résurrection. On parle de leurs sacrifices & de leurs Cérémonies réligieuses, de la manié-

* *Ce mot signifie celui qui est l'ame de l'Univers.*

re dont ils partageoient leurs sujets, pour les exercer dans les armes, des Sciences dont les *Yncas* étoient instruits, & de la vie & des Conquêtes des deux Rois qui succedérent l'un après l'autre à *Manco Capac*. Quelques uns prétendent que cette famille des *Yncas* a régné environ 400. ans, & d'autres 600. L'Auteur montre que les Espagnols ont imputé aux Peruviens diverses Idolatries, dont ils n'étoient point coupables.

III. DANS le troisiême Livre on nous donne la vie du quatriême & du cinquiême Ynca, qui régnerent au Perou. On nous décrit les deux premiers ponts, que ces Princes firent bâtir, & qui furent l'admiration de tous leurs sujets, parce qu'ils n'avoient jamais rien vû de tel. Enfin on y voit la description du Soleil, de son Temple & de ses grandes richesses. Quoi que les Indiens en cachassent une bonne partie à l'arrivée des Espagnols, & qu'on n'ait jamais pû les découvrir; ces Européens y trouvérent encore assez d'or & d'argent, pour satisfaire leur avarice, si elle n'eut pas été insatiable. Tous les *Yncas* s'étoient piquez d'enrichir ce Temple à l'envi les uns des autres; & comme il n'y a point

point de Pays au monde, qui produiſe plus d'or & d'argent que le Pérou, & que d'ailleurs ils n'avoient point de cours dans le commerce, on peut juger, quelle quantité on en avoit amaſſé dans ce Temple. Il y avoit la repréſentation d'un grand jardin, où toutes les plantes, les arbres, & les fruits, & même les animaux étoient d'or ou d'argent. Outre tout l'or dont les murailles du Temple étoient couvertes, les fontaines, dont les tuyaux & les baſſins étoient, du même métal, & un grand nombre d'uteuſiles; il y avoit dans la maiſon du Roi des lingots d'or & d'argent entaſſez l'un ſur l'autre, comme ſi c'eut été du bois, & de grandes figures d'hommes, de femmes, & d'enfans, & pluſieurs greniers, où l'on ſerroit des grains, qui étoient de pur or; le tout pour l'ornement & pour une plus grande majeſté de la Maiſon du Soleil.

IV. Le quatriéme Livre fait l'Hiſtoire du ſixiême & du ſeptiême *Ynca*. Il y eſt auſſi parlé des Vierges conſacrées au Soleil, des Loix faites contre ceux qui les violoient, du mariage des Indiens en général, de celui du Prince en particulier, des conditions requiſes pour hériter du Royau-

me, & de l'éducation des enfans. Il paroit par tout ce que l'Auteur en raporte, que les *Péruviens* n'étoient rien moins que barbares; & qu'ils avoient même certaines coutumes, qui valoient mieux que les coutumes des Européens. On peut voir, entr'autres choses ce qui concerne l'éducation des enfans. Les réflexions de l'*Ynca Roca* valent autant que les plus excellentes de l'Empereur *Antonin*. Il disoit, par exemple, que toutes les fois qu'il considéroit la grandeur, la lumiére & la beauté du Ciel, il en concluoit qu'il faloit bien que le *Pachacamac* fut un Roi fort puissant, puis qu'il avoit une si belle demeure. Que s'il faloit adorer quelcune des choses d'ici bas, il adoreroit un homme sage & discret, parce qu'il surpasse en dignité toutes les choses du monde. Mais il ajoutoit, qu'on ne doit point adorer celui qui naît parmi les pleurs, qui d'enfant qu'il étoit devient homme, qui ne subsiste jamais dans un même état, qui vint hier au monde, & qui en sort aujourd'hui, & qui ne peut ni s'exemter de mourir, ni renaître après la mort.

V. Le Livre cinquiême parle de la maniére dont les Indiens partageoient & cultivoient leurs terres, du tribut

qu'ils

qu'ils payoient à l'*Ynca*, de leurs armes & de leurs munitions de guerre, du soin qu'avoient les *Yncas* de donner à leurs sujets de quoi faire des habits & de ne soufrir aucuns mendians; des loix en faveur de leurs vassaux; des grandes Actions d'*Ynca Viracocha* huitiême Roi du Pérou ; du malheur de son Pére, qui fut privé de l'Empire ; & d'un présage de la venuë des Espagnols.

VI. On nous parle dans le sixiême Livre de l'ornement & du service de la Maison des *Yncas*, de leur pompe funébre ; des chasses Royales, de leurs Couriers, & de leur maniére de compter par nœuds. Il contient aussi l'Histoire du neuviême *Ynca*, les Loix qu'il établit, la principale fête qu'il faisoit solenniser, les nouvelles écoles qu'il fonda & ses sentences. Toute la chasse des Peruviens consistoit à environner les lieux où étoient les bêtes sauvages, & à les contraindre en les resserrant de plus en plus de se laisser prendre à la main. Leur maniére de compter par nœuds est ingénieuse, & mérite d'être luë.

VII. Le septiême Livre parle des Colonies qu'envoyoient les *Yncas* dans les Provinces, qu'ils avoient con-

quises, de la maniére dont les grans Seigneurs élevoient leurs enfans, & de la troisiéme & de la quatriéme de leurs principales fêtes. On nous y donne aussi la description de la Ville de Cusco capitale de l'Empire & de sa forteresse, des Conquêtes de l'*Ynca Yupanqui*, & de la rebellion des *Araucus* contre les Espagnols.

VIII. Dans le Livre huitiême on décrit les Conquêtes du onziême *Ynca*, & les trois mariages de son Fils. On parle aussi des animaux domestiques & sauvages, des légumes, des fruits, des riviéres, de l'or, de l'argent, & de tout l'état du Pérou, avant que les Espagnols y allassent. L'Auteur dit une chose au sujet de l'Emeraude, que j'ai de la peine à croire; c'est qu'elle devient verte peu-à-peu, comme le fruit meurit sur l'arbre. Elle est blanche au commencement, puis elle tire sur le verd obscur, & commence à se rendre parfaite à l'un de ses quatre coins, qui, selon l'Auteur, est, sans doute, celui, qui regarde le Soleil levant. Il y a aparence que les pierres précieuses reçoivent leur couleur en même tems qu'elles se forment; & que cette couleur vient de quelques parties metalli-

ques,

ques, qui se mêlent avec la matiére dont se forme la pierre, & qui est au commencement fluide. Les hommes ont imité en cela la nature; puis qu'ils ne donnent des couleurs différentes aux pierres fausses, que par le mélange de differens metaux ou mineraux. Ce que dit *Garcillasso* du Soleil, qui produit le verd de l'émeraude fait voir qu'il n'étoit pas trop bon Philosophe.

IX. Le neuvême Livre, qui est le dernier, contient la vie de l'*Ynca Huayna Capac*, sous le régne duquel les Espagnols arrivérent pour la premiére fois sur la Côte du Perou. L'avancement de son Fils * *Atabuallpa*, qu'il fit Roi de Quito; une relation particuliére des choses, qui n'étoient point dans ce Pays, avant que les Espagnols les y transportassent; les guerres sanglantes qu'eurent entr'eux les deux Rois & fréres *Huascar* & *Atabuallpa*, avec les malheurs de l'un & les cruautez de l'autre. Quand on demandoit aux *Peruviens*, pourquoi ils s'étoient si facilement soumis aux Espagnols, qui étoient en si petit nombre &

* *C'est celui qu'on appelle par corruption* Atabalipa, *& qui fut tué par les Espagnols.*

& ausquels ils auroient pû résister sans beaucoup de peine, ils répondoient, que *Huayna Capac*, le douziême de leur Roi, leur avoit annoncé la venuë de ces Etrangers, & leur avoit ordonné de les servir & de leur obéïr, comme à des gens qui valoient plus qu'eux.

C'est là tout ce que nous avions à dire de cèt Ouvrage. Nous n'avons presque fait que raporter les Argumens des neûf Livres qui le composent, parce qu'il n'est pas nouveau; quoi que d'ailleurs il contienne un grand nombre de choses très-curieuses & même très-utiles.

ARTICLE V.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE, & ASTRONOMIQUE, *pour l'année* 1705. *Calculé sur l'élévation & le Méridien de Paris*, *par Mr.* DELAISEMENT. A Paris, chez Jean Boudot. 1705. in 8. pagg. 94.

C'EST ici la séconde annéc que Mr. *Delaisement* donne son *Calendrier Ecclésiastique* au Public. Nous

* annonça-

* annonçâmes celui de l'année précédente; mais nous n'en marquâmes point l'ordre & la disposition. Nous allons le faire à l'égard de celui de cette année; après avoir remarqué, en général, que Mr. *Delaisement* a trouvé l'art de joindre la clarté à la brieveté, & de ramasser dans un très-petit Volume, tout ce qu'il y a de plus utile dans le Calendrier.

Il y a toujours deux pages destinées à chaque mois, l'une à gauche & l'autre à droite, afin que d'un coup d'œil on puisse voir tout ce qui apartient à ce mois. La page de la gauche est divisée en six colonnes. La premiére renferme l'ordre des jours du mois. La seconde contient les jours de la Semaine, & les Fêtes, qui répondent à chaque jour du mois. Au haut de cette colonne, dans le petit rectangle, où est écrit le nom du mois, on trouve l'entrée du Soleil dans le signe, qui apartient à ce mois, avec la Déclinaison de ce signe. La troisiême Colonne montre la durée du jour, & la quatriême celle de la nuit pour la Latitude de Paris. On peut voir par là de combien les jours croissent & décroissent toutes les vint-quatre heures,

&

* *Voyez Juin 1704. pag. 696.*

& combien cèt acroissement & décroissement est inégal. Par exemple depuis le 16. de Décembre, jusques au vint-cinquiême de ce même mois inclusivement, les jours ne décroissent & ne croissent pas de la valeur de deux minutes. Le dernier du même mois, ils ne sont crus que de quatre minutes. Le 27. de Janvier le jour croit de trois minutes, le lendemain il croit de cinq minutes tout d'un coup, le 29. il ne croit que d'une minute, le 30. de trois, & le 31. d'autant. Ceux qui ne savent point l'Astronomie, non seulement ignorent les raisons de ces inégalitez; mais ils ne savent pas même que les jours croissent ainsi inégalement. Les chifres de la cinquiême colonne font voir vis-à-vis châque jour du mois le quantiême de la Lune, qui se trouve ordinairement par l'Epacte. La sixiême marque les jours, les heures, & les minutes ausquelles doivent arriver les diverses phases de la Lune.

La page qui est à la droite contient cinq colonnes de haut en bas, dont la premiére marque les jours du mois. La seconde renferme les Lettres Dominicales. La troisiême montre de quelle maniére les Romains comptoient

toient les jours du mois, par la disposition de Calendes, Nones, & Ides dans leur Calendrier. La quatriême fait connoitre les divers Aspects des Planétes à chaque jour du mois. Dans la cinquiême on a marqué les Emersions, ou les Immersions du premier Satellite de Jupiter en tems Astronomique, qu'il est facile de reduire en tems courant, usuel, & civil. L'Auteur les a tirées des Ephémérides de l'Académie. Il y a de petits Rectangles au haut de cette même page, qui contiennent des chifres pour marquer le lever & le coucher du Soleil, le commencement, la durée, & la fin du Crépuscule de dix en dix jours. En prenant des parties proportionnelles, qui conviennent aux jours, qui ne sont pas marquez dans la Table, on peut trouver la même chose pour tous les autres jours du mois.

Après le Calendrier on trouve le mouvement des Planétes pour les jours 1. 6. 11. 16. 21. 26. de châque mois. Il est aisé de remplir par des parties proportionnelles les jours qui ne sont pas marquez dans la Table.

On donne ensuite une Explication claire & instructive du Calendrier Ecclésiastique où l'on voit tous les changemens

gemens qui lui ſont arrivez, & l'état où il ſe trouve à préſent. On donne la ſolution de tous les problêmes principaux, qu'on peut propoſer ſur cette matiére. Par exemple, Trouver le Cycle Lunaire d'une année propoſée ſelon l'uſage du vieux Calendrier Eccléſiaſtique. Trouver les Nouvelles Lunes d'une année propoſée dans ce même Calendrier. Trouver par quel jour de la Semaine commence une année propoſée de l'Ere Commune. Trouver l'Epacte d'une année propoſée. Diverſes méthodes de trouver l'âge de la Lune. Trouver les bornes de la nouvelle Lune Paſchale.

Tout cela eſt ſuivi de diverſes matiéres qui concernent les Mathématiques. On voit, par exemple, la Deſcription d'une machine facile à conſtruire, pour trouver avec juſteſſe & préciſion l'heure au clair de la Lune; une Table du paſſage de la Lune par le Méridien de Paris; diverſes remarques ſur la Variation de l'Aiman; la méthode de trouver la Variation de la Bouſſole; le Tems des Marées dans chaque port; & ſi une Lune ſera Ecliptique ou non; c'eſt-à-dire s'il y aura Eclipſe de Soleil le jour de ſa Conjonction, ou Eclipſe de Lune le

jour

jour de son Opposition.

Le Libraire a jugé à propos de mettre à la fin de ce Calendrier l'usage & l'explication des Aspects des Planétes, pour satisfaire la curiosité de ceux qui veulent savoir sur quelles Régles l'Astrologie judiciaire fonde ses prédictions pour la pluye, le beau-tems &c. On juge bien que Mr. *Delaisement* est trop habile homme, pour ne pas être persuadé, que toutes ces Régles sont fondées sur des Principes, qui ne sont rien moins que démontrez.

ARTICLE VI.

RÉFLEXIONS *sur* l'HUMILITÉ CHRETIENNE, *Avec deux Méditations, l'une sur l'Amour de Dieu; & l'autre sur la Tiédeur dans le Service de Dieu. Par* PIERRE BRAZI, *Pasteur à Wesel.* A Utrecht, chez Guillaume Van de Water, 1705. in 8. pagg. 318. d'un plus gros Caractére, que celui de ces Nouvelles.

QUAND on n'examine la Morale Chrétienne qu'en général, il semble qu'elle n'a rien que de très-facile; mais quand on entre dans le détail,

détail, qu'on ne se contente pas d'expressions figurées, qui n'excitent très-souvent que des idées ou obscures ou fausses; quand on veut pénétrer l'étendue de chaque devoir, la nature des passions, déterminer ce qu'elles ont de bon, d'indifférent ou de vicieux; qu'on veut avoir des idées nettes & distinctes de chaque vertu particuliére; on s'aperçoit aisément, que la Morale a ses difficultez, ses obscuritez, ses épines; de même que cette Partie de la Théologie, qui ne regarde que les dogmes.

Il semble, par exemple, qu'il n'y a rien de si facile à définir que l'Humilité; cependant quand on veut entrer dans quelque détail, qu'on en veut marquer les bornes, la distinguer de la fausse modestie, en expliquer les devoirs; tout cela a ses difficultez, & il faut plus de méditation & de pénétration qu'on ne pense pour parler juste & avec précision sur tout cela. Ce n'est pas à nous à décider si Mr. *Brazi* a traité son sujet avec la justesse & la précision dont nous parlons; le Public en jugera après avoir lû son Ouvrage. Nous nous contenterons de marquer son plan. Tout son Livre est divisé en quatre Parties. Dans la premiére il considére l'humilité par raport

raport à Dieu ; dans la seconde il la considére par raport à nous & à notre Prochain. Dans la troisiême il explique les motifs, qui doivent nous porter à l'humilité ; & dans la quatriême il donne les moyens de l'aquérir. Il définit l'Humilité *une vertu, qui nous inspire des sentimens modestes de nous mêmes, une soumission respectueuse, & profonde pour Dieu, & une modération sage & ferme, qui répand ses influences sur toute notre conduite.* Je connois une personne, qui donne une autre définition de l'Humilité ; elle dit que c'est une Vertu fondée sur une exacte connoissance que nous avons de nous-mêmes, qui fait que nous ne nous estimons que ce que nous valons, qui nous fait tenir constamment à la place où Dieu nous a mis, par raport à lui & à toutes les autres Créatures ; qui nous fait reconnoitre & sentir l'infinie distance qu'il y a de Dieu à nous, & le juste raport qu'il y a entre nous & toutes les autres Créatures, & principalement entre nous & les autres hommes, autant qu'ils nous sont connus.

AR-

ARTICLE VII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*. Le second Volume des * *Oeuvres Mêlées* du feu Duc *de Buckingham* paroit depuis quelque tems. *The second Volume of Miscellaneous Works* &c. C'est-à-dire, *Tome second des Oeuvres mêlées du feu Duc de* Buckingham *contenant la Clé du* Rehearsal, *&* *plusieurs Piéces tant en vers qu'en prose, qui n'avoient jamais été imprimées, avec un Recueil de Poësies, Satyres, Lettres, Dialogues, Essais, Caractéres, Maximes d'Etat, Harangues faites en Parlement par plusieurs Lords & Membres de la Chambre des Communes; imprimées sur les Manuscrits Originaux, & qui peuvent servir à l'Histoire secréte de ce tems-là; écrites par le feu Duc* de Buckingham, *le Duc de* Lauderdale, *le Marquis d'*Halifax, *le Duc de* † B** & N**, *le Comte de* ‡ Not**m, *le Comte de* Shaftsbury, *le Comte de* Rochester, *le Comte de* § Dor**t, *Mylord* Capel,

* *Voyez Mars.* 1704. *pag.* 354.
† *Buckingham & Normanby.* ‡ *Notingham.* § *Dorset.*

Capel, *le Lord Chef de Justice* Treby, *les Chevaliers* Temple, Portman, Seymour, Jenkins, *Mr.* Hamden, *le Colonel* Titus, *Mr.* Dryden; *les Chevaliers* Etherege & Sedley; *Messieurs* Cowley, Otway, Blount, Brown; *les Capitaines* Ratilisse & Ayloffe, &c. *recueillies & préparées pour l'impression, par feu Mr.* Tho. Brown. *in* 8. pagg. en tout 362.

Voici le contenu des *Transactions Philosophiques de* Juillet & Août. 1. Lettre de Mr. *Antoine van Leeuwenhoek* sur la Cochenille. 2. Expérience de Mr. *François Hauksbee*, pour montrer la cause de la descente du Mercure dans le Baromêtre dans une tempête. 3. Observation de quelques Eclipses de Soleil & de Lune, faites par Mr. *Tho. Brattle* à Cambridge près de Baston, dans la Nouvelle Angleterre, par où l'on détermine la différence de Longitude entre ce Cambridge-là & Londres, en comparant cette Observation avec une autre de même nature faite à Londres par *J. Hodgson.* Observations sur le tems * faite dans un voyage à la Chine l'an 1700. par Mr. *Jaq. Cunningham.* 5. Journal des vens & du tems, avec des Observations sur le Mercure du

* *Weather.*

Barométre faites à Chusan, Isle sur la Côte de la Chine, par *J. Cunningham*.
6. Extrait du Dictionaire des Arts & des Sciences de Mr. *Harris*.

A propôs des *Transactions Philosophiques*, je remarquerai que vous avez confondu dans vôtre dernier mois * le *Miscellanea curiosa* &c. avec l'*Abrégé des Transactions Philosophiques*. Ce sont deux plans tout-à-fait différens, où travaillent deux personnes différentes. On se propose dans l'un de ramasser en 3. Volumes *in* 4. tout ce qu'il y a de meilleur dans les *Transactions*, soit en abrégeant les Piéces, soit en les insérant toutes entiéres; & on se contente dans l'autre de choisir les Piéces, qui paroissent les meilleures, & de les insérer tout du long. Le 1. Volume *in* 8. a déja paru, & on promet de donner incessamment le second; l'autre Ouvrage ne sera pas publié si-tôt.

Mr. *Dodwel* vient de faire imprimer un Livre contre la *Communion Occasionnelle. Occasional Communion fundamentally destructive &c.* C'est-à-dire, *que la Communion Occasionnelle détruit les fondemens de la Discipline de l'Eglise Catholique primitive, & qu'elle est contraire à la Doctrine des Ecritures des*

derniers

* *Décembre* 1704. *pag.* 678.

derniers tems *, *touchant la Communion Ecclésiastique. in* 8. Voici un autre Ouvrage, qui regarde particuliérement ce qui s'est passé sur ce sujet en Angleterre. *The History of non Conformists.* &c. C'est-à-dire, *Histoire de la Non-Conformité, telle qu'elle a été examinée & établie par les Commissaires des deux Partis en* 1661. *contenant* 1. *Deux projets touchant la Discipline & les Cérémonies de l'Eglise Anglicane, présentez* à Charles II. *par les Ministres Presbytériens.* 2. *Leur Requête aux Evêques pour leur Tolérance.* 3. *Leur Réformation de la Liturgie.* 4. *Une Rélation des Procedures des Commissaires des deux Partis, pour faire une révision du Livre des* Communes Priéres: *avec la Commission du Roi mise à la tête.* 5. *Les difficultez des Presbytériens contre la Liturgie.* 6. *Les Ecrits des Commissaires des deux Partis, où cette matiére est examinée pour & contre.* 7. *Une véritable copie de la dispute soûtenuë à la Savoye par les Théologiens de l'Eglise Anglicane, pour prouver qu'il n'y a rien de mauvais, ni de criminel dans la Liturgie.* 8. *Une Rélation de la Dispute, & une Requête au Roi, par les Ministres Presbytériens, qui avoient été choisis Commissaires.* 9. *Un*

* *The latest Scriptures.*

Projet de l'Archevêque Usserius *pour reduire l'Episcopat à la forme d'un Gouvernement Synodal, reçu dans l'ancienne Eglise, auquel les Presbytériens offrirent de se soumettre.* 10. *Les procédures de l'Archevêque* Usserius, *l'Evêque de* Lincoln & *quelques autres Théologiens de l'Eglise Anglicane en* 1641. *touchant les innovations dans la doctrine & dans la Discipline de l'Eglise: avec des considérations sur le Livre des* Communes Priéres *citées dans la dispute entre les Commissaires des deux Partis. A quoi l'on a ajouté une Préface, sur la Conformité occasionnelle. in* 8.

Mr. *Tyrel*, vient de publier le troisiéme Volume de son *Histoire d'Angleterre in folio. The General History, &c.* C'est-à-dire, *Histoire Générale d'Angleterre, tant Ecclésiastique que Civile; contenant les Régnes d'*Edoüard I. Edoüard II. Edoüard III. & Richard II. *tirée des plus anciens Regîtres, & des Historiens tant Manuscrits qu'imprimez; avec un* Appendix *ou Dissertation desintéressée sur la Question*, „ si les Communes d'Angleterre envoyoient pour „ les représenter en Parlement d'autres „ personnes que les *Tenants in Capite*, „ avant la 49. année du Régne de *Henri III. où l'on raporte toutes les Difficultez*,

tez, qui ont été publiées sur ce sujet, & les Réponses qu'on y a faites.

Le Docteur *Mead*, qui a écrit sur les poisons, a fait imprimer un petit Livre, *de Imperio Solis ac Lunæ in corpora humana, & morbis inde oriundis.* On vient de faire une Nouvelle Traduction *des Mémoires de César*. C'est Mr. *Bladen*, qui en est l'Auteur. Le Dr. *Drake* travaille à une Traduction de l'Histoire d'*Hérodote* avec des Notes, &c.

Mr. *Clark*, Chapelain de Mr. l'Evêque de *Norwich* a publié huit Sermons, qu'il a prononcez dans l'Eglise Cathédrale de S. *Paul* selon la fondation de Mr. *Boyle*. En voici le Titre. *A Demonstration &c.* C'est-à-dire, *Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, servant particuliérement de Réponse à Mr.* Hobbes, Spinoza, *& leurs Sectateurs; où l'on établit l'idée de la liberté, & où l'on en prouve la possibilité & la certitude, par opposition à la nécessité & à la fatalité; contenuë en huit Sermons, &c.*

De France. Je (Mr. **) vous ai rendu * compte de ce qui est contenu

* *Voyez les Nouvelles du mois précédent, pag. 93. & suiv.*

dans l'Avertissement que Mr. *Genebrier* a mis au devant de sa Dissertation sur *Nigrinianus*. Je vais vous parler maintenant de la Dissertation elle-même. Une Médaille peu connuë en fait le sujet. *Nigrinianus* dont le visage paroit très-jeune sur ses monnoyes, a fait jusqu'à présent de la difficulté aux Antiquaires, lors qu'ils ont voulu déterminer le tems qu'a vécu ce Prince. Ceux qui le donnent à *Alexandre* Tyran d'Afrique vers le Régne de *Constantius* & de *Maximin* sembloient avoir pour eux les caractéres KAA, qui se trouvent dans l'Exergue des monnoyes de *Nigrinianus*. Ils croyoient que ces Lettres designoient la Ville de Carthage, le lieu de leur fabrique; mais le peu de fondement de cette opinion l'a fait rejetter par Mr. *Genebrier*. Les principes qu'il avoit suivis dans l'examen des Médailles de *Magnia Urbica*, lui ont rendu le même office dans l'inspection de celles de *Nigrinianus*. Le metal, la fabrique, le volume, & les Lettres de l'Exergue, le persuadent qu'elles ne sauroient passer le tems d'*Aurelien*, de *Tacite*, de *Florien*, de *Probus*, de *Carus*, & de ses Enfans. Plusieurs raisons, enfin, le font penser à faire *Nigrinianus* fils de *Carinus* ou de *Numérianus*. Pour

Pour exécuter ce qu'il promet dans le tître de sa Dissertation de parler de quelques Médailles à examiner, il donne ses conjectures entr'autres sur le *Maximianus Junior*, & sur le *Constantius Junior*, qu'il accompagne de preuves conformes à la matiére, & d'un Stile fort agréable.

Voici le tître d'un autre petit Ouvrage, qui concerne aussi les Antiquitez. *Dissertation sur le Culte que les Anciens ont rendu à la Déesse de la Santé. On y a joint les Médailles & quelques autres Monumens Antiques, qui ont raport à cette matiére.* A Paris, chez *Pierre Cot.* 1705. *in* 8. *pagg.* 37. Cette Dissertation est dédiée en forme de Lettre à Monseigr. l'Archevêque de *Lyon.* Elle est d'un jeune homme apellé *Gros de Boze*, qui a beaucoup de politesse & d'érudition. Ce n'est pas là son coup d'Essai. On sait qu'à 19. ans il fit à Lyon publiquement au mois de Décembre 1700. ce qu'on y apelle *la Harangue Consulaire.* En 1702. il publia un Traité Historique sur le Jubilé des Juifs, qui fut aplaudi. J'ai apris qu'il nous prépare plusieurs Dissertations sur l'Antiquité; une sur le *Janus* des Anciens, une autre sur une belle Inscription en l'honneur d'*Albin* trouvée dans une

Terre d'un de ses Oncles Trésorier de France à Lyon, &c. Celle-ci est fort agréablement écrite & fort instructive. L'Auteur fait remarquer que les Egyptiens ne se contentérent pas d'honorer la Santé, comme une Déesse puissante; mais qu'ils diviniférent jusqu'aux plantes & aux racines, qu'ils crurent propres à l'entretenir, ou utiles pour la recouvrer. Que les Grecs à qui la crainte & l'espérance firent multiplier à l'infini le nombre de leurs Dieux n'oubliérent pas d'ériger des autels à la Santé, de lui bâtir des Temples &c. Que les Sicyoniens & presque tous les habitans du Péloponése la révéroient à un tel point, qu'il n'y avoit que les Prêtres à qui il fut permis d'en regarder la statuë, qui étoit couverte de tresses des cheveux que les femmes se faisoient couper tous les ans en son honneur. Que les Grecs n'avoient ainsi révéré la Déesse de la santé, qu'après avoir longtems rendu les mêmes honneurs à *Esculape*, qu'ils regardoient comme l'Auteur de la Médecine. Qu'elle n'avoit aucun Temple dans la Gréce, lors qu'*Esculape* en avoit déja de fameux à Cyrenes, à Smyrne, à Pergame, & surtout à Epidaure. Que les Grecs feignant que la santé, qu'ils apelloient ὑγίεια, *Hygia*,

Hygia, étoit fille d'*Esculape* & de *Minerve* ou d'*Epione*, faisoient, sans pécher contre leur Mythologie, préceder le culte de la fille par celui du pére. Qu'ils donnérent à cette Divinité trois Compagnes ou trois sœurs, dont ils appellérent l'une IASO, l'autre PANACEIA, & la troisiême ÆGLE. Que les Inscriptions Grecques & même les Latines font assez souvent mention de la Déesse *Hygia*, mais qu'on n'en trouve de *Panaceia* & *d'Aeglé*, que dans les Historiens. L'Auteur a trouvé le nom d'IASO sur une Médaille, que Mr. *Baudelot* lui a communiquée, où la Déesse de la santé est représentée par un Serpent *issant* d'un Autel avec le mot ΙΑΣΩ, qui est écrit au dessous. Que quelques unes des pierres Basilidiennes, connuës sous le nom d'ABRAXAS portent le mot ΙΑΩ. Il croiroit volontiers que cèt ΙΑΩ des Basilidiens est la même chose que l'ΙΑΣΩ des Grecs confirmé dans son opinion par ce passage d'*Eusébe*, *Ἰαὼ est salus, hoc est Dei Salutare*.

Le désir de multiplier, au moins en idée, les Divinitez bienfaisantes, est ce qui fit que les Grecs donnérent tant de noms différens à la Déesse de la santé. Les Romains n'eurent pas moins de

vénération pour cette Déesse. Ils lui en donnérent plutot des marques qu'au Dieu de la Médecine, puis qu'elle avoit un Temple à Rome plus d'un siécle avant qu'aucun Médecin y eut mis le pié. Ce fut l'illustre *Junius Bubulcus*, qui y fit bâtir le Temple de la santé qu'il avoit voué l'an 442. de sa fondation. Nous avons des Médailles de la Famille *Junia*, sur lesquelles on voit la tête d'une Déesse, qui est celle de la santé, comme le marque le mot *Salus*, qu'on lit au dessous, & que l'Auteur raporte à *Junius Bubulcus*. On voit encore, selon l'Auteur, la Déesse de la santé sur une autre Médaille de la Famille *Acilia*, qui ne diffère de la précédente du côté de la tête, qu'en ce qu'on y lit *Salutis*, au lieu de *Salus*. Le Type du Revers est une femme debout apuyée du bras gauche sur une petite colonne, & tenant de la droite un serpent; la Légende, qui régne autour, est conçuë en ces termes. MV. ACILIUS III. VIR VALETU. qu'on expliquoit fort bien autrefois ainsi. *Mutius Acilius Triumvir Valetudini*, où *Patin* prétend qu'on doit lire *Valetudinarius*. L'Auteur détruit ce sentiment de *Patin* par de bonnes raisons. Il fait consister l'énigme dans l'Etymologie du nom des *Acilius*

qu'il

ici avec les Athées. Car jusques à présent les Athées avoient communément accordé ce que suppose l'argument; qui est en question, c'est-à-dire, le consentement des peuples; au lieu que c'est ce consentement en particulier, que notre Auteur travaille à combattre.

Il passe ensuite à l'Astrologie Judiciaire, dont il fait voir de nouveau l'incertitude. Cet Article contient plusieurs remarques considérables. Il croit que, quelque vaine que soit cette Science, elle attirera toujours les Esprits souverainement curieux, & infatuera les ames ambitieuses & impatientes de posseder les dignitez qu'elles souhaitent & qu'elles esperent. Elle aura toujours des Sectateurs, quoi que cela ne la rende ni moins fausse, ni moins ridicule. * Je suis très-convaincu, que l'Astrologie Judiciaire, sur le pié qu'elle a été jusques à présent, est une Science tout-à-fait vaine, qui n'a aucuns principes qui ayent la moindre apparence de certitude. Mais, je ne sai si l'on peut tout-à-fait nier toutes les Influences des Astres. Je vois que Mr. *Gregory* croit que les

* *Remarques de l'Auteur de ces Nouvelles.*

Cométes influent sur notre Terre, lors qu'elles s'en aprochent; si cela est, d'autres Planétes, qui sont plus près de nous que les Cométes, ne peuvent-elles pas aussi produire quelques effets sur cette même Terre? Je vois d'ailleurs, que c'est aujourdhui une opinion assez communément reçuë, que tous les corps céléstes, au nombre desquels nous pouvons mettre notre Terre, pesent les uns sur les autres. Cette action réciproque de ces corps ne peut-elle point avoir de suites? Les Cartésiens croyent, que c'est le Corps de la Lune, qui pesant, en quelque sorte, sur la Mer, produit son flux & son reflux. C'est là une influence bien considérable, & qui peut nous faire tirer quelques conséquences en faveur des autres Astres, quoi qu'ils ne soient pas dans notre tourbillon, comme la Lune.

Notre Auteur cite un beau passage de l'*Art de Penser*, contre l'Astrologie Judiciaire, & dont voici un petit fragment: *Il y a une Constellation dans le Ciel, qu'il a plû à quelques personnes de nommer Balance, & qui ressemble à une balance, comme à un moulin à vent: la balance est le Symbole de la Justice; donc ceux qui naîtront sous cette Constellation*

l'eût rempli glorieusement.

Le même Prince lui donna après cela, une place parmi les Seigneurs Commissaires qu'il établit pour avancer l'intérêt du Negoce & des Plantations. Mr. *Locke* exerça cet emploi durant plusieurs années; & l'on dit (*absit invidia verbo*) qu'il étoit comme l'Ame de ce noble Corps. Les Marchands les plus experimentez admiroient qu'un homme qui avoit passé sa vie à l'étude de la Medecine, des belles Lettres ou de la Philosophie eût des vûës plus étenduës & plus sûres qu'eux sur une chose à quoi ils s'étoient uniquement appliquez dès leur premiére jeunesse. Enfin lorsque Mr. *Locke* ne put plus passer l'Eté à Londres sans exposer sa vie, il alla se demettre de cette Charge entre les mains du Roi, par la raison que sa santé ne pouvoit plus lui permettre de rester longtems à Londres. Cette raison n'empêcha pas le Roi de solliciter Mr. *Locke* à conserver son Poste, après lui avoir dit expressément qu'encore qu'il ne pût demeurer à Londres que quelques Semaines, ses services dans cette Place ne laisseroient pas de lui être fort utiles: Mais il se rendit enfin aux in-

stances

ſtances de Mr. *Locke*, qui ne pouvoit ſe reſoudre à garder un Emploi auſſi important que celui-là, ſans en faire les fonctions avec plus de regularité. Il forma & executa ce deſſein ſans en dire mot à qui que ce ſoit, évitant par une générolité peu commune ce que d'autres auroient recherché fort ſoigneuſement. Car en faiſant ſavoir qu'il étoit prêt à quitter cet Emploi, qui lui portoit mille Livres ſterling de revenu, il lui étoit aiſé d'entrer dans une eſpêce de compoſition avec tout Prétendant, qui averti en particulier de cette nouvelle & apuyé du crédit de Mr. *Locke* auroit été par là en état d'emporter la place vaçante ſur toute autre perſonne. On ne manqua pas de le lui dire, & même en forme de reproche. *Je le ſavois bien*, répondit-il; *mais ç'a été pour cela même que je n'ai pas voulu communiquer mon deſſein à perſonne. J'avois reçu cette Place du Roi, j'ai voulu la lui remettre pour qu'il en pût diſpoſer ſelon ſon bon-plaiſir.*

Une choſe que ceux qui ont vécu quelque tems avec Mr. *Locke*, n'ont pû s'empêcher de remarquer en lui, c'eſt qu'il prenoit plaiſir à faire uſage de ſa Raiſon dans tout ce qu'il faiſoit:

&

qu'il tire du mot Grec ἀκέομαι, & dans la Dialecte Ionique ἀκείομαι, *je guéris*.

L'Auteur remarque ici que, quoi qu'on ait toujours pris les Déesses *Salus* & *Valetudo* l'une pour l'autre, celle-ci est restrainte à signifier la santé du Corps, au lieu que celle-là a une signification beaucoup plus étenduë, & semble signifier en général la conservation de la Vie humaine. C'est dans ce sens, ajoute l'Auteur, qu'on a mis sur nos Médailles *Salus æterna*, *Salus Generis humani*, *Salus Mundi*, *Salus Provinciarum*, *Salus Reipublicæ*. C'est dans ce sens que *Térence* dans ses * *Adelphes* s'exprime de cette maniére,

——— *Ipsa si capiat* SALUS
Servare prorsus hanc Familiam non potest.

Ce que Madame *Dacier* a traduit ainsi, *Quand la Déesse* Salus *se mettroit en tête de sauver cette Famille, elle ne pourroit jamais en venir à bout.*

C'est dans le même sens qu'on voit sur le revers d'une Médaille d'*Auguste* la Déesse de la Paix non seulement avec le Caducée, la Couronne d'olivier, & les autres attributs, qui lui conviennent; mais encore avec ceux de la Déesse *Salus*.

* *Act. IV. Scén. 7.*

Les différences peu essentielles des Types, sous lesquels les Romain nous ont représenté la Déesse de la Santé, ne doivent être attribuées qu'au caprice des anciens ouvriers, qui, comme ceux de notre tems, pour paroître originaux jusques dans leurs copies, affectoient de les distinguer par quelque chose de singulier de leur façon.

Ces Types, dit l'Auteur, *offrent à la vuë la figure d'une femme vêtuë d'une longue robe, quelquefois assise, quelquefois debout, donnant à manger à un serpent qu'elle tient dans ses bras, ou qui est autour d'un Autel.* Il regarde comme une chose rebatuë & triviale cette remarque avec les raisons qu'on en apporte, que le Serpent, qui est pris pour le Symbole de la prudence, est pris en cèt endroit pour le Dieu même de la Médecine &c. & que ce Serpent roulant sans cesse autour d'un Autel, nous montre que la Santé est un présent des Dieux.

Mr. *Gros de Boze*, peu satisfait de ces raisons, croit qu'il y a plus de mystére dans la figure, que les Grecs & les Romains donnérent à *Esculape*. Il l'attribuë sans hésiter à la connoissance que les uns & les autres ont eüe des Livres sacrez, où ils ont vû que le Seigneur fléchi par les priéres de *Moyse*, lui or-

donna de faire un serpent d'airain & de l'élever dans le Désert. Il ajoute, que l'Idolatrie des Hébreux même à cèt égard, n'a pas peu contribué à la superstition des Grecs & des Romains.

Il nous fait remarquer que ce que *Properce* & *Elien* nous ont dit d'une cérémonie, qui s'observoit à *Lanuvium* ou *Lavinium* ancienne ville du *Latium*, a un raport singulier avec le type de ces Médailles. On y révéroit un Dieu sous la forme d'un vieux Serpent, qui faisoit sa demeure dans un antre obscur & profond. Là, tous les ans à certain jour, une fille d'âge nubile alloit lui ofrir un gâteau préparé. L'endroit étoit périlleux pour celles qui n'étoient pas chastes; mais les vertueuses n'avoient rien à craindre. Le Dieu Serpent venoit familiérement manger dans leur main, & c'étoit pour ces peuples le présage le plus assûré d'une année heureuse & abondante.

Si fuerint castæ redeunt in colla Parentum,
Clamantque Agricolæ, fertilis annus erit. *

C'est-à-dire, *si ces filles sont sages elles retournent entre les bras de leurs parens*, &

* *Properce Liv. IV. Eleg. 8.*

& les Laboureurs s'écrient avec joye, nous aurons une année fertile.

Cette ancienne coutume se voit représentée sur nos Médailles dans le point de vuë le plus sensible. On y voit la Déesse *Salus* sous la figure d'une jeune & aimable personne, qui, tendant la main au Serpent, lui présente à manger, & le Dieu propice s'avance pour prendre ce qu'on lui ofre, ce qui étoit le gage certain de leurs espérances.

On ofroit à cette Déesse des Sacrifices, & on lui immoloit des vaches, comme on le voit sur une Médaille de *Commode*, qui vient fort bien au sujet. On institua des Jeux en l'honneur de cette Divinité. Ces Jeux étoient nommez *Soteria*. *Domitien* lui fit bâtir un petit Temple, qu'on voit sur une de ses Médailles avec cette Inscription *Saluti Augusti*.

L'Auteur parle ici d'une belle Pierre gravée, qui est depuis peu au Cabinet du Roi. * On y voit représentée une tête couronnée, au bas de laquelle dans une espêce d'Exergue on lit. ΑΚΡΠΕΝΔ. Dans le Champ il y a ces Lettres CABOΩNEΘH. au dessus desquelles il y a un I & au dessous un Y. Un peu plus haut on voit un autel avec un Serpent au

* de France.

au milieu des flammes, & au dessous un A. Ces Lettres du Champ ont fort exercé les Interprétes des Inscriptions. Quelques uns ont regardé cette pierre de jaspe, comme un Talisman. Mr. *Gros de Boze* le reduit à la nature de ABRAXAS, & aprouve fort l'explication qu'en donne le Pére *Hardoüin*. Ce savant Jésuite prétend, que ce monument est un Ouvrage du douziéme & même du treiziéme siécle, & veut que ce soit un dessein tout Chrétien, tant dans les Symboles, que dans l'expression. L'Autel avec le Serpent au milieu des flammes marque que le feu de la Chatité & de la Religion doit brûler en nous la cupidité, dont le Serpent est la figure, selon les Péres. Les Lettres qui sont au dessous forment le sens qui suit Α' δύναι-Ιέωνα CABαώθ Ο ΩΝ Εἰκὼν Η Υἱός. *Dominus Deus virtutum vel exercituum, qui est imago Dei, sive filius. Le Seigneur le Dieu des Armées, qui est l'Image de Dieu ou le Fils. &c.*

Mr. *Duché* de l'Académie des Inscriptions & Médailles, connu par les belles Piéces de Théatre représentées à S. *Cyr* & à Versailles, mourut le 14. * de ce mois à Paris, âgé environ de 35. ans. Il travailloit actuellement à la Piéce

* *Décembre.*

Piéce de *Débora*, pour être représentée à la Cour.

Mr. *de Riperfond* célébre Avocat au Parlement de Paris mourut au commencement du même mois. Il étoit de Poictiers, fils d'un Conseiller au Présidial. Comme il s'apliquoit fort à l'étude étant jeune, il ne tarda pas à se former un Cabinet de Livres convenables à sa profession. Ce Cabinet fut augmenté de celui de Mr. *Rideo* Ancien Avocat son beaupére, après sa mort. Quelques années après il y joignit celui de Mr. *Bizot* autre Avocat, & enfin celui de Mr. *l'Evesque* son Confrére. Ce dernier Cabinet contenoit un grand nombre de Livres rares & curieux. Mr. de *Riperfond* étant mort sans enfans, il a laissé cette riche Bibliothéque au Corps des Avocats, pour leur être d'un usage commun, avec un fond de 800. livres de rente, qu'on pourra augmenter, selon qu'il est prescrit par le Testament du Fondateur. Il veut que son Clerc en soit le Gardien, sous la direction du Bastonnier des Avocats. Cette somme doit être employée aux apointemens du Gardien de la Bibliothéque, & aux loyers des lieux nécessaires pour la mettre. Les Réligieux Barnabites, qui sont près du Palais,

offrent

offrent de la mettre chez eux. . . .

De Berlin. On doit imprimer en Latin à Allendorf le Discours que Mr. * *Regis* a mis au commencement de sa Philosophie. C'est Mr. *Favin* Auteur des *Conversations pieuses*, qui parurent à Berlin, au commencement de 1699. qui l'a traduit. Cette Traduction, à ce qu'on dit, est plus exacte que l'original. Mr. *Favin* a † tâché de découvrir les Auteurs d'où Mr. *Regis* a tiré tout ce qu'il dit & il les a citez à la marge, marquant la page, le Chap. & l'Edition. Lors qu'il a cité les sentences Morales des Philosophes dont parle Mr. *Regis*, en la Langue qu'ils ont parlé, il a traduit en Latin celles qui sont en Grec. Le même a travaillé sur la Prédestination, voici le titre qu'il donne à son Ouvrage. *Tractatus Theologicus de Hominum Prædestinatione, ex sanioribus Theologis, tum Priscis, tum Recentioribus, in usum veritatis Amantium. Ab Ol. Favino Ec. G. Berol. P. Ext. & H.*

L.

* *Mr.* Regis *n'est point l'Auteur de ce Discours. On le sait très-certainement, & on en pourroit nommer le véritable Auteur, si cela étoit nécessaire.* † *Il auroit pû trouver des secours sur cet Article dans l'Extrait que nous avons fait de ce Discours. Bibliothéque Univers, Tom. XXI. pag.* 74.

L. P. Collectus. On ne peut rien dire de nouveau sur cette matiére, mais l'Auteur prétend que son tour est nouveau. Il évite autant qu'il peut les termes & les embarras de l'Ecole; & on croit qu'il le traduira en François, en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin. Il explique les termes que S. *Paul* employe, lors qu'il parle de la Prédestination. Après avoir examiné les divers sentimens des Théologiens, il conclut que tout leur différent n'est qu'une pure Logomachie, ce qui le porte à condamner ceux qui parlent trop décisivement sur ce sujet. Il prétend que la plûpart des questions sur cette matiére ont été inventées par les Théologiens, plûtôt pour diviser les Chrétiens, ou pour s'aquérir de la réputation, & pour avoir lieu de disputer, que pour la gloire de Dieu. Aussi distingue-t-il entre les questions de Théologie & les questions des Théologiens. Il prétend, que, puisque la doctrine de la Prédestination n'est pas un Article de foi, ni une doctrine essentielle au salut, les Chrétiens ne devroient point être divisez sur cette matiére; mais qu'ils devroient tous s'en tenir aux termes de l'Ecriture Sainte sans les trop aprofondir, & laisser châcun dans la liberté de raisonner, comme il le juge à

propos;

propos ; pourvû qu'il ne s'éloigne pas des Idées de l'Ecriture, & qu'il ne dise rien de contraire à la Sagesse, à la misericorde, & à la justice de Dieu. Il exhorte après cela tous les Chrétiens, & surtout les Protestans à bannir de leurs Livres, de leurs Ecoles, & de la Chaire, la plûpart des questions que l'on fait sur cette matière, & qui causent de la division entr'eux ; à s'en tenir aux termes de l'Ecriture, & à ne point s'éloigner de ses idées. Il soutient que pour réunir les Protestans, il faudroit premiérement accorder les Réformez entr'eux ; C'est ce qu'il tâche de faire dans son Traité. Il voudroit que les Supralapsaires ne fussent point si obstinez, & qu'ils employassent des termes moins choquans, pour expliquer leur doctrine, ou plutot qu'ils y renonçassent tout-à-fait. Lors qu'il s'agit des Décrets, Mr. *Favin* blâme les Théologiens, qui veulent faire dépendre la conduite de Dieu, de leur imagination, & qui croyent que l'ordre qu'ils ont inventé est précisément celui que Dieu a suivi. Il voudroit qu'on gardât le silence sur ce sujet. Il dit que puis qu'il n'y a point de premier ni de dernier en Dieu, il n'y a qu'un seul Décret, qui renferme tous les autres. Il ne croit pas pourtant répondre par là à toutes les difficultez. Il avoüe que, quelque parti qu'on embrasse, on y en trouvera toujours qu'il est impossible de resoudre. Si l'on veut imaginer quelque ordre dans les Décrets, il conseille de suivre celui des *Univer-*

salistes,

jalistes, comme le plus conforme à la raison & à la révélation. Je ne suis pas surpris qu'il donne ce conseil ; puis qu'il est lui-même *Universaliste*. Enfin Mr. *Favin* finit le Tome I. de son Traité, par l'Analyse du *Chapitre IX. de l'Epître aux Romains*. Il y a un an que cèt Ouvrage est prêt, & l'on assure qu'il fut trouvé très-bon par ceux que le Roi *de Prusse* nomma pour l'examiner.

D'*Amsterdam*. Le Sr. *Brunel* commence à debiter le *Tome VII. de l'Histoire de Loüis XIII.* par Mr. *Le Vassor*.

AVIS.

En relisant les premiéres feuilles de ce mois, on y a trouvé ces fautes. pag. 132. effacez le *Car*, qui est au commencement de la ligne 21. Page 186. au premier mot de la page au lieu de *leur*, mettez *lui*. Pag. 171. lig. 5. *vingtcinq*, lis. *vingt*. (Cette derniere faute ne se trouve pas dans tous les Exemplaires.)

TABLE des Matieres Principales. Février 1705.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Mars 1705.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,

Chez HENRY DESBORDES & DANIEL PAIN.

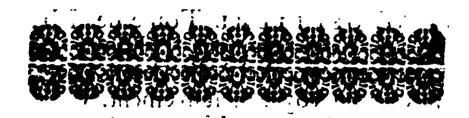
M. DCCV.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

AVIS DE L'AUTEUR.

ON trouvera dans les Nouvelles de ce mois, encore une Lettre sur la Conciliation de *Moyse* avec S. *Etienne*, quoi que cette question semble desormais aussi éclaircie qu'elle le peut être. Deux raisons nous ont porté à ne pas suprimer cette Lettre; la premiére, c'est qu'elle contient effectivement des Remarques curieuses & utiles. La seconde, c'est que l'Auteur y répondant aux Objections que nous lui avions faites dans nos *Nouvelles*; on auroit pû croire que c'étoit notre intérêt, qui nous obligeoit à suprimer la Piéce. Mais nous n'insérerons plus rien sur le même sujet, à moins, que ce ne soit quelque chose de tout-à-fait nouveau. Nous avons divers autres Mémoires sur d'autres sujets, que nous insérerons châcun en leur tems. Mais il faut laisser de la place pour les extraits des Livres; parce qu'on est averti que c'est ce que le Public recherche principalement.

A la page 227. des Nouvelles du mois passé. lig. 17. au lieu de *capiat*, lisez, *cupiat*.



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Mars 1709.

ARTICLE I.

HISTOIRE *du Régne de* LOUIS XIII. *Roi de France & de Navarre, Tom. VII. contenant ce qui est arrivé de plus remarquable en France & dans l'Europe, depuis la premiére expédition de ce Prince en Lorraine, jusques à l'entiére usurpation du Duché. Par* MICHEL LE VASSOR. A Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1709. pagg. 1036. du caractére des Volumes précédens.

Ce

CE SEPTIEME Tome de Mr. *le Vassor* contient l'Histoire de quatre années, c'est-à-dire depuis 1631. jusques en 1634. inclusivement. On y voit l'Histoire du Mariage du Duc d'*Orleans* avec la Princesse *Marguerite* de Lorraine, & ses funestes suites de cette Alliance. Toutes les démarches de *Louïs XIII.* pour s'emparer peu-à-peu de la Lorraine, jusques à ce que les deux fréres le Duc & le Cardinal de *Lorraine* furent obligez d'abandonner entiérement leurs Etats, & d'aller chercher ailleurs une retraite. Les progrès du Roi de *Suéde* & des Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* ses Alliez, en Allemagne, ce qui obligea l'Empereur à redonner à *Valstein* le commandement de ses Armées, qui lui avoit été ôté, & cela avec un pouvoir si absolu, que *Valstein* forma la résolution de s'en servir pour se faire Roi de *Bohême*, & se venger par ce moyen & de l'Empereur & de ses autres Ennemis. Toutes les mesures que prit ce Général pour venir à bout de son dessein; & sa fin malheureuse; ayant été assassiné par ceux de ses Officiers ausquels il se fioit le plus.

On voit encore dans ce Volume la

Rélation de la fameuse Bataille de Lutzen, où les Suedois furent victorieux; mais où le Grand *Gustave* leur Roi fut malheureusement tué. Le Procès & la condemnation du Maréchal de *Marillac*, sous prétexte de concussion; mais dans la vérité parce qu'il étoit dans le parti de la Reine Mére, & ennemi du Cardinal de *Richelieu*. L'union du Duc de *Montmorenci* avec le Duc d'*Orleans*, & la Reine Mére, le soûlévement d'une partie du Languedoc, dont le premier étoit Gouverneur, le combat de Castelnaudari, où le Parti du Duc d'*Orleans* fut entiérement défait, & le Duc de *Montmorenci* blessé & pris prisonnier. La condamnation de ce Duc, & sa mort, malgré les Sollicitations de presque tout ce qu'il y avoit de Grans Seigneurs dans le Royaume. Ce qui obligea le Duc d'*Orleans* à sortir de nouveau de France, sous le prétexte, qu'il n'avoit fait sa paix avec le Roi, que dans l'espérance qu'on lui avoit donné, que son Traité sauveroit la vie au Duc *de Montmorenci*. La nouvelle Ligue de la Suéde avec les Cercles du Rhin, de Soüabe, & de Franconie, faite à Heilbrun. Les démarches de *Charles I.* Roi d'Angleterre, pour changer la for-

me du Gouvernement & la Liturgie des Eglises d'Ecosse. Les Divisions entre la Reine Mére & le Duc d'*Orleans*, suscitées par leurs Favoris, qui ne pouvent pas s'acorder; Les diverses négociations de l'une & de l'autre, pour leur retour en France, & le nouveau Traité du Duc d'*Orleans* avec le Roi d'*Espagne*. Mr. *le Vassor* n'oublie pas non plus la suite de la guerre des Provinces-Unies avec les Espagnols, & les conquêtes des premiers sur les seconds. Il y a encore dans ce Volume plusieurs autres événemens, qui, pour être moins importans, ne laissent pas d'intéresser le Lecteur, & de fournir matiére à diverses réflexions. C'est là l'idée generale de ce Volume. Nous allons en extraire quelques remarques détachées, & nous choisirons celles qui nous paroîtront les plus curieuses.

1. Ce fut le Cardinal *de Richelieu*, qui introduisit la coutume d'ôter aux Juges ordinaires la connoissance des Procès intentez à ceux qu'il vouloit perdre, & de les faire juger par des Commissaires. Il craignoit que les Cours Souveraines n'eussent pas assez de complaisance pour lui, pour condamner des innocens, ou pour infliger aux coupables des peines plus grandes

qu'ils

qu'ils ne méritoient. Il choisissoit dans ces Cours & ailleurs des personnes qu'il savoit lui être entiérement dévoüées ; & s'il permettoit qu'on en nommât quelques unes, de l'intégrité desquelles tout le monde étoit persuadé ; on les choisissoit en petit nombre, de peur que leur sufrage ne prévalût. Par ce moyen le Cardinal perdoit toûjours infailliblement ceux qui ne lui plaisoient pas, & paroissoit en même tems avoir quelque amour pour l'intégrité & pour la droiture. Ce fut de semblables Commissaires, qui condamnérent *Marillac* à perdre la vie, pour des fautes si legéres, qu'elles firent dire à ce malheureux prévenu, *qu'il n'y avoit pas de quoi faire foüetter un page. On a mauvaise opinion du Parlement de Paris*, disoit sur cela l'Apologiste de la Reine Mére, *quand on lui ôte la connoissance des accusations intentées contre les Ducs, & contre les Maréchaux de France ; ou bien il faut avoüer qu'on craint, qu'ils ne soient pas assez criminels, pour être condamnez par des Compagnies réglées. Dieu nous garde des Juges Courtisans & bottez, qui s'arrêtent plus à regarder le Favori, qu'à écouter le Criminel, & qui n'ont point d'autres Gréfiers, que leurs Clercs.*

2. Les progrès surprenans des armes du Roi de Suède en Allemagne furent alors, & ont encore été depuis la matière de beaucoup de raisonnemens des Politiques. Un Auteur Italien a avancé que ce Prince avoit dessein de laisser *Oxenstiern* son Chancelier en Allemagne, pour faire tête à l'Empereur & aux Princes Catholiques, de passer en Italie à la tête de quarante mille hommes, & d'aller à Rome détruire la domination du Pape. L'Auteur traite, avec raison, ce dessein de chimérique; puis que le Roi de *Suède* ne pouvoit se flater de résister à la Maison d'Autriche, à la France, & aux autres Puissances Catholiques, qui se seroient toutes réunies contre lui. Le savant *Puffendorf*, le grand * *Adorateur* de *Gustave*, raporte que ce Conquérant se mit en tête de traiter avec les Provinces-Unies, & d'en obtenir un nombre considérable de Vaisseaux. De s'embarquer sur cette Flote, d'aller descendre en Portugal, soûlever les habitans du Pays, las du joug des Castillans, & attaquer la Maison d'Autriche dans le centre de sa Monarchie. *Christian Guillaume* Administrateur de Magdebourg, forma le premier ce grand

* *C'est le terme de l'Auteur.*

grand Projet. Il le proposa au Roi de Suéde, qui le rejetta pour lors, soit que la chose ne lui parut pas encore praticable, soit qu'il voulut s'en réserver l'exécution. Mr. *le Vassor* dit qu'il ne sait que penser de cette imagination. Aparemment qu'il ne la traite pas de ridicule, retenu par l'autorité de *Puffendorf*, Auteur grave, & qui paroit avoir travaillé sur de bons Mémoires. Mais, en vérité, ce Projet n'a guéres plus de solidité que celui de détrôner le Pape; & je ne sai point, si ce n'est pas faire tort à un Prince aussi judicieux, que l'étoit le Grand *Gustave*, que de lui imputer de semblables réveries.

Il est vrai que les plus grans génies ont quelquefois leurs Chiméres, comme les plus foibles esprits. S'il est certain, comme Mr. *le Vassor* continue de l'assurer dans ce Volume, que le Cardinal *de Richelieu* pensoit à devenir Souverain, & qu'il vouloit se former un petit Royaume en Lorraine; on peut bien attribuer au Grand *Gustave* le dessein de détrôner le Pape, ou le Roi d'Espagne. Ces projets paroissent également chimériques, également impossibles dans l'exécution. On soufroit le Cardinal, lors qu'il pouvoit couvrir

son ambition du prétexte du service de son Maître; mais il auroit eu aparemment le même sort que *Valstein*, s'il eut levé le masque comme lui, & mis dans un si grand jour sa passion dominante. Le Chancelier *Oxenstiern*, après la mort de *Gustave*, voulut aussi, dit-on, se faire une Souveraineté de l'Archevêché de Mayence. Notre Auteur n'en croit rien.

3. Il y a des Politiques, qui ont remarqué qu'un des meilleurs moyens de réussir à la Cour de France, lors qu'on a quelque chose à y négocier, c'est de témoigner de la fermeté. C'étoit, sans doute, le sentiment du Roi de *Suéde*, & il profita de cette maxime. Ses Troupes avoient commis du dégat sur quelques terres, qui apartenoient à des Princes Ecclésiastiques. S. *Etienne* Envoyé de France près de ce Prince eut ordre de s'en plaindre. Il déclara, que si on ne vouloit pas épargner les Catholiques, son Maître seroit obligé d'employer ses armes, pour la défense de sa Religion. *Fort bien*, repartit brusquement *Gustave*, *quand le Roi votre Maître aura envie de se battre contre moi, on lui épargnera la peine de nous venir chercher. J'irai à la tête de cent mille hommes le trou-*

ver

ver à Paris. On s'aperçut alors, remarque là dessus notre Auteur, qu'on ne connoissoit pas le Roi de Suéde, si on le croyoit d'humeur à complaire en tout à Louis. Depuis cette repartie & une autre, que raporte Mr. le Vassor, les Ministres de France eurent grand soin de parler avec plus de circonspection à Gustave. Il étoit que ce Prince eut aussi quelque dessein de se faire Roi de Pologne. Cependant les deux Ambassadeurs, qu'il avoit envoyez sur les lieux, ne voyant pas les esprits disposez en faveur de leur Maître, ne crûrent pas pouvoir demander avec honneur la Couronne pour lui, & ils se contentérent d'insister sur la renonciation de Ladislas aux prétentions qu'il avoit à celle de Suéde.

4. Mr. le Vassor a fait voir par plusieurs exemples, dans les Volumes précédens, que, lors que les Historiens ne s'accordent pas sur certains faits, il sait toujours presque se déterminer pour le parti, qui paroit le plus vraisemblable. Il en donne plusieurs nouvelles preuves dans ce septiéme Volume. En voici quelques exemples. La Reine Mére & le Duc d'Orleans députérent un jeune Gentilhomme nommé Des Haies au Roi de Suéde, pour

pour négocier avec lui. *Richelieu* averti de cette députation, eut le secret de faire arrêter l'Envoyé en chemin, & de se saisir de ses papiers. On publia là-dessus, que *Marie de Medicis* pressoit *Gustave* de porter ses armes victorieuses en France, comme il le lui avoit fait espérer, & l'assuroit que, s'il se montroit seulement sur la frontiére, il trouveroit la moitié du Royaume disposée à lui tendre les bras. Un autre Historien dit seulement que *Marie de Medicis* & le Duc d'*Orleans* tentérent d'engager *Gustave* à se rendre Médiateur de leur accommodement avec le Roi de France. Cela paroit plus vraisemblable à notre Auteur; parce qu'il n'y a nulle apparence que le Fils & la Mére, si étroitement unis avec la Maison d'Autriche, eussent voulu négocier avec le plus grand Ennemi de cette Maison. Je n'ai nul dessein de contredire Mr. *le Vassor*, qui croit que ce fut *Richelieu*, qui fit courir ces bruits, pour rendre plus irréconciliable *Marie* & le Duc d'*Orleans* avec *Louis XIII*. Mais il me semble qu'on pourroit repliquer quelque chose à la raison alleguée par notre Auteur; car, supposé que l'Espagne sût les démarches de *Marie* & de son Fils; elle ne devoit

pas moins être irritée de voir qu'ils s'adressassent à son Ennemi pour négocier une paix, qui ne lui plaisoit point, que pour l'obliger à tourner ses armes contre la France. D'ailleurs, il me semble que la Maison d'Autriche auroit trouvé toutes sortes d'avantages dans la négociation, si *Marie* & son Fils eussent pû obliger *Gustave* à porter ses armes en France. Si ce Prince eut pris ce Parti, il eut donné par là-même le tems de se reconnoître & de respirer à l'Empereur; deux Puissances unies pour l'abaissement de la Maison d'Autriche se seroient divisées l'une de l'autre, & soit que *Gustave* eut échoüé, soit qu'il eut réussi; cette Maison en eut toujours tiré de l'avantage. J'aimerois donc mieux dire, qu'il n'y a nulle apparence que *Marie* & le Duc d'*Orleans* ayent si peu aimé la France, & porté la vengeance si loin, que de vouloir y introduire un ennemi si redoutable, que *Gustave*; surtout, puis qu'ils connoissoient assez son humeur, pour devoir en conclurre, que si ce Prince faisoit des progrès en France, ce ne feroit pas pour laisser recueillir à d'autres le fruit de ses victoires.

Mr. *le Vassor* reléve une faute considé-

sidérable de celui qui a écrit la Vie du Duc *de Bouillon*. Cet Auteur dit, que *Frederic Henri*, Prince d'Orange, *n'espérant pas de vivre assez longtems, pour voir son fils remplir sa place, jetta les yeux sur le Duc* de Bouillon, *pour lui laisser le Gouvernement des Etats, comme par dépôt.* Mr. *le Vassor* remarque qu'outre que cette expression n'est point exacte; les Provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, & de Gueldre accordérent l'an 1631. un peu après la prise de Bois-le-Duc, & avant celle de Mastricht, la survivance de la Charge de Gouverneur au Fils unique du Prince d'Orange. Ce Prince projetta donc, tout au plus, de faire tomber après sa mort, le commandement de l'Armée au Duc *de Bouillon*, jusques à ce que le jeune Prince fût en état de le prendre.

Notre Auteur ne croit point ce que raconte un des Historiens du Duc de *Montmorenci*, que *Puylaurens* & quelques autres Favoris du Duc d'*Orleans* étoient d'intelligence avec *Richelieu*, & qu'ils vendirent & leur Maître & *Montmorenci*. Ces personnes furent très-mal avec le Cardinal après la bataille de Castelnaudari; ce qui ne fut pas arrivé, s'ils eussent commis la trahison,

hison, dont on les accuse. Mr. *le Vassor* fait aussi certaines remarques sur les * *Mémoires de Pontis* toutes propres à confirmer le soupçon de ceux qui prétendent que ces Mémoires tiennent beaucoup du Roman.

5. En parlant de la mort du Roi de *Suède*, notre Auteur n'oublie pas tout ce qu'on a dit sur les causes d'un accident, qui devoit, ce semble, rétablir tout-à-fait les affaires délabrées de l'Empereur. Il ne doute presque point que ce Grand Prince n'ait été tué par trahison. *Puffendorf* l'assure positivement. Il dit que ce fut le Prince *François Albert de Saxe-Lawembourg*, qui fut soupçonné d'avoir donné le coup mortel à *Gustave*, déja blessé au bras. Il entretenoit des correspondances secrétes avec l'Empereur; il abandonna les Suédois immédiatement après la mort de leur Roi, & se déclara leur ennemi dans toutes les occasions. Le brave *Gassion*, qui se trouva à la bataille, a toujours crû que *Gustave* fut assassiné. Il dit là-dessus tant de choses au Cardinal *de Richelieu* & au Capucin *Joseph*, qu'ils n'en doutérent nullement. L'Empereur

Fer-

* *Voyez les pag. 326. & 327. & la pag. 174. de la seconde Partie.*

Ferdinand ayant apris cette mort, prit le deuil & défendit toutes sortes de réjouïssances. Mais à Madrid, la mort de *Gustave* fut joüée sur le Théatre pendant plusieurs jours, & le Roi d'*Espagne* accompagné de toute sa Cour assista à ce ridicule Spectacle.

16. Au sujet de la mort du Duc *de Montmorenci*, Mr. *le Vassor*, ennemi juré du pouvoir Despotique, déclare sans façon que toutes les régles du Droit divin & humain permettoient à *Gaston* Duc d'Orleans de prendre les armes pour sa conservation, & que par conséquent le Duc *de Montmorenci* pouvoit se joindre à lui en sureté de conscience. Ce Duc étoit l'homme du monde le plus généreux. En voici deux exemples, qui méritent d'être raportez. Un jour qu'il joüoit, il arriva un coup de trois mille pistoles. Un Gentilhomme, qui étoit présent, dit tout bas à son voisin, que cette somme feroit sa fortune. *Montmorenci* l'entendit, & ne fit semblant de rien. Il joüe, il gagne, & dit au Gentilhomme en le priant de prendre ce qui étoit sur le jeu: *je voudrois Mr. que votre fortune fut plus grande.* Dans un voyage en Languedoc, quelcun de ceux qui l'ac-

com-

compagnoient se mit à parler de ce qui fait le bonheur de la vie, & à soutenir que les gens de la plus basse condition peuvent vivre dans un parfait contentement. Le Duc de *Montmorenci* aperçoit alors dans un champ quatre laboureurs, qui dînoient à l'ombre d'un buisson. *Aprochons-nous de ces bonnes gens*, dit-il, *& demandons leur, s'ils se croyent heureux.* Trois répondirent, que bornant leur félicité à certaines commoditez de leur condition, que Dieu leur avoit données, ils ne souhaitoient rien dans le monde. Le quatriême avoüa franchement qu'une chose manquoit à son bonheur, c'étoit le pouvoir d'aquérir certain héritage que ses péres possedoient. *Et si tu l'avois cèt héritage*, dit *Montmorenci*, *serois-tu bien content ? Autant que je le puis être ; Monseigneur*, répondit le Paysan. *Combien vaut-il?* demanda *Montmorenci* ; *deux mille francs*, repartit le bon homme. *Qu'on les lui donne*, reprit le Duc, *& qu'il soit dit que j'ai rendu un homme heureux en ma vie.*

7. Nous avons vû ci-dessus, que *Richelieu* projettoit de se faire Souverain en Lorraine. A la page 415. on l'accuse d'avoir voulu se faire une espê-

ce de Souveraineté dans une partie du Pays, qui composoit l'ancien Royaume d'Austrasie, où *Charles Martel &* ses enfans jettérent les premiers fondemens de leur usurpation. Il prétendoit s'accommoder de l'Evêché de Mets, & de cinq ou six bonnes Abbayes, qui sont dans la ville. Ajoutez à cela le Gouvernement des trois Evêchez de Lorraine & de leurs Citadelles; obtenir Stenay, Jamets, & quelques autres Places voisines, tirer Sedan de la Maison de *Bouillon*, aquérir Charleville & le Mont Olympe; &, en un mot s'assurer d'un bon établissement sur cette frontiére, contre toutes les Révolutions de la Cour. Certaines gens lui attribuent des desseins encore plus vastes.

8. Après la mort de *Gustave*, *Christine* sa fille fut déclarée Reine de Suéde; à cette occasion notre Auteur dit un mot des raisons, qui obligérent depuis cette Princesse à abdiquer la Couronne. *On a fort raisonné sur les motifs de cette Abdication*, dit Mr. *le Vassor*; *ceux-là rencontrent mieux, à mon avis, qui l'atribuent au dégout du climat de son Royaume, à une vanité mal entenduë, à l'envie de se faire voir dans toute l'Europe, enfin à je ne sai*

quels

quels caprices ordinaires aux personnes de son sexe. Bien loin que la Philosophie & les autres belles connoissances, dont cette Reine se piquoit la guérissent de ses foiblesses; l'étude & la lecture lui firent plus de mal que de bien. Son cœur n'en fut pas moins corrompu, ni son esprit moins déréglé.

9. Je ne dois pas oublier, qu'en parlant des affaires d'Angleterre, Mr. *le Vasser*, qui se sert de l'Histoire du Comte *de Clarendon*, dont nous avons parlé dans nos *Nouvelles*, fait souvent des réflexions très-judicieuses sur certains endroits de cette Histoire, reléve quelquefois l'Auteur, & raporte souvent de certaines choses; que ce Comte a trouvé à propos de suprimer, ou qu'il ne me souvient pas, du moins, d'avoir lû dans son Histoire. En parlant du fameux *Laud* Archevêque de Cantorberi, il remarque que ce Prélat étoit si amoureux des cérémonies, qu'il employa tout son crédit, pour en charger l'Eglise Anglicane. Non content de faire racommoder une image de *Jesus-Christ* crucifié défigurée, il ordonna qu'on peignît ou qu'on rajustât celle de Dieu le Pére, sous la figure d'un vénérable Vieillard. Il fit mettre à côté de l'Autel élevé

dans

dans ses Chapelles Domestiques, une *Crédence*. Un de ses Ecclésiastiques y alloit prendre le pain & le vin destinez à la célébration de l'Eucharistie, & les aportoit sur l'Autel, en faisant je ne sai combien d'inclinations & de révérences. *Est-il surprenant après cela*, dit notre Auteur, *que le peuple choqué de ces nouveautez ait crié* au Papiste, *contre le Primat d'Angleterre, quoi que dans le fonds il ne prût, ni la présence réelle, ni la transsubstantiation:*

10. Mr. *le Vassor* nous aprend l'origine * du nom d'*Altesse Royale*, qu'on donne aux Enfans des Rois. *Ferdinand* Cardinal Infant passant en Italie devoit voir le Duc de Savoye. On contesta longtems sur le Céremonial; on convint enfin, que *Victor Amedée* Duc de Savoye apelleroit le Cardinal Infant *votre Altesse Royale*, & que *Ferdinand* lui donneroit simplement de l'*Altesse*. *Gaston* Duc d'Orleans prit le nom d'*Altesse Royale* à l'imitation de *Ferdinand*, & tous les enfans des Rois ensuite. *Gaston* l'ayant laissé prendre à ses filles, *Philippe* Duc d'Orleans frére du Roi *Loüis XIV*. le dédaigna, & l'abandonna à ses Enfans. Il aimoit

* *pag. 107. de la seconde Partie de ce Volume.*

moit mieux être apellé simplement *Vous*, comme le *Dauphin* de France, que d'avoir un titre, qui ne le distinguât pas de ses Cousines, ni de quelques autres Princes Souverains, qui se font donner de l'*Altesse Royale*, pour ne paroitre pas inférieurs à leurs Epouses filles ou petites-filles de Roi, que l'on continue d'apeller ainsi après leur mariage. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le titre d'*Altesse Royale*, inventé en faveur d'un Infant d'Espagne, n'a point été reçu à la Cour de Madrid. La Maréchal de *Grammont* Ambassadeur Extraordinaire de France auprès de *Philippe IV* ayant voulu apeller *Altesse Royale* le Prince d'Espagne fils aîné de ce Monarque, on ne le lui permit pas. *Nous ne connoissons point ce titre*, dit sa Majesté Catholique. *Il est barbare & nouveau. On trouve même qu'il sonne mal.*

11. On a vû dans les Volumes précédens de notre Auteur les justes loüanges, qu'il donne au Duc *de Rohan*. Ce grand homme ne se soutint pas jusques à la fin. Il paroit par un Discours qu'il fit aux Suisses, & que notre Auteur raporte, qu'il devint adulateur, comme le sont la plûpart des Grans, qui vivent à la Cour. *Qui*

12. R... *l'auroit*

l'auroit cru, dit là-dessus Mr. *le Vassor*, *en lisant les excellens Mémoires* , *que le Duc de* Rohan *nous a laissez des trois guerres qu'il a courageusement soutenuës, pour maintenir les droits & la liberté de ceux de la Religion contre* Louis XIII. *que ce grand homme dût paroitre un jour parmi les Panégyristes flateurs d'un Roi, dont il a si bien dépeint la foiblesse & les défauts. Comment a-t-il osé dire que Louis n'employoit sa puissance, qu'à secourir ses Alliez, lui qui s'est si souvent plaint que le Roi les abandonnoit, pour s'appliquer uniquement à la destruction de ses propres sujets? .... J'ai songé plus d'une fois pour lui, en transcrivant son Discours à la Diete des Suisses. Le dirai-je? La tentation m'a pris de retrancher les éloges, que je lui ai donnez dans les Livres précédens. La seule chose qui me retient, c'est la réflexion sur sa qualité d'Ambassadeur, qui ne lui permettoit guéres de parler autrement. Il la prit dans l'espérance de contribuer quelque chose à l'abaissement de la Maison d'Autriche, & au salut des Protestans d'Allemagne.* On pourroit ajouter que souvent les Discours que font les Ambassadeurs de France leur sont envoyez de la Cour tout dressez, & qu'ils ne peuvent y ajouter ni y diminuer.

12. *Richelieu*, qui rouloit toujours de vastes & d'ambitieux projets dans son esprit, forma le dessein de donner la *Combalet* sa Niéce en mariage au Duc d'*Orleans*. Ce fut ce qui le porta à être si ferme sur la dissolution de celui que ce Prince avoit contracté avec la Princesse de *Lorraine*. L'ambition de ce Ministre alla si loin, qu'il eût la hardiesse de projetter de former une Ligue aussi dangereuse & plus criminelle, que celle dont le fameux *Henri* Duc de Guise surnommé *le Balafré* fut l'Auteur & le Chef. *Richelieu* proposa dans le Conseil du Roi de former une étroite liaison entre ceux, sur la fidélité desquels le Roi pouvoit se reposer, c'est-à-dire, entre les créatures du Ministre; pour faire voir, disoit-il, à ceux qui étoient engagez dans le Parti du Duc d'*Orleans*, que, si on entreprenoit sur la vie du Roi, non seulement il y auroit des personnes disposées à venger un crime si atroce; mais que le Duc trouveroit une puissante Ligue opposée à lui & à ses Partisans, quand même le Thrône viendroit à vaquer par les voyes ordinaires. *Cette ouverture*, dit notre Auteur, *dans laquelle* Richelieu *insinuoit malignement, que le Duc d'Orleans*

Ieans *ou, du moins, ses Confidens, étoient capables d'attenter sur la Vie du Roi, tendoit manifestement à former une nombreuse & redoutable faction, sous le nom & sous l'autorité du Roi, dont le Cardinal, Maître des meilleures Places, de plusieurs Provinces, des Ports de mer, & des Arsenaux du Royaume, se seroit fait le Chef. Assez puissant alors pour disputer la Couronne à* Gaston, *après la mort du Roi son frère,* Richelieu *l'auroit menacé de la faire donner à quelqu'autre Prince du sang, si le Duc d'*Orleans *lui eut refusé les conditions, qu'il lui auroit demandées.... Après la naissance du* Dauphin, *nous verrons* Richelieu *former d'autres projets. Il voudra se faire déclarer Régent du Royaume, en cas que* Loüis *meure avant lui, & releguer* Gaston *à Venise avec une pension modique.*

ARTICLE II.

* LETTRE *à l'Auteur de ces* NOUVELLES, *sur quelques Difficultez touchant* la Conciliation de *Moyse* avec S. *Etienne* &c.

MON-

* *On verra par la datte de cette Lettre, qu'il y a longtems qu'elle est écrite, mais on n'a pû en faire usage plutot.*

MONSIEUR.

JE ME prévaudrai encore une fois de la bonté que vous avez de publier mes petites Réflexions, & je m'en prévaudrai en vuë de dégager ma *Conciliation de Moyse avec S. Etienne*, de certaines difficultez, qui méritent qu'on y réponde, & dont l'examen répandra quelque lumiére sur plus d'un endroit de l'Ecriture, concernant l'Histoire de *Jacob*.

Je commencerai par les Remarques, que vous avez daigné faire, sur ma Lettre précédente dans votre mois dernier (Novembre 1704. Art. II.) celle qui est notée la cinquiéme dans la page 509. est une remarque sans replique. Je m'y rens, Monsieur, je vous en suis obligé, & je vous en remercie très-humblement. Je vous ferai même part, à cette occasion, d'une autre méprise, que j'ai remarquée moi-même, dans la Préface de mon Livre, au bas de la septiéme page, où l'*A-linea* commence ainsi. *Ma Remarque sur cela est. &c.* Je conviens que cette *remarque*-là n'est pas juste, & qu'elle est refutée par celui des *Paragaphes* suivans, qui vient le troisiéme après elle.

C'est, Monsieur, avec cette bonne foi & sans disputer, que je vai répondre à vos réflexions, & à d'autres, qui m'ont été communiquées par quelques Savans, que je n'ai pas la permission de nommer. J'y répondrai en aussi peu de mots, que le sujet le pourra permettre.

I. LA première Question, qui se présente, entre vous & moi, est, Monsieur, touchant le tems où *Bilha* & *Zilpha* furent données pour femmes à *Jacob*. J'ai tâché dans mon Traité (pag. 20.) de fixer ce tems-là à peu près. Voici ce que j'y ajoute après que vos remarques m'ont fait méditer cet endroit avec plus d'aplication. 1. *Jacob* reçut *Bilha* pour femme, après que *Juda* fut né, & que *Rachel* eut fait, sur sa propre stérilité, les plaintes qui suivirent cette naissance. (Genes. XXIX. 35. & XXX. 1-3.) Or *Juda* étant le quatrième fils de *Lea*, doit être né l'an 87. de *Jacob*. C'est donc l'an 88. de ce Patriarche que *Bilha* lui fut donnée: après quoi elle put mettre *Dan* au monde environ l'année suivante, qui est la 89. & *Nephtali* l'année d'après, qui est la 90. comme on le voit dans ma Table Chronologique, pag. 13. Il ne sauroit y

avoir,

avoir, en tout cela, erreur d'une année. 2. Quant à *Zilpha*, elle fut donnée à *Jacob* après que *Bilha* eut enfanté *Nephtali*, Gen. XXX. 9. &, peut-être dans la même année (N'y ayant entre deux aucun tems pour les plaintes de *Rachel*; comme il y en eut après la naissance de *Juda*.) Ou bien, si, pour d'autres raisons, *Zilpha* ne fut donnée qu'au commencement de l'année suivante, qui est la 91. de *Jacob*; il suffit que *Gad* a pû naître d'elle dans cette même année, dans la même où *Joseph* est né; comme tout cela est encore marqué dans ma Table Chronologique: laquelle, par ce petit Eclaircissement, paroit conforme à la Chronologie sacrée, étant en ce point justifiée par l'Ecriture.

II. Vous souhaitez, Monsieur, sur l'Article de *Joseph*, que je démontre, non que *Joseph* est né l'an 91. de *Jacob*; vous en convenez; mais que je démontre qu'il est né après les six premiers de ses Fréres, & qu'il est le 7. des Enfans de *Jacob*. En voici donc la preuve.

Il paroit, par l'Article précédent, que *Ruben*, *Simeon*, *Levi*, *Juda*, *Dan*, & *Nephtali*, six en nombre, sont nez avant *Joseph*. Vous ne le

 con-

contestez pas. C'est donc un point vuidé. Et j'ai seulement à prouver que *Gad*, *Ascer*, *Issachar*, *Zabulon*, & *Dina* sont nez après le même *Joseph*, aussi bien que *Benjamin*.

2. Pour ce qui est de *Gad*, qui doit nécessairement suivre *Nephtali*, & qui est le seul duquel on puisse douter; j'avoue sur son sujet, qu'il est né la même année que *Joseph*. Mais dans l'incertitude où l'on sera toujours, qui des deux nâquit avant l'autre; *Joseph*, comme fils de la maîtresse, obtiendra, sans peine, le pas sur le fils de la servante. A plus forte raison doit-on mettre *Ascer* après *Joseph*; puis qu'il est d'une année plus jeune que *Dan*.

3. A plus forte raison encore, doit-on placer, après *Joseph*, les trois derniers enfans de *Lea*; savoir, *Issachar*, *Zabulon*, & *Dina*: puis qu'il est déja constant, qu'*Ascer* suit *Joseph*, & qu'il ne l'est pas moins qu'*Issachar*, *Zabulon*, & *Dina* ne sont nez qu'après *Ascer*: comme l'Ecriture le remarque expressément (Genés. XXX. 13. & 19.) Bien entendu, pourtant, qu'*Issachar*, le premier des trois, a pû naître dans une même année avec *Ascer*; savoir *Ascer* au commencement, & *Issachar* vers la fin. Ainsi *Gad*, *Ascer*, *Issa-*

char, *Zabulon*, & *Dina*, aussi bien que *Benjamin*, six en nombre, doivent être placez après *Joseph*, de la maniére, que je l'ai marqué dans le plan Chronologique.

4. En un mot *Juda* étant né l'an 87. de *Jacob*, & *Joseph* l'an 91. il ne se trouve entr'eux deux que trois ans complets. Or pendant ces 3. ans, aucun enfant n'a pû naître à *Jacob*; soit de *Lea*, car ce fut le tems de sa stérilité; soit de *Zilpha*, car elle ne lui fut donnée qu'après la naissance de *Nephtali*, né l'an 90. de *Jacob*. Il ne reste donc que les deux fils de *Bilha*, qui joints aux quatre premiers fils de *Lea*, font les 6. enfans de *Jacob*, qui sont nez avant *Joseph*. Donc si *Joseph* est né l'an 91. de *Jacob*, il est le 7. de ses enfans.

III. Je passe aux 255. ans, qui se sont écoulez depuis la venuë de *Saül* en Egypte, jusqu'à la 20. année de sa XI. Génération. Je dis sur cela, Monsieur, à l'occasion de vos remarques (dont il y en a qui vous sont communes avec d'autres Savans.)

1. Qu'on peut bien, si l'on veut, partager avec inégalité ces 255. ans, entre les XI. Génerations de *Saül*, fils de *Simeon*; & qu'il n'est point nécessaire,

dans ses Chapelles Domestiques, une *Credence*. Un de ses Ecclésiastiques y alloit prendre le pain & le vin destinez à la célébration de l'Eucharistie, & les aportoit sur l'Autel, en faisant je ne sai combien d'inclinations & de révérences. *Est-il surprenant après cela*, dit notre Auteur, *que le peuple choqué de ces nouveautez ait crié* au Papiste, *contre le Primat d'Angleterre, quoi que dans le fonds il ne prût, ni la présence réelle, ni la transsubstantiation.*

10. Mr. *le Vassor* nous aprend l'origine * du nom d'*Altesse Royale*, qu'on donne aux Enfans des Rois. *Ferdinand* Cardinal Infant passant en Italie devoit voir le Duc de Savoye. On contesta longtems sur le Céremonial; on convint enfin, que *Victor Amedée* Duc de Savoye apelleroit le Cardinal Infant *votre Altesse Royale*, & que *Ferdinand* lui donneroit simplement de l'*Altesse*. *Gaston* Duc d'Orleans prit le nom d'*Altesse Royale* à l'imitation de *Ferdinand*, & tous les enfans des Rois ensuite. *Gaston* l'ayant laissé prendre à ses filles, *Philippe* Duc d'Orleans frére du Roi *Louis XIV.* le dédaigna, & l'abandonna à ses Enfans. Il ai-

moit

* *pag. 107. de la seconde Partie de ce Volume.*

moit mieux être apellé simplement *Vous*, comme le *Dauphin* de France, que d'avoir un titre, qui ne le distinguât pas de ses Cousines, ni de quelques autres Princes Souverains, qui se font donner de l'*Altesse Royale*, pour ne paroître pas inférieurs à leurs Epouses filles ou petites-filles de Roi, que l'on continue d'apeller ainsi après leur mariage. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le titre d'*Altesse Royale*, inventé en faveur d'un Infant d'Espagne, n'a point été reçu à la Cour de Madrid. Le Maréchal de *Grammont* Ambassadeur Extraordinaire de France auprès de *Philippe IV*, ayant voulu apeller *Altesse Royale* le Prince d'Espagne fils aîné de ce Monarque, on ne le lui permit pas. *Nous ne connoissons point ce titre*, dit sa Majesté Catholique. *Il est barbare & nouveau. On trouva même qu'il sonne mal.*

11. On a vû dans les Volumes précédens de notre Auteur les justes louanges, qu'il donne au Duc *de Rohan*. Ce grand homme ne se soutint pas jusques à la fin. Il paroit par un Discours qu'il fit aux Suisses, & que notre Auteur raporte, qu'il devint adulateur, comme le font la plûpart des Grans, qui vivent à la Cour. *Qui*

l'auroit cru, dit là-dessus Mr. *le Vassor*, *en lisant les excellens Mémoires que le Duc de* Rohan *nous a laissez des trois guerres qu'il a courageusement soutenuës, pour maintenir les droits & la liberté de ceux de la Religion contre* Louis XIII. *que ce grand homme dût paroître un jour parmi les Panégyristes flateurs d'un Roi, dont il a si bien dépeint la foiblesse & les défauts. Comment a-t-il osé dire que Louis n'employoit sa puissance, qu'à secourir ses Alliez, lui qui s'est si souvent plaint que le Roi les abandonnoit, pour s'appliquer uniquement à la destruction de ses propres sujets?...... J'ai rougi plus d'une fois pour lui, en transcrivant son Discours à la Diéte des Suisses. Le dirai-je? La tentation m'a pris de retracter les éloges, que je lui ai donnez dans les Livres précédens. La seule chose qui me retient, c'est la reflexion sur sa qualité d'Ambassadeur, qui ne lui permettoit guéres de parler autrement. Il la prit dans l'espérance de contribuer quelque chose à l'abaissement de la Maison d'Autriche, & au salut des Protestans d'Allemagne.* On pourroit ajouter que souvent les Discours que font les Ambassadeurs de France leur sont envoyez de la Cour tout dressez, & qu'ils ne peuvent y ajouter ni y diminuer.

12. *Richelieu*, qui rouloit toujours de vastes & d'ambitieux projets dans son esprit, forma le dessein de donner la *Combalet* sa Niéce en mariage au Duc d'*Orleans*. Ce fut ce qui le porta à être si ferme sur la dissolution de celui que ce Prince avoit contracté avec la Princesse de *Lorraine*. L'ambition de ce Ministre alla si loin, qu'il eût la hardiesse de projetter de former une Ligue aussi dangereuse & plus criminelle, que celle dont le fameux *Henri* Duc de Guise surnommé *le Balafré* fut l'Auteur & le Chef. *Richelieu* proposa dans le Conseil du Roi de former une étroite liaison entre ceux, sur la fidélité desquels le Roi pouvoit se reposer, c'est-à-dire, entre les créatures du Ministre ; pour faire voir, disoit-il, à ceux qui étoient engagez dans le Parti du Duc d'*Orleans*, que, si on entreprenoit sur la vie du Roi, non seulement il y auroit des personnes disposées à venger un crime si atroce ; mais que le Duc trouveroit une puissante Ligue opposée à lui & à ses Partisans, quand même le Thrône viendroit à vaquer par les voyes ordinaires. *Cette ouverture*, dit notre Auteur, *dans laquelle* Richelieu *insinuoit malignement, que le Duc d'Orleans*

III. Génération de *Kébat* : Or une différence de 100. ans est trop grande, pour laisser ici quelque égalité.

3. A l'égard des exemples que vous demandez, & que vous préférez aux Conjectures : j'avoüe, Monsieur, qu'il s'en trouve où les Générations sont assez éloignées entr'elles : comme dans la Généalogie, qui est raportée au Chap. I. de S. *Matthieu*. Mais il y en a aussi, où les Générations se suivent d'assez près : comme dans la Généalogie du Chap. III. de S. *Luc*, depuis *Natan* jusques à *Jesus-Christ*, durant plus de 1000. ans & pendant 42. Générations : où l'on ne trouve qu'environ 25. ans pour chacune d'elles. La Généalogie d'*Ephraim* jusques à *Josué* (1. Croniq. VII. 27-37.) seroit encore plus pressée, s'il étoit vrai, au moins, que ce fût là une suite de Générations, comme on le prétend.

4. Mais, sans sortir de la Famille même de *Kébat*, on peut consulter le Chapitre VI. du I. Livre des Croniques (vers. 33-38.) & l'on y trouvera, pour le moins, 21. Générations, depuis *Héman*, qui vivoit du tems de *David*, jusques à *Kébat* fils de *Levi*. Et cela de telle maniére que *Coré*, l'un des Ancêtres d'*Héman*, ne fait, non

non plus que *Moyse*, qu'une III. Génération depuis *Kébat*. (Nomb. XVI. 1)

Coré est celui qui périt malheureusement dans le Désert. Or, depuis lui inclusivement, jusques à *Héman*, contemporain de *David*, l'Ecriture (1. Cron. VI. 33 37.) compte 19. Générations : Elle remarque même, touchant *Héman* & les autres Lévites, qu'ils avoient des fils, qui servoient avec eux dans le Tabernacle. (1. Croniq. VI. 33.) ce qui fait 20. Générations, qui doivent s'être écoulées, depuis *Coré* jusques au tems de *David*; c'est-à-dire, pendant environ 500. ans. Lesquels 500. ans, étant partagez entre ces 20. Générations de *Coré*, donnent à peu près 25. ans à châcune d'elles : comme dans la Généalogie de S. *Luc*; & comme aussi on les donneroit, peut-être, à châcune des XI. Générations de *Saül*, en leur partageant les 255. ans, dont j'ai parlé, & outre cela, les années que *Saül* pouvoit avoir, lors qu'il vint en Egypte.

V. APRÉS ces Eclaircissemens sur vos Remarques, je crois, Monsieur, devoir continuer, par ce qui regarde le même *Saül*, dont je viens de parler; pour achever son article dans cette

Lettre. La qualité de *Bâtard*, que je lui donne dans mon Traité (Chap. XIV.) fait ici plus d'une difficulté, que j'ai encore à éclaircir. J'ai fondé cette qualité de *Bâtard*, sur ce que *Saül* est apellé *fils d'une Cananéenne* (Genés. XLVI. 10. Exod. VI. 15.) ce qui n'est point dit de *Scela*, non plus que d'*Her*, ou, d'*Onan*; quoi que leur mére fût aussi de Canaan (Genés. XXXVII. 2.)

1. Mais on objecte à cela qu'au Chapitre II. du I. Livre des Croniques, vers. 3. la Mére de *Scéla* est aussi apellée *Cananéenne*. Je répons que cela est vrai: mais que c'est en parlant d'elle-même & de la maison de son Pére, qu'elle est ainsi nommée. Et, par conséquent, le tître de *Cananéenne* ne marque à cèt égard que sa Patrie & sa nation: à peu près comme lors que *Ruth* est apellée *Moabite* (Ruth II. 2. &c.) Au lieu qu'à l'égard de *Saül*, il est apellé fils d'une *Cananéenne*, non en parlant de sa mére; mais en parlant de lui-même; de sorte que la remarque est ici sur son compte, & non sur celui de sa mére; étant faite en vuë de le mieux caractériser, & de le distinguer par là de tous les autres.

C'est

C'est ici le fort de ma preuve. Car, enfin, voici constamment un tître de distinction pour *Saül*: un tître, qui le caractérise, & sans lequel il n'est point nommé, jusqu'à ce, au moins, que sa lignée soit dénombrée; ce qui est très-remarquable, comme on le verra bientôt.

Mais comment ce tître distingueroit-il *Saül* des trois autres que j'ai déja nommez, savoir *Her*, *Onan*, & *Scela*, dont *Moyse* parle presque aussi-tôt, dans le Chapitre XLVI. de la Genése, s'il étoit vrai que ce tître ne fût que pour dire simplement, que la Mére de *Saül* étoit de Canaan; puis que la Mére des trois autres en étoit aussi? Il s'agit donc, dans ce tître de *Cananéenne*, donné à la Mére de *Saül*, de quelque autre chose que de la Nation ou de la Patrie de cette femme. Ce n'est pas simplement pour dire, que cette femme étoit une Cananéenne: mais pour dire encore qu'elle avoit toujours été regardée comme telle, & non comme membre de la famille sainte.

2. Voici un exémple, qui peut éclaircir ma pensée. On trouve dans le Chap. I. de S. *Jean* (vers. 47.) que *Jesus-Christ* y donne à *Natanael*

le titre de vrai *Israëlite.* Supposons que *Jesus-Christ* n'eût dit que cela. On auroit pû, sans doute en conclurre, qu'il attribuoit par là à *Natanaël*, quelque caractére particulier, qui ne convenoit point à tous les Israëlites. Ce que le Sauveur ajoute à ce titre d'*Israëlite*, fait assez voir que cette reflexion auroit été juste. Cependant, ne se pourroit-elle point combattre par une difficulté semblable à celle que j'éclaircis? Cela est certain. On pourroit dire que ce titre d'*Israëlite* désignoit seulement la Nation d'Israël, à laquelle *Natanaël* apartenoit; sans qu'il y fallut chercher d'autre mystére. On voit bien que cette objection n'auroit pas été concluante, & que la réflexion qu'elle combat auroit été solide. Châcun peut faire l'aplication de ceci à mon sujet; & en apercevoir d'autant mieux la qualité distinctive, que le titre de *fils d'une Cananéenne* suppose nécessairement en *Saül*; mais une qualité qui ne sauroit le distinguer de tout autre d'une maniére satisfaisante, que dans le sens où je l'ai entenduë, en la prenant pour la marque d'un Bâtard.

3. Une autre réflexion en faveur de ma Conjecture, & que j'ai déja
insinuée:

insinuée : c'est qu'au Chap. XXVI. du Livre des Nombres, vers. 13. *Saül* n'est point apellé fils d'une *Cananéenne*, comme il l'est dans les deux endroits ci-devant produits de la *Genése* & de l'*Exode*. C'est pour dire qu'alors sa X. Génération étant passée, & la flétrissure de sa naissance effacée, selon la Loi du Chap. XXIII. du Deutéronome, vers. 2. aussi la marque flétrissante, exprimée par *fils d'une Cananéenne*, a dû être effacée pareillement. Ce qui suppose qu'elle avoit subsisté jusques alors.

4. Une autre raison encore : c'est que ma Conjecture sert à expliquer pourquoi il y a beaucoup moins de dénombrez dans la Tribu de *Siméon* (Nombres XXVI. 14.) que dans aucune des autres Tribus d'*Israël*? Non que cette preuve seule suffise, pour rendre raison de cette grande différence : mais, pour le moins, elle y a son usage. C'est que, quelque nombreuse qu'eût pû être la Lignée de *Saül*, il n'y avoit que ceux de sa XI. Generation qui pussent être comptez. Car pour ceux de leurs Péres, qui pouvoient être alors vivans ; comme aussi toutes celles des branches de *Saül*, qui ne comptoient pas encore leur XI.

Généra-

Génération : Toutes ces personnes-là ne pouvoient pas être dénombrées, comme elles l'étoient dans les autres Tribus : ce qui faisoit perdre un grand nombre de Têtes à la Tribu de *Siméon* ; & ne contribuoit pas à en affoiblir le dénombrement.

5. Enfin, je demande si c'est raisonner sans fondement, que de raisonner ainsi : „ Les 66. personnes que compte „ *Moyse*, au Chap. XLVI. de la Genése, ne sont que des Enfans mâles, „ (Voyez le Chap. VII. de mon Traité) Mais à compter tous les mâles „ vivans, que *Moyse* raporte, on en „ trouve 67. Il y en a donc un, qui „ doit être exclus, & ce doit être, „ sans contredit, celui, qui aura la plus „ grande marque d'exclusion. Or on „ trouve en *Saül*, & en *Saül* seul, une „ singularité, qui reçoit très-naturellement, & sans rien forcer, une explication sinistre, qui le doit exclurre. Il est donc celui qu'il faut exclurre, en vertu de cette singularité. Ce raisonnement me paroit recevable.

VI. Comme je n'ai pas seulement dégradé *Saül* du rang de fils légitime, & que j'ai encore prétendu en conséquence, l'exclurre du nombre 66. qui se trouve au Chap. XLVI. de la *Ge-*

nese,

mise, & cela conformément à la Loi des Bâtards, (Deut. XXIII. 2.) aussi attaque-t-on vivement cette autre partie de ma Conjecture. On y fait d'abord des difficultez, qui regardent la Loi même des Bâtards, & l'on combat ensuite l'aplication, que je fais de cette Loi à *Saül*, pour l'exclurre du nombre 66. marqué par *Moyse*. Voici en substance les difficultez, qui regardent la Loi elle-même. Elles tombent toutes sur le mot Hébreu, qu'employe cette Loi, pour exprimer les Bâtards, qu'elle exclut.

On remarque donc, que le terme de l'Original est celui de *Mamzer* (ממזר) sur quoi l'on veut, ou, que *Mamzer* ne désigne que les Bâtards, qui venoient au Monde par des crimes capitalement punis, comme par un inceste ; ou bien, si *Mamzer* désigne d'autres *Bâtards*, ce sont ceux, dit-on, dont les Péres étoient inconnus, ou douteux : sans qu'on sût, s'ils étoient Israëlites ou Etrangers : à peu près comme si *Mamzer*, étoit mis pour *Leum-Zer*, (לאם זר) c'est-à-dire, un peuple étranger. Ce qui, dit-on, ne convient point à *Saül*.

1. Cette distinction des *Bâtards* venus au monde par un crime punissa-

ble,

ble, tel qu'eſt l'inceſte, d'avec les *Bâtards* ordinaires, me paroit peu fondée, & trop arbitraire: puis qu'on ne trouve rien, ni, dans la Loi, ni, dans le mot *Mamzer*, qui la favoriſe: rien qui aît le moindre raport à ce crime puniſſable, que l'on ſuppoſe. Outre que, ſi l'inceſte excluoit ainſi les Bâtards dans leurs X. premiéres Générations; peut-être, ſe trouveroit-on embarraſſé de *Pharès* & de *Zara*; Bâtards, ſelon les principes qui me combattent, & nez conſtamment d'un inceſte.

2. Que le *Mamzer* ſoit un Bâtard, dont le pére eſt inconnu, je ne le vois pas bien, non plus: Car *Mamzer*, doit venir originairement de *Zour* (זר) qui ſignifie être *aliéné*, *éloigné*, ou *ſéparé* des autres: parce que les péres des Bâtards *aliénent* leur poſtérité. Ils *l'éloignent* & la *ſéparent* de celle qui eſt légitime: mais, auſſi, cette étymologie s'aplique à tous les Bâtards, en général. Je conviens donc que ce mot *Zour*, d'où *Mamzer* eſt formé, attache aux Bâtards, dont il s'agit, le caractére d'*étranger*, dont on parle, & que *Mamzer* aproche fort de *Leûm-Zer*, qui, comme on vient de le dire, ſignifie un peuple étranger: mais tout cela ne diſtingue point encore les Bâtards,

tards, par raport à leurs péres, qui est ce que cette seconde objection suppose. C'est pourquoi la distinction ne paroit pas assez fondée. Elle ne fait donc point voir que *Saül*, s'il est Bâtard, ne soit pas un *Mamzer*, tel qu'est celui que la Loi exclut.

3. Il me semble, quant à moi, que c'est par rapott à la mère du *Mamzer*, qu'on doit le distinguer des autres Bâtards: & que *Mamzer* peut désigner ici le *Bâtard* d'un Israëlite, dont la méré étoit *étrangére*. C'est là, à mon avis, le caractére distinctif du *Mamzer*. Ma premiére raison, pour le prouver, est une étymologie, que j'abandonnerai, dès qu'on l'aura rejettée. Je forme *Mamzer* de trois mots Hébreux. 1. de la particule מ (M) qui signifie *de* ou *par*. 2. Du mot אם (EM) qui signifie *Mére*, & dont la premiére Lettre se perd, dans la composition. 3. Du mot זר (ZER) qui signifie *étranger*: comme qui diroit mot-à-mot, celui qui est ÉTRANGER PAR SA MÉRE. C'est là une étymologie parlante, & qui convient parfaitement à ce *Saül*, dont il s'agit.

4. Une autre raison, qui confirme encore cette même condition du *Mamzer*, est prise du Chap. XI. du Livre des

des Juges vers. 2. où les enfans légitimes de *Galaad* n'excluent *Jephté*, son fils bâtard, que parce qu'il étoit *fils d'une femme étrangere*. C'est ainsi qu'on le traduit, &, à le prendre en ce sens, on y trouve, précisément la condition, dont je parle, & que le mot *Mamzer* exprime. C'est, même, tout ce qu'on objecte à *Jephté*, & c'en est assez, pour le faire chasser. *Fils d'une femme étrangére*; cela aproche fort de *fils d'une Cananéenne*. Or la premiére expression désigne incontestablement un *Bâtard*. Je ne crois donc pas qu'il y aît une grande témérité à prendre l'autre, dans le même sens; ni, parconséquent, à regarder *Saül* comme *Bâtard* & comme *Mamzer*.

VII. MAIS venons, enfin, à l'aplication, que je fais à ce *Saül*, de cette Loi du Deutéronome. Car on prétend que, quand même *Saül* seroit *Bâtard*, cette Loi du *Mamzer* ne lui doit point être apliquée, non plus qu'à *Pharès*, à *Zara*, à *Makir*, à *Abimelec*, & à *Jephté*: lesquels, dit-on, quoi que *Bâtards*, ont joüi des droits des enfans légitimes. Que, d'ailleurs, la Loi en question, a été donnée par *Moyse*, trop longtems après *Saül*, pour avoir, à son égard, une vertu assez retroac-

retroactive, pour l'exclurre du nombre 66. du Chap. XLVI. de la Genése: ce que l'on confirme encore par la raison, que, dans cèt endroit-là, *Moyse* ne fait, dit-on, qu'une simple Liste généalogique, sans aucun égard aux privilèges des Familles d'*Israël*. Voila ce qu'on m'objecte: voici ce que je répons.

1. Les exemples de *Pharès* & de *Zaras*, que l'on allégue ici, ne sont nullement concluans. Et je dis, pour confirmer ce que j'ai déja avancé sur cela, dans mon Traité (pag. 65.) que *Thamar*, la mére de ces deux Patriarches, doit être moins regardée, comme une femme, qui se prostituë, que comme une femme confédérée de la Maison de *Jacob*, veuve de deux Israëlites; fiancée à un troisiéme, qui, par là, avoit le droit de donner des héritiers à la Famille Sainte, & à qui l'on faisoit une injustice, en la retenant trop longtems dans le veuvage: comme *Juda* le déclare lui même, en disant qu'*elle étoit plus juste que lui*. (Gen. XXXVIII, 26.) Et c'est ce qui fait déja voir, que des enfans, nez de *Thamar* & de *Juda*, ne doivent pas être censez *Bâtards*. A quoi j'ajoute, encore, ma principale remarque; savoir

voir que *Thamar*, ainsi incorporée dans la Famille de *Jacob*, n'étoit plus censée étrangére, & que, par conséquent, *Pharès* & *Zara* n'étoient point dans le même cas que *Saül*.

2. Pour ce qui est de *Makir* & d'*Abimélec*, ils ne sont pas non plus censez Bâtards, pour la même raison: parce que leurs méres, quelqu'étrangéres qu'elles ayent pû être par leur naissance, avoient cessé d'être regardées comme telles, dès qu'elles étoient devenuës les Concubines, l'une du Pére de *Makir* (1. Cron. VII. 14.) & l'autre du Pére d'*Abimélec* (Jug. VIII. 31.) c'est-à-dire, qu'elles en étoient les femmes, quoi que femmes du second rang; mais pourtant femmes, proprement dites: c'est pourquoi *Makir* & *Abimélec* ne peuvent être regardez comme Bâtards.

3. Il est vrai que, pour *Jephté*, il paroit *Bâtard* (Jug. XI. 1.) Que, si malgré la Loi des Bâtards, il a été Chef & Juge en Israël, on voit bien que ce n'est nullement en vertu d'aucun droit qu'il ait eu, d'où vient aussi que, comme Bâtard, il fut chassé de la maison de son pére, & exclus de toute succession. (Jug. XI. 3.) Mais c'est qu'ensuite la Providence, qui est au-

dessus

dessus de la Loi, & qui se la soumet quelquefois, a voulu dispenser, par là, un événement extraordinaire, qu'elle rendit même miraculeux. C'est pourquoi l'exemple de *Jephté* ne peut être tiré à conséquence.

4. Ce que la Loi des Bâtards a été donnée par *Moyse*, ne prouve nullement qu'elle ne fût pas connuë auparavant, dès les tems même de *Saül*. Car il en peut être de cette Loi, comme de celle du *Sabbat*, ou de celle de la *Circoncision*; de celle des *viandes nettes*; ou, de telles autres Loix, qui, quoi que données long-tems avant *Moyse*, n'ont pas laissé d'être renouvellées par lui. Outre que, comme je l'ai dit dans mon Traité (pag. 60.) il suffit que cette Loi des Bâtards fût déja donnée, lorsque *Moyse* parloit de *Saül*, pour en pouvoir parler conformément à cette Loi donnée: pour en parler donc comme d'un *Bâtard*.

5. Que si, enfin, l'on prétend que *Saül*, quand il feroit Bâtard & que la Loi du Deutéronome le regarderoit, ne devroit pas être exclus pour cela du nombre 66. du Chap. XLVI. de la Genése; parce, dit-on, qu'il n'y a là qu'une simple Liste Généalogique, sans aucun égard aux priviléges des Famil-

Familles. A cela je répons, que la *Liste Généalogique*, dont on parle, se trouve dans le nombre 70. de ce même Chap. XLVI: lequel nombre est, par cela même, plus grand que l'autre, comme étant une Liste Généalogique. Aussi voit-on que *Saül* y est compris. Or le nombre 66. étant différent du nombre 70. il faut qu'il dise autre chose que cette Liste Généalogique: Et cette autre chose qu'il dit, c'est qu'il fait le dénombrement de tous les enfans mâles, qui, nez sous *Jacob* leur Ayeul, ont eu le droit d'être Chefs de Lignées. Ce qui a visiblement égard aux *privilèges des Familles*. D'où il paroit suffisamment, que si *Saül* est Bâtard, il doit être exclus du nombre 66. de *Moyse*, conformément à la Loi du Deutéronome.

Je suis fâché, Monsieur, que ma Lettre se soit un peu trop allongée. Mais je n'ai pû me resoudre à couper l'Article de *Saül*. J'espére qu'une autrefois je serai plus maître de ma matiére. Je suis, &c. Le 10. Novembre, 1704.

AR-

ARTICLE III.

* SUITE *de l'*EXTRAIT *de la* CONTINUATION *des* PENSÉES DIVERSES, &c. *ou, Réponse à plusieurs Difficultez &c.*

TOUT le second Volume de Mr. *Bayle* est employé à examiner la Question, *si l'Athéïsme est un mal pire que l'Idolatrie.* On sait qu'il a soutenu fortement la négative dans ses *Pensées Diverses.* Il revient ici à la charge; il s'attache principalement à se munir d'un bon nombre d'autoritez, parmi lesquelles on compte des Péres de l'Eglise; & à répondre à plusieurs Objections qu'on peut lui faire contre son sentiment.

Il commence, par établir l'état de la Question; car il ne parle, ni de toute sorte d'Athéïsme, ni de toute sorte de Paganisme. Voici sa Thése, par laquelle on comprendra quel sens il donne à l'un & à l'autre de ces mots. *L'Idolatrie des anciens Payens n'est pas un mal plus afreux que l'ignorance de Dieu,*

* *On verra l'Extrait du premier Volume dans les Nouvelles du mois dernier. pag. 123.*

Dieu, dans laquelle on tomberoit, ou par stupidité, ou par défaut d'attention, sans une malice préméditée, fondée sur le dessein de ne sentir nuls remords en s'adonnant à toutes sortes de crimes. C'est la maniére dont l'Auteur expliqua son sentiment dans l'Addition aux *Pensées Diverses*, qu'il publia en 1694. Il est vrai qu'à present il déclare qu'il veut bien donner un sens un peu plus étendu au mot d'*Athée* & d'*Athéisme*. Pour expliquer sa pensée il suppose deux anciens Philosophes, qui ayant résolu d'examiner la Religion de leur Pays, & ayant observé dans cèt examen les Loix les plus rigoureuses de la recherche de la Vérité; l'un d'eux après avoir comparé autant qu'il a pû & sans aucun préjugé les preuves & les objections, les réponses & les repliques, conclut que la Nature divine n'est autre chose, que la vertu qui meut tous les corps par des Loix nécessaires & immuables, qu'elle n'a pas plus d'égard à l'homme qu'aux autres parties de l'Univers, qu'elle n'entend point nos priéres, que nous ne pouvons lui faire ni du plaisir, ni du chagrin. L'autre conclut que la Nature Divine est une espêce, qui contient un nombre innombrable d'individus,

les

les uns mâles, les autres femelles, qu'ils se marient ensemble, qu'ils font des enfans, qu'ils ont besoin de nourriture, & surtout de la fumée des sacrifices, que les Dieux viennent coucher avec des femmes, & les Déesses avec des hommes, qu'il s'excite mille querelles entre les Dieux, qu'ils sont fourbes, vindicatifs, & capricieux; qu'ils inspirent aux hommes les passions les plus criminelles, & ne laissent pas de les en punir par des fleaux horribles, qui envelopent l'innocent avec le coupable. Le premier de ces Philosophes deviendroit Athée, l'autre se confirmeroit dans le Paganisme. L'Auteur soutient que le péché du premier ne seroit pas plus énorme que le péché du second; & croit même que le dernier auroit eu l'esprit plus faux que le premier.

* Pour moi je crois qu'ils ne pécheroient ni l'un, ni l'autre. Car si après avoir examiné autant qu'on a pû une proposition selon toutes les régles du raisonnement, après avoir comparé sans aucun préjugé les preuves & les objections, les réponses & les repliques, on tombe encore dans l'erreur;

* *Remarques de l'Auteur de ces Nouvelles.*

c'est une marque que Dieu veut infailliblement que nous nous trompions ; & par conséquent nous ne péchons point en nous trompant. Je suis surpris, que l'Auteur puisse supposer, que deux Philosophes examinent autant qu'ils peuvent la question de l'Existence de Dieu, qu'ils l'examinent sans préjugé, *selon les Loix les plus rigoureuses de la recherche de la Vérité*, qu'ils pésent bien les raisons pour & contre, & que l'un puisse devenir Athée, & l'autre Payen, tel qu'il le représente. J'aimerois autant qu'on affirmât que deux Mathématiciens peuvent sans préjugé, examiner selon toutes les régles de leur Art, la question combien font 7. & 2. & que l'un peut conclurre 7. & 2. font 11. & l'autre 7. & 2. font 5. Mr. *Bayle* ne prend pas garde que sa proposition expliquée, comme je viens de faire, en me servant de ses propres termes, suppose que la Question *s'il y a un Dieu*, est du nombre de celles qui surpassent si fort la capacité humaine, qu'on peut employer toutes ses forces, examiner les raisons de part & d'autre sans préjugé, & conclurre pourtant en faveur de l'Athéïsme, ou du Paganisme le plus absurde. Je lui répons que tous

ceux

ceux qui ſont perſuadez de l'exiſtence d'un Dieu, excepté, peut-être, les Sociniens, lui nieront ſon principe, & lui ſoutiendront, que tout homme, qui après l'examen devient, ou Athée, ou Idolatre Payen, bien loin d'être Philoſophe, eſt un homme ſans lumiéres, ou rempli de préjugez. Je crois donc que ſon Article LXXIV. ne fait qu'embarraſſer la Queſtion; ou la reduire à des termes, qui ſeront tels, qu'on l'arrêtera tout court; puis qu'on lui niera, qu'il puiſſe y avoir de tels Athées, ni de tels Payens dans le Monde.

Laiſſons donc la queſtion dans les termes, dans leſquels il l'a d'abord propoſée. En ce ſens elle eſt poſſible; mais elle eſt encore ſi embarraſſée, que je doute qu'on puiſſe jamais la reſoudre. Ce ſont de ces Queſtions ſi composées, qu'on ne peut ſans errer répondre par *oui*, ou, par *non*. On peut concevoir les Athées & les Idolatres dans une telle ſituation, que l'Athée vaudra mieux que l'Idolatre; & dans un autre, où l'Idolatre vaudra mieux que l'Athée.

On peut conſidérer un Athée ou agiſſant conſéquemment à ſes principes, ou n'agiſſant pas conſéquemment. Il y

a aussi de ces deux sortes d'Idolatres. Ce qui fait quatre Questions différentes. On peut les comparer 1. agissant tous deux conséquemment. 2. N'agissant conséquemment ni l'un ni l'autre. 3. On peut comparer un Athée qui agit conséquemment, avec un Idolatre qui n'agit pas conséquemment. 4. Enfin on peut comparer un Athée qui n'agit point conséquemment avec un Idolatre, qui agit conséquemment. Il semble qu'il faudroit les faire agir * conséquemment l'un & l'autre. Mais cela ne leve pas encore toutes les difficultez. Il faut voir si outre les principes, qui leur sont particuliers, ils en ont encore qui leur soient communs. Je ne conçois guéres qu'un Athée puisse avoir diverses sortes de principes par raport à ses actions. Pour un Idolatre, il en peut avoir d'aussi différens, qu'il y a eu de différentes sor-

* *Mr.* Bayle *ne les considére pas ainsi, puis qu'il prétend qu'un Athée puisse avoir des principes de vertu, & être persuadé de la solidité de la distinction du bien & du mal moral. Mais je crains qu'il ne soit seul de son opinion. Cette distinction me paroit uniquement fondée sur l'essence même de Dieu, qui est immuable; ôtez ce fondement, vous ruinez cette distinction.*

sortes d'Idolatries, & de Religions Idolatres.

Peut-être pourra-t-on se déterminer à quelque chose en prenant l'Idolatrie, telle qu'on la trouvoit, par exemple, chez les Grecs ou chez les Romains. Mais cette Religion étoit si bigarrée, elle changeoit si fort selon les tems, les peuples eux-mêmes étoient si peu d'accord entr'eux, qu'il est presque impossible de trouver un point fixe auquel on puisse s'arrêter. Où puiserons-nous cette Religion ? Sera-ce dans les Ecrits des Philosophes? Mr. *Bayle* les recuse. Sera-ce dans les Poëtes? Mais qui ne sait qu'ils se sont donné la liberté de feindre tout ce qu'ils ont jugé à propos; qu'il n'y a rien de fixe chez eux; qu'ils se contredisent à tout moment, & que leur but n'a point été d'instruire; mais de divertir & de plairre? Si les Prêtres nous avoient laissé quelque Systême bien suivi de leur Religion, ce seroit les témoins les plus irréprochables sur la matiére. Mais nous n'avons point de tel Systême. Il semble que Mr. *Bayle* s'en tienne principalement au témoignage des Poëtes; & qu'il accumule tout ce qu'ils ont dit de plus impertinent sur les fausses Divinitez &

le culte qu'on leur rendoit; pour en faire une Religion idolatre monstrueuse, qu'il oppose à l'Athéïsme. C'est ce qui m'a fait dire ci-dessus qu'un Athée pourroit plus valoir qu'un Idolatre. Car supposons un homme, qui, si cela étoit possible, poussât l'extravagance assez loin, pour se former une idée de Dieu semblable à celle que nous nous formons du Démon, qui commandât le Vice, & qui défendît la Vertu, qui promît des récompenses & pour la vie présente & pour l'éternité, à ceux qui sans retenuë se plongeroient dans toutes sortes de vices; & qui menaçât au contraire de peines & temporelles & éternelles, celui qui pratiqueroit la Vertu; supposons qu'un tel monstre agit selon ses principes; je ne doute point que son crime ne fût tout autrement énorme que celui d'un Athée.

Je dois encore dire, pour faire voir la difficulté de la question dont il s'agit, qu'on peut comparer l'Athéïsme & l'Idolatrie, par raport à l'injure que l'un & l'autre font à Dieu, au tort qu'ils peuvent faire à la Societé, & au mal qui en peut arriver à celui, qui est dans l'une ou dans l'autre de ces érreurs. Qu'on juge après cela s'il

est

est facile de décider la Question, qui fait le sujet du Livre de Mr. *Bayle.* Par bonheur pour nous, cette Question n'est de nulle importance, & je répondrois volontiers, à celui qui me demanderoit lequel vaut mieux d'un Athée ou d'un Idolatre, que *le meilleur ne vaut rien*, sans me mettre en peine d'entrer dans un plus long examen. Mais il est tems de suivre Mr. *Bayle.* Il raporte le témoignage de trente-trois Auteurs, qui ont enseigné la même chose que lui sur les Athées & les Idolatres. Je dirai sur ce sujet, qu'il arrive souvent à ceux qui déclament contre certains vices, ce qui arrive aux Panégyristes des Saints; celui dont ils parlent est toujours le plus grand de tous. Dans des Questions comme celle-ci, il ne faut presque compter, que ceux qui ont traité la matiére exprès & *ex professo*, comme on parle. Il nous échape quelquefois un mot, une expression figurée, une hyperbole, que nous retracterions infailliblement, si nous savions qu'on voulût le tirer à conséquence.

Mr. *Bayle* nous donne ensuite une idée générale du Paganisme. Il prend pour cela le siége de la guerre de Troye. Il en décrit l'origine, & fait voir

en peu de mots par cèt échantillon, l'idée fausse, ridicule, & même criminelle, que les Payens avoient de la Divinité. Il montre que toute cette Histoire étoit très-propre à inspirer aux hommes beaucoup d'estime pour leurs passions & pour leurs crimes; puis qu'ils en voyoient l'original dans leurs Dieux. Mais bien des Lecteurs douteront, que les Payens ayent crû cette Histoire au pié de la Lettre. Ils s'imagineront qu'ils donnoient à tout cela quelque sens mystique; ou qu'ils apelloient du nom de Dieux des personnes mortes, qu'elles ne reconnoissoient point pour la Souveraine Divinité. On comparera cette conduite des Dieux qu'on trouve dans les Poëtes, avec les belles sentences de Morale, que les mêmes Poëtes nous donnent en tant d'endroits; avec ce qu'ils nous disent des Champs Elysées, où sont récompensez ceux qui ont pratiqué la Vertu; & de l'Enfer, où sont punis les coupables. On conclurra, peut-être, de là, ou qu'il faut donner un sens spirituel à tout ce que les Poëtes nous disent des crimes des Dieux: ou que les Payens se persuadoient, que les Dieux étant les Maîtres absolus de l'Univers, certaines actions leur

leur étoient permises; & étoient une vertu à leur égard; qui seroient un crime, si elles étoient faites par des hommes. Cette distinction n'est point si vaine, que nous ne l'admettions quelquefois dans la Théologie Chrétienne. Par exemple, Dieu ôte tous les jours & les biens & la vie aux hommes, soit par les voyes communes & ordinaires, soit par des voyes extraordinaires; parce qu'il est le Maître de l'une & de l'autre. Mais un homme conclurroit fort mal, s'il en concluoit, qu'il peut imiter Dieu en cela, & ravir & le bien & la vie à son prochain. Les Payens pouvoient trop étendre cette distinction, qui ne doit être appliquée qu'en certains cas; parce qu'il y a des actions que Dieu ne peut pas faire, non plus que l'homme, parce qu'elles repugnent à la Sainteté de sa nature.

Ce qui me confirme dans cette pensée; c'est que je ne puis comprendre autrement de quel front les mêmes Poëtes, qui nous raportent les actions criminelles de leurs Dieux; peuvent nous exhorter d'ailleurs à pratiquer si exactement la Vertu. On peut lire sur ce sujet le sixiéme Livre de l'*Eneide*, que nous aurons, peut-être, occasion

de citer plus bas. En y changeant peu de chose, un Prédicateur Chrétien en pourroit faire un fort bon Sermon. Si les Poëtes sont les * dépositaires de la Religion, si on doit les écouter, lors qu'ils nous parlent des sentimens des Payens, pourquoi ne les écouterons-nous point, lors qu'ils nous expliquent les régles de la Morale ?

Il y a plus; les Philosophes ont enseigné la Vertu, *Platon* entr'autres & *Socrate*. Ils ont voulu aussi enseigner l'unité d'un Dieu. On s'est soûlevé contre ce dernier dogme. On les a traitez d'impies, & il en a couté la vie à *Socrate*. Mais a-t-on dit, qu'ils parloient contre la Religion en enseignant la Vertu; leur en a-t-on fait un crime? A-t-on dit que leurs préceptes étoient une véritable satyre de la conduite des Dieux, & la condamnation de certaines cérémonies contraires aux idées de la Vertu? J'avoüe que je ne sai rien de tel; & qu'au contraire, ceux qui ont voulu rendre *Socrate* odieux lui ont reproché des vices infames. Tout cela me persuade, que les Payens

* *On ne doit pas prendre cela à la Lettre, mais seulement entant qu'ils nous aprennent le service qu'on rendoit aux Dieux & ce qu'on en attendoit.*

yens avoient des principes de vertu, imparfaits à la vérité, mais qui avoient pourtant quelque chose de bon, & que ces principes avoient leur source dans la Religion, & dans la persuasion, où ils étoient, que la Vertu étoit agréable à la Divinité. Mr. *Bayle*, allégue plusieurs raisons contre cela ; mais j'avoüe qu'elles ne m'ont pas persuadé. Dans le fonds, tout ce que je viens de dire ne fait rien contre lui. Car, comme c'est lui qui a proposé la question, il lui a été permis de la proposer, comme il l'a voulû ; & de nous représenter le Paganisme qu'il oppose à l'Athéïsme, des couleurs qui lui ont paru les plus propres à le rendre odieux. Il ne s'agira plus que d'une question de fait, qui est de savoir, si ce portrait du Paganisme est un portrait tiré d'après nature, ou de pure imagination, question qui me paroit assez inutile, & difficile à resoudre.

Il tâche d'établir ensuite que le Paganisme est proprement un Athéïsme ; parce que l'Athéïsme doit être consideré comme un genre, qui a sous soi deux espéces, l'une qui ne reconnoit ni le vrai Dieu, ni les faux dieux; l'autre qui ne reconnoit que les faux Dieux. Selon lui la seconde espéce

d'Athéïsme est la pire des deux. Il apuye cette pensée de raisons & d'autoritez.

L'Auteur passe ensuite aux Objections qu'on peut faire contre son sentiment. La premiére c'est qu'on peut comparer un Athée à un meurtrier, & un Idolatre à un Calomniateur : Or un meurtrier étant pire qu'un calomniateur; un Athée est aussi pire qu'un Idolatre. Mr. *Bayle* répond plusieurs choses à cette Objection. Il nie la justesse de la comparaison. Il fait remarquer que l'honneur est plus précieux que la vie; & qu'il vaut mieux, par conséquent, nier l'existence d'une Divinité, que de lui attribuer des proprietez & des actions, qui la deshonorent. Il soutient que l'Idolatre est meurtrier & calomniateur en même tems. Pour moi, je suis de l'avis de Mr. *Bayle*, je crois que la comparaison n'est point juste. Un Meurtrier & un Calomniateur savent, l'un qu'il ôte la vie à un homme qui la posséde; l'autre qu'il ôte la reputation & une ou plusieurs vertus réelles, ou qu'il croit être telles, à une personne, qui en est revêtuë: au contraire, un Athée, dans la situation, où on le suppose, n'ôte point l'existence à une Divinité,

qu'il

qu'il fait exister; mais il nie son existence; parce qu'il croit qu'elle n'existe point. Un Idolatre n'attribuë point à son Idole, des vices qu'il sait être vices; mais des vices qu'il croit être des perfections, ou qu'il pense du moins ne la point deshonorer. J'aimerois mieux donc comparer l'Athée à un Paysan François, qui ne seroit jamais sorti de son Vilage, & qui assureroit qu'il n'y a point de Roi en France, parce qu'il ne l'a jamais vû; quoi qu'il voye qu'on fait tout en son nom, qu'il vient des ordres de sa part, de tems en tems, & qu'on prie pour lui dans les Eglises: & je comparerois l'Idolatre à un autre Paysan du même Vilage, qui croiroit qu'il y a un Roi en France; mais qui le compareroit au Seigneur de son Vilage, qui bat ses sujets, qui les pille, & qui fait l'amour à leurs femmes; parce qu'il s'imagineroit, que c'est un caractére de grandeur, de faire tout ce qu'on veut & de satisfaire ses passions en tout & partout. Il est sûr que ce second seroit un meilleur sujet que le premier; parce que, quoi qu'il en soit, il auroit quelques égards pour les ordres de son Souverain; au lieu que l'autre, s'il raisonnoit consequem-
ment,

ment, auroit tout sujet de s'en moquer, ou de ne les observer, du moins, que quand il les trouveroit conformes à ses intérêts ; ce qui n'arriveroit pas souvent.

La seconde Objection que se fait Mr. *Bayle*, c'est que l'Athéïsme étant un péché de malice est plus injurieux à Dieu, que le Polythéïsme, qui est un péché d'ignorance. Mr. *Bayle* répond, 1. que cette objection renverse l'état de la question ; puis qu'il ne s'agit point de ceux que la malice a jettez dans l'Athéïsme. 2. Qu'elle suppose qu'il n'y a que des Athées pratiques ; ce qui l'oblige à examiner s'il y en a de simple spéculation, sur quoi il se déclare pour l'afirmative. Il soutient que ceux qui affirment le contraire n'ont que des probabilitez pour eux *. Il faut pourtant avoüer, que ces probabilitez, s'il n'y a que cela, sont de quelque poids. Ceux qui croyent qu'il y a un Dieu, croyent en même tems, que c'est là une vérité, qui aproche fort de ces premiers principes, qu'on ne se met point en peine de prouver, à cause de leur évidence. Ils concluent de-là qu'il faut que ceux qui la nient, ayent intérêt à la nier ;

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.*

nier ; quoi qu'ils ne s'aperçoivent pas quelquefois eux-mêmes de ce méchant principe, qui leur fait prendre un parti si désespéré.

Le troisiême défaut, que Mr. *Bayle* trouve dans la seconde Objection, c'est qu'elle compare irréguliérement les Athées avec les Polythéïstes. Il s'agit dans la question de l'Auteur de personnes actuellement Athées. Mais les Athées pratiques ne sont pas proprement Athées ; ils voudroient secoüer le joug de toute Divinité ; mais ils n'en peuvent venir à bout. Ils meurent, malgré eux, dans la persuasion qu'il y en a une. Il nie qu'il aît été facile aux Idolatres de parvenir à la connoissance de l'existence d'un seul Dieu. Il croit que pour les convertir, il faudroit poser pour principe, que rien d'imparfait ne peut exister de soi-même, conclurre de là, que la matiére, qui est imparfaite, n'existe point nécessairement ; qu'elle a donc été produite de rien, qu'il y a donc une puissance infinie, un Esprit souverainement parfait qui l'a créée. Il croit ce raisonnement infaillible ; mais il nie que, sans le secours d'enhaut, sans une grace de Dieu, sans les lumiéres de l'Ecriture on puisse facilement s'apercevoir

de

de cette route, pour venir à la connoissance de Dieu. * Pour moi j'avoüe que je ne vois point qu'il soit necessaire là, ni de l'Ecriture, ni d'une grace particuliére de Dieu; & je ne sache point de Théologien, si ce n'est, peut-être, quelque Disciple de *Socin*, qui l'aît avancé. S. *Paul* nous dit des Payens, † qu'*ayant connû Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu.* Ces Payens n'avoient ni l'Ecriture, ni de grace particuliére. Autre chose est connoitre une vérité, autre chose est la connoitre salutairement. Les plus impies connoissent plusieurs véritez de la Religion & en sont persuadez; qui ne les connoissent pas pour leur salut; & qu'aucune grace particuliére, mais la seule lumiére de la Raison & le bon sens ont amené à cette connoissance.

La troisiéme Objection est que l'Anarchie étant pire que la Tyrannie, il vaut mieux avoir de fausses Divinitez, que de n'en avoir aucune. Mr. *Bayle*, ne trouve que deux défauts dans cette objection. Le premier c'est qu'elle suppose, sans le prouver, que l'Athéïsme mene à l'Anarchie, c'est-à-dire, à se conduire, sans principe, sans régle,

* *Remarques de l'Auteur de ces Nouvelles.* † *Rom. I, 21.*

gle, & par pur caprice; & le second que l'idolatrie des Payens soit capable de porter à la Vertu, & de détourner du Vice. L'Auteur fait grand cas de l'opinion de *Descartes*, pour répondre aux Athées, c'est que la matiére n'a aucune activité, & que Dieu est l'Auteur immédiat de tout ce qui arrive de réel dans le monde. Il s'objecte la détermination de la volonté des Etres créez. Il répond que c'est un * *noli me tangere, un abîme, dont il faut que l'on s'éloigne sans tourner les yeux en arriére, de peur de devenir une statuë de sel, comme la femme de* Lot; *la Philosophie n'y peut voir goutte, il faut recourir humblement aux lumiéres révélées.* † Par malheur, la doctrine de *Descartes* est insoutenable. C'étoit un état violent, dans lequel on n'a pû durer longtems; & je vois, que, généralement parlant, on est revenu bien vite à l'*efficacité des Causes Secondes*. Mr. *Bayle* a dit ailleurs, qu'il seroit encore utile de pouvoir soutenir un autre dogme de ce Philosophe, c'est que les essences des choses dépendent de la volonté de Dieu. Nous serions bien malheureux, si la Religion avoit besoin d'opinions

si

* *Ce sont ses termes.* † *Réflexions de l'Auteur de ces Nouvelles.*

si monstrueuses pour se défendre, d'opinions qu'on peut assûrer, qu'un aussi grand Génie que *Descartes* n'a avancées que par politique, & pour accorder le dogme de la Transsubstantiation, avec ses principes.

La quatriême Objection est que l'Idolatrie Payenne a été un principe reprimant entre les mains de la Providence, une digue à la corruption du cœur humain, qui, n'eut été la crainte des Dieux, se seroit tellement débordée, qu'aucune Societé n'auroit pû se maintenir; ou, pour parler autrement, que l'Idolatrie a été d'une absoluë nécessité pour conserver les Societez, que l'Athéïsme auroit infailliblement ruinées. * Je ne sai point qui a fait ces Objections à Mr. *Bayle*; mais il me permettra de lui dire, qu'elles ne sont pas toujours exprimées d'une maniére bien nette, & que si on examinoit avec soin celle-ci & quelques unes des suivantes, on verroit qu'il y en a qui † *coïncident*, ou que, du moins, on auroit pû reduire sans peine à une seule. Voici comme il me semble qu'on auroit

* *Remarques de l'Auteur de ces Nouvelles.*

† *Ce mot n'est pas François: mais il seroit à souhaiter qu'on lui donnât le droit de Bourgeoisie; parce qu'il est fort expressif.*

auroit pû proposer cette quatriême Objection. Quelques erreurs qu'il y eut dans l'idolatrie Payenne, quelques grossiéres que fussent les idées que les Payens avoient de la Divinité ; la persuasion d'un Souverain Etre, toute envelopée qu'elle étoit, influoit encore assez dans le cœur des Payens, pour reprimer leurs passions les plus turbulentes, & le plus opposées au bien de la Societé civile. Au lieu que l'Athéïsme éteignant absolument ce reste de lumiére, qui n'étoit que fort obscurcie dans le Paganisme, rompoit absolument le lien des Societez, & changeoit le monde en un brigandage afreux, où chacun n'auroit plus eu pour régle que son intérêt temporel & particulier, & la fougue de ses Passions. Il me semble que cette Objection est solide. Il faut pour la refuter faire deux choses, 1. prouver que les Payens n'avoient point cette lumiére qu'on leur attribuë, & 2. que les principes des Athées ne vont pas à la ruïne des Societez. Mais il semble que les Athées eux-mêmes sont convenus de ces deux véritez que suppose l'objection ; puis qu'ils ont assuré que la Religion étoit une invention des Politiques, pour retenir les hommes dans le devoir ; persuadez qu'ils

qu'ils étoient que les peines & les récompenses, qu'ils proposoient n'étoient pas suffisantes pour cela. Car parler ainsi, n'est-ce pas avoüer d'un côté que les Societez ne se peuvent pas passer de Religion, & de l'autre qu'une Religion, quelle qu'elle soit, vaut mieux pour le maintien des Societez, que l'Athéïsme. Mais il ne s'agit pas de ce que les Athées ont avoüé; il s'agit de ce que notre Auteur répond à cette Objection.

Il nie, d'un côté, que vivre en Societé soit un moyen nécessaire à la conservation des hommes; & de l'autre qu'on ne puisse vivre en Societé & sous une forme de Gouvernement, sans Religion. Pour apuyer son sentiment, il en apelle à l'expérience, & fait voir qu'il y a eu des Nations, qui ont subsisté sans Loix, sans Magistrats, sans aucune forme de Gouvernement. Peut-être que la distinction commune de nécessité absoluë, & de nécessité *au mieux être, ad melius esse*, mettroit fin à cette dispute. Il n'est pas absolument impossible, que les hommes subsistent sans Societé & sans Loix; mais cela est si difficile, & les hommes en ont été si bien persuadez, puis qu'ils se sont unis en Societé dès qu'ils ont pû;
qu'on

qu'on peut assurer généralement que la Societé est nécessaire pour la conservation des hommes ; comme on peut assurer que tous les hommes ont deux piés, & cinq doits à chaque main. Il faut qu'une Objection soit bien forte, quand elle reduit un Adversaire à soutenir, que les hommes peuvent subsister sans Loix, sans Magistrats, sans aucune forme de Gouvernement. Pour montrer que l'Athéïsme ne ruine pas les Societez, l'Auteur en apelle aussi à l'expérience ; & prétend qu'il y a eu des Nations Athées, qui se sont conservées, sans la connoissance d'aucun Dieu. * Mais je demanderois sur ce sujet, si les peuples qui croyent une Divinité, & qui ont une Religion, n'ont pas tous les mêmes secours, pour la conservation de la Societé, que peuvent avoir des peuples Athées ; & si la Religion ne leur en fournit pas d'ailleurs de très-forts, qui leur sont particuliers, & que ne peuvent avoir les *Athées*. *Voici*, ce me semble, deux propositions, qui sont incontestables. 1. Quand les Athées auroient des raisons, qui les obligeroient à ne se point faire tort les uns aux autres, & à vivre en Societé ; ils n'auroient rien

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.*

rien en cela, qui ne leur fut commun avec les peuples qui ont une Religion. 2. Ceux qui ont une Religion ont des principes particuliers & très-forts, que les Athées ne peuvent avoir. Or cela ne suffit-il point, pour conclurre, que pour la conservation des hommes & pour le bien de la Societé, il vaut mieux avoir une Religion, que de n'en avoir point.

Mr. *Bayle* s'étend beaucoup sur le principe reprimant, dont parlent tant les Théologiens. Il nie que l'Idolatrie Payenne aît été un principe reprimant, & il a raison. Si quelques Théologiens l'ont avancé, tant pis pour eux. Ce n'étoit pas l'Idolatrie des Payens, qui étoit le principe reprimant; mais le peu de vérité qui restoit dans leurs opinions tout étoufée qu'elle étoit sous un nombre infini d'erreurs monstrueuses. Quelque idolatres qu'ils fussent, * *leurs Consciences rendoient* encore *témoignage, & leurs pensées s'accusoient & s'excusoient.* Ce n'étoit pas, parce qu'ils croyoient plusieurs faux Dieux, qu'ils s'abstenoient de plusieurs vices, & qu'ils pratiquoient certaines vertus; mais parce que dans ce sentiment de plusieurs Dieux, étoit enfermée l'idée d'une Divinité

* *Romains II.* 15.

vinité qui récompense & qui punit. Ce n'étoit pas, non plus, parce qu'ils croyoient toutes les Fables, que les Poëtes débitoient sur les Champs Elysées & sur le Tartare; mais c'est parce que ces idées, toutes fausses qu'elles étoient, renfermoient obscurément la Doctrine des récompenses & des peines après cette vie. Mr. *Bayle* soutient, que les Payens croyoient que les Dieux n'exigeoient d'eux que des Sacrifices & le service extérieur, & qu'ils n'en attendoient aussi que quelques bénédictions temporelles. Mais si cela est, que deviendra tout ce que les Poëtes ont enseigné des peines & des récompenses d'une autre vie? Les Dieux n'y entrent-ils pour rien? Qu'on lise le sixiême Livre de *Virgile*, on y verra qu'il nous représente comme souffrant dans les Enfers, non seulement ceux qui ont méprisé les Dieux, & qui ont négligé de leur offrir des sacrifices; mais aussi ceux qui ont vendu leur Patrie, ceux qui ont vendu la justice pour de l'argent, les Incestueux, & tous ceux qui ont commis toutes sortes de crimes.

**Ausi omnes immane nefas, ausoque potiti.*

* *Virg. Æneid. VI. vers. 624. Voyez aussi tous ceux qui précédent.*

Il repréſente, au contraire, dans les Champs Elyſées, non ſeulement ceux qui ont offert des Sacrifices aux Dieux en abondance; mais auſſi tous les gens de bien, auſquels commande le ſage & le vertueux *Caton*.

* *Secretoſque pios, his dantem jura Catonem.*

Mr. *Bayle* répond que les Prêtres Payens ne parloient à leurs dévots, ni de vertus, ni de vices, qu'ils ne leur enſeignoient point que les Dieux aimoient & recompenſoient la Vertu, qu'ils haïſſoient, & qu'ils puniſſoient le Vice. Que le tout ſe reduiſoit à leur inculquer fortement, qu'ils leur devoient préſenter de riches ofrandes, s'ils vouloient réüſſir dans leurs entrepriſes, & avoir abondance de biens temporels. Il cite ſur cela le reproche que leur fait *Perſe*,

† *Dicite, Pontifices, in ſancto quid facit aurum?* &c.

‡ *Je vous demande, Meſſieurs nos Pontifes, à quoi ſert cèt or qui eſt dans les lieux Saints? A rien du tout, non plus*

* *Æneid. VIII. vers. 670.* † *Satyr. II. vers. 69.* ‡ *C'eſt la Verſion du P. Tarteron.*

plus que servent à Venus ces poupées que lui ofrent les jeunes filles. * Je veux bien croire que les Prêtres d'alors, n'oublioient pas leur *marmite*, non plus que ceux d'aujourd'hui ; je conviendrai, si l'on veut, que c'étoit ce qu'ils avoient le plus à cœur. Mais qu'ils n'ayent point du tout recommandé la Vertu ; qu'ils n'ayent point dit à leurs dévots, qu'elle étoit agréable aux Dieux, & qu'elle attiroit leur bienveillance, c'est ce qu'on ne me persuadera jamais. Tout ce qu'on peut conclurre de ce que leur reproche *Perse*, c'est qu'il y avoit de grans abus là-dessus. Ces reproches ressemblent fort à ce que les Auteurs Réformez ont cent fois reproché aux Moines, qui font presque consister toute la Religion dans des cérémonies puériles. Ils leur ont fait voir l'inutilité de ces cérémonies ; mais ils n'ont jamais prétendu les accuser d'enseigner que Dieu ne recommandoit point la Vertu, & qu'elle lui étoit indifférente. Qu'on lise la Satyre de *Perse* avec soin ; on y verra, qu'il raisonne sur un principe, qui paroit être un principe incontestable de sa Religion. C'est que la Vertu & la bonne

* *Remarques de l'Auteur de ces Nouvelles.*

vie sont recommandables à Dieu par dessus toutes choses, & que c'est à cela qu'il a principalement égard. Si l'on en croit notre Auteur voici à peu près l'idée qu'on se doit former des Payens. Ils croyoient des Dieux & ils avoient une Religion qui ne recommandoit point la Vertu, qui ne défendoit point le Vice; tout se reduisoit à des Sacrifices, pour obtenir quelques biens temporels. D'ailleurs ces mêmes Payens, avoient l'idée de la Vertu, & l'idée du Vice. Ils estimoient les gens vertueux, ils haïssoient les vicieux; les personnes raisonnables parmi eux se faisoient un devoir d'être gens de bien. Tout cela me paroit monstrueux, & par conséquent inconcevable. On sépare, ce me semble, des choses, qui ne doivent point être séparées. La Religion & ces restes d'amour pour la Vertu, avoient, sans doute, quelque liaison ensemble. Il restoit aux Payens quelques étincelles d'amour pour la Vertu, & de haine pour le Vice, parce qu'il leur restoit quelque étincelle de Religion.

Nous voici arrivez à un endroit du Livre de Mr. *Bayle*, qui est, à mon sens, le plus important de tous; quoi qu'il ne le traite pas avec beaucoup

d'éten-

d'étenduë. Nous voudrions avoir le loisir de nous y arrêter, autant qu'il le mérite; peut-être pourrons-nous y revenir dans quelque autre occasion. Il s'agit de savoir *si le Christianisme est propre ou non à maintenir les Societez.* Mr. *Bayle* commence en assurant qu'une Societé composée de Chrétiens seroit la plus douce & la plus heureuse du monde. Mais, si on demande, si elle seroit propre à se maintenir? Il distingue. Afin qu'une Societé se maintienne, elle doit être d'acord avec elle-même, & elle doit être en état de se défendre contre les Etrangers. Au premier égard, quoi que l'Auteur croye que la principale intention de Dieu dans l'établissement de la Religion Chrétienne n'a été que d'ouvrir à l'homme le chemin du Ciel, il croit aussi qu'il n'a pas laissé de la munir des instructions les plus nécessaires au bonheur des Societez Civiles; & ces instructions sont que ceux qui commandent ne doivent jamais abuser de l'autorité Souveraine, & que les sujets ne se doivent jamais faire de tort les uns aux autres, & doivent toujours obéir à leur Souverain. La Religion Chrétienne est donc très-propre à prévenir les guerres civiles. Mais si on

demande à notre Auteur, *si une Société toute composée de vrais Chrétiens, & entourée d'autres peuples ou Infidèles ou Chrétiens, à la mondaine, tels que sont aujourd'hui & depuis longtems toutes les Nations où le Christianisme domine, seroit propre à se maintenir*; il répond que non. Les raisons sur lesquelles il apuye un si étrange paradoxe, sont plusieurs préceptes de l'Evangile, où Dieu nous commande de ne point repousser les injures, de n'aimer point les richesses, de détacher notre cœur de la terre &c. préceptes, que Mr. *Bayle* entend à la rigueur, à peu près, comme les Anabaptistes les entendent. Il nous parle même de certaine personne qu'il connoît, qui vouloit le persuader, qu'il en étoit de l'Evangile, comme de la Philosophie des Stoïques, impraticable par toute une Societé, & qui n'étoit destinée qu'à des ames de distinction, à des *Ascétes*, à des personnes d'élite capables de se détacher de la terre, & d'aller se consacrer en cas de besoin à la solitude, dans les déserts les plus afreux. Mr. *Bayle* répondit à cèt Impie, que *Jesus-Christ* & ses Apôtres ont proposé l'Evangile à toutes sortes de gens, non pas comme un parti qu'il soit libre de choisir; mais

com-

comme le moyen unique d'éviter la mort éternelle. Il ajoute que cèt homme se sépara de lui sans témoigner être satisfait des expédiens, dont on lui parloit. En effet, cela ne devoit point suffire pour le satisfaire; car il pouvoit encore demander, si *Jesus-Christ* avoit raison de prétendre que sa Religion étoit pour tout le monde, & il faloit lui prouver qu'il avoit raison de le prétendre.

Mr. *Bayle* raille ensuite sur les moyens d'accommodement que les Théologiens ont inventez, pour ajuster le Christianisme avec l'intérêt des Societez. Il dit que la Providence a permis que les uns ayent distingué les Conseils Evangeliques des préceptes; & que ceux qui n'ont pas voulu admettre cette distinction, n'ayent pas paru plus ardens sur l'exécution des préceptes, que ceux qui admettent des Conseils. Cette même Providence a permis, outre cela, que les Docteurs usassent de diverses distinctions accommodantes, & qu'ils enseignassent que l'Evangile ne renverse pas le droit naturel.

Enfin, l'Auteur croit, que dans l'état où sont les choses, pour le maintien des Societez, il faut laisser les

maximes du Christianisme pour thême aux Prédicateurs, conserver cela pour la Théorie, & ramener la pratique sous les loix de la nature, qui permet de rendre coup pour coup, de s'élever au dessus de son état, de devenir plus riches, & de meilleure condition que nos Péres; de conserver à l'avarice & à l'ambition toute leur vivacité, & de défendre seulement le vol & la fraude, &c. Je n'ai pas le loisir de faire voir l'illusion de tout cela. Je me contenterai de remarques courtes & détachées.

1. Je renvoye d'abord Mr. *Bayle* à quelques Sermons de l'Archevêque *Tillotson*, & du célébre Docteur *Sharp*, qui remplit si dignement aujourdhui la Chaire Archiépiscopale d'Yorck. Ils lui donneront de tout autres idées de la Religion Chrétienne, que celle qu'il s'en est formée, & lui feront voir, qu'il n'y a rien de si propre, que cette Religion, tant pour le bonheur de chaque homme en particulier, que pour celui des Societez en général.

2. Mr. *Bayle* ne prend pas garde, que si le Christianisme n'est pas propre à maintenir les Societez, contre les Etrangers, elle n'est pas propre,

non plus, à maintenir une Societé contr'elle-même. Car il ne faut pas esperer, qu'il y aît jamais une Societé fort nombreuse toute composée de veritables Chrétiens. Les bons y seront toujours mêlez avec les méchans, & composeront, peut-être, toujours le plus petit nombre. Or je demande s'il ne faut pas à peu près les mêmes moyens à un particulier, pour se garentir contre les injustices d'un autre particulier son voisin; qu'à une Societé pour se défendre contre une autre Societé. Mais si l'Evangile enléve aux Societez les moyens de se garentir contre une Societé ennemie; il ôte aussi à un particulier les moyens de se défendre contre un particulier. Je suppose une famille Chrétienne, qui suit les préceptes de l'Evangile, comme Mr. *Bayle* les entend, environnée d'autres familles, qui n'observent pas les mêmes préceptes; mais qui employent la ruse, la duplicité, la violence, pour s'emparer du bien d'autrui. Ils auront bientôt reduit cette famille Chrétienne en chemise, & à la dure néceffité de mourir de faim. Ce qui arrivera à cette famille arrivera à toutes les autres dans le même cas, & le Christianisme se verra bien-

tôt aboli dans cette Societé. Si donc le Christianisme ne fournit pas aux Societez les moyens propres à se défendre contre les autres Societez ennemies, il ne leur fournit pas non plus les moyens de se conserver en elles-mêmes, si ce n'est sur les ruines de ce même Christianisme.

3. Il n'est pas difficile de faire voir, que le Christianisme contient en lui-même les moyens les plus sages & les plus utiles, pour la conservation des Societez & en elles-mêmes & contre les Ennemis de déhors: mais quand cela ne seroit pas, j'aimerois mieux avancer, que Dieu par sa providence particuliére veilleroit à la conservation d'une Societé, qui observeroit les préceptes de l'Evangile; que d'assurer qu'une telle Societé ne pourroit se maintenir. C'est ce qui est arrivé à la Nation Juive, selon les promesses que Dieu lui en avoit faites, & c'est ce qui arriveroit, ou plûtôt c'est ce qui arrive encore tous les jours aux Societez Chrétiennes, malgré les vices des Chrétiens, par des voyes de sa providence, que nous n'apercevons pas toûjours.

4. Si la fraude, la violence, l'avarice, l'ambition, sont devenuës absolument

lument nécessaires pour la conservation des Etats, de quelle utilité est la Vertu; où est la providence divine, où est sa sagesse? Ce principe ne va-t-il point à effacer la distinction du bien & du mal, à élever même un thrône au Vice sur les ruines de la Vertu; & à ruiner par conséquent le dogme de l'existence d'un Dieu?

5. Enfin, on a beau se moquer des distinctions des Théologiens, & des explications qu'ils donnent à certains passages de l'Ecriture, qui semblent enseigner une Morale outrée; ces distinctions & ces explications n'en sont pas moins solides. Par exemple, *Jesus-Christ* veut qu'*on tende la joüe gauche à celui qui nous frape à la droite*. Les Théologiens ne veulent pas qu'on prenne ce passage à la Lettre; & pourquoi? Parce que *J. C.* même ne l'a pas pris ainsi; & que lors qu'on lui donna un souflet, il reprit sévérement celui qui l'avoit frapé. L'Evangile défend l'amour des richesses; on conclut de là qu'on ne doit travailler ni à en aquerir, ni à les conserver quand on en a. Mais on voit que S. *Paul* n'explique pas ainsi ce précepte. Lors que *Lydie* riche Marchande de pourpre fut convertie à l'ouïe de sa

prédication, il ne lui commanda ni de se défaire de ses richesses, ni d'interrompre le négoce par le moyen duquel elle les avoit aquises. Qu'on raille tant qu'on voudra les Théologiens, qui ont dit que l'Evangile ne détruit point le Droit naturel, la Thése n'en est pas moins certaine; & il est même sûr que l'Evangile n'a fait que rétablir les Loix de ce Droit naturel. Mais revenons à notre Auteur.

On lui objecte en cinquiéme lieu, que les Payens ne s'arrêtoient point aux contes des Poëtes, & que la multitude des Dieux ne consistoit, que dans divers attributs du Dieu suprême. Il répond, qu'il ne se fonde point sur les fictions Poëtiques; mais sur le culte public de la Religion Payenne, comme il l'a fait voir dans ses Pensées diverses. Il avoüe même que les Philosophes & quelques autres personnes en connoissoient les abus.

On objecte en sixiéme lieu, que la crainte des faux Dieux a été capable de pousser souvent les idolâtres à faire une bonne action, & de les détourner d'une mauvaise entreprise. Cela revient assez au principe reprimant, dont on a parlé ci-dessus. On nie ce que suppose cette Objection; & l'on pré-

tend

tend que le Paganisme n'étoit qu'un trafic de biens temporels. Les hommes en étoient quittes pour des priéres, pour des génuflexions, & pour des offrandes; & les Dieux pour le don de la santé & des richesses, & du bon succès d'une entreprise. La Vertu n'entroit point dans ce commerce; on ne la demandoit point aux Dieux; on ne la croyoit point nécessaire, pour les appaiser, ou pour prévenir leur colére. L'Auteur répond aussi par retorsion, en soutenant que c'est favoriser l'hérésie de *Pélage*, que de soutenir que la crainte des faux Dieux a contribué aux bonnes mœurs des Payens. * Cela seroit vrai, si on soutenoit que ces œuvres étoient essentiellement bonnes; mais on n'a jamais accusé de Pélagianisme ceux qui ont enseigné, que les Payens ont fait des œuvres materiellement bonnes, sans le secours d'une grace efficace; ce que j'ose bien avancer, sans craindre de passer pour Pélagien, ni sans être épouvanté des † *Canons du Synode de Dordrecht*, *à la bouche* desquels Mr. *Bayle* expose son Adversaire, & quoi qu'il soit *posté sous ces canons-là*. Au

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.* † *Ce sont ses termes.*

reste, il n'est pas nécessaire de repeter, que c'est parler équivoquement que d'attribuer ces bonnes œuvres matérielles à la crainte des faux Dieux; il faut l'attribuer à la crainte d'une Divinité véritable envelopée dans la crainte des fausses Divinitez.

On objecte en septiéme lieu, que l'Athéïsme exclut toutes les idées par lesquelles on discerne la Vertu d'avec le Vice, & qu'il a dû par conséquent être plus pernicieux aux Societez que l'Idolatrie.

Mr. *Bayle* nie ce que suppose l'Objection, & il entreprend de prouver, que les Athées n'ignorent pas la différence du bien & du mal moral. * La distinction du bien & du mal moral ne peut être fondée que sur la nature immuable d'un Etre intelligent & éternel; d'où il suit que, s'il n'y a point de tel Etre, il n'y a point de telle distinction. D'ailleurs il est difficile de soûtenir la liberté de l'homme, dès qu'on nie l'existence de Dieu, & ôté cette liberté, la distinction de la Vertu & du Vice est essenciellement détruite. S'il y a eu des Athées, qui ont raisonné autrement, ils ont mal raï-

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.*

raisonné, & l'on ne peut point compter sur des gens, qui ne raisonnent point conséquemment. *Montagne*, qui ne manquoit pas d'esprit, & qui avoit quelque penchant à l'Athéisme, raisonnoit bien plus juste que ces Athées. * *Quant à moi*, disoit-il, *je ne puis désirer en général d'être autre. Je puis condamner ma forme universelle, m'en déplaire, & suplier Dieu pour mon entiére réformation, & pour l'excuse de ma foiblesse naturelle; mais cela je ne le dois nommer repentir, ce me semble, non plus que le déplaisir de n'être ni Ange, ni* Caton. *Mes actions sont réglées & conformes à ce que je suis & à ma condition; je ne puis faire mieux; & le repentir ne touche pas proprement les choses, qui ne sont pas en notre force. — Je ne me suis pas attendu d'attacher monstrueusement la queüe d'un Philosophe à la tête & au corps d'un homme perdu; ni que ce chetif bout de vie eut à désavoüer, & à démentir la plus belle, entiére, & longue partie de ma vie. Si j'avois à revivre, je vivrois comme j'ai vécu, ni je ne plains point le passé, ni je ne crains point l'avenir.* Notre Auteur apuye fort sur l'exemple des Athées, qui ont

* *Dans ses Essais, Liv. III. Chap. 2. & ailleurs.*

ont vécu moralement bien; mais il faut prouver, qu'ils ont vécu ainsi, conformément à leurs principes ; & c'est ce qui est difficile. Mr. *Bayle* a d'autant plus d'intérêt à prouver cela, qu'il enseigne partout & dans ce Livre & dans ses autres Ouvrages, que nous ne nous conduisons point selon nos lumiéres, & que nos sentimens n'influent rien ou presque rien sur notre conduite. Je sai que ce principe est faux, & qu'il est sûr au contraire, que nous suivons toujours le dernier *dictamen* de notre entendement. Mais comme ce n'est pas la pensée de Mr. *Bayle*, il faut qu'il prouve, que les Athées, qui ont bien vécu, l'ont fait en conséquence de leurs principes. Pour déveloper tout ce Mystére, il est bon de remarquer que souvent le cœur est meilleur que l'esprit. Un Athée qui nie fortement l'existence d'un Dieu, n'a pas pourtant tout-à-fait arraché cette persuasion de son cœur; quelquefois elle trahit cèt Athée & lui fait produire des actions, qui combattent ses principes. On ne nie pas d'ailleurs que les Athées ne puissent pratiquer certaines vertus & fuir certains vices, par des considérations purement humaines. Mais l'Idolatre

a aussi ces considérations, & agit d'ailleurs par principe de conscience. Un Athée, qui a de la conscience, est une espêce de monstre à mon sens, & je suis sûr que je ne suis pas le seul de mon opinion, malgré tous les exemples qu'on en peut alléguer.

La huitiême Objection, qui n'est qu'une instance de la précédente, c'est que si les Athées ont distingué entre la Vertu & le Vice, ce n'a point été par le moyen des idées du bien & du mal moral, mais tout au plus par les idées du bien utile & du dommage. Mr. *Bayle*, ici, comme presque partout ailleurs, nie ce que suppose l'Objection. Il prétend qu'il en est de la Vertu & du Vice, comme du bon & du mauvais raisonnement; les Athées croyent qu'on doit raisonner juste, parce que cela est conforme à la nature de l'homme; ils pratiqueront la vertu par la même raison. Il fait quelques autres réponses ausquelles on ne s'arrêtera pas. On se contentera de remarquer une seule chose. Il prétend que sa Thése est solidement apuyée, parce que quelques Théologiens ont enseigné, qu'il y a des choses, qui sont justes, antécedemment aux Décrets de Dieu. Cela est vrai, mais

ces mêmes Théologiens ne disent pas que ces choses soient justes indépendamment de la nature de Dieu. Ils fondent, au contraire, la justice immuable de ces choses, sur la nature immuable de la Divinité. Otez cette nature, tout le fondement croule, & il n'y a rien qui soit essentiellement juste. Ces Théologiens n'ont fondé cette bonté morale sur la nature de l'homme, que parce que cette nature elle même, a pour original les perfections Divines.

La neuviéme Objection, qui est la derniére, c'est que les Payens eussent été beaucoup plus méchans, s'ils néussent eu aucune Religion. Comme cette Objection *coïncide* avec celle du principe réprimant, je ne m'arrêterai point aux Réponses de l'Auteur.

ARTICLE IV.

CONFORMITÉ *de la* FOI *avec la* RAISON, *ou Défense de la Religion, contre les principales Difficultez répandües dans le* Dictionaire Historique & Critique *de Mr.* BAYLE. A Amsterdam, chez Henry Desbordes & Daniel Pain. 1705. in 8. pagg. 390. sans

sans la Préface. D'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

ON NE sauroit rendre un service plus important à la Religion, que celui qu'entreprend de lui rendre Mr. *Jaquelot* dans son Ouvrage. On ne peut douter que la Raison, dont Dieu a honoré l'Homme, ne soit une vive image de ses perfections Divines. On ne peut, par conséquent, avancer, que la Religion est contraire à la droite Raison, qu'on n'assure en même tems qu'elle est contraire aux perfections de celui qui en est l'Auteur; c'est-à-dire, pour expliquer la chose en d'autres termes, qu'elle est indigne de lui. C'est donc relever l'excellence de la Religion, que de faire voir qu'elle est parfaitement d'accord avec la Raison; & que les endroits même, qui paroissent élevez au dessus d'elle, tiennent pourtant à elle par quelques liens, entant qu'ils sont unis avec d'autres parties de cette même Religion, dont la Raison découvre la beauté & l'excellence.

Mr. *Jaquelot* commence par une assez longue Préface, qui contient des Réflexions importantes. Il y enseigne, que la véritable origine du Libertinage
&

& de l'Irréligion, vient du peu d'éducation ou de la mauvaiſe éducation, qu'on donne aux jeunes gens. Il voudroit qu'on n'en commît le ſoin qu'à des perſonnes éclairées & de probité, qui fuſſent capables de les inſtruire par leurs paroles & par leurs bons exemples. Autrement, on ne fait que fortifier l'empire des Paſſions, & c'eſt, ſelon l'Auteur, le déſir de les ſatisfaire, qui eſt la cauſe univerſelle, & la premiére racine de l'impieté. Il ſe plaint de ceux qui abuſant de leur ſavoir & de leur eſprit fourniſſent des armes au libertinage, ou à l'indifférence des Religions; d'autant plus blâmables qu'ils ſavent, que leur réputation donne du poids à leurs Diſcours, & entraine ceux qui ne cherchent que des prétextes de ſéduction. C'eſt ce qu'on prétend qu'a fait Mr. *Bayle*, en ſoutenant que la Religion eſt remplie de difficultez inſurmontables à la Raiſon, que la Foi & la Raiſon ſont ordinairement incompatibles, & que vouloir employer la Raiſon à la défenſe de la Religion, c'eſt ſe ſervir d'un Ennemi couvert, qui tournera tête contre nous au jour de l'attaque.

Ce Traité eſt diviſé en deux Parties. Dans la premiére on établit d'abord

bord l'existence de Dieu, en raportant en abrégé les preuves que l'Auteur en a étalées ailleurs dans toute son étenduë. On prouve avec la même briéveté l'Inspiration des Saints Livres. Après cela, on parle de l'essence de la Religion, suivant les idées, que la Révélation nous en donne. On en établit les principaux Articles sur quantité de passages, & sur un grand nombre de réflexions, qui font voir que ces Articles sont clairement enseignez dans l'Ecriture, & qu'ils sont très-conformes à la droite Raison.

Dans la seconde Partie, l'Auteur s'attache à éclaircir les difficultez, qui lui ont paru les plus considérables.

I. En parlant de l'Inspiration des Auteurs Sacrez, matiére sur laquelle on a tant disputé, Mr. *Jaquelot* demande jusques où on doit étendre cette Inspiration. Il répond qu'elle s'étend, du moins, à une conduite de l'Esprit de Dieu, de telle nature, qu'il n'a pas permis à ces Saints hommes d'insérer aucune erreur dans la doctrine, ni aucune fausseté dans les faits. Comme Mr. *Jaquelot* dit que l'Inspiration s'étend, *du moins*, jusques là; il y a apparence qu'il la fait encore aller plus loin, & qu'il ne doute pas, que dans

le grand nombre de véritez & de faits, que les Auteurs Sacrez pouvoient mettre par écrit, Dieu ne leur ait inspiré immédiatement ceux qu'ils devoient choisir & préférer. Je ne sai pas, si l'on ne pourroit point aller encore un peu plus loin, & dire, que dans les différentes maniéres dont une même vérité pouvoit être exprimée, Dieu n'a pas permis qu'ils en ayent préféré une, qui étoit moins propre au principal but qu'il se proposoit, s'il y en avoit une, qui y fût beaucoup plus propre.

On demande aussi si nous avons tous les Ouvrages des hommes inspirez ; ou, si ce que nous en avons ne sont que des abrégez d'autres Ouvrages beaucoup plus amples, & en plus grand nombre. Mr. *Jaquelot* se déclare pour la premiére opinion, apuyé principalement par la raison, que s'il y eut eu d'autres Histoires, qui eussent contenu d'autres faits ; il n'y a pas d'apparence, que ceux qui ont composé des Hymnes sacrez, comme sont les Pseaumes de *David*, n'y eussent jamais fait allusion ; & qu'on n'y parlât d'aucun événement que de ceux, qui sont raportez dans les Livres, que nous avons.

Après ces préliminaires, l'Auteur

entre en matiére, & pour faire voir combien la Religion est raisonnable, il commence par les préceptes de cette Religion, dont il n'a pas de peine de faire voir la conformité avec la droite Raison. Il fait voir aussi par quantité de remarques & par un détail instructif, que la Révélation nous a donnée de la Divinité l'idée la plus pure & la plus excellente, que la Raison humaine en pouvoit concevoir. D'où il faut conclurre que, si les Auteurs Sacrez parlent quelquefois de Dieu d'une maniére moins relevée & qui semble moins digne de lui, ce n'est ni par ignorance, ni faute d'expressions; mais uniquement pour s'acommoder aux plus foibles. Il faut expliquer ces endroits par ceux où ces mêmes Ecrivains se sont exprimez d'une maniére plus précise & plus digne du Souverain Etre.

Mr. *Jaquelot* parle ensuite des véritez révélées, que la Raison ne pouvoit découvrir par ses propres forces. Telles sont, le mérite & l'efficace de la mort de *Jesus-Christ*, la Divinité de ce Redemteur, & la Doctrine d'un seul Dieu en trois personnes. Il fait voir que l'union personnelle de la Divinité avec l'humanité n'est pas plus inconceva-

cevable, que l'union d'un esprit avec un corps, pour composer l'homme, ou que, même, elle l'est moins. A l'égard de la S. Trinité, on remarque, que le mot de *Personne* apliqué à ce mystére ne signifie pas ce qu'il signifie ordinairement, lors qu'il est attribué aux créatures; puis que, quand on parle de trois personnes dans la Divinité, on n'entend point trois natures Divines ou trois Dieux; comme on entend trois natures humaines ou trois hommes, quand on parle de trois personnes humaines. Si on se sert de ce terme, c'est parce qu'il n'y en a aucun autre, qui aproche davantage de ce que l'Ecriture nous fait connoitre dans le Mystére de la Trinité. La différence qu'il y a entre ceux qui le rejettent & ceux qui le reçoivent; c'est que les uns refusent de croire ce que la Révélation nous enseigne, parce qu'ils ne le sauroient comprendre; & que les autres le reçoivent, sans apeller leur Raison au secours, pour refuser leur aquiescement à l'autorité de Dieu.

Mr. *Jaquelot* finit sa premiére Partie par cette conclusion, que la Religion Chrétienne, dans ses plus grans Mystéres, qui sont en très-petit nombre, n'a rien qui soit manifestement con-

traire

traire à la Raiſon ; & que, dans tout le reſte, elle eſt ſi conforme aux lumiéres naturelles, qu'on peut dire que la Révélation n'a fait que les conduire où elles tendoient d'elles-mêmes. Qu'en un mot, la Religion Chrétienne n'eſt preſque autre choſe, que le propre ſentiment de la droite Raiſon, éclairée & ſoûtenuë de l'autorité de Dieu.

II. La premiére difficulté que l'Auteur ſe propoſe à reſoudre dans la ſeconde Partie, concerne la maniére dont *Moyſe* décrit la Création de l'Univers, au commencement de la Généſe.

Il paſſe de là à l'Economie de l'Ancien Teſtament, ſous la Loi des cérémonies. On ne peut comprendre pourquoi Dieu, ſi plein de bonté envers ſes Créatures, abandonne tout le Genre Humain à ſes égaremens, & ne choiſit de tous les hommes qu'*Abraham*, pour traiter avec lui une Alliance particuliére. L'Auteur, pour répondre, poſe pour principe, qu'une Créature libre eſt le Chef-d'œuvre du Tout-Puiſſant, & que l'homme ayant été créé tel, Dieu lui devoit laiſſer l'uſage de ſa liberté. La Raiſon lui aprenoit ſon devoir, les promeſſes & les menaces de Dieu tendoient à déterminer ſa liberté

au bien. Il étoit convenable de laisser les hommes en cèt état exercer les forces de la Raison, qui pouvoit leur aprendre l'essence de la Religion. Après avoir épuisé leurs forces, ils étoient mieux disposez à reconnoitre la nécessité de la Révélation & de la Grace.

De plus l'Alliance traitée avec *Abraham* ne faisoit aucun tort aux hommes. Tous ceux qui, quoi que hors de cette Alliance, adorérent Dieu, & vécurent dans sa crainte, reçurent les effets de sa bonté & de sa miséricorde; comme *Lot*, *Melchisedec*, *Job*, *Jethro*, &, peut-être, un grand nombre d'autres, dont l'Ecriture ne parle point; mais qu'elle laisse comme entrevoir par ces exemples.

Si on dit que les Sacrifices & les autres Cérémonies de la Loi n'étoient pas dignes de Dieu; on répond 1. Que ces sortes de Cérémonies étoient pratiquées presque par toute la Terre. 2. Que Dieu avoit suffisamment instruit les Juifs, qu'elles ne contenoient rien en elles-mêmes, qui lui fût agréable. 3. Enfin, Dieu ne voulut pas que ces Cérémonies fussent dépouillées de tout esprit, puis qu'il en fit des ombres & des types des véritez capitales de la Religion. La

La Liberté de l'homme paroit d'une si grande conséquence à Mr. *Jaquelot*, comme elle l'est effectivement, qu'il employe toutes ses forces à la bien expliquer, & à la bien établir. Il semble que ce soit ici l'endroit le plus travaillé de son Livre, & qui satisfera le plus, les Théologiens qui ont allié les véritez de la Religion, avec les Principes d'une Philosophie chaste & raisonnable. Il y a eu des Philosophes, qui ont refusé à l'homme toute sorte de liberté, & qui ont enseigné, que l'homme ne croyoit être libre, que parce qu'il ne sentoit pas le poids invincible qui l'entraine vers un certain côté. Notre Auteur déclare, qu'il ne comprend rien à cette Philosophie. Il est persuadé que l'homme a la connoissance & le sentiment de sa liberté, aussi clair, aussi distinct, aussi vif, qu'est la connoissance & le sentiment qu'il a de son existence. Mais pour ôter toute équivoque, il définit la Liberté, *le pouvoir que l'homme a sur ses actions, de sorte qu'il fait ce qu'il veut, parce qu'il le veut, si bien que s'il ne le vouloit pas, il ne le feroit pas, & feroit même le contraire.* L'homme agit souvent, & agit d'une certaine maniére; parce qu'il veut mon-

 trer,

trer, qu'il est le maître de ses actions. Si on objecte que c'est agir par caprice, on répond 1. Que ce caprice, quel qu'il soit, tire son origine de la liberté. 2. On apelle *caprice*, quand on agit contre la raison, ou, sans aucune raison. Mais ce n'est plus *caprice*, quand on a pour raison, le dessein de montrer sa liberté; & parce que l'homme a toujours cette raison & ce motif à sa disposition, il est véritablement libre. On avoüe cependant, que, pour l'ordinaire, il n'agit point par ce seul motif; parce qu'il agit sagement & raisonnablement. Mais agir de cette maniére n'est point quelque chose d'opposé & d'incompatible avec agir librement. En effet, il est facile de s'apercevoir, que, quelque puissante, que soit la raison, qui nous persuade, nous sentons en nous-mêmes une force supérieure, qui nous rend maîtres de nos actions. Nous pouvons suspendre l'action, quelle que soit l'impression des raisons, qui nous persuadent. Bien loin d'être entrainé par ces raisons, sans que nous y puissions résister, il faut, au contraire, que nous donnions notre aquiescement, &, pour ainsi dire, notre permission aux raisons, qui nous tirent;

avant

avant qu'elles puissent nous mettre en action & en mouvement. Il suffit pour agir librement, 1. qu'on puisse examiner la nature & le poids des raisons. 2. Qu'on en puisse suspendre l'effet jusqu'à l'examen & à la délibération. 3. Qu'on puisse arrêter son action, toutes les fois qu'il s'agit de faire preuve de sa liberté. 4. Que les raisons, de quelque poids qu'elles puissent être, ne nous fassent agir effectivement, que lors que nous le voulons, & que nous consentons de suivre l'impression qu'elles nous donnent. On voit assez par ces principes les conséquences que l'Auteur en tire, & les réponses qu'il donne aux objections qu'on peut faire contre la liberté, sans qu'il soit nécessaire de s'y arrêter.

Mr. *Jaquelot* n'est point content des voyes qu'a alleguées Mr. *Bayle*, pour dégager l'homme des piéges de l'équilibre, lors qu'il n'y a rien de la part des objets, qui le détermine à choisir un parti plutot que l'autre; & le moyen que notre Auteur allégue me paroit si juste, que je ne vois pas ce qu'on peut y opposer. Dans le cas supposé, dit-il, l'homme se serviroit du pouvoir qu'il a sur lui-même, en faisant ce raisonnement, qu'on doit

tourner à droit ou à gauche, non par aucune différence qu'on remarque dans l'objet ; mais par la raison qu'il vaut mieux se déterminer de ce côté-là, que de mourir de faim. Mr. *Jaquelot* écarte avec soin toutes les ténébres, qu'il accuse son Adversaire d'avoir pris plaisir à répandre sur cette matiére.

Il fait voir ensuite l'excellence d'un Etre libre, & il soutient qu'il manqueroit quelque chose à la perfection de l'Univers, si Dieu n'en avoit point créé de tel. C'est là l'arme impénétrable, dont on doit se servir pour repousser toutes les attaques qu'on fait contre la Création & contre la Providence, & qui ont porté les Manichéens à avancer la doctrine des deux Principes.

On refute aussi en cèt endroit, ceux qui ont dit qu'encore qu'on ne puisse concevoir qu'un corps soit capable de penser, ils ne savent pas néanmoins, si la puissance de Dieu ne pourroit point former un corps, qui pût avoir des pensées. On prétend qu'un tel sentiment ouvre la porte au Pyrrhonisme le plus outré. On soutient que quand il s'agit de choses de divers genre, le seul moyen que nous avons de

nous

nous assurer, que l'une n'est pas l'autre, est précisément le même qu'on a employé jusques ici, pour s'assurer que l'ame & le corps sont deux substances essentiellement distinctes. Il faut que deux choses soient renfermées sous un même genre, pour y trouver une contradiction formelle, & on la chercheroit en vain dans des choses de différent genre. Quand les choses n'ont rien de commun, il suffit, pour former une démonstration de la diversité de leur nature, de montrer, que les propriétez, les effets & les idées, que nous avons de l'un de ces sujets, n'ont rien de conforme, ni de commun avec les propriétez, les effets, & les idées de l'autre sujet. On ne sauroit aller au delà.

Mr. *Jaquelot* avoüe, que l'Objection tirée des Bêtes est d'un très-grand poids. Mais après avoir tout examiné, il croit que le parti le plus sûr, est de leur refuser toute sorte de connoissance. Je remarque pourtant, que c'est aujourdhui l'opinion la moins reçuë, & que *Descartes* n'eut, peut-être, jamais moins de Sectateurs sur ce sujet, qu'il en a à présent. Nous verrons le mois prochain ce que pense un Auteur Anglois sur cette ma-

tiére difficile & épineuſe.

Notre Auteur entre enſuite dans l'examen de la queſtion, ſur l'origine & ſur la cauſe du mal. Il parle premiérement du mal moral ou du péché. Il ſe demande ſur ce ſujet 1. Pourquoi Dieu a formé l'homme capable de l'offenſer & de pécher. 2 Pourquoi il l'a formé avec ce pouvoir fatal de ſe rendre éternellement malheureux, à cauſe de ſes péchez. Le principe, dont il ſe ſert pour répondre à ces importantes queſtions, & que nous avons déja indiqué, c'eſt qu'un Etre intelligent & libre eſt le plus excellent & le plus parfait de tous les Etres, que la puiſſance de Dieu, toute infinie qu'elle eſt, pouvoit former. On voit bien la fécondité de ce principe, & les réponſes qu'il peut fournir aux deux queſtions, dont nous venons de parler. On nie, entr'autres choſes, que le mauvais uſage, que les hommes feroient de leur libre arbitre, aît dû empêcher Dieu de former des Créatures libres.

A l'égard du mal Phyſique, Mr. *Jaquelot* ſe fait auſſi quatre objections, auſquelles il répond diſtinctement. 1. Les maux que les gens de bien ſoufrent. 2. Ceux que ſoufrent les enfans. 3.

Les soufrances des bêtes. 4. Les tourmens éternels destinez aux impénitens. Un des principes qu'il pose, pour sortir de toutes ces difficultez, c'est que Dieu conduit la nature par de simples régles de mouvement, en vertu desquelles tout ce qui arrive dans l'Univers se produit. Sa sagesse ne lui permet pas de les changer, ou d'en arrêter le cours, sans des raisons fortes & au dessus de toute exception. A l'égard des enfans, qui meurent en bas âge, ils seront glorieusement récompensez de tous les maux qu'ils ont endurez, par la félicité dont ils seront honorez, qui est le fruit de la mort de *Jesus-Christ*, dont ils ne se sont pas rendus indignes. Pour les Bêtes, il faudroit montrer auparavant qu'elles sentent de la douleur, & quand elles en soufriroient, il seroit aisé de faire voir que ce n'est qu'en vue de leur utilité & de leur propre conservation.

A l'égard des peines des méchans, avant que d'en faire une difficulté, il faudroit en connoitre la nature. D'ailleurs, on conviendra, peut-être, qu'il n'étoit pas juste de leur donner la Béatitude; or qui sait, si ce ne sera pas les réflexions qu'ils feront sur la perte de cette Béatitude, qui fera la plus

confidérable partie de leur fuplice?

Mr. *Jaquelot* refute après cela les Objections avancées en faveur des deux principes des Manichéens. Les principes qu'il a posez ci-deffus lui fuffifent prefque pour cela. Il n'y a qu'à en faire l'aplication; ce qui ne fera pas difficile à un Lecteur attentif. Mr. *Bayle*, dit nôtre Auteur, a fi bien fenti que, la Liberté de l'homme une fois établie, toutes ces difficultez tombent, qu'il a fait tous fes efforts pour détruire cette Liberté; & Mr. *Jaquelot*, de fon côté, n'a rien négligé pour la bien établir. C'eft au Public à pefer les raifons de l'un & de l'autre. Nôtre Auteur fait voir que cette Liberté n'eft oppofée, ni aux décrets, ni à la prefcience de Dieu. Il appuye fortement la doctrine de l'efficace des caufes fecondes; & fait voir que fi les Créatures n'avoient point d'efficace, on ne devroit plus rien admirer dans les Ouvrages de Dieu; tout tomberoit, comme un palais enchanté; on fe retrouveroit dans le néant; les termes de Créatures inanimées, ou animées, immobiles ou capables de mouvement, brutes ou intelligentes, néceffaires ou libres, tout cela ne feroit que des noms; Dieu feroit tout à leur préfen-

ce & à leur occasion. Le Soleil n'éclaireroit pas davantage que la Terre; un homme ne raisonneroit pas plus qu'une pierre. Cèt endroit de notre Auteur mérite d'être médité, & je doute qu'il ennuye le Lecteur: il est propre à faire revenir les Savans d'une erreur, qui n'a régné que trop longtems, parmi eux; & dont, aparemment, ils n'ont pas bien aperçu toutes les suites. La maxime que la Conservation est une Création continuée les a jettez dans ce Labyrinthe.

On fait voir après cela quel est l'usage de la Raison dans la Réligion, pour répondre aux Difficultez proposées par Mr. *Bayle*, dans l'Article de *Pyrrhon*. C'est une espéce de recapitulation & d'explication de ce que l'Auteur a dit dans le reste de son Ouvrage. Il montre après cela comment il conçoit qu'on peut accorder ce qui est nécessaire avec ce qui est libre. A l'égard des Disputes sur la Prédestination & sur la Grace, il soupçonne, que ce pourroit bien n'être, que des spéculations inutiles & trop curieuses, & que l'on convint dans le fonds, pour ce qu'il y a d'essentiel. Il croit en particulier à l'égard de la *foi à tems*, que c'est une foi justifiante & salutaire, & qu'elle met véritablement

en état de salut ceux qui la possédent, & il allégue les raisons de son sentiment.

On trouve à la fin de cèt Ouvrage un *Systême abrégé de l'Ame & de la Liberté*. Il avoit été composé dans une autre vuë; mais il a tant de liaison, avec la principale matiére de ce Livre, qu'on a jugé, qu'il n'en devoit pas être séparé. Mr. *Jaquelot* définit l'Ame, une *Substance, qui a toujours en soi-même la connoissance & le sentiment de son Existence, qui est capable de diverses pensées, & qui est créée de Dieu, pour être jointe à un corps organisé, afin de former ce Composé, qu'on apelle Homme.* Il donne à l'Ame le pouvoir d'agir, dans la dépendance du Créateur; & il apelle ce pouvoir *le seul & unique fil, pour se tirer du Labyrinthe dans lequel les autres Systêmes, nous engagent & nous égarent.* On voit assez, par ce que nous avons dit ci-dessus, ce qu'il pense de la Liberté.

ARTICLE V.

HISTOIRE *du* CAS DE CONSCIENCE *signé par Quarante Docteurs de Sorbonne, Contenant les Brefs*

du

du Pape, les Ordonnances Episcopales, Censures, Lettres & autres Piéces pour & contre ce Cas, avec des Réflexions sur plusieurs des Ordonnances. A Nancy, chez Joseph Nicolai. 1705. Grand in 12. Tom. I. pagg. 628. Tom. II. pagg. 642. De deux caractéres, l'un égal à celui de ces Nouvelles, & l'autre plus petit.

LORS que le fameux *Cas de Conscience* parut on en fit deux jugemens fort différens. Les uns crurent, que c'étoit un Cas particulier, qui ne tiroit à aucune conséquence, & qui n'auroit point de suite. Il est même fort apparent, que ce fut la pensée de quelques uns des Docteurs qui le signérent. D'autres se persuadérent que c'étoit une partie faite, par ceux qu'on apelle *Jansénistes*, pour relever leur parti abbatu, & pour renouveller, sous un autre prétexte, les Doctrines proscrites, & les Disputes éteintes, ou, du moins, assoupies au sujet de *Jansénius*. Il faut aussi avoüer, qu'il y avoit quelque sujet d'entrer dans cette pensée. Pourquoi faire signer avec tant d'affectation le *Cas de Conscience* à un si grand nombre de Docteurs? Pour-

quoi le faire imprimer & le publier avec tant d'empressement, si l'on n'avoit eu d'autre vuë, que d'éclairer l'Ecclésiastique, qui demandoit des lumiéres, & d'assurer la Conscience de son penitent? Il paroit bien par les démarches du Pape, du Roi de France, du Cardinal de *Noailles* & des autres Prélats François, qu'ils n'ont point douté, que ce ne fut là la vuë des Auteurs & des Promoteurs du *Cas de Conscience*. C'est pour cela qu'on en a fait tant de bruit. C'est ce qui a produit la disgrace d'un grand nombre de Docteurs de Sorbonne. C'est ce qui a été l'occasion d'une si grande quantité d'Ecrits publiez pour & contre, & dans la plûpart desquels on voit, que si ceux qui en sont les Auteurs, sont dans des sentimens fort opposez au sujet du *Cas de Conscience*, & des matiéres, qui en dépendent; ils s'accordent parfaitement dans la haine qu'ils se portent réciproquement, & dans un certain Stile mordant, qui ne laisse rien échaper à un Adversaire; & qui ne sait ce que c'est que des Loix de la Charité.

On a recueilli avec grand soin dans cèt Ouvrage tout ce qui a été publié sur ce sujet; on marque l'occasion & le

le tems auquel châque Piéce a été publiée, & on accompagne toutes ces piéces de réflexions, qui tendent toutes à justifier *le Cas de Conscience* (dont l'Auteur se déclare le Défenseur) les Docteurs qui l'ont aprouvé; & la conduite de ceux qu'on apelle *Jansénistes*. Le Livre paroit bien écrit, & de ce Stile vif & animé, que dicte la passion, & qui est rarement la production d'un sang froid.

On y voit les Ordonnances de tous les Prélats, qui ont crû devoir s'expliquer sur le *Cas de Conscience*, & on les accompagne de réflexions, qui leur font rarement honneur. On paroit en vouloir principalement au Cardinal de *Noailles* Archevêque de Paris, au feu Evêque de *Meaux*, & à quelques autres Prélats Politiques, qui paroissent n'avoir pas eu beaucoup d'égard pour l'équité; dans la vuë de plaire à ceux qui peuvent proscrire. On dit, par exemple, du Cardinal de *Noailles* qui s'est déclaré si vigoureusement contre *le Cas de Conscience*, qu'on sait très-certainement qu'il fut consulté par quelques Docteurs, avant que de le signer, & qu'il trouva bon qu'ils le signassent, pourvû qu'ils ne le commissent point. Mais, ajoute-t-on, cela

ne

ne doit point surprendre, après qu'on a vû ce Prélat condamner avec tant d'éclat, le Livre de l'Archevêque *de Cambrai*, qu'il avoit lû en particulier, sans le desaprouver. On ajoute qu'il l'a condamné pour une proposition qui n'y est point, & qui, si on en croit les Jésuites, est dans un Ouvrage, qu'il avoit aprouvé l'année précédente. Le même Prélat dans l'Ordonnance contre la Version du N. Testament par Mr. *Simon*, condamne toute autre Version des paroles, *hoc est corpus meum*, *hic est calix sanguinis mei*, que celle-ci: *ceci est mon corps*, *ceci est le Calice de mon sang*. Cependant dans un Livre de priéres imprimé à Chalons, par ordre & sous les yeux de ce Cardinal, ces mêmes paroles sont traduites, *c'est mon corps*; *c'est le calice de mon sang*.

A l'égard de feu Mr. l'Evêque *de Meaux*, auquel on joint l'Evêque *de Chartres*; on dit que profitant de leur ancienne amitié avec Mr. le Cardinal de *Noailles*, ils se donnent la liberté d'étendre leur domination sur l'Archevêché de Paris, & partagent avec leur Métropolitain le Gouvernement de son Diocése: *peu soigneux cependant de ce qui se passe dans le leur*, *où ils sont*

sont bien moins qu'à la Cour.

On maltraite aussi beaucoup la Faculté de Théologie de Paris, de laquelle on dit qu'on ne doit plus rien attendre de ferme, ni de vigoureux, depuis qu'on n'y entre que par une injustice, pour ne pas dire par un parjure & un faux serment. Les personnes neutres se divertissent à voir les jugemens différens que les mêmes Partis forment de la Sorbonne, selon que ce Corps est favorable ou contraire à leurs intérêts. Quand elle condamna les Propositions du *P. Le Comte* Jésuite, quel bien n'en dit-on pas, & jusques où n'éleva-t-on pas son autorité? Aujourdhui la plupart de ses Membres n'ont pas témoigné de fermeté, en soutenant leur signature du *Cas de Conscience*; d'autres ont condamné ce *Cas.* Ce n'est plus un Corps, qui aît ni vigueur, ni fermeté; c'est un Corps qui se décrie & qui se rend tous les jours plus méprisable. Les Jésuites paroissent plus constans dans leur opinion; & soit raison, soit passion, ils n'ont jamais paru faire trop de cas de ce grand Corps.

ARTICLE VI.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*. Il vient de paroître ici (Londres) un Ouvrage Posthume de Mr. *Locke*. C'est une *Paraphrase avec des Notes sur l'Epître aux Galates*, en Anglois. (Le Sieur *Schelte*, Libraire à Amsterdam, va l'imprimer en François) Cela fait 42. pages, *in* 4. J'ai vû des gens, qui en disoient beaucoup de bien. Mr. *Locke* a fait de semblables Paraphrases sur d'autres Epîtres de S. *Paul*, & l'on espére de les voir bientôt publiques; aussi bien que tous ses autres Ouvrages Posthumes. Il a laissé un *Traité de la maniére de bien conduire sa Raison dans la Recherche de la Vérité*, qui sera un excellent morceau.

Le célébre Mr. *Flamsteed* va faire graver ses Cartes Célestes. Mr. le Prince de *Danemarc* veut bien fournir à la meilleure partie des frais, que cèt Ouvrage coûtera. Mr. *Grabe* travaille à une nouvelle Edition de la Bible des Septante avec les diverses Leçons, &c. Il n'oubliera pas de la comparer

avec le Texte Hébreu, & avec les Fragmens, qui nous restent d'*Aquila*, de *Symmaque*, & de *Theodotion*. L'*Horace* de Mr. *Bentley* paroîtra bientôt. Il y aura plus de trois cens explications nouvelles.

La Reine a ordonné au Docteur *Mill* de publier incessamment son *Nouveau Testament*; de sorte que nous espérons de voir bientôt cèt excellent Ouvrage.

Mr. *Gagnier* jeune François, qui entend à fonds les Langues Orientales, fait imprimer; Ben Gorion. Josippon, *seu* Ben Gorionis *Historiæ Judaïcæ Libri sex integri hactenus inediti, nunc primùm ex Hebræo in Latinum translati, & notis illustrati, operâ & studio* Joannis Gagnier, A. M. Un Savant du premier ordre ayant consulté ce jeune Auteur sur les Médailles Samaritaines, qui ont donné occasion à Mr. *Reland* de faire une très-docte Dissertation, il les a déchifrées d'une maniére si heureuse, qu'il a fait voir en même tems, & que son Explication étoit la seule véritable, & que toute la peine, que Mr. *Reland* a prise, s'est trouvée infructueuse.

Le troisiéme & dernier volume de l'*Histoire des Guerres civiles d'Angleterre*
par

par Mylord *Clarendon*, paroît depuis quelque temps. On fait beaucoup de cas de cèt Ouvrage.

De France. Les Jésuites ont publié un Livre nouveau intitulé *Brevis Relatio eorum quæ spectant ad Declarationem Sinarum Imperatoris* Kam-hi, *circa Cœli*, Confucii, *& Avorum cultum, datam anno* 1700. *Accedunt Primatum, Doctissimorumque virorum & antiquissimæ Traditionis Testimonia. Operâ Patrum Societatis Jesu, Pekini, pro Evangelii Propagatione, laborantium.* Les Autoritez, dont ce Livre est muni, paroissent un peu suspectes aux gens desinteressez; puis qu'elles ne viennent que des Jésuites, qui sont Parties dans cette affaire. L'Abbé de *Bellegarde* va travailler à la traduction Françoise de cette Piéce. Le même Abbé travaille toujours sur S. *Chrysostome*, qu'il continuë, & qu'il a pris où Mess. de *Port-Royal* avoient fini. Il a un autre Recueil de Piéces mêlées, qu'il va publier. On y trouvera une Critique de la Tragédie d'*Arrie & Petus*, qui a eu tant d'Aprobateurs, d'ailleurs cette Critique est plus avantageuse que nuisible à la Piéce.

Les mêmes Jésuites ont publié l'Avent & le Carême du Pére *Giroust*, un de

de leurs plus habiles Prédicateurs, mort depuis quelques années.

La Pére *Malebranche* va donner une Théologie de sa façon. Il veut convaincre par là tous les Théologiens de ce Pays, que sa Doctrine est hors d'atteinte. Ce qui l'a porté à cela, c'est qu'une foule de Théologiens ont prétendu, que sa Philosophie intéressoit la Religion, & c'est même ce qui les a engagez à la proscrire de l'Université.

On a publié une *Histoire de Sainte Pélogie, fameuse pénitente.* Nous avons aussi depuis peu un Traité sur l'origine des Processions; c'est proprement une Histoire suivie de cette pratique de l'Eglise. On y décrit les différentes maniéres, dont elles se font dans les différentes Eglises, & les causes, qui y ont donné lieu. Il paroit une *Résolution de plusieurs Cas de conscience* par feu Mr. de *Sainte Beuve*, & qui vient d'être publiée par un de ses Fréres, encore vivant.

Mr. *Robbe* Poëte de ce tems & Auteur d'une Géographie très-estimée, ayant été attaqué dans le premier Volume des *Piéces fugitives*, & accusant Mr. de *Vaubreuil*, Pére de Mr. *Petit-Dié* le Docteur de Sorbonne d'en être l'Au-

l'Auteur, a écrit une Dissertation en forme de Lettre contre lui, qui est bien virulente. Un Chartreux fait la Critique du Livre du P. *Lami* contre Mr. *Gisbert*. C'est le même, qui a critiqué la Doctrine du P. *Malebranche*; mais je doute qu'on permette l'impression de son Ouvrage.

De Hollande. Le Sr. *de Voys* Libraire à la Haye vient de publier la *Correspondance fraternelle de l'Eglise Anglicane, avec les autres Eglises Réformées & Etrangéres; prouvée par une Dissertation Historique, & par plusieurs Sermons prononcez à l'occasion des Réfugiez d'Orange. Publié par* Claude Groteste de la Mothe, *Ministre de l'Eglise de la Savoye.*

Mr. *Vitringa* Professeur en Théologie à Franeker, vient de publier un gros Commentaire sur l'Apocalypse.

Le Sr. *Roger* Libraire à Amsterdam a imprimé les *Nouvelles Avantures de l'Admirable Don Quichotte de la Manche, composées par le Licencié* Alonzo Fernandez de Avellaneda: *& traduites de l'Espagnol en François pour la premiére fois.* En deux Volumes in 12. Voici ce que c'est que cèt Ouvrage. Après que le fameux *de Cervantes* eut publié la premiére Partie de son

son *Don Quichotte*, il fut longtems, sans en donner la continuation. Un Arragonois apellé *Alonzo Fernandez de Avellaneda*, croyant, peut-être, que *de Cervantes* ne pensoit plus à cèt Ouvrage, en publia une continuation en 1614. sous ce tître, *Seconde Partie de l'Histoire de Don Quichotte de la Manche*. *De Cervantes* chagrin de ce qu'on avoit entrepris sur son Ouvrage, qu'il sembloit avoir abandonné, s'avisa de le continuer, & mit au jour la Seconde Partie de son *Don Quichotte*. Cela fit qu'on négligea l'Ouvrage de l'Arragonois. On vient de le traduire pour la premiére fois en François, & c'est cette Traduction que le Sr. *Roger* a publiée. Le public jugera, lequel, de *Cervantes* ou de *Avellaneda*, a mieux exécuté son Projet.

Le Sieur *Schelte* imprime un *Discours sur l'Amour de Dieu, dans lequel en expliquant ce grand devoir d'une maniere fort intelligible, on fait voir les dangereuses conséquences de certaines explications trop subtiles que quelques Auteurs en ont donné*. Traduit de l'Anglois par Mr. *Coste*.

A V I S.

Le défaut de place nous a obligé à supri-

supprimer diverses Nouvelles Litteraires. La même raison nous a empêché de donner la continuation de l'Extrait du *Thesaurus Antiquitatum & Historiarum Italiæ.* Nous reprendrons cèt Ouvrage le mois prochain.

TABLE

des Matieres Principales.

Mars 1705.

NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES
LETTRES.

Mois d'Avril 1705.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
dans le Kalver-Straat.

M. DCCV.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

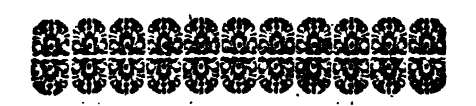
AVERTISSEMENT.

On trouve à Amsterdam chez Henry Desbordes, Daniel Pain & Etienne Roger *dans le Kalverstraat, en quatre grandes tables* l'Idée générale de la Fortification tant Défensive qu'Offensive, précedée des Elemens ou Principes de Géométrie les plus necessaires à cet Art. *Et une* Nouvelle Méthode de Fortifier toutes sortes de Places tant réguliéres qu'irreguliéres sur le côté exterieur ou sur l'interieur.

Lesdits Henry Desbordes & Daniel Pain, *ont aussi achevé une nouvelle Edition des* Oeuvres de Moliere 12. 4 voll. *mieux imprimées & plus correctes que les Impressions précedentes.*

Les Principes de Physique & l'Essay de Dioptrique de Mr. Nicolas Hartsoeker, 4°. 2 *voll. se trouvent chez lesdits Libraires, comme*

Les Nouvelles de la République des Lettres, *complettes jusqu'à present & par années ou mois separez pour la commodité du Public.*



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Avril 1705.

ARTICLE I.

A DISCOURSE, *Concerning the* HAPPINESS *of* GOOD MEN, *and the* PUNISHMENT *of the* WICKED, *in the Next World. Part. I. Containing the Proofs of the Immortality of the Soul, and Immortal Life. By W.* SHERLOCK, *D. D. Dean of S. Paul's, Master of the Temple, and Chaplain in Ordinary to Her Majesty.* C'est-à-dire, *Discours touchant la Félicité des Gens de bien*,

bien, & la Punition des Méchans dans l'autre Monde. Premiére Partie, qui contient les Preuves de l'Immortalité de l'Ame & de la Vie éternelle. Par W. Sherlock, Doyen de S. Paul, &c. A Londres, chez W. Rogers. 1704. in 8. pagg. 592. d'un Caractére plus gros que celui de ces Nouvelles.

DEs quatre derniéres fins de l'homme, la Mort, le Jugement, le Paradis, & l'Enfer; Mr. *Sherlock* en avoit déja expliqué les deux premiéres, avec beaucoup d'étenduë & de pénétration dans deux Volumes, qui ont été imprimez plus d'une fois en Anglois, & traduits en notre Langue. Il lui restoit à expliquer le Paradis & l'Enfer. C'est ce qu'il entreprend de faire, dans l'Ouvrage dont il nous donne présentement la premiére Partie. Il a cru qu'avant que d'entrer dans l'explication de ces deux importantes matiéres, il devoit établir ce qui en fait le fondement, qui est l'immortalité de l'Ame, & la certitude d'une autre vie après celle-ci. C'est à quoi il destine le Volume, dont on vient de donner le tître.

Il est divisé en cinq Chapitres, & cha-

chaque Chapitre en plusieurs Sections. Ils sont précédez d'une courte Introduction, dans laquelle on fait voir en peu de mots l'importance de la matiére qu'on entreprend de traiter, & son utilité par raport à la conduite de la Vie.

I. Dans le premier Chapitre, l'Auteur examine le fondement sur lequel est apuyée l'espérance que nous avons d'une vie avenir. On croit qu'il y a d'autres raisons, que celles qu'on tire de la Révélation, qui peuvent nous faire conclurre, qu'il y a une autre vie après celle-ci, & que ces raisons sont d'un grand poids. On en allégue les principales dans la suite, & on les met dans toute leur évidence. Mais on avoüe, qu'elles ne sont pas assez fortes pour former une Démonstration, & pour nous arracher notre consentement. Notre Foi sur cèt Article, de même que sur tous les autres, est fondée principalement sur la Révélation. C'est là le fondement le plus sûr, le plus infaillible, & le plus évident de nos espérances. *Jesus-Christ* ni ses Apôtres n'ont jamais eu recours à ces preuves naturelles ou Morales, quelle qu'en puisse être la force ; parce qu'un homme

qui voudra douter, doutera toujours, malgré toutes ces preuves, & aura toujours quelque chose à leur opposer. Si Dieu a promis une autre vie en termes formels; il n'y a plus à disputer, une autre vie est aussi sûre, que notre propre existence; on ne peut plus disputer que sur la certitude de la Révélation, certitude qu'on peut prouver beaucoup plus facilement, qu'il n'est facile de prouver une autre vie, sans le secours de la Révélation. Tout homme qui sera parfaitement persuadé de la vérité de l'Evangile, sera aussi parfaitement convaincu qu'il y a une autre vie, où les méchans seront punis & les bons récompensez; & tout homme qui doutera de la vérité de l'Evangile, ne se laissera pas persuader par les autres raisons qu'on lui alléguera, pour lui prouver une autre vie, quelque évidentes qu'elles paroissent, & quoi qu'elles aprochent fort de la Démonstration.

Notre Auteur croit qu'il est très-dangereux d'apuyer notre foi sur d'autres raisons, que sur celles que nous fournit la Révélation. Premiérement, c'est une espéce d'infidélité, ou, du moins, un penchant à ce crime. Il semble que nous nous défiions des pro-

messes de Dieu, ou que nous doutions de la vérité de l'Ecriture, quand, non contens de son témoignage; nous allons chercher ailleurs de quoi fortifier notre foi & apuyer nos espérances.

* On peut cependant distinguer deux sortes de dogmes. Il y en a que l'Ecriture suppose plutot qu'elle n'établit. Il y en a d'autres qu'elle établit positivement. Pour ceux qu'elle suppose, quoi que cela suffise pour établir notre Foi; & que ce soit même principalement sur cette supposition qu'elle soit fondée, il semble pourtant qu'en les supposant, elle aît supposé en même tems, que nous avions d'ailleurs des raisons d'en être persuadez; & qu'elle vouloit bien que nous eussions recours à ces raisons. Tel est, entr'autres, le dogme de l'existence de Dieu. Les Ecrivains sacrez ne cherchent point à † établir ce dogme, & à en persuader les hommes; c'est plutot une vérité, qu'ils supposent comme accordée, un principe dont on convient, parce qu'on trouve ailleurs, que dans l'Ecri-

 ture,

* *Réflexion de l'Auteur de ces Nouvelles.*

† *On entend ici par établir, établir non seulement par raison, mais établir par autorité, comme quand Jesus-Christ établissoit le véritable sens de la Loi*; mais moi je vous dis.

ture, de justes raisons d'en convenir. Cette Réflexion ne combat point notre Auteur. Je suis persuadé qu'il conviendra de sa verité, & de ma part, je suis aussi convaincu de la solidité de sa Remarque.

Il craint qu'en raisonnant trop sur l'immortalité de l'Ame & l'existence d'une autre vie, on ne s'embarrasse dans les subtilitez des Impies chicaneurs, & qui ne manquent pas d'esprit. Ce n'est pas qu'on puisse alleguer aucune raison contre ces véritez, qui puisse contrebalancer celles qu'on allégue en leur faveur. Mais, dit le Docteur *Sherlock*, quand on dispute d'homme à homme, la partie n'est pas toujours égale, & souvent celui qui soutient la Vérité, moins habile, que son Adversaire, se trouve embarrassé par ses sophismes. Si on pouvoit prouver par la Raison, qu'il est impossible que l'Ame puisse vivre séparée du corps, ce seroit un fort argument contre la vérité de la Révélation, qui nous dit positivement le contraire. Mais jamais homme ne prouvera l'impossibilité de la vie après la mort, jamais personne n'a entrepris de la prouver. Tout homme raisonnable doit avoüer que cette vie est possible. Or s'il y a

une

une Révélation Divine, qui est le seul article qu'il faut prouver, ce que la droite Raison nous assure n'être pas impossible, devient l'Objet propre de notre foi, dès que la Révélation nous assure que cela est véritable.

2. En second lieu le grand dessein de la Révélation est de nous délivrer des incertitudes de la Raison humaine, & de nous donner un fondement plus solide de notre foi. C'est de nous mettre à l'abri de toutes les chicaneries des Philosophes, qui lors que leur humeur de contradiction les saisit, disputent contre les véritez les plus claires, & cherchent à répandre des ténébres sur les propositions les plus évidentes. Les Apôtres n'ont point disputé par la Raison, contre ceux qu'ils ont voulu ou convaincre ou persuader; ils ont toujours eu recours à l'autorité de celui qui les envoyoit, en prouvant la vérité de leur envoi par les miracles qu'ils opéroient. C'est pour trop raisonner, dit l'Auteur, qu'on voit l'Athéïsme & l'Infidélité faire tous les jours de nouveaux progrès, pour ne rien dire de quelques autres hérésies pernicieuses.

Mais si l'unique fondement de notre foi est la Révélation, quels usa-

ges ferons-nous de tous les argumens, que la Raison nous fournit en faveur d'une autre vie & de l'immortalité de l'Ame? Ces Argumens ne sont point inutiles, ni par raport à nous, qui sommes persuadez de ces véritez par la Révélation, ni par raport aux Infidéles, à qui nous les devons prouver, & contre qui nous avons à combattre. Par raport à nous, parce que, quoi que notre foi soit uniquement apuyée sur la Révélation, il y a un plaisir particulier à trouver dans notre propre Raison des lumiéres qui s'accordent avec celles de la Révélation. Si nous devons vivre après la mort, ne semble-t-il pas, que les hommes ne doivent pas ignorer une vérité si importante; qu'ils doivent l'avoir découverte d'eux-mêmes, & trouvée, s'il faut ainsi dire, dans leur propre fonds. Ce ne seroit pas un petit préjugé contre ce que nous dit la Révélation de l'Immortalité de l'Ame, si les hommes n'avoient jamais rien ouï dire, ni rien soupçonné de tel; si la Raison naturelle avoit toujours gardé un profond silence sur cèt Article. Mais les soupçons & les espérances de la simple nature frayent le chemin à la persuasion de la Révélation, & la Révé-

lation, à son tour, donne aux argumens, que fournit la Raison, une force & une certitude, qu'ils n'avoient pas auparavant. Ce parfait consentement de la Raison avec la Révélation éclaire notre foi, & donne une nouvelle autorité à la Raison ; il nous aprend à croire & en qualité d'hommes & en qualité de Chrétiens, & nous procure un plaisir infini.

Ces argumens, que l'Auteur apelle *naturels* & *moraux* peuvent aussi servir contre les Infidéles. Si ce n'est pour les persuader, du moins pour leur faire voir, que ce que l'Ecriture enseigne d'une autre vie n'est pas impossible, & qu'ils sont très déraisonnables de rejetter comme fausse une Doctrine, qui a pour elle des raisons de probabilité, qui aprochent de l'évidence. La Raison veut que la persuasion soit proportionnée aux raisons qu'on a d'être persuadé ; & on agit autant contre la Raison, quand on rejette comme fausse une proposition qui est probable, que quand on admet comme sure une proposition qui est fausse. Or il n'y a personne, qui puisse dire qu'il y ait des raisons qui prouvent la mortalité de l'âme, & qui ne doive

avoüer, au contraire, que les raisons qu'on allégue pour son immortalité, sont fortes & la rendent très-probable. Or dès qu'on en est venu jusques-là, on est très-disposé à ajouter foi au témoignage incontestable, que l'Ecriture nous donne de cette Immortalité. C'est là l'utilité qu'on peut tirer des argumens que la Raison nous fournit. D'ailleurs, quand les hommes se tromperoient dans la persuasion qu'ils ont que leur Ame est immortelle, cette erreur ne seroit de nulle fâcheuse conséquence; au lieu que ceux-là hazardent tout, qui veulent la croire mortelle contre toutes les apparences, au cas qu'elle soit immortelle.

II. Le second Chapitre contient les principaux Argumens, que la Raison nous fournit pour l'Immortalité de l'Ame. Premiérement il est sûr, qu'on ne peut alleguer aucune raison solide contre cette doctrine. Pour le montrer l'Auteur examine celles qui paroissent les plus plausibles. * *Lucréce* a découvert ce que les Athées n'osent avoüer, c'est-à-dire, la véritable

* Et metus ille foras præceps Acheruntis agendus &c. *Livr. III.*

table raison, pourquoi ils combattent l'existence d'une autre vie; c'est pour se délivrer tout d'un coup de la crainte dont une telle pensée peut corrompre tous les momens de la vie présente. Mais cela même ne fait-il pas voir la fausseté de ce raisonnement? Car s'il n'y a point d'autre vie, il n'y a point de distinction entre le bien & le mal moral; & s'il n'y a point de telle distinction; à quoi bon craindre ce qui peut arriver dans une autre vie. *Lucrèce* auroit raisonné plus juste, s'il eût d'abord combattu la distinction entre le bien & le mal; car dès qu'il auroit arraché cette pensée de l'esprit de l'homme, celle d'une autre vie où les bons seront récompensez & les méchans punis tombe d'elle-même: Mais tant que cette distinction subsistera, il sera impossible d'arracher de l'esprit des hommes la persuasion d'une autre vie; puis qu'il faut être aveugle pour ne pas voir, que ce monde n'est point le lieu des récompenses & des peines. L'Auteur fait diverses autres réflexions judicieuses, sur cette raison qui a obligé les Impies à nier l'existence d'une autre vie; mais que nous ne raporterons pas ici.

Le second Argument contre l'exi-

ſtence d'une autre vie, c'eſt la mort à laquelle tous les hommes ſont ſujets. Mais à parler proprement, la mort ne fait que fournir d'occaſion à la queſtion d'une autre vie. Elle ne prouve pas qu'il n'y en a point. Les hommes meurent, il s'agit de ſavoir s'ils meurent totalement, les uns l'affirment; les autres le nient. Ceux qui affirment que les hommes meurent entiérement ſont autant obligez à prouver la verité de leur Doctrine, que ceux qui aſſurent que les hommes ne meurent pas totalement, à prouver la vérité de la leur. Mais les Incredules, remarque Mr. *Sherlock* avec raiſon, prennent toujours le parti de combattre leurs Adverſaires, ils ne s'attachent point à prouver directement leur opinion. Ils ſavent qu'il eſt bien plus facile de faire des objections bonnes ou mauvaiſes, que de prouver une verité par des raiſonnemens directs & ſolides. * Ils travaillent à tout ruiner; mais ils n'édifient rien: ce qui eſt un très-mauvais caractére d'eſprit, & dont on ne ſauroit voir l'utilité. Car, enfin, qu'on nous reduiſe

* *Ces Réflexions ſont de l'Auteur de ces Nouvelles, & ne doivent pas être imputées à* Mr. Sherlock.

reduise dans le Pyrrhonisme le plus outré, sur tout ce que nous croyons le plus certain, quel fruit en recevrons-nous? Deviendrons-nous des Statuës immobiles, sans action & sans mouvement? C'est là la légitime conséquence qu'on peut tirer du Pyrrhonisme, & c'est la conséquence qu'en tireroient les Pyrrhoniens, s'ils raisonnoient conséquemment.

Mais, ajoute Mr. *Sherlock*, quand les Incrédules entreprendroient de prouver la mortalité de l'Ame, il faudroit pour persuader, que leurs argumens fussent beaucoup plus forts, que tous ceux qu'on peut alleguer, pour prouver son Immortalité. 1. Parce que ce dernier parti est le plus sûr & le plus consolant, & que quand les raisons seroient à peu près égales de part & d'autre, il vaudroit mieux se déclarer pour l'Immortalité, que pour la mortalité de l'Ame. 2. Parce que, quand on combat une opinion aussi généralement reçuë que l'est celle de l'Immortalité, il faut avoir des raisons de la derniére évidence, sur tout quand cette opinion est fondée sur les Notions de la nature, sur les desirs & les inclinations de l'homme. 3. En troisiéme lieu on fait voir, qu'il n'y a que l'impossi-

possibilité de cette opinion, qui puisse nous persuader qu'elle est fausse. Car s'il n'est pas impossible que l'Ame meure après la mort, il est donc possible qu'elle ne meure point, & s'il est possible qu'elle ne meure point, il est impossible de démontrer qu'elle meurt. Il y a une grande différence entre prouver que l'Ame est immortelle, & prouver qu'elle est mortelle: pour prouver qu'elle est immortelle, il n'est pas nécessaire de prouver qu'elle ne peut pas mourir, mais de faire voir seulement que nous avons de grandes raisons pour croire, que cela n'arrivera point. Nous avoüons que, si Dieu vouloit il anéantiroit l'Ame qu'il a créée; nous soutenons seulement, qu'il ne veut pas l'anéantir, & que la mort n'est pas une preuve qu'il le veuille.

Mais ceux qui soutiennent que l'Ame est mortelle, doivent prouver, que l'immortalité que nous lui attribuons est contraire à sa nature & à la volonté & à la puissance de Dieu, du moins, s'ils reconnoissent l'existence d'un tel Être.

Cependant ils ne font rien moins que cela; ils avoüent même, que les Argumens tirez de la Morale sont contr'eux, tels que sont la distinction du

bien

bien & du mal, la néceſſité des récompenſes & des peines, la Juſtice & la Providence de Dieu dans le Gouvernement de l'Univers; mais ils rejettent les argumens qu'on tire, du conſentement général des peuples, des eſpérances & des craintes d'une recompenſe & d'une punition avenir, avec leſquelles naiſſent les hommes, & qu'on ne peut jamais arracher entiérement de leur eſprit. Ils s'apuyent au contraire ſur la nature de l'Ame & du Corps, comme ſi elle nous étoit aſſez connuë pour en pouvoir tirer une pareille conſéquence.

Ils diſent premiérement que l'Ame eſt corporelle, & ils aſſurent en ſecond lieu, qu'elle dépend tellément du corps, qu'on doit ſe perſuader, qu'elle nait & meurt avec lui. Mais quand l'Ame ſeroit corporelle, il ne s'enſuivroit pas qu'elle meurt néceſſairement avec le Corps. Cela ſeroit vrai, ſi l'Ame n'étoit autre choſe que l'Harmonie & l'arrangement des différentes parties du Corps. Mais cette opinion eſt ſi abſurde, qu'elle a été rejettée par *Epicure* & par *Lucrete*. En même tems qu'ils ont ſoutenu que l'Ame étoit corporelle, ils ont aſſuré qu'elle étoit différente du reſte du corps

&

& composée d'une sorte d'Atomes particuliére & plus subtile. Mais quand l'Ame seroit corporelle, pourvû qu'elle fut différente du Corps, il ne s'ensuivroit nullement qu'elle meurt avec le Corps. Les Epicuriens ne croyoient-ils pas leurs Dieux Immortels, quoi qu'ils les fissent matériels. & *Aristote* n'a-t-il pas crû que les Cieux eux mêmes étoient ingénérables, & incorruptibles. On n'avanceroit donc rien, quand même on prouveroit que l'Ame est matérielle, si on ne prouve que c'est la même matiére individuelle, que celle du Corps. Pour ce qui regarde la dépendance qu'il y a entre l'Ame & le Corps, tout ce qu'on en peut conclurre c'est que ces deux parties sont intimément unies pour ne faire qu'un seul composé ; mais on n'en peut point conclurre, que la mort de l'une suive nécessairement la mort de l'autre.

Après avoir répondu au petit nombre d'argumens que les Incrédules alléguent en faveur de la mortalité de l'Ame, l'Auteur passe à ceux qui peuvent nous assurer qu'elle est immortelle. Il les reduit à ces quatre chefs principaux. 1. La nature de l'Ame, 2. Le consentement universel des hommes. 3. Le désir naturel qu'ils ont de

l'Im-

l'Immortalité. 4. Et la Justice & la Providence Divine.

A l'égard de la nature de l'Ame, on prouve qu'elle est immatérielle; qu'elle peut être heureuse hors du corps; qu'elle ne peut point parvenir à la perfection & à la souveraine félicité, tandis qu'elle est dans le corps; que sa nature est trop excellente, pour n'avoir été faite, que pour durer pendant ce court espace de tems, pendant lequel elle est unie au corps; & qu'enfin, les progrès qu'elle fait & son avancement vers la perfection, pendant qu'elle est dans le corps, prouvent que cette vie n'est pour elle qu'une préparation à une félicité plus parfaite & plus durable. On prévoit assez ce que Mr. *Sherlock* peut dire sur tous ces Articles, sans qu'il soit nécessaire, que nous nous y arrêtions beaucoup. Nous ne ferons qu'indiquer ce qu'il y a de principal.

L'Auteur avoüe de bonne foi, qu'il ne connoit pas bien la nature de son Ame; mais il soutient qu'on ne connoit pas mieux celle de la matiére. On connoit quelques unes des proprietez de l'une & de l'autre, leurs vertus, leur pouvoir, leurs modifications, leurs qualitez; mais on ne sait pas le

sujet

sujet dans lequel toutes ces choses résident. Nous sentons en nous un principe, qui conçoit, qui raisonne, qui veut, qui agit avec Liberté, qui peut choisir ou refuser, qui est le sujet de différentes passions, d'amour, d'espérance, de crainte, de désir, &c. toutes proprietez fort différentes de celles de tous les corps que nous connoissons, & qui par conséquent doivent résider dans un sujet distinct & essentiellement différent. C'est ce sujet que nous apellons notre Ame ou notre Esprit. Que si on dit que cela prouve bien que l'Ame est un sujet distingué du Corps; mais qu'il ne s'ensuit pas qu'elle soit immatérielle; parce que nous ne savons pas si Dieu ne peut point faire une Ame matérielle capable de penser, de raisonner &c. On répond, que ce n'est pas à nous à limiter la puissance de Dieu, qu'il peut faire bien des choses que nous ne concevons pas; mais que dès qu'on a recours à la puissance de Dieu, on abandonne le raisonnement & la Philosophie, & l'on fait voir que la cause qu'on défend est désespérée. Il n'est pas plus possible aux * *Matérialistes* de prouver, que Dieu

ne

* *Nous apellons de ce nom ceux qui croyent que l'Ame peut être matérielle.*

e peut pas créer une substance qui ense, immatérielle; qu'il est possible ux * *Spiritualistes* de prouver que Dieu e peut créer une substance matérielle ui pense. Il y a d'ailleurs une gran-e différence entre ces deux opinions, ar, selon les principes de la plus pure 'hilosophie, on ne conçoit point de élation entre la pensée & la matiére, k même, autant qu'on en peut juger, n conçoit dans la matiére une inca-acité de penser; mais il n'y a aucune aison, contre la possibilité d'une Sub-tance immatérielle, à moins qu'on ne 'euille compter pour raison, une sim-le & hardie affirmation, que toute ubstance est un corps; d'où il s'en-uivra, ou qu'il n'y a point de Dieu, u que Dieu est corporel.

Sans vouloir s'engager trop avant lans cette dispute, Mr. *Sherlock* se con-ente de remarquer, 1. que la proprieté le connoitre sa propre existence, de entir & de comprendre n'est point es-entielle à la matiére. 2. Qu'il est dé-aisonnable de penser que ces proprie-tez se trouvent dans un sujet, auquel lles ne sont point essentielles; puis que e ne sont point des accidens passagers, qui

* *Ceux qui croyent que l'Ame est Spiri-tuelle.*

qui soient indifférens à un sujet, pour être ou pour n'être pas; mais que ce sont les proprietez les plus réelles & les plus parfaites de la Nature. 3. Que si nous voulons juger des choses par les idées naturelles que nous en avons (& nous ne saurions en juger autrement) nous assurerons qu'il n'y a aucun raport ni aucune liaison nécessaire entre la Matiére ou les proprietez de la Matiére & la Pensée. Ceux qui unissent ces choses, se forment une Chimére, qui ne paroit pas plus possible, que celle des anciens Poëtes.

Desinit in piscem mulier formosa supernè.

4. Que toutes les pensées, toutes les idées, & toutes les notions que nous avons dans notre entendement, soit des objets corporels soit des objets incorporels, sont toutes immatérielles, ce qui est une forte preuve, que le sujet dans lequel elles résident est de la même nature.

5. En cinquiéme lieu, puis que toutes les sensations que nous avons des objets extérieurs sont uniques, & ne produisent en nous qu'une seule idée de tout ce que nous apercevons par les sens, il suit que le sujet dans lequel

elles

elles résident immédiatement est unique, immatériel, & indivisible. Si l'Ame étoit matérielle & composée de parties, on ne pourroit comprendre, comment, lors qu'elle voit un Palais, par exemple, elle n'en voit pas cinq ou six cens. Ce raisonnement est un peu abstrait; mais il n'en est pas moins solide.

6. Si nous reconnoissons qu'il y a un Dieu, qui est un Esprit éternel & infini, & qu'il a créé la Matiére, il s'ensuit que l'Esprit & la Raison n'apartiennent point à la Matiére, puis que l'Esprit est avant la Matiére.

7. Enfin la Liberté de l'homme, prouve que le sujet en qui réside cette Liberté n'est point matériel, puis que la matiére ne peut se mouvoir d'elle-même, & qu'il faut nécessairement qu'elle soit muë, quand elle reçoit l'impression du mouvement.

C'est en cet endroit où l'Auteur examine la grande difficulté, tirée du sentiment & de la connoissance, qu'il semble qu'on ne sauroit refuser aux Bêtes; en sorte qu'il faudra leur accorder aussi une ame immatérielle & immortelle, ou avoüer qu'une ame matérielle & mortelle est capable de sentiment & de connoissance.

Notre

Notre Auteur déclare d'abord, que nous connoissons si peu l'Ame des Bêtes, que nous ne devons pas beaucoup nous embarrasser d'une objection, qui est fondée sur un principe si obscur & si inconnu. Il lui paroit beaucoup moins absurde d'attribuer la vie & la faculté de sentir à la matiére, que de la refuser aux Bêtes, contre toute sorte d'apparence & de raison. Les Philosophes qui ont crû que la vie & la sensation étoient une proprieté d'une nature Spirituelle, n'ont point crû que l'Ame des Bêtes périt avec leur corps. Ils ont enseigné qu'elle passoit dans des corps aëriens, ou qu'elle tomboit dans un état d'insensibilité, jusques à ce qu'elle passât en d'autres corps terrestres. Notre Auteur avoüe, que, s'il lui étoit permis de choisir en qualité de Philosophe; il préféreroit cette opinion, à celle qui attribuë de la vie à la matiére; & qui croit que cette vie est dissoute en même tems que la matiére se dissout: la raison en est qu'il vaut beaucoup mieux accorder l'Immortalité à l'Ame des Bêtes, que de la refuser à celle des hommes. Après tout cela suffit, pour faire voir combien est foible l'argument tiré de la connoissance qu'on attribuë aux Bêtes;

puis

puis qu'il n'y a rien de si incertain, que la mortalité de leur Ame.

Mais supposons que l'Ame des Bêtes est immatérielle & que pourtant elle est mortelle, cela ne fait rien pour la mortalité de l'Ame de l'homme. Car on ne conclut pas son immortalité immédiatement de son immatérialité; tout ce qu'on en veut conclurre, c'est qu'étant une substance différente de la matiére, & qui n'a point de parties, il ne s'ensuit pas qu'elle doive mourir de ce que le corps meurt, & que ses parties sont séparées les unes des autres. Si l'ame des Bêtes est immatérielle & qu'elle meure pourtant, cette mort ne sera point une suite nécessaire de la mort du corps auquel elle est unie; mais de la volonté de Dieu, qui ne voudra pas que cette Ame subsiste, après que le corps auquel elle est unie est dissout.

L'Auteur examine ensuite la nature de la félicité de l'homme, & parce qu'il croit qu'on n'a pas fait valoir l'argument qu'on en peut tirer pour l'immortalité de l'Ame, autant qu'il le mérite, il travaille à le mettre dans tout son jour, & à en faire sentir toute la force. L'Homme se sent capa-

ble de deux ſortes de plaiſirs fort différens, les plaiſirs du Corps & les plaiſirs de l'Eſprit. Les plaiſirs du Corps ſont tous les plaiſirs, qu'on apelle ſenſuels, manger, boire, &c. Les plaiſirs de l'Eſprit conſiſtent dans la Connoiſſance, la Sageſſe, la Vertu, la Religion. Les premiers dépendent du Corps, croiſſent, s'afoibliſſent & meurent avec lui; les ſeconds ne dépendent point du Corps, ſi ce n'eſt entant que l'Ame, qui en eſt le ſujet immédiat, vit & agit dans le Corps. Nôtre Auteur n'a pas de peine à faire voir, que les plaiſirs de l'Ame ſont les plus grans, les plus nobles, ceux qui conviennent le mieux à l'Homme, & les plus propres à perfectionner ſa nature. Il ſuit de là 1. que l'Ame a une félicité qui lui eſt propre, diſtincte & indépendante de celle du Corps; & que par conſéquent elle a un principe de vie indépendant du Corps, puis que la félicité de toute Créature réſulte du principe de vie qui eſt en elle, & eſt proportionnée à ce principe. 2. Si l'Ame a une félicité diſtincte & indépendante du corps, elle eſt auſſi capable de vivre & d'être heureuſe hors du Corps; car quelle raiſon peut-on imaginer, pourquoi l'Ame, qui peut
être

être heureuse indépendamment du Corps, ne peut pas vivre indépendamment de lui? 3. Surtout si l'on considére, que cette félicité qui est propre à l'Ame, ne peut pas être entiére & parfaite tandis qu'elle est unie avec le Corps. Les Philosophes Payens s'en sont plaints autrefois, & S. *Paul* a adopté leurs plaintes dans ses Epîtres. On peut conclurre de là, qu'il y a une autre vie, où les Ames des gens de bien parviendront à la perfection, à laquelle elles ne peuvent prétendre, pendant qu'elles sont unies à la matiére. 4. C'est encore ce qu'on peut conclurre de ce qu'on remarque que l'Ame fait tous les jours des progrès en connoissance & en vertu, pendant que le Corps décheoit & que tous les plaisirs sensibles déchéent avec lui. Qui pourra donc s'imaginer que l'Ame soit détruite tout d'un coup, lors qu'elle est parvenuë au plus haut degré de perfection? N'est-il pas plus raisonnable de conclurre, que l'état de l'Ame pendant cette Vie, est un état d'épreuve, pour parvenir à une vie plus parfaite & plus heureuse? 5. Surtout si nous reconnoissons, qu'il y a un Monde Spirituel, un Monde d'Etres invisibles & immortels, vérité que les seuls

Athées révoquent en doute. Car si cela est, il n'y a nulle apparence, que des Ames qui se sont préparées à être reçuës dans ce Monde invisible, & dans le Commerce de ces Etres, & qui ont toutes les qualitez nécessaires, pour être élevées à ce bonheur, & pour parvenir à la perfection de leur nature, soient privées tout d'un coup de la vie, & destinées à un parfait anéantissement.

Ces réflexions peuvent servir à resoudre la difficulté tirée de la connoissance qu'on ne peut refuser aux Bêtes. Car, quand leurs Ames seroient immatérielles, nous ne saurions prouver qu'elles ayent aucune connoissance, ni aucun désir de l'immortalité; & il ne paroit pas qu'elles soient capables d'autre félicité & d'autre plaisir, que de ceux qui résultent & qui dépendent de leur union avec le corps. En sorte que de quelque maniére que Dieu en dispose après la mort, il ne paroit pas qu'elles soient capables d'aucune vie ni d'aucune sensation, lors qu'elles sont séparées du corps.

Mr. *Sherlock* passe ensuite à l'Argument tiré du Consentement général des peuples; mais nous ne l'entamerons pas présentement. Il mérite un

Ar-

Article à part, que nous renvoyons au mois prochain. On y vérra ce que l'Auteur penſe de la force de cette preuve; nous aurons occaſion en même tems d'expliquer un peu plus clairement notre penſée ſur ce ſujet, que nous ne fimes dans nos *Nouvelles* du mois de Février dernier. Enfin l'Auteur a inſéré dans ce même Argument une Diſgreſſion très-curieuſe ſur les Idées innées. Il ſemble que cette matiére ſoit devenuë à la mode depuis quelque tems. Il eſt juſte que nous nous y arrêtions un peu plus que nous n'avons accoutumé de faire ſur d'autre ſujets.

ARTICLE II.

REMARQUES *de Mr.* NUGUET, *ſur l'incertitude du Principe, ſur lequel Mr.* VARIGNON, *Mathématicien de l'Académie des Sciences fonde ſon Syſtéme de Mechanique. Communiquées à l'Auteur de ces* Nouvelles.

TOUT le Monde convient, qu'une Propoſition ne peut ſervir de fondement à un Syſtême général,

 lorſ-

lorſqu'elle peut être raiſonnablement conteſtée, ou qu'elle eſt directement opposée à quelque autre principe dont on ſe ſert dans ce Syſtême, ou, enfin, qu'elle n'eſt apuyée ſur aucune expérience, ni ſur aucun raiſonnement ſolide.

Si nous examinons ſur ce principe la Propoſition, qui ſert de baſe au Syſtême de Méchanique de Mr. *Varignon*, nous trouverons qu'elle n'eſt exemte d'aucun de ces défauts. Voici ſa propoſition.

Si un Corps ſans peſanteur eſt mis en mouvement par deux puiſſances, qui le pouſſent en même tems ſuivant des directions différentes, il parcourra la diagonale d'un Parallélogramme, dans le même tems qu'il en parcourroit les côtez, s'il étoit pouſſé par ces forces priſes ſéparément.

Or ce ſentiment paroit faux pour deux raiſons principales, premiérement, parce qu'il ſuppoſe que dans le choc des corps, il ſe perd du mouvement; puis qu'un corps qui par l'hypothéſe recevroit du mouvement ſuffiſamment pour parcourir les deux côtez du Parallélogramme, ne parcourroit que la Diagonale de ce Parallélogramme par la même Hypothéſe;

ce qui ne ſe peut faire ſans une perte de mouvement, de laquelle généralement tous les Cartéſiens, & preſque tous les Philoſophes Modernes ne conviendront jamais: en effet, il eſt évident, que rien n'eſt contraire au mouvement; qu'un mouvement n'eſt pas contraire à un autre mouvement; que ſi deux corps en mouvement ont quelque choſe d'oppoſé, ce ne peut être que leurs différentes déterminations. Le mouvement n'a donc rien qui le détruiſe, il ne ſe perd donc pas dans le choc des corps. Donc le corps dans l'Hypothéſe précédente ne parcourra pas ſeulement la diagonale du Parallélogramme, mais une ligne qui ſera auſſi longue que les deux côtez du Parallélogramme pris enſemble.

Secondement, ce même ſentiment paroit faux, parce que de même que, ſuivant cette Hypothéſe, deux ou pluſieurs corps en rencontrant un autre, pourroient lui communiquer beaucoup plus de mouvement que ce corps choqué n'en conſerveroit après la percuſſion; réciproquement auſſi ce corps ſeul venant à rencontrer deux ou pluſieurs autres corps tout à la fois, pourroit leur communiquer beaucoup

plus & même indéfiniment plus de mouvement qu'il n'en auroit lui-même; à proportion que les deux côtez du Parallélogramme par lesquels il pousseroit ces deux corps seroient plus grans, par raport à la diagonale, qu'il auroit parcouruë, s'il n'eut point rencontré d'obstacle, ce qui est absurde & inconcevable: car comment concevoir qu'un corps communique indéfiniment plus de mouvement qu'il n'en a, c'est-à-dire, donne ce qu'il n'a pas lui-même, ce qui est absolument impossible.

Je dis en second lieu, que la Proposition de Mr. *Varignon* n'a aucun fondement dans la Nature. Car, Monsieur *Varignon*, pour prouver sa proposition, a besoin de considérer le corps qui se meut par une diagonale, comme s'il conservoit en lui-même un nombre infini de déterminations différentes, c'est à-dire, autant de déterminations différentes, qu'on pourroit construire de Parallélogrammes différens autour de la même diagonale commune à tous ces Parallélogrammes, qui sont en nombre infini: mais il est clair que toutes ces déterminations ne sont que des maniéres différentes de considérer faussement la cho-

se,

se, & de pures fictions d'un esprit, qui veut apercevoir dans le corps les choses même, qu'il voit évidemment n'y être pas, ce qui ne sied pas à un homme d'une aussi grande réputation, qu'est Mr. *Varignon*, puis qu'on ne doit attribuer aux choses, que ce qui s'y trouve effectivement, principalement quand il s'agit d'établir un Systême général de Méchanique; car nous devons conformer nos idées à la Nature, & non pas la Nature à nos idées. En troisiéme lieu la proposition de Mr. *Varignon* ne s'accorde pas avec ses autres principes de Méchanique, par exemple, avec celui-ci, *les Causes doivent être proportionnelles à leurs effets.*

Car, 1. il se pourra faire, suivant cette Proposition, qu'une très-grande force motrice ne produise qu'une très-petite quantité de mouvement; puis qu'il suffit pour cela, qu'un corps soit mû par deux puissances, dont l'une le pousse avec assez de force, pour lui faire parcourir un côté très-long d'un Parallélogramme, & l'autre le pousse en même tems avec une force suffisante pour lui faire parcourir un autre côté pareillement très-long du même Parallélogramme, dont la diagonale

foit très petite; & alors ce corps ne parcourra que la diagonale, qui eſt très-petite, pendant qu'il ſera pouſſé par des forces ſuffiſantes, pour lui faire parcourir les deux côtez de ce Parallélogramme, qui, par la ſuppoſition, ſont très-longs. Donc la quantité de mouvement ne ſera pas proportionnelle à la force mouvante.

2. Suivant ce même Principe des Parallélogrammes, une très-petite force pourroit communiquer une très-grande quantité de mouvement; puis qu'un corps pourroit communiquer indéfiniment plus de mouvement, qu'il n'en auroit; comme nous l'avons fait voir ci-devant. Donc la quantité du mouvement ſurpaſſera la force mouvante; donc les cauſes ne feront pas toujours proportionnelles à leurs effets.

Comme tout le Projet de Méchanique de Mr. *Varignon* eſt entiérement apuyé ſur ce qui vient d'être refuté, on a lieu d'eſpérer de la généroſité de ce Philoſophe, qu'il voudra bien donner quelques éclairciſſemens à ces difficultez, ſurtout s'agiſſant ici d'un Ouvrage, qui doit lui être très-cher; parce qu'il eſt le premier & le

ſeul *,

seul *, qui aît paru jusqu'à présent sous son nom.

ARTICLE III.

HISTOIRE *du* VIEUX *&* *du* NOUVEAU TESTAMENT; *représentée en Tailles douces; dessignées & faites par Mr.* ROMEIN DE HOOGUE. *Avec une Explication, dans laquelle on éclaircit plusieurs Passages obscurs, & on léve les principales difficultez de l'Ecriture Sainte. On y ajoute deux Discours pour prouver l'Existence d'un Dieu; l'Inspiration de* MOYSE *& des Prophétes, & la vérité de la Religion Chrétienne. Par Mr.* BASNAGE. *On y a ajouté des Vers, qui désignent ce que chaque Figure représente, par Mr.* DE LABRUNE. A Amsterdam, aux dépens de Jaques Lindenberg. 1704. in fol. pagg. 161. sans les Préfaces & la Table.

* *Aparemment que l'Auteur ne veut parler, que des Ouvrages de pure Mathématique; car Mr.* Varignon *a encore donné au Public sous son nom un petit* in 12. *intitulé,* Conjectures sur la pesanteur.

NOus dîmes notre pensée sur les Ouvrages de la nature de celui-ci, lors que nous parlâmes * de celui que Mr. *Martin* Pasteur à Utrecht a composé en ce genre. Nous n'avons rien à y ajouter présentement, si ce n'est qu'il ne faut pas craindre, jusqu'à présent, du moins, que le nombre de ces sortes de Livres soit inutile, ou que l'un soit seulement la copie des précédens, avec quelques legéres additions, ou changemens, pour les faire paroitre différens aux yeux d'un Lecteur peu habile. Mr. *de Royaumont* Prieur de Sombreval, dont l'Ouvrage a été si bien reçu du Public, étant attaché à la Communion Romaine, & fort prévenu en faveur des anciens Péres, son Livre ne peut pas tout-à-fait être à l'usage des Réformez. Il paroit d'ailleurs, avoir eu plus en vuë d'abréger simplement l'Histoire Sainte, que de répandre des lumiéres, sur les endroits de cette Histoire, qui semblent en avoir besoin. Ainsi son Ouvrage ne nuit point à l'Ouvrage des Auteurs Protestans, qui ont couru après lui dans la même carriére. Pour Messieurs *Martin* & *Basnage*,

* *Nouvelles de Janvier* 1701, *pag.* 87.

nage, ils se sont déja aquis une réputation si solide dans la République des Lettres, qu'on ne peut pas seulement les soupçonner, d'avoir le défaut de ces personnes de peu de genie, qui voulant être Auteurs malgré les Muses, ne le deviennent qu'aux dépens de ceux qui les ont précédez, & même en donnant de mauvaises copies d'excellens originaux. Si l'un & l'autre sont Copistes, ils sont Copistes de l'Ecriture, qui est le fonds sur lequel ils ont travaillé. D'ailleurs on n'a qu'à lire leurs Ouvrages, pour remarquer, qu'ayant tous deux le même but, qui est d'instruire les Chrétiens des véritez qu'ils ne peuvent ignorer sans crainte, ils tendent à ce même but par des voyes différentes, & qui outre leur utilité commune ont châcune leur utilité particuliére. Les Chrétiens qui veulent nourrir leur pieté, & s'occuper utilement ne feroient pas mal de lire ces deux Ouvrages, ou l'un après l'autre, ou tous deux à la fois, en les comparant l'un à l'autre.

Pour donner une idée de celui qui fait le sujet de cèt Article, nous n'avons qu'à abréger le Plan qu'on en trouve dans le Livre même. Le fond de l'Ouvrage, ce sont des Tailles dou-

ces en très-grand nombre, qui représentent les principaux événemens de la Bible, & qui ont été imaginées, par un des plus habiles & des plus fameux Maîtres, que la Hollande aît présentement dans le dessein. Il semble, que le burin du Graveur n'aît pas toujours exécuté avec autant d'adresse les intentions de cèt habile homme; mais les Ouvriers, quoi qu'habiles, travaillent selon la récompense qu'ils attendent, & cette récompense ne leur permet pas toujours de donner à leur Ouvrage tout le tems, qu'il mériteroit. Il y a des Réformez, qui blâment absolument l'usage des Images, par raport aux choses, qui apartiennent à la Religion; sachant par expérience l'abus effroyable qu'on en a fait, ils craignent qu'on ne retombe dans les mêmes excès, & l'on ne sauroit tout-à-fait blâmer leurs apréhensions. Il y a pourtant de l'aparence, que les Réformez ne reviendront jamais aux abus, qu'ils ont abandonnez à cèt égard. On peut les comparer en cela, aux Juifs retournez de Babylone, ils furent si bien guéris de l'Idolatrie, qu'ils n'y sont jamais retombez depuis. Mais écoutons Mr. *Basnage* lui-même. Il ne condamne point la maxime qui dit,

que

que les *Images sont les Livres des Ignorans*, quoi qu'elle ait fait quelquefois de la peine aux Controversistes. Cette maxime lui paroit juste, parce que les Images facilitent aux Ignorans l'intelligence des faits, attirent leurs regards, excitent leur curiosité, & les apliquent à l'étude & à la connoissance de la Religion. Mr. *Basnage* ne renonce pas par là aux anciens principes des Réformez. Ils n'ont jamais enseigné, qu'il fut nécessaire d'abolir absolument les Images, parce qu'on les a placées dans les Temples, ou, parce qu'elles sont devenues des objets d'adoration. Elles peuvent avoir leur utilité. C'est un crime que de peindre ni Dieu ni la Trinité des Personnes Divines, dont l'essence invisible ne ressemble à rien de corporel & ne peut être tracée à nos yeux. Il est dangereux de peindre les Saints, & le Fils de Dieu, dans des Tableaux particuliers, parce que les hommes ont un secret penchant à fléchir le genou devant ces Tableaux, & à les adorer. Il y a encore plus de péril à les placer dans l'Eglise; parce qu'alors ils paroissent dignes de vénération. Mais ce n'est point un crime que de rendre les événemens sensibles, & de peindre dans un Tableau les

actions

actions les plus remarquables de l'Histoire. Comme on n'a jamais abusé des Histoires, qu'on a représentées en taille douce, & qu'au contraire, elles peuvent servir à l'instruction de la Jeunesse; on ne fait que suivre dans cèt Ouvrage l'usage généralement reçu. Je voudrois, pour moi, qu'on évitât soigneusement dans ces Tableaux, toutes les figures & toutes les attitudes indécentes, & qui peuvent faire naitre des pensées peu chastes dans l'esprit des Spectateurs. Je suis sûr que c'est aussi le sentiment de Mr. *Basnage*, & qu'il n'a pas été consulté, par exemple, quand on a mis dans cette Histoire, la représentation de l'Inceste de *Loth* avec ses deux filles; quoi qu'à cèt égard, on puisse remarquer que le Peintre a eu dessein, de faire voir cette action d'une maniére, où la Pudeur ne fut pas trop intéressée; mais, quoi qu'il en soit, l'Ouvrage n'auroit pas moins été parfait, quand ce morceau auroit été suprimé.

A l'égard de l'Explication de ces figures, elles sont toutes accompagnées d'un petit nombre de vers, qui en font connoitre le sujet en peu de mots. Ils ont été composez par Mr. de *Labrune* Pasteur François à Schonhoove. Mr.

Basnage

Basnage y a joint l'explication des Histoires, qui sont tracées dans les Tailles douces, & c'est là le principal de l'Ouvrage, & ce qu'il y a de plus important. Il ne s'est pas contenté d'abréger l'Histoire Sainte, il éclaircit en même tems les endroits obscurs, & léve les difficultez, qui pourroient embarrasser le Lecteur. Il y a inséré tout ce qui peut servir à prouver la vérité de l'Histoire Sainte, celle des miracles, que Dieu a faits en faveur de son Peuple, & l'Inspiration des Prophétes, qui ont marqué si sûrement les événemens cachez dans l'obscurité de l'avenir. On n'a pas oublié les Leçons de Morale, qui peuvent se tirer de la Vie des Patriarches, des vices & des vertus des Saints, puis qu'il est certain que le principal but que Dieu s'est proposé en faisant écrire ces événemens, c'est de nous éloigner du Vice & de nous former à la Vertu. On a donné une Description exacte du Paradis terrestre, sur la situation duquel on témoigne avoir du penchant pour l'opinion de Mr. *Huet*, ou, pour mieux dire, de l'illustre Mr. *Bochart*. On donne aussi une description de l'Arche, & l'on suit en cela les explications de quelques Savans modernes, qui

qui ont fait des découvertes sur ce sujet, qui étoient inconnuës aux Anciens. Mr. *Basnage* ne néglige pas les Anciens Péres de l'Eglise; il raporte souvent leurs Interprétations, aussi bien que celles des Modernes; mais il se donne la liberté de choisir celle qui paroit la plus conforme au Texte. Ceux qui connoissent Mr. *Basnage* savent, qu'ayant fait son étude particuliére de la lecture des Anciens Péres, il auroit pû remplir cette Histoire de leurs pensées, s'il l'avoit crû nécessaire. Mais il a aporté à cette étude un esprit de choix & de discernement, fort différent en cela de ceux qui s'attachent trop à la Lecture des anciens Rabins, & qui ne voulant pas que leurs peines, qui ne sont pas petites, soient inutiles, mettent incessamment en usage ce qu'ils ont lû dans ces Auteurs, bon & mauvais.

Dans ce grand nombre de Remarques, & d'explications des endroits obscurs de la Bible que cet Ouvrage contient, il seroit difficile de choisir, pour en donner des exemples; d'autant plus que Mr. *Basnage* s'explique d'ordinaire en peu de mots, quoi que clairement, & ces exemples détachez, sans leur donner un peu d'étenduë,

duë, auroient mauvaise grace dans un Extrait. Nous en marquerons un seul, que nous avons presque pris au hazard, & qui peut n'être point un des plus considérables.

Mr. *Basnage* fait en abrégé l'Histoire de la plûpart des Ecrivains sacrez. En parlant d'*Osée*, il n'oublie pas l'ordre, qu'il reçut de Dieu, d'épouser une femme publique, afin d'en avoir des enfans. Il remarque que les Eglises de Syrie & d'Egypte se trouvérent autrefois partagées sur ce sujet. *Origéne* soutenoit qu'un mariage si scandaleux ne pouvoit être regardé, que comme une vision Prophétique, & les Egyptiens attachez au sentiment de leur Maître le défendoient avec chaleur. Les Eglises de Syrie croyoient, au contraire, que le mariage étoit réel, qu'il avoit été accompli par l'ordre de Dieu, lequel peut autoriser les choses qui paroissent les plus honteuses, comme il autorisa les Israëlites d'enlever les vases d'or & d'argent des Egyptiens. Ces Eglises disoient, que, si le mariage d'*Osée* n'étoit qu'une vision, il faudroit dire la même chose de l'action de Jérémie, qui compte historiquement qu'il fut obligé de mettre sur son cou un joug de fer, pour marquer sensible-

ment

ment la durée de la captivité ; ce qu'on ne peut pourtant douter, qu'il ne fit effectivement. Mais, c'est la remarque de Mr. *Basnage*, soit que le Prophéte *Osée* eut épousé veritablement une femme publique, soit qu'il se fût contenté de l'entretenir afin d'en avoir des enfans de prostitution, ou des bâtards, comme il s'en explique lui-même, cette action conviendroit si peu à Dieu & à son Prophéte, qui n'auroit agi que sous ses ordres, qu'il est difficile de comprendre, comment des Eglises conduites par de Savans hommes, n'ont pas préféré la figure à la lettre. Osée auroit violé la Loi en épousant ou en retenant une femme prostituée, qui persévéroit publiquement dans l'adultére, & qu'on devoit lapider. Quel scandale pour le peuple d'*Israël*, s'il avoit vû un véritable Prophéte, un homme de Dieu se plonger dans une débauche affreuse ; s'y plonger publiquement, & déclarer que c'étoit par les ordres de ce même Dieu, qui défend la paillardise, & qui abhorre l'adultére ? Dieu ne peut autoriser de semblables vices, sans déroger à l'idée que nous avons de sa Sainteté. Le but de cette Vision étoit de montrer à l'Eglise de Samarie qu'elle avoit aban-

donné

né Dieu, pour se plonger dans l'idolâtrie, si souvent exprimée par le nom de prostitution & d'adultére; & que Dieu l'abandonneroit à son tour, & ne la reconnoitroit plus pour son peuple.

Il nous reste à parler d'une des Parties les plus importantes de cèt Ouvrage; ce sont les Préfaces, ou, pour mieux dire, les Dissertations, que Mr. *Basnage* y a insérées. Il y a des gens qui croyent, qu'il est dangereux de remettre souvent devant les yeux des Chrétiens les preuves des véritez fondamentales de la Religion, telles que sont l'existence d'un Dieu, la vérité & la Divinité de l'Ecriture, l'Inspiration de ceux dont Dieu s'est servi pour l'écrire &c. Ils prétendent qu'au lieu d'áfermir la foi des simples, on leur fait naître des doutes. On ne peut, à ce qu'ils croyent, entreprendre de leur prouver ces véritez capitales, sans leur faire penser, que ces véritez ont besoin de preuves, & qu'il y a des gens qui en doutent. Mr. *Basnage* n'est point de cette opinion, il croit, sans doute, & il croit avec raison, qu'une Foi, qui n'est apuyée que sur l'éducation ou sur l'autorité des hommes, est une Foi fort chancelante, & sur laquelle

quelle on ne peut faire aucun fonds. Il est vrai que le commun des Chrétiens, n'a pas besoin d'entrer dans toutes les disputes, qu'on est quelquefois obligé d'avoir avec les Impies. Mais ils doivent, du moins, être munis de quelques raisons principales, afin de pouvoir dire avec vérité, que s'ils croyent ils croyent avec raison. Ce sont ces premiers fondemens de la Religion, que Mr. *Basnage* étale avec beaucoup de netteté. Il y en a une au devant de l'Histoire de l'Ancien Testament, dans laquelle 1. il fait diverses Réflexions sur l'Existence de Dieu, & aporte les principales raisons, qui l'établissent. 2. Il prouve la Divinité des Ecrits de Moyse. Il soutient, qu'on ne peut raisonnablement nier, qu'il n'aît écrit les cinq Livres qu'on lui attribuë. S'il y a des Villes, dont les noms se trouvent dans ses Livres, & qui n'ont été bâties qu'après sa mort, c'est que la plûpart de ces noms ont passé de la marge dans le texte. On sent même encore très-souvent la parenthése dans laquelle ces noms étoient enfermez au commencement. Pour la mort de *Moyse*, dont on trouve l'Histoire à la fin de son dernier Livre, on avoüe que c'est une addition.

Qu'elle

Qu'elle soit divine, qu'elle soit de *Josué* ou d'une autre main, la chose n'est pas importante, puis qu'elle ne renferme qu'un fait historique en très-peu de mots. Comme ces Ecrits ne furent d'abord divisez ni en versets, ni en chapitres, il n'est pas étonnant que cette narration inserée à la fin des Livres de *Moyse*, pour achever son Histoire, soit enfin entrée dans le corps de l'Ouvrage, & se soit confonduë avec le reste.

3. Mr. *Basnage* parle en troisiéme lieu, de l'Inspiration & des Ecrits des autres Prophétes. 4. Il fait voir, enfin, l'usage des Livres sacrez, & la nécessité d'avoir une Religion.

Il a mis une seconde Dissertation au devant de l'Histoire tirée des Livres Apocryphes, dans laquelle, il aprend le jugement qu'on doit faire de chacun de ces Livres, & la maniére, dont le Canon des Hébreux s'est formé. Il rejette l'opinion de ceux, qui prétendent que c'est *Esdras*, qui a formé ce Canon. C'est une pure conjecture, qui n'est fondée que sur le témoignage de quelques Juifs crédules, & dont l'autorité ne peut imposer à ceux qui connoissent leur Stile & leur caractére. Il est encore moins content des raisons

de

ceux qui prétendent, que c'est la grande Synagogue, qui a fixé le nombre des Livres Sacrez. On ne sauroit produire un semblable Décret, & il est aisé de soutenir qu'il n'y en a jamais eu. Voici donc une maniére simple & naturelle, dont on peut concevoir, que ce Canon s'est formé. Depuis *Moyse*, jusqu'à *Malachie* on vit une longue suite de Prophétes, qui parloient au nom de Dieu, & qui se vantoient d'être inspirez. On examinoit ces Prophétes à ces trois caractéres. 1. Par la conformité de leur Doctrine à celle de *Moyse*. 2. Par la pureté de leur vie. 3. Et surtout par l'acomplissement de leurs prédictions, qui faisoit la marque la plus sure & la plus ordinaire de la vérité de leur envoi & de leur inspiration. Quand un Prophéte avoit ces trois caractéres, ni le peuple, ni les Sacrificateurs ne pouvoient plus douter, que celui en qui ils se trouvoient ne parlât de la part de Dieu. On mettoit donc au rang des hommes inspirez tous ceux dont les prédictions avoient eu leur accomplissement, & on lisoit leurs Ecrits avec le respect qui leur étoit dû. Mais il n'intervenoit de la part de la Synagogue aucun Arrêt décisif, qui réglât pour les siécles

ſiécles avenir le nombre de ces Ecrits. De là vient auſſi, qu'il ſe trouvoit de tems en tems certains particuliers, qui doutoient de la vérité de quelques Livres, quoi que généralement reçus. Cela même eſt arrivé, depuis le tems qu'on prétend que le Canon a été fait & dreſſé par *Eſdras.* On a formé des doutes, par exemple, ſur *Aggée*, ſur *Zacharie*, ſur *Ezechiel*, ſur *Daniel.* Et ces doutes ſont autant de preuves de la liberté qu'on avoit conſervée ſous le régne de la grande Synagogue.

Quelques années après le retour de la Captivité, on remarqua ſenſiblement, que le don de Prophétie avoit ceſſé, & que la plûpart des Ecrivains ne ſe glorifioient ni d'être envoyez, ni d'être inſpirez par le S. Eſprit. Alors l'uſage de ne recevoir plus aucune Piéce entre les Ecrits ſacrez prévalut partout. C'eſt là la véritable raiſon qui a fait que le Canon des Ecritures ſe termine à *Malachie.* Le don de Prophétie avoit abſolument ceſſé, on ne voyoit plus de prédictions des événemens avenir, ni d'hommes qui ſe vantaſſent avec juſtice d'être inſpirez; on ne pouvoit donc mettre leurs Ecrits en paralléle avec les autres, ni con-

fondre les ouvrages de l'homme avec ceux du S. Esprit. Ce n'est point la grande Synagogue qui en a fait la Loi; c'est le défaut d'Inspiration divine, qui a imposé cette nécessité. *Joseph* lui-même ne concevoit pas la chose autrement, comme le remarque Mr. *Basnage*.

Enfin, il a mis une Préface de quatorze pages au devant de l'Histoire du Nouveau Testament, qui contient diverses réflexions importantes sur la Divinité des Evangiles. Les Chrétiens peuvent s'y instruire suffisamment de tout ce qu'il est nécessaire qu'ils sachent de l'Histoire, de l'Autorité, & de l'Utilité de ces Saints Livres. On leur fournit des lumiéres capables d'éclairer, de fortifier leur foi, d'augmenter le respect qu'ils ont pour ces Livres sacrez, de les animer à n'en abandonner jamais la Lecture; & de nourrir solidement & utilement leur pieté.

ARTICLE IV.

HERMANNI VON DER HARDT *ad Clarissimum Virum* Paulum Martinum Noltenium, *Poëtam Laureatum*

tum Cæsareum, Philologum insignem, in Mosis Severissimi morum Censoris Historiam, Genes. II. 18. 19. 20. de vocatis ab Adamo *animalibus in* Bochartum EPISTOLA. C'est-à-dire, *Lettre d'Herman von der Hardt à Paul Martin Noltenius, Poëte Couronné, & célébre Philologue, sur l'Histoire de* Moyse *très-sévére correcteur des Mœurs, Genes. II.* 18. 19. 20. *des Animaux nommez par Adam; contre Bochart. Dattée de Helmstadt, le* 24. *Janvier,* 1705. In 8. pagg. 32. d'un Caractére plus gros que celui de ces Nouvelles.

C'EST un sentiment presque généralement reçu, qu'*Adam* imposa le nom particulier à tous les Animaux. Si l'on a disputé sur ce sujet, ç'a été pour savoir si cette imposition de nom pouvoit servir de preuve, à la connoissance qu'on prétend qu'*Adam* avoit de la Nature. La plûpart des Théologiens le croyent, il y en a d'autres qui le nient, parce que supposé que les noms que les Animaux ont en Hébreu, soient ceux qu'*Adam* leur a donnez, il y a plusieurs de ces noms, qui ne marquent rien moins qu'une exacte

connoiſſance de la nature des animaux, qui les portent. Mais ſi le ſentiment de l'Auteur de la Lettre, dont on vient de lire le tître, doit être reçu, cette diſpute eſt entiérement éteinte. *Adam* ne donna point le nom aux animaux, & ce n'eſt point ce qu'a voulu dire *Moyſe*, dans l'endroit de la Genéſe, ſur lequel on apuye cette opinion. Voici donc quel eſt le ſentiment de Mr. *von der Hardt*, Auteur de la Lettre, qui fait le ſujet de cèt Article.

Après que Dieu eut conduit *Adam* dans le Paradis terreſtre, & qu'il lui eut ordonné de le cultiver & de le conſerver avec ſoin, il s'agit de lui trouver une aide ſemblable à lui, propre à l'aider dans ce travail, & qui ne ſe ſéparât jamais de lui. C'eſt ce qu'*Adam* ſouhaitoit & c'étoit auſſi là l'intention de Dieu; comme cela paroit dans le verſet 18. Mais juſques là Dieu n'avoit point déclaré de quel moyen il ſe ſerviroit, pour procurer cette Aide à *Adam*. *Moyſe* qui a toujours en vuë de détourner les Iſraëlites des crimes horribles des Nations, auſquels ils n'avoient que trop de penchant, à cauſe du commerce qu'ils avoient eu avec elles, ſe ſert de cette occaſion pour les éloigner de ce vice horri-

horrible, qu'on n'ose nommer, & qui étoit pourtant, à ce qu'on soutient dans cette Lettre, très commun chez diverses Nations, & particuliérement chez les Cananéens. Ce sage Législateur fit une Loi expresse sur ce sujet Levit. XVIII. 23. & XX. 15. 16. C'est dans cette même vuë, qu'il représente aux Israëlites *Adam* poussé par son propre désir, & instruit par la volonté de Dieu, cherchant parmi toutes les bêtes, quelles qu'elles soient, & de quelque nom qu'elles se nomment, s'il n'en trouvera aucune, qui puisse être cette compagne perpétuelle, dont il a besoin, & que Dieu veut bien lui donner. Après avoir parcouru tous les animaux, *Adam* n'en trouva aucun qui lui convint: *mais*, dit l'Auteur sacré, *il ne se trouvoit point d'aide pour Adam, qui lui fut semblable.* Les paroles de la Genése, qu'on traduit d'ordinaire, *Dieu amena tous les animaux terrestres & tous les oiseaux du ciel devant Adam, afin qu'il vît comment il les apelleroit*, doivent être traduites, *afin qu'il vît lequel d'eux il apelleroit*, savoir à son secours, pour lui être une aide semblable à lui. Il ne s'agissoit point là, selon l'Auteur, de donner des noms aux animaux,

mais de donner une femme à *Adam*, une aide semblable à lui. A quel propos *Adam* étant encore seul, & les animaux après avoir passé en revuë devant lui, devant se répandre sur toute la terre, à quel propos, dis-je, choisir ce tems, pour donner un nom à châque espêce d'animal? D'ailleurs, pourquoi ne nommer pas aussi les poissons, puis qu'il y en a de plus grans qu'aucun animal terrestre, & qui méritent tout autant l'attention de l'homme? Pourquoi ne nommer pas aussi les Plantes, qui ne sont pas moins admirables, ni moins utiles en leur genre? On fait diverses autres difficultez contre ce sentiment; mais celles que nous venons de raporter paroissent les plus importantes.

Il y avoit encore une autre erreur parmi les Gentils, & surtout parmi les Egyptiens, les Arabes, & les Sabéens, c'est que les ames des morts d'un & d'autre sexe, & des démons familiers commerçoient familiérement avec l'homme, tant pour l'aider dans son travail, que pour s'unir charnellement avec lui. C'étoit là l'origine des Sacrifices, qu'ils leur offroient. *Moyse*, pour prévenir les Israëlites contre cette erreur, leur aprend, que Dieu or-

donnant à *Adam* de se choisir une aide semblable à lui, ne lui dit point de chercher parmi ces Esprits; mais uniquement parmi ces Etres, qui avoient avec lui le nom commun d'*animaux vivans*. *Moyse* veut donc dire, que quel qu'*Adam* choisit pour lui être une aide ce devoit être un animal, & ne devoit avoir d'autre nom, que celui d'animal vivant, & non celui d'Ame d'un Défunt, ou de Démon, selon la coutume & le sentiment des Payens. *Adam* donc examina tous les animaux l'un après l'autre, & nom par nom, pour ainsi dire, mais quels qu'ils fussent, quelque nom qu'ils eussent, il n'en trouva aucun qui pût être cette Aide qu'il cherchoit, & que Dieu trouvoit à propos qu'il eut.

Cette Interprétation commence à faire du bruit dans l'Université de *Helmstadt*. En voici l'origine. Un Etudiant, qui entend bien la Langue Hébraïque, insinua cette explication nouvelle dans des vers qu'il fit pour féliciter celui qui avoit été élevé à la charge de Vice-Recteur. Les Professeurs en Théologie se plaignirent de cette nouveauté, & voulurent reprimer la trop grande liberté que crurent, que se donnoit ce jeune homme. Mr.

von der Hardt, chez qui logeoit cèt Etudiant, & qu'il instruisoit, entreprit sa défense, & écrivit la Lettre, dont nous venons de donner l'Extrait.

Puis que celui qui nous l'a envoyée, souhaite, que nous disions notre sentiment sur ce sujet, & que c'est dans cette vuë qu'il nous l'a communiquée, nous dirons librement que nous ne trouvons point cette explication fondée. L'Ecriture ne doit point être expliquée par des Systêmes bâtis en l'air, ou sur des suppositions, qui n'ayent aucun fondement dans le Texte même. On ne peut bien l'expliquer, que par les régles de la bonne Critique. Or on ne voit pas que Mr. *von der Hardt* aît pris le moindre soin d'apeller ces régles à son secours pour apuyer son opinion. Il ne nous donne pas même une paraphrase exacte des versets, qu'il prétend expliquer, & voulant lui en prêter une, nous n'avons pas pû apercevoir le moindre jour à faire parler *Moyse* conformément à son opinion. Les vuës qu'il attribuë à cèt Auteur sacré sont si éloignées, si contraires à toute sorte d'apparence, qu'il faudroit avoir plus qu'une démonstration, pour pouvoir se persuader qu'il les a eües véritablement,

ment. Et s'il les a eües, il faut qu'il se soit entiérement trompé dans ses fins, puis qu'on peut assurer, sans crainte, qu'aucun ancien Juif n'a jamais trouvé dans ces paroles de motif à s'abstenir du commerce avec les bêtes, ou avec les Ames de morts & les Esprits. Il y avoit bien d'autres vices plus communs, & ausquels les Juifs étoient infiniment plus adonnez, dont il auroit été plus à propos de les détourner que de ceux-là, que la simple nature abhorre.

Les difficultez qu'on fait sur le nom qu'*Adam* donna aux animaux n'ont pas la moindre force. Il paroit que Dieu vouloit marquer par là l'autorité qu'il donnoit à l'homme sur toutes les créatures terrestres. Pour cèt effet il n'étoit pas nécessaire, qu'*Adam* imposât le nom à toutes. Il suffisoit qu'il nommât celles qui paroissoient les plus excellentes, & les plus aprochantes de la nature de l'Homme, telles que sont les bêtes des champs & les * oiseaux; il étoit facile de tirer de là la conséquence à toutes les autres créatures Terrestres moins excellentes que celles-là. Je ne sai pas

* *Il y a des Savans qui prétendent qu'il nomma aussi les poissons.*

même s'il étoit nécessaire pour cela, que toutes les espêces d'animaux terrestres & tous les oiseaux parussent devant *Adam*. Il ne s'agit, peut-être, ici que d'une universalité morale. Quand un Souverain entre en possession d'un Etat, il se contente de faire comparoitre devant lui quelques uns des principaux de tous les ordres, & de les obliger à le reconnoitre pour leur Souverain.

Mais, dit-on, cette Histoire du prétendu nom imposé aux animaux, est comme enchassée dans celle du dessein qu'eut Dieu de donner une aide à *Adam* semblable à lui. * Cela est vrai, & il n'y a rien en cela que de très-sage, & de très-digne de l'Auteur sacré. Il veut faire voir par là, que comme tous les animaux étoient mâles & femelles, chacun dans leur espêce, & devoient travailler à produire leurs semblables ; ce dont *Adam*, sans doute, s'aperçut, Dieu avoit aussi résolu de donner une Compagne à *Adam*. Ces paroles, *Mais il ne se trouvoit point d'aide pour Adam, qui lui fut semblable*, signifient simplement,

* *Il y a pourtant, des Interprètes qui prétendent que l'ordre de la narration est ici renversé, & qu'*Adam *n'imposa le nom aux animaux, qu'après qu'*Eve *eut été formée.*

ment, que jusques là *Adam* se trouvoit seul de son Espêce, au lieu que tous les animaux avoient châcun leur semblable. Voila tout ce que j'avois à dire sur cette question & en voila, peut-être, trop. Puis que, comme le dit le Poëte,

Stultum est difficiles habere nugas.

Le loüable devoir que se font les Théologiens d'expliquer l'Ecriture, produit souvent de très-mauvais effets, par accident. On se dégoute de ne dire que ce qu'on trouve dans mille Commentaires, qui, surtout sur des endroits assez faciles, doivent tous dire à peu près la même chose. On veut dire quelque chose de nouveau, & souvent on ne dit que des sottises. On est toujours très-blâmable de ne quitter des chemins trop battus, que pour se jetter dans des précipices.

ARTICLE V.

LETTRE *à Monsieur le Marquis de* Dangeau, *sur une prétenduë* MÉDAILLE *d'*ALEXANDRE. *Publiée par M.* de Vallemont. *Où l'on traite plusieurs Matiéres curieuses*

d'Antiquité. Seconde Lettre, &c. Troisiême Lettre, &c. A Paris, chez Pierre Cot. 1704. pagg. en tout 112. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

L'AUTEUR de ces Lettres se donne le nom d'*Adele*, qui est un mot Grec, qui signifie *l'Inconnu*. Il faut avoüer, que ce nom convient fort bien à un Ouvrage tout farci de Grec & de Latin, & dont le François même est plutôt du Latin habillé à la Françoise, que du véritable François, comme cela paroitra par quelques phrases, que nous citerons dans un moment.

Pour bien rendre raison de la matiére de ces Lettres, il faudroit avoir vû l'Ouvrage de Mr. *de Vallemont* qu'elles critiquent; mais il n'est point encore parvenu jusqu'à nous. Pour supléer à ce défaut, nous raporterons ici la Description de la Médaille, dont il s'agit, telle qu'on la trouve dans le * *Journal des Savans. C'est un Médaillon d'argent, qui pése cinq gros moins quatre grains, & qui s'est fort bien conservé. Il represente d'un côté*, à ce que croit

* *De l'année 1703. pag. 907. edit. d'Amsterd.*

croit Mr. *de Vallemont, la tête d'*Alexandre *le Grand, avec un casque, sur le haut duquel il y a des aigrettes & des pennaches. Un peu plus bas sur le même Casque, Mr.* de Vallemont *voit deux hommes, l'un à pié & l'autre à cheval. Celui qui est à pié a un genoux en terre, comme nos piquiers quand ils tiennent la pique baissée, & il paroit qu'il porte un coup de lance dans le haut de la cuisse de l'homme, qui est à cheval, & que du même coup il a percé le cheval, qu'on voit tombé mort sous le Cavalier desarçonné.... Sur le devant du Casque il y a une Siréne; & sur le derriére au dessous de la tête, on voit un pampre fort bien désigné, & composé d'une grape de raisin. d'une feuille de vigne, & de ce petit tendon par le moyen duquel la Vigne s'attache à ce qu'elle rencontre Au revers* Alexandre *est à cheval sur son* Bucephale, *dont la tête est tournée directement aux rayons du Soleil. Ce Prince tient à la main droite une couronne de laurier. Il y a au dessous du Cheval ces cinq Lettres Grecques* ΒΟΥΚΕ, *qui sont les premiéres Lettres du nom Grec* ΒΟΥΚΕΦΑΛΟΣ.

Adéle donne d'abord une fort mauvaise idée de l'Ouvrage de Mr. *de Vallemont. Comment diviser son plan,* dit-

il, *parmi les contradictions, les paralogismes perpétuels, les parergues ou les écarts sans transition & sans sujet, tant de choses dites à l'aventure, tant de constructions mauvaises, tant d'orthographe, & d'expressions affectées? De manière qu'on se trouve comme dans un taillis d'épines, où l'on est obligé à chaque pas que l'on fait de couper sans cesse des branches, pour se faire passage.* Je ne dirai rien des autres reproches que notre *Adèle* fait à Mr. *de Vallemont*: n'ayant pas vû son Ouvrage, je ne sai pas s'ils sont justes; mais pour celui de constructions mauvaises & d'expressions affectées, peut-être auroit-il mieux fait de ne pas toucher cèt article; puis qu'on peut dire sans hyperbole; que jamais on ne vit Livre plus plein de phrases embarrassées, de mauvaises constructions, & d'expressions affectées que celui de notre Auteur. Il faudroit copier presque tout son Ouvrage, si on vouloit les raporter toutes. Les deux périodes qu'on vient de citer sont des moins mauvaises, quoi qu'elles ne soient pas trop bonnes; & un *taillis d'épines* est une expression si affectée, si nouvelle, & si obscure, qu'elle vaut bien, sans doute, quelques unes de celles de Mr. *de Vallemont.* Ce qu'il y

a de singulier c'est que ce *taillis d'épines* se trouve au même endroit, où l'Auteur reproche à son adversaire ses expressions affectées. Voici quelques autres exemples des constructions singuliéres de notre Auteur. *N'êtes vous pas d'ailleurs au centre des Savans*, dit-il à Mr. *de Dangeau*, *comme au lieu d'assemblée des Antiquaires*, *& n'êtes-vous pas vous-même l'un & l'autre tout ensemble? La réputation que vous avez dans la République des Lettres ne vous distingue pas moins que le rang illustre, que vous tenez de votre naissance & de votre mérite dans l'état civil; mais pour ajouter quelque chose au relief, que vous donnent tant de grandes qualitez unies, c'est une conquête qui en vaut bien d'autres, l'estime singuliére de* Loüis le Grand, *que vous vous êtes aquise.* Outre l'embarras étrange de toute cette période & son obscurité, ces paroles *dans l'état civil*, sont tout-à-fait inutiles, & ne font qu'augmenter le chaos. D'ailleurs *ajouter au relief*, est une expression si affectée, que je doute qu'on puisse la trouver dans aucun Ecrivain. On dit *donner du relief*, mais c'est ne savoir ce que c'est que *relief*, que de dire, *ajouter au relief.* Ailleurs l'Auteur s'exprime ainsi. *Cela n'est nulle*

part

part au reste que dans l'imagination. C'est une période toute entiére, précédée d'un point & terminée par un point. Mais est-elle bien nette & bien juste? Le Lecteur en jugera. *J'ai voulu m'informer*, dit notre Auteur dans sa troisiéme Lettre, *qui étoient ces habiles si aisez à éblouir, & je puis assurer, sur ce que des connoisseurs m'ont mandé, qu'il n'y en a point de si foibles, ou de si envieux de si peu de chose. Entre les Savans, ainsi qui méritent d'être consultez sur ce Chapitre, je n'en sçache aucun qui ne condamnent de faux le Médaillon, & qui ne mettent dans la même catégorie, les* * deux traits *prétendus* si lumineux *qu'on soutient d'une érudition de même genre.* Dans la même Lettre. *Où est donc le tems que les Antiquaires ne donnoient de leurs recherches & de leurs amas, que des preuves utiles & judicieuses dans leurs Ecrits.* Le mot d'*amas* est trop bas pour faire honneur aux Antiquaires, ces paroles *dans leurs Ecrits* ne sont pas à leur place; & il vaudroit encore mieux les effacer tout-à-fait, puis qu'elles ne disent que ce que le Lecteur peut facilement supléer.

Enfin,

* *Ces paroles*, les deux traits si lumineux, *sont de Mr. de Vallemont, & on les lui reproche souvent.*

Enfin, je ne sai si *donner des preuves de ses recherches*, n'est pas une expression ou mauvaise ou équivoque; & s'il ne vaudroit pas mieux dire donner des preuves de ses découvertes.

Voici ce qu'on lit un peu plus bas. *Outre cela une infinité de choses prennent le nom des ornemens qu'on y ajoute, & réciproquement combien d'autres prennent le nom des fonctions qu'elles font en de certains endroits.* Deux pages plus bas. *Les panaches & les plumes prétenduës par ce passage suivant la maniére de l'expliquer, n'étoient point au milieu des* aigrettes, *pour me servir des termes de Mr.* de Vallemont, *comme dans sa Médaille, mais à côté, où il n'y en avoit point trois. Cèt Ornement*, dit *Adéle*, à la pag. 20. de la troisiême Lettre, *cèt ornement donc n'étoit tout au plus qu'une aîle comme on en voit sur la tête d'un Faune dansant du Cabinet de Mr.* Baudelot, *ou telle qu'en mettoient les Cimbres sur leurs têtes, dit* Plutarque *dans la vie de* Marius, *ou selon la coutume qu'en avoient bien plûtôt les Couriers d'en mettre sur leurs têtes.* Je pense que c'est là proprement ce qu'on apelle du *Jargon.* Voici ce qui suit immédiatement. *C'est, peut-être, dans ce sens que.* Ciceron *apelle* petasatos *les Cou-*

Couriers du Consul Cassius. *Si l'on doit néanmoins entendre des plumes dans notre passage qui parle d'*Alexandre *celui-là avec celui d'*Aristophane, *un de* Virgile *& l'autre de* Polybe, *dont je ne conviens pas trop, où les Romains se couronnent d'ailes peintes en rouge, ou en noir, sont peut-être les seuls que je sache où il en soit parlé.* Tout ce qui suit est à peu près de la même force; mais je me lasse de copier.

Je ne doute point, au reste, qu'il n'y ait des Lecteurs, qui trouvent mauvais, que j'aye relevé toutes ces fautes. Mais je les prie de remarquer en premier lieu, que ce sont les fautes d'un Auteur, qui en critique un autre, & qui, par conséquent donne sur lui-même le droit qu'il s'est attribué sur autrui. En second lieu, un Journaliste seroit bien gêné & bien mal récompensé de ses travaux, si après avoir lû un Livre avec soin, & avoir eu souvent bien de la peine à le déchifrer, il ne pouvoit, du moins, faire sentir de tems en tems, la peine qu'il s'est donnée. Enfin, il faut bien distinguer entre des censures vagues, indéterminées, & destituées de preuves, & des critiques appuyées sur des faits dont le Critique se rend garand. Si les exem-

exemples que j'ai citez sont mal choisis, s'ils n'ont pas les caractéres, que je leur attribuë; j'ai tort, & je dois être condamné sans miséricorde, surtout puis que personne ne m'obligeoit à faire mes remarques. Mais si ma Critique est fondée, je ne saurois être blâmé, puis qu'il s'agit d'un Ouvrage public, qui est entre les mains de * tout le Monde; & surtout, puis que tout ce que j'ai dit ne blesse en rien les vertus morales de l'Auteur; vertus pour lesquelles seules nous devrions nous intéresser. Ceci soit dit une fois pour toutes.

Pour montrer, qu'il n'y a aucun chagrin particulier, qui m'aît engagé à faire les remarques qu'on vient de lire, je vai raporter quelques unes de celles de l'Auteur, qui m'ont paru les plus utiles & les plus curieuses.

Il soutient que le Médaillon, que Mr. *de Vallemont* a pris la peine d'expliquer, a tous les caractéres d'une fausse piéce, qui ne mérite aucune attention, que c'est là l'opinion de plusieurs Savans; & que, quand elle seroit vraye, elle ne peut se raporter à *Alexan-*

* *L'Auteur débite sur ce sujet des Maximes très judicieuses, qu'il permet, sans doute, aux autres de suivre.*

Alexandre. La tête casquée de la Médaille ne ressemble point à ce Prince. Elle ne représente point un visage de seize ans, comme on le prétend, mais un âge plus avancé. *Alexander ab Alexandro* cité par Mr. *de Vallemont*, dit que *des plumes blanches entouroient le Casque d'Alexandre*, & c'est ce qui fait que Mr. *de Vallemont*, en veut trouver sur le Casque de la Médaille: mais on lui soutient qu'on n'y découvre que trois bandelettes semblables aux extrémitez des anciens Diadêmes; & que même on ne voit rien de tel dans les Médailles, que nos Livres donnent à *Alexandre*. A cette occasion l'Auteur fait diverses remarques sur les Casques & les ornemens de tête des Anciens. Il assure entr'autres choses que les Anciens n'ornoient leurs Casques que de queües de cheval, & nullement de plumes ou de panaches, comme le prétend Mr. *de Vallemont*.

On lui soutient que ce qu'il prend sur le Casque de la Médaille, pour *Philippe* Pére d'*Alexandre* combattant contre les *Triballes* est un véritable Centaure, & que c'est là l'opinion de plusieurs personnes très habiles. On prétend aussi que jamais on n'a représenté sur les Médailles *Alexandre*

domp-

domptant *Bucéphale*, parce, sans doute, que cette action étoit peu glorieuse à ce Prince, si on la compare à tant d'autres, qui conserveront sa mémoire dans tous les Siécles. Il n'est pas même certain que les Médailles sur lesquelles on voit *Alexandre* à cheval soient de son tems. On peut assurer, au contraire, qu'elles sont plus récentes, & frapées par un corps de Province, lors que la Macédoine n'étoit plus un Royaume particulier. On le prouve par la qualité de *Neocores*, qu'y prennent ceux du Pays où ces Médailles ont été frapées. On remarque à ce sujet que ce n'est que longtems depuis *Alexandre* qu'on s'est fait honneur dans les Monnoyes du titre de *Neocore.* Au commencement ce n'étoit qu'un nom de Ministére & d'Office Servile, bien loin d'être un nom de dignité. *Suidas* dit que le *Néocore n'est pas seulement celui, qui a soin des ornemens du Temple & de son entretien, mais aussi celui qui est commis pour le balayer & le tenir net.* Il paroit même par les monumens Romains, que dans des tems déja fort éloignez de l'Antiquité, les fonctions de l'*Æditums*, qui sont les mêmes que celles du *Neocore*, n'étoient le plus souvent que

que des emplois fort serviles, puis que c'étoit des Esclaves qui les exerçoient. Le *Néocorat*, dit dans la suite notre Auteur, *n'est devenu célèbre & honorable chez les Payens que par une émulation vaine de religion ou de politique, par un certain fanatisme de vanité, ou une flaterie intéressée.* Quoi qu'il en soit, le terme de Νεωκόρος, n'étoit point connu du tems d'*Alexandre*. Par conséquent les Médailles de ce Prince, où les Macédoniens se disent *Neocores*, ne sont point de son tems. On croit donc que la Médaille, dont il s'agit, peut représenter une victoire remportée par quelque Grec aux Jeux Olympiques. A l'égard de l'Astre, c'est un symbole si commun à tant d'autres Médailles, qu'il ne mérite pas qu'on y fasse attention.

On reproche en cèt endroit un lourd anachronisme à Mr. *de Vallemont*, qui dit que *Phidias*, qui vivoit un Siécle avant *Alexandre*, fit une Statuë de ce Prince.

On fait ensuite diverses remarques sur le nom de *Bucéphale*, qu'on prétend lire sur la Médaille, & sur les raisons que Mr. *de Vallemont* allégue, pourquoi on a plutot mis le nom de ce cheval sur cette Monnoye, que le nom

nom du Prince qui le montoit.

On prétend que ce qui est sur le casque de la Médaille dont il s'agit, peut fort bien représenter le combat d'*Hercule* contre *Nessus* ou contre quelque autre Centaure; & l'on répond aux raisons que Mr. *de Vallemont* a alléguées contre cette explication. La tête casquée n'est point d'*Alexandre*, ni jeune, ni plus âgé, mais d'un Dieu ou d'une Déesse. On pourroit la prendre pour *Minerve*, où pour quelque Héros du Pays où la Médaille a été frapée. Le mot ΒΟΥΚΕ, ou ΒΟΥΚΕΦ, n'est point le commencement du nom d'un Cheval. Ce peut être plûtôt celui d'un peuple, par exemple, ΒΟΥΚΕΦΑΛΙΤΩΝ, qu'on lit dans *Etienne* de Bysance. Ainsi, on pourroit donner la tête à *Lapithus*, fils d'*Apollon*, de qui ces peuples tiroient leur origine. Notre Auteur les place en Thessalie. Le type du revers n'y est point contraire. Les Monnoyes de ce Pays ont quelquefois des Astres, & assez communément des Chevaux ou des Cavaliers. On sait qu'on attribuë à ces peuples la gloire d'avoir les premiers domté des Chevaux, & inventé les freins & le reste du harnois. Il est sûr qu'on y en nourrissoit beaucoup. On donne en-

encore quelques autres explications de cette Médaille, afin que dans une question si obscure le Lecteur puisse choisir.

Au reste, il faut qu'il y ait quelque chose de personnel dans cette dispute, qui aît attiré à Mr. *de Vallemont* la dureté avec laquelle on le traite: peut-être, en a-t-il donné lui-même l'exemple le premier, en témoignant du mépris pour tous ceux qui ne seroient pas de son opinion. Quoi qu'il en soit, il seroit à souhaiter que les Savans témoignassent plus de modération & eussent des manieres plus honnêtes.

ARTICLE VI.

THESAURUS ANTIQUITATUM & HISTORIARUM ITALIÆ, &c. C'est-à-dire, *Thrésor des Antiquitez de cette Partie de l'Italie, qui est près de la Mer de Gênes & des Alpes. &c. Premiére Partie du Tome II.* A Leyde, chez Pierre Vander Aa. 1704. pagg. 381.

LE SECOND Tome de ce Thrésor contient les Auteurs qui ont écrit

écrit l'Histoire de Milan & du Milanois.

I. Le premier qui paroit ici est *André Alciat* célébre Jurisconsulte du Seizième Siécle, qui chassa la barbarie des Interprêtes du Droit & remit cette Science dans son lustre. Quoi qu'il ne soit pas aussi habile Historien, que Jurisconsulte, l'Ouvrage qu'on nous donne ici de lui n'est pas à mépriser. Il a pour titre, *Rerum Patriæ, seu Historiæ Mediolanensis Libri IV. ex Ms. Bibliothecæ Ambrosianæ.* Je ne vois point que, ni *Moreri*, ni *Hofman*, ni Mr. *Bayle* nous parlent de cèt Ouvrage d'*Alciat*, quoi que je ne doute pas qu'il ne leur ait été connu, surtout à ce dernier. Il n'a été publié qu'après la mort de l'Auteur. Il commence dès la premiére antiquité & finit à l'Empire de *Valentinien*. Comme durant toute cette longue suite d'années les affaires du Milanois ont été extrêmément mêlées avec celles des Romains, ausquels tout ce Pays a été sujet, *Alciat* a été obligé d'emprunter diverses choses des Auteurs, qui ont écrit l'Histoire Romaine. Il y mêle ce qui concerne l'Histoire Ecclésiastique. Il n'oublie pas les Miracles qu'il prétend avoir été faits à Milan & dans le Milanois.

-lanois. Il fait assez souvent des digressions, pour expliquer quelque point d'Antiquité, ou quelque question curieuse; & passe quelquefois de l'Histoire particuliére à l'Histoire générale. C'est à quoi sont obligez tous ceux qui écrivent l'Histoire de quelque Pays particulier, qui n'a pas été fort célébre dans l'Antiquité, & qui veulent prendre les choses dès leurs commencemens. Comme les matériaux leur manquent par raport à ces tems reculez; il faut nécessairement qu'ils empruntent dans le voisinage, pour donner à leur Histoire une étenduë raisonnable. *Alciat* avoit résolu de continuer son Ouvrage, mais il fut prévenu par la mort, qui l'emporta à l'âge d'environ cinquante ans.

On ne doute point que *Bellovese* Chef des Gaulois ne soit le Fondateur de la Ville de Milan. Mais l'origine du nom qu'il lui donna est tout-à-fait fabuleuse. On dit que ce Général choisit sept hommes pour consulter l'Oracle, pour savoir en quel lieu il bâtiroit la Ville qu'il avoit dessein de bâtir & quel nom il lui donneroit. On ajoute qu'il lui fut répondu à peu près en ces termes.

Nomina

Nomina principiumque urbi Sus lanea signet.

Qu'une Truye couverte de Laine designe le nom & le commencement de la Ville. On trouva ensuite une Truye couverte à moitié de Laine; on bâtit la Ville dans l'endroit où elle fut trouvée, & on l'apella *Mediolanum*, comme qui diroit *moitié Laine*. Plusieurs Auteurs ont écrit la même chose. Et du tems d'*Alciat* on en voyoit encore un monument sous la Voute du Palais, au milieu du Marché. C'étoit une Truye de marbre, dont la moitié du corps paroissoit être couverte de Laine. *Alciat* n'admet ni ne refute cette opinion. L'Auteur suivant la raporte aussi; mais il la rejette, comme une fiction Poëtique, & regarde la Statuë de marbre qu'on voyoit à Milan, comme le jeu de quelque Sculpteur, qui tire son origine de cette fable. Il soupçonne avec plus de vraisemblance, que les Gaulois donnérent le nom de Milan à la ville qu'ils bâtirent, parce qu'il y en avoit quelcune de ce nom dans le Pays d'où ils venoient. En effet, *Ptolemée* en place deux dans la Gaule, deux en Allemagne & autant en Angleterre.

Il est vrai qu'on trouve dans les *Origines* attribuées à *Marc Caton*, que le mot *Mediolanum*, a été formé du nom de deux Généraux l'un nommé *Olanus* & l'autre *Medus*, l'un desquels fonda la ville de Milan & l'autre l'accrut. Mais chacun sait que ces *Origines* sont une piéce supposée, sur laquelle il n'y a point de fonds à faire.

Nous avons dit qu'*Alciat* faisoit quelquefois des digressions: Il y en a, qui paroitront peu importantes au Lecteur, comme celle de l'origine du Carnaval, celle qui concerne les personnes ausquelles on donnoit le titre de *César*, & quelques autres de cette nature. Mais il faut remarquer qu'*Alciat* écrivoit dans un tems, où les Belles-Lettres ne commençoient qu'à refleurir en Europe. Alors on regardoit comme des remarques curieuses, certaines choses qu'aucun homme de Lettres n'ignore aujourdhui. Le bon *Alciat*, quoi que Jurisconsulte, fait aussi quelquefois le Prédicateur, lors qu'il veut se mêler de faire des réflexions. On peut voir, par exemple, ses exhortations pathétiques sur les progrès des armes Turques, dans son troisiême Livre. Col. 57.

II. LE SECOND Auteur dont on

nous donne ici l'Ouvrage est *Tristan Chalco*, qui a écrit l'Histoire du Milanois en vint Livres. Il commence aux tems les plus reculez & finit à l'an 1313. Cèt Auteur est à peu près du même mérite qu'*Alciat* par raport à l'Histoire, car, pour le stile, il est beaucoup au dessous de lui. Il joint l'Histoire Ecclésiastique à la Civile, Il raporte les miracles qu'il croit être arrivez dans les tems, dont il parle, & il n'oublie pas la résurrection d'un mort par S. *Ambroise* Archevêque de Milan. Il donne aussi quelquefois ses réflexions, qui sont à peu près de la nature de celles d'*Alciat*. Cèt Auteur nous aprend dans son troisième * Livre, que le Roi de Perse envoya des Ambassadeurs † à *Charlemagne* avec quantité de présens. Le plus considérable étoit une Horloge composée de roües de Laiton, enchassées les unes dans les autres, qui par leur mouvement marquoient les ‡ douze heures à la clepsydre. Il y avoit autant de petites boules, qui tombant dans un bassin, les faisoient entendre, par le son qu'elles produisoient. Cette nouveauté surprit tout le monde.

 On

* *Col. 173, 174.* † *en 806.* ‡ *ad clepsydram duodecim horæ vertebantur.*

On fit de semblables horloges en Italie & on les perfectionna même. J'aurois souhaité que l'Auteur nous eut dit qui lui a fourni ce fait. C'est, en général, la plainte que fait Mr. *Perizonius*, dans la Préface générale, qu'il a mise au devant de tout l'Ouvrage. Il semble que tous ces Auteurs Italiens se soient imaginez, qu'on devoit les en croire sur leur parole, dans tant de faits, dont ils n'ont point été témoins; & qu'on ne doit jamais raporter, sans en avoir de bonnes preuves en main.

Jean Guillaume Calaveroni, qui a publié l'Ouvrage de *Chalco* après sa mort, y a joint un petit nombre de Notes, principalement sur les premiers Livres, car sur les derniers, il n'y en a presque point. Dans ces Notes, il corrige quelquefois l'Auteur, sur tout par raport à la Chronologie, il indique lors que d'autres Historiens raportent les mêmes faits à d'autres années, & il montre les raisons des changemens qu'il a faits quelquefois dans le texte. En cela, on ne sauroit que loüer sa fidélité. Si le lieu où il étoit ne lui permettoit pas de publier certaines choses peu conformes aux sentimens de la Religion qu'on y professe, on lui a obligation de les

avoir

avoir conservées dans les Notes, & on lui en auroit encore plus s'il l'eut toujours fait. En voici deux exemples remarquables.

Dans le Livre troisiéme, * *Chalco* avoit écrit que l'Eglise Chrétienne naissante ne connoissoit point le Carême; mais que les Chrétiens, sans y être obligez par aucun précepte vivoient avec beaucoup de frugalité & dans une grande abstinence, durant tout le cours de l'année. Mais que l'ancienne discipline ayant été abolie, le Carême avoit été introduit par un droit humain, & par l'Ordonnance des Prêtres; en sorte pourtant qu'il n'étoit pas le même partout. Tout cela est parfaitement vrai, malgré les chicaneries de *Bellarmin*, comme l'a prouvé invinciblement Mr. *Daillé* dans son Livre *de Jejuniis & Quadragesima*; mais ce n'est pas l'opinion des Italiens. Il a donc falu changer tout cèt endroit de *Chalco*, & mettre à sa place une insigne fausseté, qui est que le Carême a été institué par les Apôtres & ordonné à toute l'Eglise, quoi qu'il y aît eu quelque différence dans la maniére de le célébrer. Dans la colonne suivante, le Commentateur a

 fait

* *Voyez la Col.* 139.

fait un pareil changement sur la même matiére du Carême; mais, comme il ne nous aprend pas ce que *Chalco* avoit dit en place de ce qu'il lui fait dire, nous ne pouvons en rendre compte au Lecteur.

L'autre exemple est tiré du même Livre troisiême *. L'Auteur raporte la mort de *Boëce* & de *Symmaque* son beaupére. Mais parce qu'il n'avoit pas parlé avantageusement de la cause de cette mort, l'*Editeur* a changé tout cèt endroit, & a fait autant d'honneur à ces deux personnes illustres, dont il raporte la mort, que *Chalco* leur en avoit fait peu. Aprés cela qu'on nous vienne dire que les Livres des anciens Péres sont parvenus à nous sans corruption. Qui nous assurera qu'ils n'ont pas été traitez, comme *Chalco* l'a été par son *Editeur*?

Il n'y eut d'abord, que ces vint Livres de *Chalco* de publiez, & l'on ne croyoit pas qu'il en eût composé davantage. Mais *Joseph Ripamonte*, à qui le Sénat de Milan ordonna de continuer l'Ouvrage de *Chalco*, travaillant à amasser des matériaux trouva dans la Bibliothéque de *Ene Adrien Cotta* Milanois, deux autres Livres de

* Col. 148.

de la même Histoire, avec quelques autres petites piéces du même Auteur, qu'il semble avoir composez dans sa vieillesse & peu avant que de mourir, & qui virent enfin le jour en 1644. On a joint tout cela dans ce Trésor, aux vint premiers Livres de *Chalco* sous le nom de *Residua Tristani Chalci*. Ces deux derniers Livres contiennent l'Histoire de dix ans, en sorte que tout l'Ouvrage de cèt Auteur comprend toute l'Histoire de *Milan* depuis l'Antiquité la plus reculée, jusques à l'année 1323. c'est-à-dire, jusques à la mort de l'Empereur *Henri VII.* & de *Matthieu* surnommé *le Grand*, de la Famille de *Visconti*, qui s'empara de toute l'autorité, dans Milan, & qui la transmit à sa postérité.

Les autres petits Ouvrages de *Chalco*, qu'on a joints à son Histoire sont la Rélation du Mariage de *Jean Galeas* Duc de Milan avec *Isabelle d'Aragon* Niéce de *Ferdinand* Roi de Naples. Celle du Mariage de *Loüis Marie* aussi Duc de Milan avec *Béatrix* Sœur d'*Alfonse* d'*Est*; & d'*Alfonse* avec *Anne*, Niece de *Loüis*. Et, enfin, celle du Mariage de *Maximilien* Empereur avec *Blanche* Sœur de *Jean Galeas* Duc de Milan. Ces Rélations sont écrites

d'un Stile fort simple, & n'épargnent pas au Lecteur les moindres petites circonstances. Elles apartiennent, en quelque sorte, à l'Histoire de Milan; & d'ailleurs il y a bien des gens, qui veulent avoir les Ouvrages des Auteurs complets, & qui feroient moins de cas de ce Recueil, si l'on avoit retranché la moindre chose de ce qui se trouve dans les Editions précédentes.

III. LE TROISIÉME Auteur qu'on trouve dans ce second Volume est *Joseph Ripamonte*, qui, comme on l'a dit, eut ordre de continuer l'Histoire de *Chalco*. Il la prit à l'an 1313. où il croyoit d'abord que *Chalco* avoit achevé la sienne, & la continua jusqu'au tems de *Philippe II.* Roi d'Espagne, qui s'assujettit tout-à-fait le Milanois. *Ripamonte* raconte toutes les actions de ce Prince tant en Italie, qu'ailleurs. Il est à peu près du mérite de *Chalco*. Son Ouvrage est divisé en vint-trois Livres. Mais on n'en a mis que dix dans la premiére Partie de ce second Tome, pour la rendre à peu près de la même grosseur, que la seconde. Je suis surpris que *Moreri*, qui parle de cêt Auteur, & qui nous aprend qu'il composa l'Histoire Ecclésiastique de Milan, & la

Vie de S. *Charles Borromée*, ne nous dit rien de son Histoire du Milanois, qui est le plus considérable de ses Ouvrages. Il l'apelle l'*Historiographe du Roi d'Espagne*; mais il auroit, peut-être, parlé plus juste, s'il eut dit qu'il étoit Historiographe de la Ville de Milan.

Ripamonte raconte presque dès le commencement de son premier Livre une Histoire, qui mérite d'être raportée. On la trouve aussi dans *Chalco*; mais beaucoup plus en abrégé. Une certaine fille de basse condition nommée *Guillelmine*, fit vœu de Virginité, & obligea ses parens à y consentir. Sans se distinguer par des habits singuliers, ni par d'autres marques extérieures, elle passa quelque tems dans la maison paternelle vaquant aux œuvres de pieté & en faisant toute son occupation. Elle fréquentoit toutes les Eglises & toutes les Chapelles, elle employoit le reste du tems en conversations pieuses avec ses voisins. Elle s'aquit bientôt par ce moyen une grande réputation de Sainteté, non seulement dans son voisinage; mais même dans toute la Ville. Tout le monde la consultoit comme un Oracle. On ne faisoit presque plus de Contract,

de Testament, ou de Constitution, de quelque nature qu'elle fût, que par ses avis. Quelquefois elle ne daignoit pas répondre par elle-même à ceux qui la consultoient. Elle avoit d'autres femmes, qui étoient comme ses Ministres, & par le moyen desquelles, elle donnoit ses Oracles. Elle feignit de vivre sans manger, & ses Ministres favorisérent sa fourbe, en lui donnant en particulier de quoi se nourrir. Elle ne se contenta pas du Ministére de son sexe, elle voulut avoir un Ami ; elle choisit pour cèt effet un certain *André Saramita* homme adroit, & qui servoit à plus d'un usage à notre fausse dévote.

Ces deux personnes de basse naissance se mirent dans la tête, d'établir des fêtes nocturnes, sous prétexte de prier Dieu, & parce que les priéres qu'on faisoit le jour, ne leur paroissoient ni assez saintes, ni assez recueillies. Ils enrollérent plusieurs personnes dans leur Confrairie. Ils choisirent, pour cèt effet, une espéce de caverne près des murailles de Milan, & y firent construire une Chapelle. Ils y admirent d'abord peu de personnes, ensuite un peu davantage & enfin une assez grande multitude. On exigeoit d'eux

un serment horrible de ne rien dire de ce qui se passoit dans ces Assemblées nocturnes. Après le serment, on allumoit du feu sur l'Autel, on chantoit certains Cantiques, dont le sens étoit *Croissez & multipliez*; après quoi on éteignoit les Chandelles, & ces malheureux se mêloient ensemble comme des bêtes. *Guillelmine* mourut quelque tems après, peut-être, par trop de débauche. Elle passa pour une Sainte. Chacun vouloit frotter son chapelet à son corps, pour lui aquérir plus de Sainteté. On faisoit brûler des Cierges & des lampes perpétuelles près de son Tombeau; & l'on étoit sur le point de lui déferer publiquement les mêmes honneurs, que l'on rend aux Saints du Paradis. Après sa mort son associé continua le même commerce. Un riche Marchand nommé *Alexandre Coppa*, allé des sorties nocturnes de sa femme, voulut l'empêcher de les continuer. Il le voulut en vain. Enfin il résolut de la suivre. Il se glissa dans le lieu, où se célébroient ces infames mystéres de prostitution. Il s'y cacha dans un coin. Il vit tout ce qui s'y passoit, de la maniére que nous l'avons raconté. Les chandéles éteintes, il se joignit à sa

femme, & lui enleva insensiblement une bague qu'elle avoit au doigt. Etant de retour, il demanda cette bague à sa femme, qui le paya de mauvaises excuses. J'avois oublié de dire, qu'un des caractéres de ceux qui étoient initiez dans ces mystéres, c'étoit de se raser une partie de la tête, à peu prés de la même maniére, que les Prêtres séculiers. *Alexandre Coppa*, avoit aperçu dans cette Assemblée les femmes & les filles de plusieurs de ses voisins. Il les invita toutes un jour avec les Maris ou les Péres. Aprés le repas, il leur raconta ce qui s'étoit passé, & leur dit de visiter la tête de leurs femmes & de leurs filles, où ils verroient des preuves de ce qu'il avançoit. On raporta ensuite le tout au Souverain, qui fit prendre tous les coupables, & les fit condamner au feu. *André Saramita* chef de cette Secte infame, fut brûlé dans un bucher séparé. On déterra *Guillelmine* sa Maitresse, dont les os furent brûlez, de même que tous les présens d'or ou d'argent qu'on avoit faits pour honorer son tombeau. La Chapelle de ces malheureux fut démolie en un moment par la fureur du peuple, & aprés avoir brûlé tout ce qui pouvoit être consumé par le

feu,

feu, on jetta le reste des masures dans les cloaques, afin qu'il ne restât rien, qui pût conserver la mémoire d'une Societé si impure.

Notre Auteur, après avoir raporté ce fait, se sert de cette occasion, pour invectiver contre les femmes, & il se jette à cèt égard dans des réflexions outrées, plus dignes d'un Déclamateur, que d'un Historien grave & judicieux. Il adopte cette pensée impertinente du Poëte *Euripide*, qu'il eut été à souhaiter pour le genre humain, que la Nature eut fourni aux hommes un autre moyen de perpétuer leur espéce, que celui de la femme, afin qu'on ne fût pas obligé d'entrer en societé avec un animal si infidéle, & qui a un si grand penchant à la débauche. Il aprouve encore ce qu'a dit un autre Poëte, qu'il n'y avoit point d'homme, qui pût assurer qui étoit son pére. Ce sont là des excès indignes d'un Historien & encore plus d'un Ecclésiastique, tel qu'étoit *Joseph Ripamonte*. On ne peut l'excuser que sur le genie de sa Nation, qui est fort ombrageuse sur cèt article, & qui croit qu'on ne peut se garentir contre l'infidélité des femmes, qu'en les faisant garder à vuë, & en les enfermant soigneusement.

ARTICLE VII.

A PARAPHRASE *and* NOTES *on the* EPISTLE *of St.* PAUL *to the* GALATIANS. C'est-à-dire, *Paraphrase & Notes sur l'Epître de S. Paul aux Galates.* A Londres, chez les Churchill. 1705. in 4. pagg. 42. gros & petit caractére.

C'EST ici l'Ouvrage Posthume de Mr. *Locke*, que nous annonçâmes le mois passé. Nous dîmes en même tems, qu'il en avoit fait de semblables, sur d'autres Epîtres de S. *Paul*; & nous croyons que tous ceux qui liront celui-ci, seront dans l'impatience, jusqu'à ce qu'on aît publié les autres. Quoi que Mr. *Locke* ne fut pas Théologien de Profession, il n'avoit pas laissé d'étudier la Religion avec soin, & de l'étudier dans ses sources; je veus dire dans l'Ecriture. On n'a garde de vouloir adopter partout ses idées, mais on ne sauroit disconvenir, qu'il n'aît parfaitement rencontré en plusieurs endroits. Il avoit de la pénétration, il savoit méditer & il méditoit profondément, c'est un préjugé favorable

rable pour tous ses Ouvrages.

Il commence dans celui-ci par donner une idée générale de l'Epître aux Galates. On sait que les Théologiens ont disputé sur le but de cette Epître. Quelques uns ont soutenu qu'il étoit le même que celui de l'Epître aux Romains; d'autres ont prétendu qu'il étoit différent. Mr. *Locke* embrasse la premiére de ces opinions. C'est, dit-il, le même but, mais traité d'une maniére un peu différente. L'Apôtre S. *Paul* veut empêcher les Galates de se mettre sous le joug de la Loi de *Moyse*. Cet Apôtre avoit lui-même fondé les Eglises de Galatie. De là vient qu'il ne s'étend pas à leur expliquer les doctrines de l'Evangile, comme il fait dans son Epître aux Romains, parce que ceux-ci ayant été instruits par d'autres, il ne savoit pas quelle pouvoit être l'étenduë de leurs lumiéres. Pour la même raison il agit plus librement avec les Galates, qui étoient ses Disciples & ses Enfans Spirituels, qu'avec les Romains, qui lui étant comme étrangers, exigeoient plus d'égards, & ne permettoient pas qu'il les traitât d'un ton de Maître, comme ses chers Galates.

Les Eglises de Galatie avoient été fon-

fondées environ l'an 51 de *Jesus-Christ.* Depuis ce tems, jusques en 57. qui est la datte de cette Epître, il étoit survenu beaucoup de désordres dans ces Eglises. Quelques Juifs zélez mal-à-propos les avoient presque persuadez, de se soumettre volontairement à la circoncision & aux autres cérémonies de la Loi de *Moyse*. Cela avoit produit des disputes & des divisions parmi eux, qui troubloit leur paix & les animoit les uns contre les autres. C'est pour remédier à ces deux grans maux que S. *Paul* leur écrit. Il les exhorte à conserver soigneusement la Liberté Evangelique, qui les exemte de toutes les cérémonies de la Loi; & il fait tous ses efforts pour rétablir l'union parmi eux, & pour les porter à s'aimer les uns les autres, comme fréres. Il finit par une exhortation à la libéralité, & à la bénéficence envers tous, & particuliérement envers ceux qui leur enseignent les véritez de l'Evangile.

Outre cèt Argument général de toute l'Epître, Mr. *Locke* la divise en plusieurs Sections, sans avoir égard à la division ordinaire en Chapitres & Versets, qui est souvent très-mal faite, & dont il se sert pourtant d'ailleurs,

pour

pour plus de commodité, à peu près comme a fait Mr. *Le Clerc* dans son Commentaire sur le Pentateuque & dans sa Version du Nouveau Testament. Mr. *Locke* donne l'Abrégé de châcune de ces Sections; après quoi suit sa Paraphrase à côté de laquelle on lit le Texte, & au bas de la page sont des Notes courtes, qui par les régles de la Critique, & avec le secours des passages paralléles expliquent tout ce qu'il peut y avoir de difficile dans le Texte Sacré. On auroit bien de la peine à donner une juste idée de l'exactitude de Mr. *Locke* & dans ses argumens, & dans sa Paraphrase, & dans ses Notes. Il faut les lire pour s'en bien convaincre. On peut dire en général, que son principal dessein a été de nous faire bien sentir le but de S. *Paul* & la fin qu'il se propose dans toute cette Epître. Il ne le perd jamais de vuë, il n'employe pas un mot qui ne tende à cette fin. Sans faire parade d'une vaine érudition, qui ne lui auroit rien coûté, quand il auroit été moins savant qu'il ne l'étoit, il n'employe son Savoir qu'à répandre des lumiéres sur les paroles de S. *Paul*. Il fait voir partout la prudence de cèt Apôtre, & sans examiner trop scrupuleusement

chaque mot, il fait sentir dans toutes les occasions, pourquoi cèt Apôtre s'est servi de certaines expressions plûtôt que d'autres; & les raisons qu'il en allégue paroissent si justes, qu'elles ne peuvent qu'inspirer de l'amour & de la vénération pour Saint *Paul.* Il a évité avec soin toutes les explications Théologiques, & autant que j'ai pû l'apercevoir, il n'y a rien dans tout cèt Ouvrage, qui soit directement contraire à la doctrine des Réformez, si ce n'est, peut-être, que par les Oeuvres ausquelles S. *Paul* refuse la vertu de justifier; il entend les œuvres de la Loi, l'œconomie légale prise précisément en elle-même.

Peut-être que le Lecteur sera curieux de savoir comment Mr. *Locke* explique ce passage célébre du *Chapitre III. vers* 20. qui a été jusques ici la croix de tous les Interprêtes. *Or le Médiateur n'est pas d'un seul, mais Christ est un seul.* Voici la Paraphrase de Mr. *Locke*, *Or un Médiateur, est un Médiateur entre deux Parties interessées; mais Dieu n'est qu'une de ces deux Parties intéressées dans la promesse.* On auroit de la peine à comprendre sa pensée s'il n'avoit ajouté à cette courte Paraphrase, une Note assez longue, dont

dont voici le sens. Pour entendre ce verset, il faut rapeller le but de S. *Paul* dans cet endroit. Il paroit par le verset 17. de ce même Chapitre, qu'il veut prouver que la Loi ne pouvoit pas anéantir la promesse, qui avoit été faite à *Abraham*. Il le prouve par ce principe, qu'une Alliance ou une promesse une fois ratifiée ne peut être alterée ou cassée, que par les deux parties intéressées dans cette Alliance. Or, dit S. *Paul*, Dieu n'est qu'une de ces deux parties intéressées dans la promesse; les Juifs & les Gentils conjointement sont l'autre Partie. Mais *Moyse* donnant la Loi, étoit Médiateur seulement entre les Israëlites & Dieu. Par conséquent il ne pouvoit transiger d'aucune chose, qui pût annuller l'alliance faite entre Dieu d'une part, & les Israëlites & les Gentils ensemble de l'autre: parce que Dieu n'étoit qu'une des Parties de cette Alliance: *Moyse* ne pouvoit point transiger pour l'autre Partie, qui comprenoit les Gentils aussi bien que les Israëlites. Ainsi ce qui fut fait par la Médiation de *Moyse* sur la montagne de Sinaï, ne pouvoit rien changer à une alliance faite entre deux Parties, dont une seule étoit présente. On verra

com-

combien il étoit nécessaire que S. *Paul* ajoutât cela à ce qu'il venoit de dire, si l'on prend garde que, sans cela, son argument tiré de la promesse faite à *Abraham* 430. ans avant que la Loi fut donnée n'auroit aucune force. Car si les Gentils n'eussent point été intéressez dans la promesse faite à *Abraham*, & que les deux parties contractantes alors se fussent trouvées toutes deux sur la montagne de Sinaï, qui auroit pû empêcher, qu'on n'eut altéré, changé, & même annullé cette premiére alliance, pour mettre à sa place l'alliance de la Loi; sans que le tems de quatre cens ans d'antiquité y eut pû apporter aucun obstacle? Ce qui empêchoit que cette premiére alliance ne fut changée par la Médiation de *Moyse*, c'est que les deux parties contractantes n'étoient pas présentes. *Moyse* ne put contracter, que pour la Nation des Juifs, qui se trouvoit à Sinai, & non pour les Gentils qui n'y étoient pas, & qui étoient la partie la plus considérable de cette semence d'*Abraham*, à qui la promesse avoit été faite.

Il y a une autre difficulté dans l'Epître aux Galates, qui a fait de la peine aux Interprêtes. Il est constant que les Galates étoient Payens avant qu'ils eussent

eussent embrassé le Christianisme ; cependant il semble que S. *Paul* leur parle, comme s'ils eussent été sous la servitude de la Loi. * *Mais*, leur dit-il, *après que vous avez connu Dieu, ou plûtôt que vous avez été connus de lui, comment vous tournez-vous de nouveau à ces élémens foibles & pauvres, ausquels vous voulez servir de nouveau, comme auparavant ?* Cette difficulté est indissoluble, si on suppose que le joug auquel les Galates veulent se soumettre, qui est constamment celui de la Loi, est le même que celui auquel ils s'étoient soustraits, en embrassant l'Evangile. Mais cette supposition est fausse, & on ne sauroit la prouver par S. *Paul*. Les Gentils avoient leur joug comme les Juifs avoient le leur, c'étoit le joug de toutes ces fausses Divinitez, qu'ils adoroient. Les Galates entrant dans la communion de *Jesus-Christ* s'étoient délivrez de ce joug malheureux ; & voulant se soumettre aux cérémonies de la Loi, ils se soumettoient à un nouveau joug. Ils ne faisoient que changer de Maître ; ils vouloient passer d'un esclavage dans un autre. C'est ce dont S. *Paul* veut les dé-

* *Chap. IV. vers 9.*

détourner dans les paroles, que nous venons de citer.

ARTICLE VII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*. Je crois vous avoir déja dit, que les Oeuvres de *Denys d'Halicarnasse* paroissent depuis quelque tems. En voici le titre. Dionysii Halicarnassensis *Opera omnia Gr. & Lat. duobus Voluminibus comprehensa, quorum prius Antiquitates Romanas complectitur; Posterius Tractatus ejusdem Rhetoricos & Criticos. Horum omnium exempla tam edita quam manuscripta contulit; Interpretationes emendavit;* Glareani, Sylburgii, Stephani, Casauboni, Aem. Porti, *aliorumque Observationes (quibus lux & medela locis obscuris & vitiosis affertur) summa cura digessit; atque Indices demum Graecos & Latinos locupletissimos &c. addidit* Joannes Hudson, *S. T. P. Proto-Bibliothecarius Bodl. & Coll. Universitatis Socius. Accedit* H. Dodwelli *Chronologia Graeco-Romana pro hypothesibus* Dionysii.

On a publié ici (Oxford) un *in folio*, qui contient tous les Ouvrages

La-

Latins de Mr. *Hody*. Humfredi Hodii *Linguæ Græcæ Professoris Regii*, & *Archidiaconi Oxon. de Bibliorum Textibus Originalibus, Versionibus Græcis & Latinâ Vulgatâ, Libri IV. videl. I. contra Historiam LXX. Interpretum Aristeæ nomine inscriptam, Dissertatio, quâ probatur illam à Judæo quodam fuisse confictam;* & Is. Vossii, *aliorumque doctorum Virorum Defensiones ejusdem ad examen revocantur. In hac Editione diluuntur* Vossii *Responsiones. II. De Versionis (quam vocant) LXX. Interpretum Auctoribus veris, eamque conficiendi tempore, modo, & ratione. III. Historia Scholastica Textuum Originalium, Versionisque Græcæ LXX. dictæ, & Latinæ Vulgatæ, quâ ostenditur, qualis fuerit singulorum Auctoritas per omnia retrò Sæcula, & Textus Originales maximo in pretio semper habitos fuisse. IV. De cæteris Græcis Versionibus,* Origenis *Exaplis, aliisque Editionibus Antiquis, cum Collectione Indiculorum Librorum Biblicorum per omnes ætates, quæ Historiam Canonis Scripturarum, quà brevissimam, sed plenam ac luculentam continet, ordinisque Librorum varietatem indicat. Præmittitur* Aristeæ *Historia Græcè & Latinè.*

Voici le tître de quelques Livres, qui

sont actuellement sous la presse. *Linguarum Veterum Septentrionalium Thesaurus Grammatico-Criticus & Archaeologicus; nec non de Linguarum istarum usu & dignitate, Dissertatio Epistolaris. Operâ & studio* Georgii Hickesii *S. T. P. Accedunt* Andreæ Fontaine *Equitis Aurati Numismata Saxonica*, & Humphredi Wanley *Librorum Veterum Septentrionalium, tam eorum qui in Anglia excusi sunt, quàm qui membranis scripti nondum eduntur Catalogus, quàm fieri potuit locupletissimus.*

Archæologiæ Britannicæ containing some Account &c. C'est-à dire, *Antiquitez Britanniques, ou Additions à tout ce qui a été ci-devant publié des plus anciennes Langues, Coutumes, & Monumens des Isles Britanniques, tirées des Observations & des Collections dans le Pays de Galles, Cornoüaille, Basse Bretagne, Irlande, & Ecosse. Par* Edoüard Lhwyd, *A. M. Garde du Cabinet* Ashmolée. Le premier Tome *in Folio*, qui traitera des Langues, contiendra 1. des Observations générales sur le changement des Langues. 2. Les différens Dialectes des anciens Langages *Breton* & *Ecossois* comparez ensemble. 3. Une courte Grammaire & un Vocabulaire du Langage de Cornoüail-

noüaille. 4. Les noms Romains des personnes & des lieux comparez avec les noms Bretons, qui nous en restent, & en partie expliquez. 5. L'examen de la Question, jusqu'où va l'affinité qu'il y a entre l'ancien *Breton*, & le *Grec* & le *Latin*. 6. Les Langues Bretonne, Celtique, & Teutonique comparées ensemble; avec des réflexions sur l'origine des Bretons. 7. Un Catalogue de Manuscrits Bretons. 8. Une Grammaire du Langage Irlandois ou ancien Ecossois, avec un Catalogue des Manuscrits, qui sont dans cette Langue. 9. Un Dictionaire Anglois-Irlandois. 10. Et, enfin, le Parallèle de l'Irlandois & du Cambrique, Celtique, & Teutonique, avec des recherches sur l'Origine des anciens Ecossois & Pictes.

An Exposition of Daniel's Prophecy, &c. C'est-à-dire, *Exposition de la Prophétie de* Daniel, *des LXX. Semaines, avec des Tables Chronologiques de ces Semaines, & de quelques autres matières, qui y ont du raport, par Mr. l'Evêque de* Worcester, *in 4.*

R. Mosis Maimonidis *Tractatus duo*, 1. *De Doctrina legis, sive Educatione Puerorum. De natura & ratione Pœnitentiæ apud Hebræos. Latinè reddidit*,

notisque illustravit Robertus Clavering, *A. M. Coll. Universitatis Socius. in* 4.

De France. On imprime les *Sections Coniques* de feu Mr. le Marquis *de l'Hôpital.* C'est Mr. *Varignon*, qui a soin de cette Impression. On espére que cèt Ouvrage sera digne de ces deux Savans. Le Pére *Regnaud* de l'Oratoire, ci-devant Professeur de Mathématiques à Angers, est présentement ici (Paris) pour faire imprimer un gros *in* 4. d'Algébre, de 60. ou 70. feuilles d'Impression, d'un caractére assez menu. On prétend que ce Livre contient une Algébre complette.

Le P. Dom *Mabillon* Bénédictin fait réimprimer *in* 12. l'Epître Latine, qu'il donna au Public en 1698. *in* 4. sous ce nom déguisé. *Eusebii Romani ad Theophilum Gallum Epistola de Sanctorum Cultu.* Elle sera augmentée des deux tiers. Il a trouvé dans l'Antiquité de fortes preuves, pour apuyer son sentiment.

Mr. *de Pommereuil* Gouverneur de la Ville de Doüai, y a fondé une Chaire de Mathématique, & a nommé un Jésuite, pour en être le premier Professeur. Les Jésuites, sur cela, ont obtenu des Lettres patentes du Roi, pour

pour que l'exécution de la Fondation de cette Chaire publique fut placée dans un Colége public de l'Université de Douay, autre que celui des Jésuites. Ces Lettres patentes ont été enregîtrées au Parlement de Tournay. On croit que ce n'a pas été contradictoirement avec l'Université. Le Jésuite, qui y est nommé Professeur, se fit mettre en possession de la Chaire le 14. de Janvier passé par un Huissier du Parlement de Tournay. Mais quelques jours après on lui fit fermer la porte, & les Messieurs de l'Université s'opposent de toutes leurs forces à cette Leçon enseignée par un Jésuite dans le Colége public. Il semble, à les entendre, qu'il ne s'agit de rien moins, que d'une entiére ruine de l'Université, qui va être perduë, si un Jésuite a une fois le pié dans ce Colége. S'il est vrai que l'Université n'ait rien à craindre de ce côté-là, du moins on a lieu de croire que le but des Jésuites est de s'emparer de ce Colége; puis qu'ils pouvoient fort bien faire cette Leçon chez eux.

Il y a déja quelque tems qu'on débite, une *Dissertation sur le Janus des Anciens, & sur quelques Médailles, qui y ont raport.* A Paris, chez *Cot-*

in 8. *pagg.* 44. par Mr. *Gros de Boze.* L'Auteur raporte ce que l'Antiquité fournit sur la naissance de *Janus*, sur son passage en Italie, sur les deux têtes addossées, qui représentent ordinairement *Janus* sur les Médailles, sur les quatre têtes qu'on voit au revers d'une Médaille d'*Hadrien*, & qu'on ne trouve point sous les autres Empereurs, sur le Temple de *Janus*, & sur les cérémonies, qu'on observoit pour l'ouvrir pendant la guerre, & le fermer pendant la paix: sur les noms différens, que les Romains ont donnez à *Janus*, & les fêtes particuliéres instituées à son honneur le premier jour de l'an & le neuviéme, qui étoit le jour des *Agonalia*, dont on raporte à peu près ce qu'*Ovide* en a dit dans les Fastes.

On a vu ici (Paris) au commencement de Février, une brochure imprimée, qui a pour titre, *Mémoire en forme de Manifeste des raisons allegudes par les Mécontens de Hongrie, pour justifier leur dernier soûlévement. Suivant la Copie imprimée chez Jaques le Sincére, à l'Enseigne de la Verité.* 1705. *in* 4. *pagg.* 8. L'Auteur entreprend de prouver, que les Hongrois ne sont point rebelles; que s'ils ont pris les armes, c'est

c'est uniquement pour se rétablir dans leurs priviléges & dans leurs droits, qu'on a violez en toutes maniéres. Il raporte quelques Extraits de ces Priviléges, & un Fragment de l'Edit d'*André II.* Roi de Hongrie, l'an 1205. qui permet par sa constitution dattée de l'an 1222. à la Nation Hongroise de se plaindre des vexations qu'on leur fait & même de s'y opposer.

On a vû à peu près dans le même tems une autre Brochure sous ce tître, *Etrennes présentées à Mess. les Jansénistes, ou cinq mauvaises propositions, qui se tirent des principes de ceux qui soutiennent, que l'Eglise n'est point infaillible dans l'intelligence des Textes Catholiques ou hérétiques.* in 8. pagg. 12. Il y a à la fin. *Vidit ultima die anni* 1704. *A. Delcourt.* Ceux qui l'ont lû disent que cèt Ecrit est pitoyable, & que l'Auteur a mal exécuté son dessein.

En voici un autre, qui a aussi paru dans le même tems. *Avis touchant les Questions de Droit & de Fait, dans lequel on fait voir que les Jansénistes en ont donné de fausses idées, pour éluder la Condamnation, que le S. Siége a faite des cinq Propositions extraites du Livre intitulé* Augustinus Cornelii Jansenii. *Par Messieurs les Docteurs Professeurs*

Royaux Primaires des droits Canonique & Civil de l'Université de Doüai. 1704. *in* 8. *pagg.* 32. Dans la Préface, ces Mess. disent, qu'ils n'ont entrepris de donner au Public cèt Ecrit, qu'après avoir été consultez par des Théologiens, pour savoir leur sentiment à l'égard des termes de *Droit* & de *Fait*, comme étant de la compétence des Jurisconsultes. Ces Mess. les Professeurs se plaignent que quelques Docteurs Catholiques se sont trop relâchez dans la Dispute faute de bien entendre ces termes. Cette Dissertation prouve par les Jurisconsultes & les Canonistes, que les Jansénistes ont toujours donné une fausse idée de ce qu'on apelle *Droit* & *Fait*, & conclut, que, dans la Question des cinq Propositions condamnées & du *Cas de Conscience*, il ne s'agissoit point du *Fait*, mais purement du *Droit*, & partant que l'Eglise a bien jugé, & que les Jansénistes sont bien condamnez. Ces Messieurs répondent en peu de mots aux trois Lettres publiées contre l'Ordonnance de Mr. de *Cambray*, qui condamne le *Cas de Conscience*, sous le titre de *Difficultez*, &c.

Le Sieur *l'Epine* Libraire a fait afficher depuis quelque tems un nouvel Ouvra-

Ouvrage de Dévotion anonyme, qui a pour tître, *Retraite Spirituelle*, *in* 12. 2. *Voll.* L'Auteur, qu'on assure être un des principaux Mess. des Missions Etrangéres, y fait paroître beaucoup de délicatesse d'esprit & de Stile. Les Méditations de cette *Retraite* paroissent être les Abrégez de ses sermons. Il y en a une, qui se trouve au sixiéme jour, finement écrite contre le Quiétisme ; mais on trouve qu'il n'a pas parlé assez fortement contre le luxe du tems dans les Méditations, qui en traitent.

Le Sr. *Boudot* Libraire fait imprimer à Trevoux, un Voyage de Curlande, qu'on dit être curieux. L'*Histoire Générale du Mogol* par le P. *Catrou* Jésuite est en vente *in* 4. & *en* 2. *Voll. in* 12. Elle est, dit-on, un peu Romanesque, mais agréable à lire.

On a imprimé à Rouen un nouveau Traité des Hypothéques, par Mr. *Etienne* Avocat, *in* 4. Il est estimé par les Connoisseurs. Cependant quelques Avocats foudroyent cèt Ouvrage, qui leur taille de la besoigne. Mais quand ils ont vû que Messieurs du Parlement le soutenoient, ils se sont un peu appaisez.

On réimprime le *Missel* à l'usage

de Paris, corrigé & augmenté. Mr. le Curé d'*Ouille* proche Argenteuil fort intelligent dans les Rites, a beaucoup travaillé à cette Reforme.

Voici le Tître d'un nouvel Ouvrage du P. *Hardoüin*. *R. P. Harduini Soc. J. Dissertatio Epistolica Latinè & Gallicè Scripta super nummis antiquis Duobus* Tetricorum & Diocletiani *Augustorum Musæi prænobilis clarissimique viri D.* de Ballonffeaux *Senatus Regii Luxemburgensis Consiliarii. Luxemburgi, apud Andream Chevalier* 1704. *in* 8. *pagg.* 55. Cette Lettre est dattée du 10. de Septembre 1703. mais elle n'a paru qu'un an après, & c'est Mr. de *Ballonffeaux*; qui a eu soin de la faire imprimer, comme elle est, en Latin & en François. La premiére Médaille des deux, qui sont le sujet de cette Dissertation est d'argent. Elle représente deux têtes de profil posées l'une sur l'autre. Celle de dessus est couronnée de Laurier & a de la barbe, celle de dessous est sans barbe & sans couronne. L'Inscription est IMPP. TETRICI PII AUGG. Dans le Revers est *Jupiter* assis à l'ordinaire, la main gauche apuyée sur une pique, & tenant de la main droite une petite victoire avec

l'Inf-

l'Inscription JOVI VICTORI. On trouve dans la table 62. du Cabinet du Duc d'*Arschot* une Médaille toute semblable à celle-ci, & il se pourroit bien faire, que ce fût précisément la même. Quoi qu'il en soit, on croiroit d'abord que ces deux Têtes sont *Tetricus* le Pére & *Tetricus* le Fils; mais le P. *Hardoüin* prétend, que c'est la Tête de *Jupiter* & celle de la *Victoire*. Ce qui l'oblige à prendre ce sentiment, c'est qu'il ne croit pas qu'on aît jamais vû une Médaille antique où deux Têtes d'Empereurs ou de *Césars* soient posées l'une sur l'autre, quoi qu'on y en trouve souvent en régard, & quelquefois même celles d'un Prince & d'une Princesse posées l'une sur l'autre. Mais il ne donne cela, que comme une conjecture, & il avoüe qu'elle n'est d'aucune conséquence par raport à l'Histoire. Ce qu'il regarde comme plus important est que cette Médaille peut supléer à ce que les Livres ne nous disent point, & même les convaincre de mensonge sur bien des choses. Car elle nous aprend que *Tetricus* le fils a été *Auguste* & Empereur comme son Pére; quoi que les Historiens, que nous avons, n'en disent rien, & qu'ils ne parlent de *Tetricus*

le Fils, que comme d'un enfant, *puerulus*, auquel on donna la qualité de *César*.

La Médaille de *Dioclétien* a l'Inscription ordinaire du côté de la Tête DIOCLETIANOS AUGG. avec la Tête de *Dioclétien* rayonnée, & au revers AUSPIC. FEL. *Auspicia Felicia*, ou bien, *Auspiciis Felicibus*. Dans le champ du revers eſt une Divinité debout tenant de la main droite une eſpêce de petite planche quarrée au bout d'un bâton ſigne ordinaire de la libéralité, & de l'autre un Caducée, Symbole de la Paix. A ſes piés il y à un homme à genoux, tête nuë, les mains jointes & élevées avec tout l'air d'un ſupliant. On lit dans l'exergue PTR, c'eſt-à-dire, *Prima Trevirenſis*, ſelon l'explication du P. *Hardoüin*, qui prétend que tout ce qui eſt dans le revers de cette Médaille ſignifie, *Pain*, *Paix*, & *Pardon*, & que cela nous aprend que *Dioclétien*, la premiére année de ſon Empire, procura au Peuple l'abondance de vivres, ramena la paix, & accorda le pardon à quelques rebelles. Il prétend, que cela ne s'accorde pas avec les Hiſtoires anciennes, qui nous aprennent au contraire, que l'Empire de *Dioclétien* commença

par

par une grande famine, & qui ne parlent ni de paix, ni d'amnistie. Mais avec la permission de ce R. Pére, il me semble qu'en supposant même toute son Explication, il n'y a rien là de si contraire à ce que raportent nos Historiens. La guerre ne dura pas longtems, & les douceurs de la paix lui succedérent bientôt. Pour ce qui est des largesses de *Dioclétien*, elles ne furent jamais plus nécessaires, ni plus agréables au peuple, que dans un tems de famine. L'Amnistie donnée aux Rebelles, supposant toujours l'explication & la conjecture du P. *Hardoüin*, pourroit encore se trouver dans les Histoires, & en tout cas, il n'y a pas grand inconvénient à avoüer, que c'est un fait de peu de conséquence, qui a échapé, comme tant d'autres, au peu d'Historiens, que nous avons de ces tems-là. D'où il s'ensuit, que les Médailles, au lieu de détruire ou de combattre les Histoires, servent à les établir; que ces deux sortes de monumens s'éclaircissent mutuellement, & se prêtent la main, les uns servant de supplément aux autres, & que s'il y a quelque inégalité, l'avantage est tout entier du côté des Historiens, qui se passeroient plutôt des Médailles, que

 les

les Médailles ne se passeroient des Historiens. Personne ne seroit plus propre que le P. *Hardouin* à les concilier ensemble, s'il avoit voulu tourner son esprit de ce côté-là, & employer à un dessein si utile sa merveilleuse sagacité & ses heureuses conjectures. *Velles suo ingenio dixisse, alieno judicio*, comme *Quintilien* l'a dit de *Senéque*: *multa enim probanda in eo, multa etiam admiranda sunt, eligere modo curæ sit, quod utinam ipse fecisset. Digna enim fuit illa natura, quæ meliora vellet, quæ quod voluit effecit.*

De Hollande. Le Sieur *Henri Desbordes* Libraire à Amsterdam, fait traduire en François le Livre du Docteur *Sherlock*, dont nous avons commencé de donner l'Extrait dans le premier Article des *Nouvelles* de ce mois.

Le Sr. *Roger* Libraire de la même ville imprime l'*Histoire du Martyre de la Légion Thebéenne attribuée à S.* Eucher, *avec une Dissertation Historique & Critique sur le Martyre de cette Légion. Par Mr* Jean Du Bourdieu *Ministre de l'Eglise de la Savoye, à Londres.*

Le Sr. *François l'Honoré* & Compagnie, a imprimé *Suplément à l'Histoire Critique des Dogmes & des Cultes &c. ou Dissertation par Lettres de Mr.*

CUPER

CUPER Bourguemestre de Deventer, ci-devant Député aux Etats Généraux par la Province d'Overyssel, sur quelques passages du Livre de Mr. JURIEU. in 4. pagg. 44 gros caractére. Ce Suplément commence par quelques Remarques sur l'Extrait que Mr. *Le Clerc* a donné du Livre de Mr. *Jurieu* dans le Tome V. de sa *Bibliothéque Choisie*. On trouve après cela les Lettres de Mr. *Cuper*, de Mr. *Jurieu*, du Pére *Bonjour*, & de Mr. *Huet* ci-devant Evêque d'Avranches, dont nous avons déja donné des Extraits dans ces *Nouvelles* *, sur les Manuscrits, qui nous avoient été communiquez par un Ami.

Le Sr. *De Lorme* Libraire à Amsterdam a reçu divers Livres de France, de la plûpart desquels nous avons dessein de parler dans la suite; mais en attendant le Lecteur ne sera, peut-être, pas fâché de savoir où on les trouve. En voici les Titres.

Bibliothéque Curieuse & Instructive de divers Ouvrages anciens & modernes, de Littérature & des Arts. Ouverte pour les personnes, qui aiment les Lettres. A Trevoux, chez *Jean Boudot*. 1704. in 12. Tome I. & II.

Calen-

* *Août*. 1704. pag. 197. & *Septembre*. 1704. pag. 345.

Calendrier Ecclésiastique & Astronomique pour l'année 1705. *par Mr. l'Abbé Delaisement.* Nous avons parlé de ce Livre dans ces Nouvelles*.

Les Lettres de Ciceron *à ses Amis, Traduites en François, le Latin à côté suivant l'Edition de* Grævius. *Avec des Avertissemens sur châque Livre, des Sommaires & des Notes sur châque Lettre.* A Paris chez *Coignard.* 1704. in 12. Tomes IV.

Mémoires sur l'Inverse Générale des Tangentes proposez à l'Académie Royale des Sciences, par Mr. Rolle *de la même Académie.* A Paris, chez *Jean Boudot.* 1704. in 4.

Conférences ou Réflexions Ecclésiastiques de feu Messire Henri de Barrillon *Evêque de Luçon. Sur l'Epître de S.* Paul *aux* Galates. *Touchant les principaux devoirs des Pasteurs, des Ecclésiastiques, & des Fidèles.* A Paris, chez *Guillaume Vandive.* 1704. in 12.

Conférences &c. par le même sur la seconde Epître de S. Paul *aux* Corinthiens, &c.

Conduite Chrétienne ou Réglement des principales Actions & des principaux devoirs de la Vie Chrétienne. Par le R. P. François Neveu, *de la Compagnie de* Jesus.

* *Février*, 1705. pag. 208.

Jesus. A Paris. Chez *Guerin & Boudot.* 1704. in 12.

Anecdota, quæ ex Ambrosianæ Bibliothecæ Codicibus nunc primum eruit, Notis ac Disquisitionibus auget Ludovicus Antonius Muratorius, *in eadem Bibliotheca Ambrosiani Collegii Doctor.* Mediolani, 1697. in 4. Tom. I. Tom. II.

Scriptura Sacra in Locos Communes Morum & Exemplorum novo ordine distributa; commodiore, quàm hactenus methodo ad usum Concionatorum Digesta. Cum Interpretatione Difficiliorum. Quibus præponitur Præfatio duplex ad eosdem. Auctore R. P. Antonio de Balinghem, *Soc. Jesu.* Trivoltii. Apud *Joannem Boudot.* In fol. 1705.

In Monumenta Coptica seu Ægyptiaca Bibliothecæ Vaticanæ Brevis Exercitatio F. Guilelmi Bonjour *Tolosani Ordinis Eremitarum Sancti Augustini.* in 4. Romæ. 1699.

Ou a publié depuis peu divers petits Ouvrages, qui ont raport aux Disputes des Jansénistes avec les Jésuites, en voici quelques uns.

Epistola Joannis Launoii *Ex Elysio ad Generalem Societatis Jesu Præpositum data: quâ conceptum ex latâ in suam de Gratiâ & Prædestinatione Traditionem sen-*

sententiâ dolorem amicè significat; Augustini *abs se traducti culpam*, *Societatis Theologorum exemplo depellit*; *nihil demum toto fermè Libello scriptum ostendit*, *quod ab iis summâ fide non delibarit*. *In Campis Elysiis*. *Excudebat* Joannes Faustus, *Typis* Laurentii Costeri. 1705. in 12. pagg. 24. On prétend faire voir dans cette Lettre, par le témoignage de dix-neuf Auteurs du Parti des Jesuites que Mr. *de Launoi* n'a rien dit contre S. *Augustin* dans le Livre qu'il a fait sur la Predestination & la Grace, qui n'aît été avancé par les Jésuites. D'où on laisse tirer cette conséquence, que le Livre de Mr. *de Launoi* venant d'être condamné à Rome, les Jésuites, qui ont parlé le même langage ont été en même tems condamnez. Il faut avoüer, que les Jésuites, qui ont recusé S. *Augustin* ont été de meilleure foi, que ceux qui ont voulu accorder leurs opinions avec celles de cèt ancien Docteur.

Confession Juridique de M. Humbert Guillaume de Precipian, *alors Abbé de Bellevaux*, *maintenant Archevêque de Malines*. *Bref du Pape* Innocent XI. *pour l'absolution de cèt Abbé*. *Problême Moral & Canonique sur ce sujet proposé à Mr.* Malo *Chanoine & ancien Offi-*

cial

vial de Malines. 1705. *in* 12. pagg. 32. On sait que l'Archevêque de Malines est un des plus grans Ennemis du Jansénisme, & qui travaille avec plus de vigueur à l'extirper entiérement. Comme on accuse les Jansénistes de ne vouloir pas se soumettre à l'Autorité des Papes; on fait voir par cèt Ecrit que le plus grand de leurs Adversaires n'a pas été autrefois plus soumis, & qu'il a mauvaise grace de parler de soumission, après avoir été près de vint ans rebelle aux Décrets émanez du S. Siége. Voici en quels termes est conçu le Problême, dont il est parlé dans le títre. *Lequel des deux est plus probable, ou que M.* Humbert Guillaume de Precipian, *autrefois Abbé de Bellevaux, & maintenant Archevêque de Malines, aït été durant près de vint ans Contumace & Rebelle au S. Siége Apostolique, sous quatre Papes, pour être, malgré eux, Doyen & Pasteur du Chapitre Métropolitain de Bezançon: ou, Que le S. Siége Apostolique & quatre Papes ayent persécuté injustement M.* Humbert Guillaume de Précipian, *&c. pour lui enlever le Doyenné de Bezançon, dont il étoit légitimement pourvû.*

Lettre de Mr. Le Nain de Tillemont *au R. P.* Armand Jean Boutillier de Rancé

Rancé *Abbé de la Trappe*, *&* *les Réponses de cèt Abbé. Avec un Discours Préliminaire, des Eclaircissemens sur les faits, qui y sont raportez, & plusieurs Lettres & Piéces justificatives.* A Nancy, chez *Joseph Nicolai.* 1705. in 12. pagg. 167.

Réflexions d'un Docteur en Theologie sur l'Ordonnance & l'Instruction Pastorale de Mr. l'Archevêque-Duc de Cambray, *touchant le* Cas de Conscience, *&c. contenuës en plusieurs Lettres adressées à un Abbé.* On a mis à la fin une *Addition à ces Lettres, pour l'Eclaircissement d'une preuve que Mr. l'Archevêque de* Cambrai *tire du Formulaire en faveur de l'infaillibilité Grammaticale.* Et l'*Extrait d'un Ecrit imprimé il y a plus de trente ans, qui peut servir à bien des gens, pour examiner leur conscience sur les Jugemens téméraires.* Tout cela fait 127 pages, in 12. On dit à la fin, que ce Livre a été imprimé, *à Nancy*, *chez Joseph Nicolai.* 1705.

Ceux qui se plaignent, que nous ne parlons pas au long de tous ces Livres, doivent savoir. 1. Qu'il y en a un si grand nombre sur ces matiéres, qu'il nous est impossible, qu'il ne nous en échape quelques uns. 2. Que la plû-

part

part disant à peu près la même chose, & rebattant sans cesse les mêmes matiéres, nous craignons d'ennuyer autant le Public, si nous en donnions des Extraits un peu étendus, que nous nous sommes ennuyez nous-mêmes en les lisant. Nous en avons effectivement lû quelques uns, dont nous voulions faire des Extraits; mais nous les avons lûs inutilement, n'y trouvant rien de nouveau, qui méritât la curiosité du Lecteur. Nous dirons pourtant quelque chose des plus considérables, dans quelques uns de nos mois suivans. On nous mande, que toutes les presses de Valenciennes sont employées, pour Mr. l'Archevêque *de Cambrai*; & qu'on ne doute point, que ce ne soit des Reponses à tous les Ecrits publiez contre son *Ordonnance*, qui censure le *Cas de Conscience*.

Mr. *Reland* Professeur en Langues Orientales à Utrecht a publié il y a quelque tems, Adriani Relandi *Dissertatio de Marmoribus Arabicis Puteolanis & Nummo Arabico Constantini Pogonati ad Amplissimum Virum* Didericum Modé. Amstelodami. 1704. pagg. 16. in 12. Il y déchifre heureusement des Inscriptions Arabes mais en caractéres entrelassez & difficiles à lire, qui

qui avoient embarrassé quelques Savans d'Italie. Dans la Lettre, qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire, il témoigne souhaiter ardemment que Mr. * *Gagner* publie au plutot les découvertes qu'il a faites sur les Médailles Samaritaines, sur lesquelles Mr. *Reland* a donné une Dissertation; ou qu'il veuille les communiquer à lui ou à moi; en cas qu'elles soient différentes des Explications du P. *Hardoüin*, & d'*Ottius*.

* *Voyez nos Nouvelles du mois précédent, pag.* 355.

TABLE

TABLE

des Matieres Principales.

Avril 1705.